Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13351 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 1er JANVIER 1988

Coup de froid entre Pékin et Washington

Le ton monte entre Pékin et Washington. Les Chinois ont fait savoir, le jeudi 31 décembre, qu'ils envisageaient une mesure de rétorsion à la suite de l'expulsion discrète, pour espionnage, de deux de leurs diplomates en poste aux Etats-Unis. Cette affaire est révélatrice d'un climat qui s'est singulièrement détérioré depuis la normalisation complète en 1979 des relations entre les deux pays.

Après les passes d'armes entre le Congrès américain et la Chine sur la question du Tibet, la condamnation à Shanghai d'un étudiant, le retour d'Amérique et l'expulsion d'un autre, originaire de Taiwan mais venant lui aussi des Etats-Unis, tous deux pour activités dissidentes, la polémique sur les ventes d'armes chinoises à l'Iran menace à présent de rebondir. Elle avait connu un temps d'arrêt à la suite de vagues assurances de Pékin sur un contrôle plus strict de ses exportations. Les services de renseignement américains viennent de faire état de nouveaux transits de missiles tenus pour être de fabrication chinoise, via un port nord-coréen, à destination, probable, de l'Iran.

L'escalade des griefs n'est certes pas le seul baromètre des relations sino-américaines. Après Hongkong et le Japon, Washington est le troisième partenaire commercial de la Chine, que l'on retienne les chiffres américains (qui font apparaître un déficit pour les Etats-Unis de l'ordre de 3 milliards de dollars en 1987) ou chinois (sensiblement défavorables à Pékin). D'un côté comme de l'autre, on prévoit une intégration accrue de l'économie chinoise dans les échanges mondiaux en 1988, et donc, même si l'on s'abstient de le dire publiquement, des frictions économiques croissantes entre Pékin et Washington sur ce terrain.

Après la « lune de miel » du début de la décennie, on en arrive ainsi, entre la Chine et les Etats-Unis, aux problèmes concrets devant lesquels les bons sentiments – surtout lorsqu'ils étaient encouragés par une hostilité commune envers Moscou – sont impuissants. La coopération politique et militaire, encore très active entre les deux pays, ne peut que se heurter à des facteurs aussi difficilement maîtrisables que leurs rapports économiques en période d'incertitudes sur les marchés des changes et de crise globale. En particulier à un moment où la Chine voit avec amertume le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev – « homme de l'année » de « Time » – l'emporter en popularité auprès de l'opinion américaine, que Pékin pensait avoir hypnotisée pour longtemps.

Si elle croyait pouvoir séduire encore longtemps et à peu de frais l'Amérique, la Chine s'est donc quelque peu trompée. Que le ton monte encore d'un cran, à Pékin, dans les jours qui viennent, ne peut être exclu. Mais il y a fort à parier que les Chinois, qui tiennent tant à leur ouverture sur le reste du monde, sauront par la suite surmonter leur déception et faire bon usage de leur traditionnel pragmatisme.

(Lire en page 4 l'article de FRANCIS DERON.)

M 0147 - 0101 0- 4,50 F



Le billet vert à 122 yens

L'Europe principale victime de la baisse du dollar

Le dollar a poursuivi, le jeudi 31 décembre, sa dégringolade. Il se négocie, en Europe, en dessous de 122 yens et autour de 1,58 mark, et 5,36 francs. Dans le quotidien allemand « Handelsblatt », M. Poehl, président de la Bundesbank, rappelle que les interventions des Banques centrales pour freiner cette chute ne peuvent être « sans limites ». Le ralentissement de l'activité outre-Atlantique, confirmé par la baisse de l'indice composite pourrait se traduire par une réduction du déficit commercial, et ainsi doper le dollar.

La baisse du dollar, décidée par le goupe des cinq pays les plus industrialisés du monde, le 22 septembre 1985 au Plazza à New-York, pour tenter de réduire le déficit commercial des Etats-Unis, va-t-elle, finalement, se retourner uniquement contre l'Europe, coincée entre une Amérique à nouveau exportatrice et un Extrême-Orient en excellentes conditions ?

C'est un risque qui se profile à l'horizon 1989 et qu'il faut prendre tout à fait au sérieux. Les effets du renversement de tendances sur les marchés des changes depuis ce fameux 22 septembre 1985 ne se font sentir que progressivement, en raison de la grande inertie des phénomènes économiques et de la relative viscosité des flux commerciaux. Mais le jour où ces effets apparaissent au grand jour, il est trop tard pour les corriger, rapidement du moins, et ceux qui en souffriront regretteront sans doute de ne pas avoir agi à temps.

Depuis deux ans, la baisse du dollar, si importante soit-elle (50 %), a finalement peu affecté les économies occidentales. En Europe, du propre aveu du ministre des finances ouest-allemand, M. Gerhard Stoltenberg, elle a contribué à la stabilité des prix en réduisant le coût des importations d'énergie, de matières premières et de produits finis et n'a nullement freiné les exportations.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 20.)



L'accord syndicats-patronat-gouvernement

L'UNEDIC va être associée à la politique de l'emploi

L'accord sur l'assurance-chômage a été signé le mercredi 30 décembre entre le CNPF et quatre syndicats (CFDT, FO, CFTC et CGC). Une augmentation des cotisations de 0,32 %, partagée à égalité entre salariés et les employeurs, a été décidée. Sollicité pour apporter sa contribution, le gouvernement s'est engagé à soutenir financièrement les efforts des partenaires sociaux. L'UNEDIC sera désormais un acteur important de la politique de l'emploi et de la formation.

Paradoxalement, l'accord comporte trois vainqueurs : le ministre des affaires sociales, les quatre syndicats signataires (CFDT, FO, CFTC et CGC) et le patronat.

Dans l'immédiat, M. Philippe Séguin fait figure d'incontestable triomphateur. En contrepartie d'une somme relativement modeste – 716 millions de francs, – en tout cas inférieure aux demandes des partenaires sociaux, il a obtenu plus qu'il ne pouvait espérer. Patronat et syndicats, à l'exception de la CGT, qui avait d'emblée refusé d'entrer dans le jeu, sont désormais associés à la conduite de sa politique de l'emploi, coresponsables du traitement social du chômage.

D'un rôle défensif, destiné à assurer l'indemnisation des chômeurs, l'UNEDIC passe à un comportement actif. Elle participera à l'effort pour le reclassement et, surtout, à la formation des demandeurs d'emploi, le plus rapidement possible après leur entrée dans le régime d'assurance-chômage, ne serait-ce que pour réduire la durée de versement d'allocations. Rendu nécessaire par la situation financière, le changement est historique. L'UNEDIC va devoir collaborer avec l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), veiller à l'efficacité de ses interventions et, donc, relayer l'action des pouvoirs publics. Si jamais elle n'y parvenait pas, elle retomberait dans ses difficultés anciennes et connaîtrait à nouveau le déficit.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 20.)

Visite dans une république musulmane de l'Union soviétique

L'Ouzbékistan en retard d'une « perestroïka »

TACHKENT
de notre envoyée spéciale

« La perestroïka ? Ça veut dire qu'on recommence tout depuis le début. » L'ampleur de la tâche n'a pas l'air de troubler outre mesure le groupe de six jeunes gens en train de griller une dernière cigarette dans une ruelle déserte de la vieille ville de Samarcande avant de rentrer se coucher. A vrai dire, aucun ne semble avoir une idée très précise de la « restructuration » gorbatchévienne, et pas un ne se risque à affiner la définition, un peu sommaire, que vient d'avancer le plus âgé, tout juste rentré de deux ans de service militaire à Moscou.

Mais est-ce qu'en Ouzbékistan ça existe, la perestroïka ? *« Bien sûr, ça existe »*, assure un autre, serrant frileusement son manteau de soie matelassée, malgré la douceur des 14 degrés de cette nuit de décembre ouzbèke. La preuve ? *« Ils en parlent à la télé le soir. »* Alors, qu'est-ce qui a changé ? *« Oh, rien n'a changé. »*

A plus de 3 000 kilomètres de Moscou, au cœur de l'Asie centrale soviétique, la perestroïka ne fait pas vraiment recette. Les dirigeants moscovites ne cherchent d'ailleurs pas à le cacher, qui multiplient les rappels à l'ordre à l'égard des Républiques musulmanes du sud. Le 18 décembre encore, un an jour pour jour après les sanglantes émeutes nationalistes d'Alma-Ata, dans le Kazakhstan voisin, le premier ministre soviétique, M. Ryjkov, a critiqué, dans cette même ville, les mauvaises performances du Kazakhstan, qui suscitent *« une inquiétude sérieuse »* à Moscou.

Les critiques de Moscou à l'égard de l'Ouzbékistan, République soviétique depuis 1924, sont centrées sur trois thèmes : la corruption, la pratique de l'islam et les mauvais résultats de la production de coton, dont cette République assure les deux tiers de la production nationale. La lutte contre la corruption a été lancée relativement tôt après la mort du premier secrétaire du PC ouzbèke, Charaf Rachidov, le 30 octobre 1983.

SYLVIE KAUFFMANN.

(Lire la suite page 3.)

Le dixième Rallye Paris-Dakar

L'aventure derrière les affaires

Après un prologue disputé à Mirapolis, dans le Val-d'Oise, le rallye Paris-Dakar devait partir de Versailles le vendredi 1er janvier.

La grande chevauchée mécanique – et médiatique – du rallye Paris-Dakar est repartie. Repartie pour une dixième édition qui présente cette année plusieurs paradoxes. Jamais ce marathon des sables n'a connu une telle participation (600 concurrents, répartis entre 181 motos, 310 voitures et 109 camions), y compris celle de pays normalement peu enclins à ce genre de « show » et à la « sponsorisation » qui l'accompagne. Les camions tchécoslovaques et polonais, bardés d'autocollants, ont été particulièrement remarqués au prologue de Mirapolis. Pour la première fois, des observateurs soviétiques et chinois suivront l'épreuve de bout en bout. Et ne parlons pas de la presse japonaise, qui envoie plus d'équipes de télévision qu'il n'y a d'équipages nippons en course...

Or c'est au moment même où le rallye, malgré la disparition de son promoteur, Thierry Sabine, souffle ses dix bougies, que l'on s'interroge sur son avenir. Le père, Gilbert Sabine, qui a repris le flambeau, s'inquiète lui-même de la survie d'une épreuve passée en dix ans du *« rallye des camionnettes »* ou de la *« course des garagistes »*, comme on disait dédaigneusement, à cette épreuve reine du sport mécanique mondial.

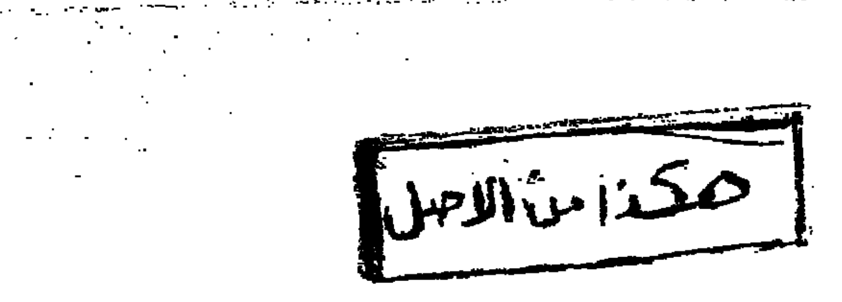
Thierry Sabine voulait conserver l'esprit d'aventure à son rallye, en maintenant la cohabitation entre amateurs et professionnels. Pari quasi impossible à tenir lorsque, le succès aidant, toutes les grandes écuries s'engouffrent dans l'opération. Un véritable amateur, aujourd'hui, n'a pratiquement plus de chance de gagner, ni même d'arriver honorablement à Dakar. La concurrence des grandes marques et de leurs équipes d'assistance ont complètement transformé les conditions de la course.

Et pourtant, amateurs et aventuriers ne se découragent pas. L'amour de la mécanique placée dans des situations extrêmes, l'attrait du désert, le besoin de s'éprouver, tout pousse à une participation toujours accrue, et même toujours aussi populaire, confondant pendant trois semaines classes sociales, nationalités et clivages culturels. Les quelque cent mille personnes qui, à Mirapolis, ont piétiné une journée dans la boue pour regarder passer les monstres, avaient toutes le même regret : ne pas pouvoir être de l'aventure.

ROGER CANS.

(Lire nos informations page 19).

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 A$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



هكذا من الاصل

Etranger

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

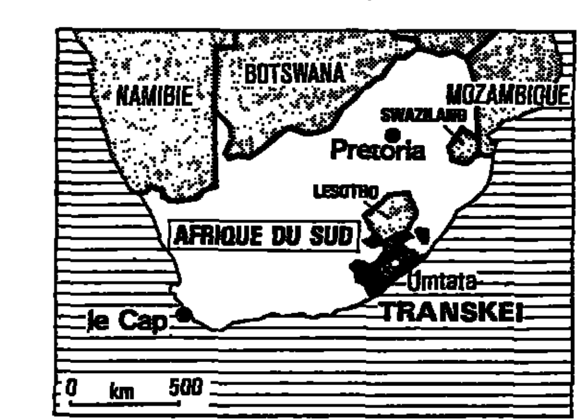
L'armée prend le pouvoir dans le bantoustan du Transkeï

Pour la deuxième fois en trois mois, l'armée s'est saisie, mercredi 30 décembre, du pouvoir concédé en 1976 par Pretoria au foyer tribal du Transkeï. Ce pourrait être un coup d'Etat, s'il y avait un Etat... En réalité, décrété « indépendant » par le gouvernement sud-africain il y a onze ans, ce bantoustan qui regroupe une partie de la tribu Xhosa — la seconde du pays derrière les Zoulous — n'a jamais été reconnu comme un pays souverain par aucun membre de la communauté internationale.

Mercredi, en dehors de l'Afrique du Sud, qui continue d'entretenir peu ou prou la fiction, seule l'Agence Tass, dans une dépêche datée de Maputo, s'est laissée aller à commenter sérieusement le « coup d'Etat » pour dénoncer comme une révélation la *« main du gouvernement »* sud-africain...

Querelles byzantines, rivalités de clocher et de familles, il est très difficile en réalité de savoir ce qui motive les soubresauts de la vie politique dans ce bantoustan de 2,7 millions de « citoyens-paysans ».

Chef des forces armées (environ trois mille hommes), formé en



République sud-africaine, le général Bantu Holomisa, nouvel homme fort du territoire, a justifié son opération, qui n'a fait aucune victime, par la corruption dont se serait rendue coupable Mlle Stella Sigcau (cinquante ans), chef du précédent « gouvernement ».

Le jeune général (trente-deux ans) avait porté — à juste titre — les mêmes accusations contre les dirigeants précédents déposés par lui-même le 24 septembre dernier. Une commission militaire avait estimé à l'époque que la corruption générale avait coûté 22 millions de dollars au territoire. Quelques semaines plus tard, l'armée avait propulsé Mlle Stella Sigcau à la tête du pays, sous couvert de rendre le pouvoir aux civils et de faire du Transkeï le *« premier Etat africain dirigé par une femme »*. Celle-ci devait cependant « gouverner » sous le contrôle plus ou moins officiel des militaires. Dans un pays à forte tradition patriarcale, cette autre fiction n'aura pas duré très longtemps...

Le pouvoir est désormais aux mains d'un conseil militaire, et le général Holomisa n'a pas promis, cette fois, d'en remettre les rênes à des civils aussitôt que possible... La loi martiale a été proclamée sur les 30 000 kilomètres carrés du territoire, et les activités politiques — réduites de tout temps à leur plus simple expression par le parti unique — sont suspendues.

On ignore le sort réservé à Mlle Stella Sigcau, mais il semble qu'elle était absente du pays au moment du putsch. Ses prédécesseurs, déposés il y a trois mois, coulent eux-mêmes des jours tranquilles en exil en Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud, qui tient le Transkeï à bout de bras et finance 80 % de son budget — les autres revenus sont tirés de l'exportation de la main-d'œuvre xhosa en terre blanche, — a demandé au général de garantir la sécurité des nombreux touristes blancs qui prennent traditionnellement d'assaut les magnifiques plages du Transkeï à la saison des fêtes.

« Tout est calme et tranquille », a déclaré, mercredi, à l'AFP le « proconsul » ambassadeur de Pretoria au Transkeï...

P. C.

● **ZIMBABWE : M. Robert Mugabe est élu président exécutif.** — Le premier ministre, M. Robert Mugabe, a été proclamé, le mercredi 30 décembre, premier président exécutif du Zimbabwe à l'issue d'une session commune des deux Chambres du Parlement qui aura duré cinq minutes en tout et pour tout. M. Mugabe succède ainsi officiellement à M. Canaan Banana, président aux fonctions honorifiques en place depuis l'indépendance du pays, il y a sept ans. Le poste de président exécutif a été créé aux termes d'une réforme de la Constitution qui donne au chef de l'Etat des pouvoirs étendus. — *(Reuter.)*

SUISSE : président sortant de la Confédération

M. Aubert se retire de la vie politique après avoir dirigé la diplomatie pendant dix ans

BERNE
de notre correspondant

Nul n'est prophète en son pays. L'adage pourrait s'appliquer à M. Pierre Aubert, qui se retire le vendredi 1er janvier du Conseil fédéral, après dix années passées à la tête de la diplomatie helvétique. Président sortant de la Confédération, il cède cette fonction honorifique, occupée à tour de rôle par les sept membres du gouvernement, à M. Otto Stich, socialiste également et responsable du département des finances. Son successeur à l'exécutif fédéral, M. René Felber, socialiste et neuchâtelois comme lui, le remplacera à la direction des affaires étrangères.

Ce n'est pas tout à fait un hasard si M. Aubert a réservé sa dernière conférence de presse aux journalistes étrangers accrédités à Berne. Paradoxalement, sa politique aura souvent été mieux comprise au-delà des frontières qu'en Suisse-même. *A priori*, cela ne devrait pas entièrement déplaire à un ministre des affaires extérieures. Mais M. Aubert aura aussi appris qu'il n'est pas toujours aisé de vouloir ouvrir au monde un pays longtemps replié *sur lui-même, cultivant* ses particularismes, à l'ombre de sa neutralité. D'où une certaine déception, teintée d'amertume, qu'il laissait transparaître, avant de passer la main.

Quitte à irriter parfois ses compatriotes, M. Aubert n'aura pas ménagé ses efforts pour promouvoir une diplomatie plus active. D'abord en multipliant les voyages à l'extérieur et les visites d'hôtes étrangers en Suisse. Ces déplacements, somme toute « normaux » pour un ministre des affaires étrangères, suscitaient parfois des critiques. A ses détracteurs, l'ancien avocat de Neuchâtel, connu pour sa modération, rétorquait : *« On ne fait pas de politique en se bornant à vendre des montres à l'autre bout de la planète. Il est devenu indispensable que notre diplomatie se mette en mouvement pour défendre nos intérêts économiques. La Suisse ne peut plus se contenter d'observer les événements du haut de son balcon. »*

Amplifiant un mouvement timidement amorcé par ses deux prédécesseurs, M. Aubert a ainsi été le premier ministre suisse des affaires étrangèresà se déplacer en Afrique noire et en Amérique latine, mais aussi à Moscou et à Washington. Neutralité oblige, il a pris soin de doser ses voyages entre les pays occidentaux et ceux de l'Est. De même, il s'est rendu à la fois en Inde et au Pakistan, en Israël et dans plusieurs pays arabes, en Chine et à Hong-Kong. En 1983, il avait reçu M. Mitterrand, premier chef d'Etat français à effectuer une visite officielle dans le Confédération depuis 1910.

Neutralité n'est pas indifférence

Signe de sa volonté d'ouverture, le département politique fédéral est devenu le département des affaires étrangères. En complément de sa neutralité traditionnelle, la diplomatie helvétique met l'accent sur *« la solidarité, la disponibilité et l'universalité »*. Dans cette perspective, la Suisse a participé activement à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Sa neutralité ne signifiant pas indifférence, elle n'hésite pas à intervenir en faveur du respect des droits de l'homme et du désarmement. Autre évolution, son aide publique au développement qui l'avait longtemps placée en queue du peloton des pays industrialisés est passée en dix ans de 0,19 % à 0,31 % du produit national brut. La Confédération manifeste également sa disponibilité en représentant les intérêts des Etats-Unis en Iran ou de la Grande-Bretagne en Argentine. *Enfin, elle peut se prévaloir* d'entretenir des contacts avec toutes les parties en cause dans la plupart des points chauds du globe.

Devant se rendre à l'évidence des limites de sa politique d'ouverture, M. Aubert n'aura cependant pas atteint son principal objectif : faire entrer la Suisse aux Nations unies. S'il avait réussi à convaincre le gouvernement et le Parlement, il n'a pas été suivi par ses compatriotes. En rejetant par près de 70 % des voix en mars 1986 son projet d'adhésion à l'ONU, les Suisses lui ont infligé un cinglant désaveu. Ultime revers pour le démissionnaire, le récent « non » du Parlement à la ratification de la Charte sociale européenne. Ironisant sur cette décision et légèrement dépité, M. Aubert devait confier à la presse étrangère que *« certains députés savent à peine ce qu'est le Conseil de l'Europe »*. En s'effaçant à soixante ans, il peut néanmoins affirmer avec satisfaction : *« Il n'y a aucun pays au monde avec lequel nous aurions un véritable contentieux. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

Le chef des mutins de Pâques « détenu à domicile »

Buenos-Aires. — L'état-major de l'armée de terre argentine a annoncé officiellement, mercredi 30 décembre, que l'ex-lieutenant-colonel Ado Rico, chef de la mutinerie de Pâques, avait quitté la caserne où il était gardé depuis le mois d'avril dernier, et serait désormais en *« détention préventive atténuée à son domicile »*. L'état-major précise que ce changement de situation avait été décidé le matin même par le juge militaire désigné depuis la semaine dernière par la Cour suprême de justice.

Aldo Rico a quitté le camp de Mayo — une caserne située dans la banlieue de Buenos-Aires où il avait pris le pouvoir alors qu'il commandait une garnison dans le nord du pays — par une sortie secondaire à bord d'un véhicule civil. Il avait été rayé des cadres de l'armée pour n'avoir pas répondu à une convocation d'un juge civil venu l'interroger avant le dénouement de la crise. — *(AFP.)*

Gabon

Trois Iraniens expulsés de France ont été hospitalisés

Deux des quinze personnes (des Iraniens et des Turcs) expulsées au début de décembre de France vers le Gabon ont été hospitalisées mardi 29 décembre à Libreville, a-t-on appris de source médicale dans la capitale gabonaise, où les expulsés entamaient le même jour leur quatrième semaine de grève de la faim. Un troisième Iranien, M. HassanHabibi, a également dû être hospitalisé le lendemain. Anahita Ariya Far, âgée de dix-neuf ans, et Afsaneh Yusefy, âgée de vingt-deux ans, toutes deux iraniennes, étudiant à Paris, ont accepté, sur les conseils d'un médecin, de quitter leur hôtel pour l'hôpital, où elles ont été placées sous perfusion et ont subi une prise de sang.

Un autre expulsé iranien, M. Asad Deghani, est lui aussi hospitalisé depuis le 12 décembre et continue de recevoir des soins et des perfusions. Au total, sept des quinze expulsés ont été hospitalisés à un moment ou à un autre depuis leur arrivée au Gabon.

A Paris, le président de la Ligue des droits de l'homme, Me Yves Jouffa, et les responsables de trois autres associations françaises ont exprimé leur *« très vive inquiétude »* sur l'état de santé des quelque quarante Iraniens qui observent une grève de la faim dans la capitale française depuis trois semaines pour protester contre les expulsions. Un communiqué précise que les quatre hommes ont rendu visite mardi matin aux grévistes de la faim, devant la délégation du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés à Neuilly, où ils ont constaté *« l'état très préoccupant d'extrême faiblesse de nombre d'entre eux »*, en particulier des femmes.

« Les présidents [de la Ligue des droits de l'homme, de la CIMADE, de France Terre d'asile et du groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés] *expriment leur très vive inquiétude et redemandent avec force au gouvernement français le retour du Gabon en France de tous les réfugiés »*, ajoute le communiqué.

● **ÉTATS-UNIS : Mme Betty Ford hospitalisée d'urgence.** — Mme Betty Ford, épouse de l'ancien président Gerald Ford, a été hospitalisée d'urgence mardi soir 29 décembre, six semaines après avoir subi un pontage cardiaque, a annoncé un porte-parole d'un hôpital de Palm-Springs, en Californie. Mme Ford, âgée de soixante-neuf ans, serait, selon le porte-parole de l'hôpital, sous observation et dans un état stationnaire. — *(Reuter.)*

KENYA

Alice Lakwena, la « prêtresse » ougandaise, en prison pour quatre mois

La « prêtresse » rebelle ougandaise Alice Lakwena, qui avait pris cette année la tête d'une croisade antigouvernementale, a été incarcérée au Kenya, a annoncé, mercredi 30 décembre, M. Justus Ole Tipis, le ministre kényan chargé de la sécurité intérieure. Le ministre a déclaré que la « prêtresse » avait été jugée à Kapenguria, dans le nord-est du pays et condamnée à quatre mois de prison pour être entrée illégalement au Kenya.

Le Mouvement de l'Esprit-Saint, fondé par Alice Lakwena, semble s'être désintégré il y a deux mois quand l'armée régulière ougandaise a décimé les partisans fanatisés de la « prêtresse » après une série de batailles dans le sud-ouest du pays. Plusieurs centaines de rebelles armés seulement de bâtons et de pierres, sont morts en chargeant les soldats, croyant qu'une huile « magique », préparée par la prêtresse et dont ils s'étaient enduits, les protégeraient contre les balles.

Alice Lakwena était entrée au Kenya le 26 décembre, en compagnie de sept de ses partisans, et sera rapatriée en Ouganda après avoir purgé sa peine, a précisé M. Tipis à l'agence de presse kényane KNA. — *(Reuter.)*

Maroc

Deux militants marxistes condamnés à dix ans et à douze ans de réclusion

Un ouvrier et un étudiant marocains ont été condamnés, lundi 28 décembre à Casablanca, à douze ans et à dix ans de réclusion pour appartenance à l'organisation marxiste-léniniste clandestine Ilal-Ammam (en Avant). Un autre Marocain, instituteur de son état, s'est vu infliger une peine de prison ferme de deux ans pour avoir hébergé ces deux militants de Ilal-Ammam recherchés par la police.

Plusieurs autres membres de cette organisation clandestine, condamnés en février 1986 à Casablanca à des *peines de trois à vingt ans de réclusion pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et complot contre le régime »*, déclenchent sporadiquement, selon leurs familles, des grèves de la faim pour amener les autorités à leur accorder les avantages réservés aux détenus politiques.

Ces anciens militants d'Ilal-Ammam, au nombre de vingt-six, ainsi que leurs familles, demandent également à être regroupés dans un seul centre pénitencier. Ils sont actuellement dispersés dans les prisons civiles de Ghbiyla et Ain-Borja à Casablanca, de Safi, de Kénitra, de Meknès et de Tanger.

Dans un communiqué, remis mercredi à l'AFP, les familles de ces détenus affirment que ces derniers ont encore déclenché, lundi 28 décembre, une grève de la faim de soixante-douze heures pour tenter d'obtenir une amélioration de leurs *conditions de détention.*

Deux associations des droits de l'homme, l'Association de défense des droits de l'homme au Maroc et l'Association arabe des droits de l'homme au Maroc, ont estimé, dans un communiqué, que les condamnations étaient *« sévères et sans rapport avec les faits reprochés »*. — *(AFP).*

Conflit du Sahara

Le Polisario annonce une « violente attaque » contre les forces marocaines

Le Front Polisario a annoncé, mercredi 30 décembre, que ses combattants avaient *« violemment attaqué »*, à l'aube, le mur de défense marocain dans la région de Haouza, dans le nord du Sahara occidental, faisant de nombreuses victimes et des prisonniers.

Selon un communiqué du Front diffusé à Alger, *« de nombreux éléments ennemis ont été anéantis et d'autres ont été fait prisonniers »*, au cours de cette attaque, la première depuis la fin de la trêve de vingt jours décidée par le Front Polisario le 25 novembre, lors de la visite de la mission technique de l'ONU au Sahara occidental. Les combattants sahraouis auraient saisi *« un important lot de matériel, comprenant notamment des véhicules, et détruit un matériel aussi divers qu'important »*. L'attaque s'est déroulée sur un front de 15 kilomètres, *« investi et occupé dès les premiers instants de l'offensive »*, selon un communiqué publié à Alger, qui précise que *« les renforts dépêchés par l'ennemi ont été repoussés et pourchassés en profondeur derrière de mur de défense »*.

Un communiqué plus détaillé sera publié ultérieurement sur le bilan de cette attaque, a indiqué le Polisario. Jeudi, en fin de matinée, le Maroc n'avait encore fait aucun commentaire sur ces événements. — *(AFP.)*

Pologne

Projet de loi électorale

Varsovie. — Le Conseil d'Etat a rendu public, mercredi 30 décembre, le projet d'une nouvelle loi électorale qui devrait entrer en application lors des élections communales prévues en juin dans tout le pays.

Ce projet stipule que deux candidats seront présentés à ce scrutin pour chacun des sièges à pourvoir. L'actuelle loi électorale, en vigueur en Pologne depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, ne prévoit pas la double candidature pour un seul poste. Elle se borne à préciser que le nombre des candidats doit être de 50 % supérieur au nombre de postes à pourvoir. Autre innovation introduite par le Conseil d'Etat : les noms des candidats seront portés sur les bulletins de vote par ordre alphabétique et non plus, comme la loi l'impose aujourd'hui, par ordre préférentiel.

Le nouveau projet précise que tous les candidats aux futures élections communales devront être présentés par des organisations officielles. Cette restriction risque de susciter des réactions au sein de l'opposition, particulièrement au sein du syndicat dissous Solidarité. La direction du syndicat pour la région de Varsovie avait récemment exprimé le souhait de désigner des candidats pour les élections communales. — *(AFP.)*

Salvador

Protestations américaines après la libération de meurtriers

San-Salvador. — Un porte-parole de l'ambassade américaine à San-Salvador a indiqué, le mercredi 30 décembre, que les Etats-Unis envisageaient de réduire leur aide au système judiciaire salvadorien à la suite de la libération de deux hommes qui avaient tué deux conseillers américains et un responsable de la réforme agraire en 1981. Le juge qui a relâché les deux hommes a également décidé d'abandonner les poursuites contre un ancien capitaine de l'armée qui aurait commandité les meurtres.

Toutes ces personnes bénéficient d'une amnistie pour les crimes à caractère politique, prévue par le plan de paix pour l'Amérique centrale signé à Guatemala le 7 août. Le président Duarte avait officiellement souhaité que les meurtriers soient jugés, mais il a annoncé l'amnistie en déclarant qu'il était temps de *« pardonner et d'oublier »*. Pour le porte-parole de l'ambassade américaine, *« les tueurs étaient impliqués pour des motifs purement criminels »*. — *(Reuter.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 46-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

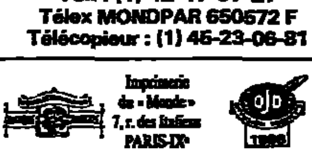
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

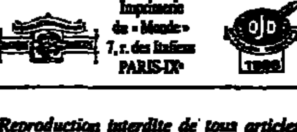
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24.







Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

URSS : visite dans une république musulmane

L'Ouzbékistan en retard d'une « perestroïka »

(Suite de la première page.)

Frappé par une crise cardiaque, dit-on, au moment de fournir des éclaircissements sur les chiffres de la production de coton, Charaf Rachidov avait régné pendant vingt-quatre ans sur l'Ouzbekistan et sur des malversations d'une étendue peu commune. En juin 1984, la « nouvelle » équipe, dirigée par M. Ousmankhodjaev (qui n'était autre que le président de la République d'Ouzbékistan quand Rachidov en était le



premier secrétaire) lançait une campagne contre la corruption qui devait se solder, en trois ans, par le limogeage de 250 responsables et de plus de 3 000 employés, pour la plupart impliqués dans le « scandale du coton ».

Tandis que Rachidov sombrait dans l'infamie à titre posthume — sa dépouille a été déménagée, cet été, d'une place d'honneur, près de la statue de Lénine à Tachkent, vers d'autres lieux moins en vue, — des poursuites judiciaires étaient engagées contre une cinquantaine de responsables du parti et plusieurs ministres. En août 1986, l'ancien ministre du coton, Vakhobjan Ousmanov, était condamné à mort, sort que devait également connaître en juin dernier l'ancien premier secrétaire de la région de Boukhara, troisième ville d'Ouzbékistan, A. Karimov.

Les chiffres du plan avaient été abondamment falsifiés, au point que la production de six millions de tonnes par an annoncée au début des années 80 paraît aujourd'hui tout à fait fictive. Selon le président adjoint de la planification d'Etat, M. Igor Tchigardze, seules 5 millions de tonnes ont été récoltées cette année, alors que le plan en prévoyait 5,7. « *Heureusement*, relève-t-il, *l'Union soviétique se montre compréhensive à l'égard des problèmes des républiques : le plan sera diminué l'an prochain de 350 000 tonnes.* »

En attendant, on a *continué* cette année de mobiliser toutes les forces vives de la république pour la cueillette du *coton, jusqu'aux lycéens* — une pratique désapprouvée par la *Pravda*. « *A peine un mois après la rentrée, on nous enlève nos étudiants pendant deux mois pour aller cueillir le coton*, raconte un enseignant de l'université de Tachkent. *Au retour, ils prennent une bonne semaine pour revoir leur famille, et il faut tout reprendre à zéro. On a perdu plus de trois mois.* » Les professeurs sont eux aussi mis à contribution mais, à en juger par le récit de cet enseignant, l'épreuve ne relève pas des travaux forcés : certains se *contentent* de cueillir suffisamment de coton pour s'en faire un petit matelas sur lequel se reposer... « *Le soir, ceux qui ont apporté leurs instruments jouent de la musique ouzbèke et on danse.* »

Des mosquées clandestines

Si l'on en croit de nombreux articles de la presse soviétique, la pratique de l'islam connaît une recrudescence. Dans un reportage très alarmiste, la *Literatournaia gazeta* affirmait en mai dernier que, à côté des 365 mosquées officiellement enregistrées en Asie centrale, 1 800 *mosquées* clandestines fonctionnaient « *avec l'aide des services secrets occidentaux* ».

Pourtant, les questions sur l'étendue des pratiques religieuses provoquent chez les responsables locaux une remarquable démonstration de « non-glasnost ». Explications embarrassées ou négation pure et simple du phénomène, on refuse de s'attarder sur la question. « *On ne peut pas être communiste et croyant à la fois, donc des membres du parti qui assistent à des cérémonies religieuses, ça n'existe pas* », affirme, péremptoire, le mufti Abdoulgani Abdoullaev, de la très officielle direction spirituelle des musulmans d'Asie centrale. Mais, lui fait-on remarquer, même la presse soviétique en parle... « *Eh bien justement, si elle en parle, c'est pour dire que ça ne doit pas se faire* », rétorque le mufti...

Selon tous les témoignages, les mosquées officielles sont essentiellement fréquentées par les vieillards. Les jeunes, eux, se disent volontiers musulmans et croyants. Ils évoquent la difficulté de « *se battre contre des musulmans dans la guerre d'Afghanistan* », mais ils affirment ne pas aller à la mosquée. Sont-ils des adeptes des mollahs clandestins ou « *autodésignés* », selon la terminologie officielle ? La réponse est plus difficile à obtenir.

Dans une République où la population russe est très minoritaire (environ 10 % des 18,5 millions d'habitants, *mais 30 % de la population* de Tachkent), la pratique de l'islam est perçue par les autorités comme une force de résistance à la domination de Moscou, et le pouvoir central ne lésine pas sur la propagande athéiste.

Mariages à sens unique

Les deux communautés coexistent *sans* hostilité apparente, mais sans s'interpénétrer. A l'université, les cours sont divisés en deux groupes, les *russes et les ouzbèkes*. Le critère étant la connaissance de la langue russe, certains Ouzbèkes peuvent être intégrés dans les groupes russes, dont le niveau est nettement plus élevé, aux dires des enseignants. Les mariages mixtes existent, mais à sens unique : entre femmes russes et hommes ouzbèkes. Il est très rare que des jeunes femmes ouzbèkes, plus soumises à l'emprise de la tradition religieuse, épousent des Russes.

Un certain nombre d'apparatchiks sont accusés d'avoir profité d'un « quota » officieux d'Ousbeks pour gravir rapidement les échelons locaux de l'administration ou de l'appareil du parti. Il serait difficile de faire le même reproche au reste de la population, souvent sous-qualifiée par rapport aux Russes. Ainsi l'usine modèle de machines agricoles Tachselmach, que l'on a fait et fait encore visiter à des générations d'étrangers de passage à Tachkent, emploie-t-elle deux mille sept cents Russes pour mille cinq cents Ouzbeks — une proportion totalement inverse de celle de l'ensemble de la population. Parmi les installations destinées à rendre la vie des ouvriers plus agréable sur les lieux de travail, le directeur de l'entreprise, M. Karlov, lui-même Russe, montre fièrement deux saunas... Equipement, à n'en pas douter, typiquement Ousbek. Et la quasi-totalité des noms des ouvriers méritants dont les photos sont affichées sur un mur de l'usine sont des noms russes.

Si la soviétisation n'a pas totalement atteint son but en Ouzbékistan, ce n'est pas faute d'avoir employé les grands moyens. Il suffit de se promener dans les rues de Tachkent, qui s'appellent inévitablement Marx, Lénine et Engels, pour en avoir une idée. Difficile de faire quelques pas sans tomber sur un portrait géant de Lénine ou sans apercevoir sur les immeubles d'énormes slogans, « *Gloire au PCUS* », déjà en voie d'abandon à Moscou au profit de mots d'ordre plus modernistes. Les zones rurales restent difficilement accessibles aux étrangers, et la vieille ville de Tachkent est soigneusement maintenue hors des parcours organisés.

Les responsables ne manquent pas une occasion de faire serment d'allégeance à Moscou, comme le troisième secrétaire du comité central ouzbèke, M. Moutal Khalmoukhamedov, qui, recevant quelques correspondants étrangers, tient à « *rendre hommage à la nation russe et au peuple russe, qui nous ont beaucoup aidés* ». Mais s'il s'étend volontiers *sur la* perestroïka *ou sur la* « *nouvelle pensée politique* » chères à M. Gorbatchev, il est beaucoup *moins* bavard *sur* la glasnost, volet plus délicat de la « *démocratisation* ». Serait-ce un oubli volontaire ? Certainement pas, s'empresse-t-il de répondre, « *nous pratiquons aussi la glasnost* ». Et, en guise de preuve, il se lance dans une longue énumération de la liste des organes de presse publiés en Ouzbékistan...

De fait, la transparence a encore un bon bout de chemin à faire en Ouzbékistan, *comme en témoigne* le changement subit d'attitude de deux gardiens d'une école de Samarcande, *qui nous voyant flâner, nous* ont invités un soir, à prendre le thé dans leur petite loge. D'abord chaleureux et volubiles — leurs cigarettes de haschich y étaient peut-être pour quelque chose, — ils se *sont* brutalement fermés après la visite de deux jeunes gens, qui se sont enquis de la nationalité des visiteurs *occidentaux et ont* fait *sortir* l'un des deux gardiens pour une brève conversation. Les deux jeunes gens qui venaient de les rappeler à l'ordre étaient membres du Komsomol, la ligue des jeunesses communistes.

SYLVIE KAUFFMANN.

RFA : après l'ouverture des archives de l'ONU

Quatre mille cinq cents criminels nazis vont faire l'objet de poursuites

Ludwigsburg *(AFP)*. — Près de quatre mille cinq cents criminels nazis vont, dans les prochaines années, faire l'objet de nouvelles poursuites judiciaires en RFA, après la communication par l'ONU d'une liste de personnes qui avaient jusqu'à présent échappé à la justice, a indiqué, mardi 29 décembre, M. Alfred Streim, directeur de l'Office de recherche sur les crimes nazis à Ludwigsburg. Cette liste, qui comprend trente mille noms de criminels, de victimes et de témoins, est parvenue à l'Office ouest-allemand par la « *voie diplomatique* », a encore indiqué M. Streim dans une interview à l'agence ouest-allemande DPA.

L'ONU, a ajouté le directeur de l'Office, a pendant « *des décennies* » refusé de publier ses archives sur la seconde guerre mondiale. Les révélations sur le passé du président autrichien Kurt Waldheim, ancien secrétaire général, ont « *sans doute conduit l'organisation internationale à changer de politique et à accorder une aide juridique aux responsables de la poursuite des criminels nazis* », a-t-il encore estimé.

La plupart de ces quatre *mille* cinq cents personnes menacées de poursuites sont d'anciens militaires allemands présentés dans les archives de l'ONU comme responsables d'exactions commises en Pologne et en France. Le premier travail de l'Office de Ludwigsburg sera de vérifier qu'elles sont toujours vivantes. La plupart devraient, en effet, avoir aujourd'hui plus de quatre-vingts ans. Comme l'ont montré des exemples récents, la production par des personnes de cet âge de certificats médicaux les déclarant incapables de supporter un procès peut les faire échapper aux poursuites.

Au total, en RFA, 91 160 personnes ont été poursuivies pour des crimes nazis. *Sur ce nombre, 6 481* ont été condamnées, dont 160 à perpétuité.

Après la publication d'un texte qualifié d'« insultant »

Excuses du ministère de la défense à la communauté juive

Bonn. — Le ministère ouest-allemand de la défense a présenté des excuses, le *mercredi* 30 décembre, à la communauté juive de RFA pour une phrase d'une publication diffusée dans la Bundeswehr (armée ouest-allemande) affirmant que l'emploi des gaz dans les camps « *était une victoire du principe d'économie* ».

L'auteur de l'article, M. Rainert Reinhart, vice-président du septième district militaire de Bavière, écrit notamment : « *La question fondamentale est de savoir si un principe économique défini sous un gouvernement qui se soucie du bien-être public peut être appliqué universellement. Si nous considérons que la fin justifie les moyens, alors l'utilisation des gaz pour l'extermination en masse des juifs, au lieu d'exécutions individuelles, constituait une victoire des principes économiques. (...) Cet épisode noir montre que les principes économiques ne sont que certains des principes gouvernant la démocratie.* »

Le président de la communauté juive de Berlin-Ouest, M. Heinz Galinski, s'est insurgé *contre ce texte qui constitue* « *une insulte grossière à la mémoire des personnes assassinées et une preuve d'une idéologie antidémocratique effrayante* ».

Le secrétaire d'Etat à la défense, Mme Agnes Huerland Buening, a vivement réagi contre le passage cité de cette publication non officielle destinée à la formation des employés de l'administration de la Bundeswehr. Elle s'est déclarée « *atterrée par cette extrême marque de cynisme* » et a ajouté : « *Cela signifie-t-il une incapacité à assumer le drame qui s'est produit ? J'ai honte pour celui qui a rédigé ces phrases et je présente mes excuses aux personnes concernées.* » Le ministère de la défense a ordonné une enquête. — *(AFP, AP.)*

Réunion de la Cour suprême

Un article ambigu dans « les Nouvelles de Moscou » sur la réhabilitation des victimes du stalinisme

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

On attendait Boukharine, Tomski, Rykov... Peut-être même d'autres révolutionnaires célèbres exécutés *sous* Staline. Mais ce sont des victimes inconnues de la répression stalinienne des années 30 qui, si l'on en croit *le dernier numéro* de l'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou*, viennent d'être réhabilités par la Cour suprême de l'URSS réunie en séance plénière le 24 décembre.

L'article des *Nouvelles de Moscou*, l'une des publications les plus en vues de la *Glasnost*, relate les cas très ordinaires de cinq femmes arrêtées — quand elles avaient de dix-huit à vingt ans et étaient étudiantes — pour avoir commis l'erreur d'appartenir à des familles dont les parents, déjà dans les griffes du NKVD, étaient accusés d'être des « *ennemis du peuple* ». « *La réhabilitatioin a été prononcée sans discussions* », en « *deux ou trois minutes* », révèle l'hebdomadaire.

Les dossiers de ces cinq femmes, qui sont toujours en vie, étaient en effet éloquents. Après des aveux extorqués selon le scénario classique de la terreur stalinienne, elles avaient toutes les cinq *été* condamnées, le 17 novembre 1939, à des peines de camp et d'exil intérieur pour « *activités contre-révolutionnaires et création d'un groupe antisoviétique* ».

Une première procédure de réhabilitation, en 1955, ne les satisfit pas — on les déclarait innocents « *faute de preuve de leur culpabilité* ». Elles voulaient être lavées de tout soupçon, ce qui est chose faite depuis le 24 décembre, puisque la Cour suprême a, cette fois, reconnu que « *le corps du délit faisait défaut* ».

Plus tragique encore est l'autre dossier examiné par la Cour suprême lors de la même séance, celui de trois membres d'une même famille : Gregori Tsvetkov, Maria Dorfman-Tsvetkova et Abram Dorfman, économistes et comptable accusés de complot contre Staline et de participation à une organisation terroriste trotskiste. Condamnés à mort le 11 octobre 1936, ils furent fusillés le jour même.

Curieusement, *les Nouvelles de Moscou* ne jugent pas utile de préciser dans quel *sens* a statué la Cour suprême sur ce second dossier, même s'il paraît logique que les juges aient décidé la réhabilitation. C'est l'une des ambiguités de cet article qui ne fournit pas non plus d'indications explicites sur le nombre de dossiers examinés. L'auteur semble avoir eu le souci de banaliser ces séances de réhabilitation de la Cour suprême qui ont abouti, selon des chiffres officiels, à plus de deux cent quarante réhabilitations depuis 1984 — chiffre dérisoire comparé aux millions probables de victimes *des purges staliniennes*. Mais on ignore le nombre de dossiers déposés...

Le mystère Boukharine

Le mystère continue donc de régner sur le sort réservé au plus illustre des « réhabilitables », Nikolaï Boukharine, compagnon de Lénine, qui s'oppose à Staline, et fut condamné à mort à l'issue du troisième « procès de Moscou », en mars 1938. A plusieurs reprises, ces derniers mois, Boukharine a *été* donné pour réhabilité par des sources soviétiques qui ont même parfois avancé des dates précises et d'autres noms de dirigeants révolutionnaires dont l'affaire paraissait acquise. Mais tout porte à croire que le vif débat soulevé par cette question dans les sphères dirigeantes se poursuit encore. La tâche est *bien* sûr compliquée par la charge idéologique attachée à une éventuelle réhabilitation de Boukharine *qui* critiquait les rythmes excessifs de la collectivisation des terres et de l'industralisation, une politique que les dirigeants d'aujourd'hui sont loin de désavouer.

Au moment où l'on affirme vouloir remplir « *les pages blanches de l'Histoire* », M. Gorbatchev ne pouvait pas ne pas mentionner Boukharine dans son discours du 70 anniversaire de la révolution d'Octobre, prononcé le 2 novembre dernier. Il le fit donc d'une manière très nuancée mais, sage, préféra s'en référer à Lénine dont il cita textuellement les jugements sur Boukharine. Cette neutralité lui aurait été recommandée par ses collègues au sein de la direction soviétique.

La famille de Boukharine qui *avait, un moment, espéré une* réhabilitation à l'occasion du 70e anniversaire, fut déçue mais aurait repris *espoir dernièrement* : ces deux derniers mois, on a vu, en effet, une éclosion d'articles sur Boukharine *dans une certaine presse soviétique* — principalement *les Nouvelles de Moscou*, *Ogoniok* et la *Litteratournaia Gazeta* — la publication d'un entretien avec la veuve de Boukharine, et la publication des écrits du *théoricien qui attendait patiemment* qu'on vienne l'arrêter.

Autant de signes qui montrent que l'examen du dossier Boukharine et de quelques autres est à l'ordre du jour, mais qu'il n'est sans doute pas si simple de se mettre d'accord. Le même journaliste qui demandait, le 6 décembre, dans *les Nouvelles de Moscou*, la révision du procès de Boukharine, met en garde le lecteur dans le dernier numéro du même hebdomadaire contre une « *canonisation des victimes de la répression comme Boukharine* ».

Un documentaire historique diffusé à la télévision, la semaine dernière, évoquait à deux reprises le « camarade » Trotski, un attribut généralement réservé aux « bons » communistes, alors que, contrairement à Boukharine, Trotski ne fait l'objet d'aucune faveur officielle actuellement. Quant à la commission créée en novembre par le bureau politique pour précisément revoir les cas des victimes du stalinisme, elle travaille, assurent les Soviétiques, mais la composition en demeure un secret très bien gardé.

S. K.

ITALIE : réunis en congrès du 2 au 6 janvier à Bologne

Les radicaux veulent devenir le « sel de l'Europe »

ROME
de notre correspondant

Grand visionnaire et toujours en avance sur son temps, pour les uns ; roi des clowns de la vie politique italienne selon d'autres, M. Marco Pannella a trouvé une nouvelle idée spectaculaire : le Parti radical qu'il préside doit sortir du cadre de la péninsule, se muer en formation « *transnationale* » et devenir « *le sel de l'Europe* ».

Ce énième renouveau du courant libertaire italien doit être consacré lors du trente-quatrième congrès du parti, qui se tiendra du 2 au 6 janvier prochain à Bologne. Il va de pair avec les objectifs officiels du dauphin de M. Pannella, le secrétaire général, M. Giovanni Negri : construction des « *Etats-Unis d'Europe* » comprenant la Yougoslavie et la Turquie, création d'un « *espace judiciaire européen* » pour défendre l'Etat de droit « *en péril* », lutte contre le totalitarisme et pour les droits de l'individu à l'Est, etc.

Relativement petit, avec 11 000 adhérents et 2,6 % des voix aux élections législatives de juin dernier, le Parti radical a souvent joué dans la vie politique italienne un rôle bien plus important que ces chiffres ne le laisseraient supposer. Essentiellement un rôle de détonateur. Il a lancé la campagne pour le divorce et pour l'avortement, campagne gagnée contre toute attente. Il a bataillé contre la durée de la détention *préventive* en faisant élire au Parlement l'idéologue d'extrême gauche en odeur de terrorisme Toni Negri et le présentateur de télévision Enzo Tortora, accusé d'appartenance à la Camorra, la mafia napolitaine. Il a contribué au succès des référendums de novembre dernier qui ont abouti au rejet du nucléaire et à une loi instaurant la responsabilité civile des magistrats. Il a organisé des protestations contre la visite du général Jaruzelski en janvier dernier, ce qui lui a gagné de nombreux partisans en Pologne. A plusieurs reprises, ses militants ont été arrêtés à Prague ou à Varsovie, où ils étaient allés manifester en faveur des droits de l'homme.

Cependant, son dernier exploit - l'élection triomphale à la Chambre des députés de la vedette du cinéma pornographique Cicciolina — a divisé la direction du parti. Plusieurs « barons », peut-être fatigués de la « *fuite en avant permanente* » de Marco Pannella, seraient tentés par une « *normalisation* » qui leur apporterait une certaine respectabilité. A en croire les journaux, c'est le leader lui-même qui serait au bout du rouleau. « *Boxeur groggy* », « *sorcier de l'ère pré-industrielle* », il serait en train de se faire hara-kiri, selon le *Corriere della Sera*. Pour une fois plus bienveillante, *La Repubblica* se borne à parler du « *dernier défi de Pannella* ».

Quartier général à Bruxelles

Quoi qu'il en soit et même s'il doit être le théâtre de batailles homériques, *le congrès de Bologne* sera déjà « transnational », puisque quelques centaines d'étrangers, médecins belges et intellectuels yougoslaves, anciens « refuzniks » soviétiques et journalistes espagnols y participeront. Selon M. Negri, des ressortissants de douze pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est figurent sur les listes du parti, dont des Polonais et des Soviétiques. A Bologne, dit-il, « *il y aura tous ceux qui n'ont pas applaudi la poignée de main entre Reagan et Gorbatchev, mais qui se battent pour les droits de l'individu* ». Le Parti radical songe à des actions non violentes « *comme, par exemple, le vol de Mathias Rust au-dessus de la place Rouge* ».

En attendant, le parti parlera désormais trois langues (italien, français et anglais) et installera son quartier général à Bruxelles. Le congrès de Bologne adoptera un nouvel emblème, à l'effigie de Gandhi, apôtre de la non-violence, ou représentant une rose — sans le poing socialiste.

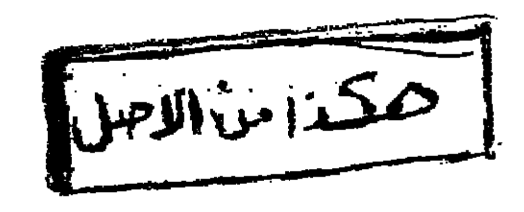
M. Marco Pannella, fidèle à lui-même, tourne déjà en dérision ses propres idées. « *Il est fort probable*, dit-il, *qu'elles aboutiront à un cataclysme eschatologique. Mais il n'est écrit nulle part qu'il doive en être ainsi.* »

(Intérim.)

● RECTIFICATIF. — Dans l'article publié dans *le Monde* du jeudi 31 décembre intitulé : « *Italie : le temps des grandes manœuvres politiques est revenu* », il était indiqué que le leader socialiste, M. Bettino Craxi, avait « *réussi à la mi-1986, puis en février 1987, un passage du relais en douceur à un représentant de la Démocratie chrétienne* ». Il fallait évidemment lire qu'il avait « *refusé* » ledit passage du relais.

● **GRANDE-BRETAGNE : honneurs pour les sauveteurs belges du *Herald-of-Free-Enterprise*.** — Treize citoyens belges figurent sur la *traditionnelle liste des honneurs*, publiée à la fin de chaque année à Londres par le palais de Buckingham *et le 10, Downing Street*, « *en reconnaissance de leur bravoure* » lors du sauvetage des passagers du car-ferry *Herald-of-Free-Enterprise*, le 6 mars dernier. Le gouverneur des Flandres occidentales, M. Olivier Pauwel Vanneste notamment, a été fait chevalier de l'Empire britannique (KBE) et le directeur des opérations navales d'Ostende, M. Marc Claus, a été décoré de l'ordre de l'Empire britannique (OBE). Cinq autres Belges sont faits membres de l'Empire britannique (MBE) : le capitaine du port de Zeebrugge, M. René Van Havere, l'infirmière Nadine de Gandt-Bruiland, le docteur Daniel Dandooven, le docteur Geert Fransen et Sœur Agnès Van Loo. — *(AFP.)*

● **POLOGNE : Trois morts dans l'explosion d'un immeuble à Varsovie.** — Au moins trois personnes sont mortes dans une explosion qui a ravagé mercredi 30 décembre un immeuble d'habitation dans la banlieue de Varsovie, a annoncé un porte-parole de la police. Les corps des victimes, carbonisés et mutilés, sont impossibles à identifier, *et il est possible qu'une quatrième* personne ait été tuée par l'explosion, a-t-il dit. Des experts ont découvert des fragments de métal sur le lieu de la catastrophe, laissant supposer que le sinistre a été provoqué par une bombe datant de la dernière guerre, a précisé le porte-parole. — *(Reuter.)*



Diplomatie

La situation militaire en Afghanistan et les perspectives de négociation

Les opérations pour briser le siège de Khost seraient « pratiquement terminées »

L'avant-garde d'une colonne blindée de secours gouvernementale et des camions ont pu atteindre la ville assiégée de Khost, au sud-est de la capitale afghane, où ils ont été accueillis dans la joie, a affirmé, mercredi 30 décembre, Radio-Kaboul. A Moscou, l'agence Tass a de son côté annoncé que les opérations militaires pour briser le siège de Khost étaient *« maintenant pratiquement terminées »*. L'agence officielle soviétique a précisé que la route entre les villes de Gardez et de Khost avait été *« libérée sur toute sa longueur »*. Deux mille *« bandits »* ont été tués dans cette opération militaire, a ajouté Tass, reconnaissant par ailleurs pour la première fois que des unités soviétiques avaient été engagées dans cette bataille.

La résistance et des diplomates occidentaux en poste au Pakistan ont toutefois affirmé que la route entre Gardez – importante place forte soviéto-afghane – et Khost n'est toujours pas rouvertes au trafic routier normal ni aux caravanes.

Les diplomates en poste à Islamabad ont ainsi souligné que les forces gouvernementales ont très bien pu atteindre Khost, du fait de leur supériorité en nombre et en matériel (bombardiers, hélicoptères, blindés et artillerie). Ils restaient toutefois *« extrêmement réservés »* sur la possibilité de contrôler cette route montagneuse, longue de 120 kilomètres, située à proximité des bases arrière de la résistance au Pakistan.

La télévision pakistanaise a diffusé mercredi soir un reportage tourné dans la région de Khost montrant des moudjahidins au cours de violents affrontements, ainsi que dix-sept jeunes soldats soviétiques capturés il y a quelques jours. Radio-Kaboul a annoncé de son côté qu'une colonne de cent cinquante-cinq camions de ravitaillement avait rejoint Khost mercredi après-midi.

L'agence officielle afghane Bakhtar a évoqué *« la destruction des nids diaboliques de contre-révolutionnaires et l'ignominieuse défaite des extrémistes belliqueux »* et de leurs *« patrons impérialistes et pakistanais »*.

L'un des représentants de la résistance, M. Hamid Gailani (Front national islamique), a déclaré, au Pakistan, que les positions de la résistance étaient *« intactes »* autour de la cuvette de Khost. M. Gailani, dont les moudjahidins constituent la seconde force dans la région après le Hezb-i-Islami, a toutefois admis que le col stratégique de Sato Kandu (3 500 mètres) *« avait été pris »*. Les moudjahidins ont reculé mais ont réussi à reprendre leurs positions les plus importantes, a-t-il dit. M. Gailani n'a pas écarté la possibilité que des éléments blindés aient pu atteindre Khost. Mais, a-t-il ajouté, *« la question est de savoir s'ils pourront repartir par la même route »*, car il estime que la *« situation peut être renversée très rapidement »*.

Entre-temps, des organisations humanitaires au Pakistan ont enregistré l'arrivée de 9 000 réfugiés fuyant les combats depuis la fin novembre. – *(AFP, Reuter).*

« Les Soviétiques ne sont pas encore passés des mots aux actes »

nous déclare M. Jean-François Deniau

« Le véritable problème n'est pas le futur statut international de l'Afghanistan, mais le règlement intérieur. A ce sujet, la question-clé est la suivante : que devient le PC de M. Najibullah ? Doit-il jouer un rôle prépondérant ? Doit-il quitter le pouvoir ? Doit-il continuer d'exister ? Les Soviétiques, à ce sujet, parlent de changer de fusil d'épaule, de renoncer à une coalition centrée sur les communistes. Mais ils ne sont pas encore passés des mots aux actes. Et, à mon avis, ils ne pourront pas retirer leurs troupes tant qu'ils ne renonceront pas à une coalition autour des communistes. »

Pour M. Jean-François Deniau, chargé depuis février 1987, par M. Jacques Chirac, d'une mission d'évaluation du problème afghan, la solution au conflit afghan tourne autour d'un terme, la *« réversibilité »*. Autrement dit, dans le cas de l'Afghanistan, où ils se battent depuis plus de huit ans, les Soviétiques considèrent-ils comme un acquis définitif la participation au pouvoir des communistes locaux ou estiment-ils que cette situation n'est pas *« irréversible »* ?

Pour le vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui a rencontré les principaux négociateurs et qui se rend de nouveau, en janvier, en mission au Pakistan, Moscou n'a pas encore franchi le pas décisif : les Soviétiques n'ont pas encore indiqué que le PDPA (Parti démocratique populaire afghan, du président Najibullah) pourrait se retirer du pouvoir dans le cadre d'un compromis.

M. Deniau évalue la *« triple offensive – politique, diplomatique et militaire – »* de l'Union soviétique que, depuis plus d'un an, comme *« une dernière chance offerte au régime de Najibullah d'assurer sa crédibilité »*. Mais, sur les deux premiers plans, le constat d'échec est patent. *« La politique de réconciliation nationale de Najibullah n'est, en fait, qu'une offre de ralliement »*, dit-il.

A l'ONU, cette année, malgré une *« gigantesque opération diplomatique »*, Moscou et Kaboul ont perdu une voix de plus lors du vote de l'Assemblée générale sur le conflit. Enfin, la grande offensive militaire de ces dernières semaines pour dégager Khost a une *« portée psychologique »*, mais son intérêt militaire n'est pas évident. *« C'est le symbole que l'armée rouge peut battre la résistance. C'est également montrer, sur le plan militaire comme sur les autres, qu'on a voulu donner toutes ses chances à Najibullah. »*

« Une solution à l'autrichienne »

Pour sortir de l'impasse, M. Deniau estime qu'une solution de véritable coalition, qui a la faveur des Soviétiques, serait la plus difficile à réaliser. *« Il faut mettre au pouvoir des gens neutres. L'ancien roi Zaïr Shah semble bien placé pour jouer un rôle. Mais il faut absolument, surtout au début d'une transition, que le gouvernement soit formé de gens crédibles et acceptables, ce qui exclut d'office Najibullah. »*

« Une solution à l'autrichienne, non à la finlandaise », insiste-t-il. Ce qui impliquerait, à ses yeux, outre le retrait des troupes soviétiques – avec une date-butoir, – la dissolution du Khâd – la police secrète de Kaboul, transformée aujourd'hui en force militaire autonome de quelque trente mille hommes – et le cantonnement, dans ses casernes, de l'armée régulière afghane. *« Des « casques verts » – venus de pays musulmans – seraient chargés d'assurer alors la sécurité d'un gouvernement neutre »*, propose-t-il.

Ces idées sout-tendent les positions prises par les Douze européens, avant le sommet Reagan-Gorbatchev, et, tout récemment, par le gouvernement français (*le Monde* du 30 décembre), à l'élaboration desquelles M. Deniau a été étroitement associé. Mais les Soviétiques, dans leurs réponses, demeurent toujours ambigus : Najibullah au pouvoir, associé au pouvoir ou écarté du pouvoir ?

M. Deniau redoute donc la *« libanisation »* de l'Afghanistan, *« les Soviétiques jouant le rôle des Syriens au Liban »*. Il y a, déjà, dans ce pays très divisé en clans et en tribus, des accommodement locaux, entre Afghans, bien sûr, mais aussi avec des Soviétiques. La *« cantonalisation à la libanaise »*, produit d'un *modus vivendi* entre Grands, permettrait d'éviter un règlement clair et net. Les Soviétiques conserveraient ainsi *« un filet »* sur place, moyennant un accord entre pays concernés sur leur niveau d'intervention respectif en Afghanistan. Un tel cas de figure offrirait un autre avantage pour les Soviétiques : ne pas trancher la question de la *« réversibilité »*.

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE POMONTI.

Le journaliste français Alain Guillo serait jugé « prochainement »

Radio-Kaboul a annoncé, mercredi soir 30 décembre, la fin de l'enquête concernant Alain Guillo, journaliste français arrêté en septembre. *« M. Guillo, qui est entré illégalement en Afghanistan, était en train de recueillir des informations préjudiciables aux intérêts de l'armée et du gouvernement »*, a affirmé la radio. L'agence Tass avait déjà annoncé, dans la matinée, qu'Alain Guillo, qui *« recherchait des informations militaires »*, serait jugé *« prochainement »*.

Radio-Kaboul a également annoncé que Fausto Biloslavo, journaliste italien arrêté à la mi-novembre alors qu'il circulait avec un groupe de résistants, faisait toujours l'objet d'une enquête et qu'il était encore interrogé.

En ce qui concerne le journaliste français, deux cent douze membres de l'Assemblée nationale, représentant tous les courants politiques à l'exception des communistes, ont adressé à M. Yakov Riabov, ambassadeur soviétique à Paris, une lettre dans laquelle ils demandent aux autorités soviétiques qu'*« elles acceptent de soutenir »* auprès du régime de Kaboul *« une demande de libération »*.

Dans leur lettre, envoyée par M. Yves Tavernier, président du groupe d'études sur l'Afghanistan de l'Assemblée nationale, les députés rappellent qu'Alain Guillo *« a été appréhendé alors qu'il exerçait sa profession et son droit d'informer l'opinion publique sur les événements se déroulant actuellement en Afghanistan »*.

Proche-Orient

La guerre entre l'Iran et l'Irak

Téhéran se dit prêt à accueillir un émissaire du Conseil de coopération du Golfe

Le gouvernement iranien s'est déclaré prêt, mercredi 30 décembre, à accueillir un émissaire du Conseil de coopération du Golfe, au lendemain du sommet qui vient de réunir à Ryad les chefs d'Etat des six pays membres du CCG (Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Bahrein, Qatar et Oman). Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a indiqué à ce propos que *« des entretiens ont eu lieu et des messages échangés en ce sens »*.

M. Moussavi a, d'autre part, démenti que son pays ait produit des armes chimiques, mais a confirmé que l'Iran était en mesure d'en fabriquer. L'agence iranienne IRNA avait affirmé lundi, citant des propos qu'elle attribuait au premier ministre, que Téhéran avait produit des armes chimiques *« offensives »*, que la République islamique n'utiliserait que si elle y était contrainte.

Sur le front, l'Iran et l'Irak ont, chacun, affirmé avoir remporté mercredi une victoire lors d'engagements dans le secteur central de la ligne séparant les deux belligérants. Selon Bagdad, les forces irakiennes ont repoussé une attaque d'unités iraniennes, qui auraient subi de lourdes pertes. Téhéran a, en revanche, annoncé que les gardiens de la révolution avaient lancé avec succès une offensive limitée, tuant un grand nombre de soldats irakiens.

Dans le Golfe, un navire de guerre britannique a dû s'interposer pour empêcher un bâtiment militaire iranien de s'approcher des deux pétroliers qu'il escortait. L'unité iranienne ayant viré de bord pour se diriger sur les deux pétroliers – battant pavillon libérien et panaméen, mais appartenant à une compagnie de Hongkong, – le *York* a manœuvré pour s'interposer. Après un bref échange radio, le navire iranien s'est éloigné.

Depuis mai 1981, 447 navires ont été attaqués dans le Golfe à la faveur du conflit qui oppose l'Iran à l'Irak, dont plus du tiers – 178 exactement – depuis le début de 1987, selon un bilan publié mercredi par les assureurs londoniens Lloyd's. Le chiffre cité par ces derniers pour le seul mois de décembre est de 34 bâtiments attaqués dans la région.

Un porte-conteneurs ouest-allemand, le *Norasia-Pearl*, est retenu dans le port iranien de Bandar-Abbas (détroit d'Ormuz) depuis son arraisonnement lundi par la marine iranienne dans le sud du Golfe, a-t-on appris de sources maritimes ouest-allemandes dans la région.

Selon ces sources, le *Norasia-Pearl* – 31 205 tonnes de port en lourd, – avec un équipage d'une quinzaine de marins, tous de nationalité allemande, avait été intercepté lundi par une unité de la marine iranienne un peu moins grande qu'une frégate, alors qu'il se trouvait à 22 kilomètres environ au nord-ouest de l'émirat de Ras-Al-Khaimah (Emirats arabes unis). – *(AFP, Reuter.)*

Quand le Liban défend sa francophonie

BEYROUTH
de notre correspondant

Un éditeur libanais, avec la coopération de quatre éditeurs parisiens (Lattès, Laffont, La Découverte, Publisud), a fait aux francophones de son pays un inestimable cadeau pour les fêtes : quatre livres publiés par des Libanais en France ou concernant le Liban, dont deux best-sellers, leur sont proposés entre 20 F et 30 F l'exemplaire au lieu de 89 F à 115 F.

L'initiative a d'ores et déjà reçu un écho favorable dans la presse libanaise. Les quatre ouvrages sélectionnés et vendus pratiquement au prix du papier – pour un tirage spécial strictement réservé au Liban – sont : *Léon l'Africain* d'Amide Maalouf, *De la part de la princesse morte* de Kenize Mourad, *Géopolitique du conflit libanais* de Georges Corm, et *Mémoire de l'aube* de Gérard Khoury.

Effondrement des ventes

Le problème du livre français, comme d'ailleurs celui de la presse, se pose au Liban depuis que la monnaie a commencé, en 1985, a s'y effondrer. Il a atteint des proportions dramatiques en 1987, lorsque la chute de la livre libanaise est devenue vertigineuse : le franc, qui avait, durant trois décennies, valu autour d'une demi-livre, a passé le cap des 10 LL pour grimper, par bonds, jusqu'à 100 LL : en fin d'année, il cotait 85 LL. *Le Monde* à 400 LL, les hebdomadaires à plus de 1 000 LL, un livre courant, comme ceux qui viennent d'être coédités, à près de 10 000 LL – plus que le SMIG, – ce n'était plus possible.

Les ventes, qui mettaient le Liban quasiment en tête des pays étrangers francophones par habitant, se sont effondrées. Dans la presse, plus de la moitié des titres traités ont disparu et ceux qui le sont encore représentent 5 % à 10 % des chiffres d'antan : telle revue qui atteignait 2 800 exemplaires par semaine est à 150. Dans le livre, les importations se font, quand elles se font, quasiment à l'unité.

L'essentiel est, bien sûr, le livre scolaire. Aussi est-ce sur celui-ci qu'a porté l'effort principal : grâce à des accords avec des éditeurs parisiens spécialisés et à une subvention du gouvernement français, soixante et onze titres ont fait l'objet d'un tirage « libanais », mis en vente à moitié, voire au tiers des prix de France.

Mais une langue n'est pas seulement affaire d'école. Tous les supports de culture devaient, en conséquence, être sauvés si l'on voulait sauvegarder la francophonie en péril dans ce pays qui en est depuis si longtemps imprégné. Conscients de l'enjeu, les éditeurs parisiens ont accordé une sur-remise qui permet déjà de vendre le livre français 30 % moins cher à Beyrouth qu'à Paris.

Mais cela n'était pas suffisant et quatre d'entre eux viennent d'aller plus loin en s'associant à l'expérience en cours, exemplaire à plus d'un titre, puisqu'elle est faite sans subvention publique, qu'elle concerne des ouvrages certes utiles et agréables mais non indispensables, et que le « prix libanais » est compris entre le quart et le cinquième du prix français.

D'autres domaines de coopération sont explorés entre Beyrouth et Paris, en matière d'édition : publication de livres écrits et produits au Liban, avec une couverture française pour l'exportation (histoire du Liban – Larousse par exemple) – travaux typographiques de composition ou d'impression – reliure. Pour la presse, l'Etat français pourrait assumer le coût de transport aérien, qui représente les deux tiers du prix d'un quotidien mis en vente à Beyrouth.

Le Liban francophone se défend comme il peut. La France fera-t-elle, de son côté, le nécessaire pour sauver son investissement culturel, d'une inestimable valeur, dans ce pays de vieille et tenace francophonie ?

LUCIEN GEORGE.

ISRAËL

Un jeune Arabe tué par l'armée à la frontière jordanienne

« Un jeune Arabe, dont l'identité n'est pas encore connue, a été tué alors qu'il tentait de franchir la frontière avec la Jordanie à l'est du kibboutz Mehola », par des soldats israéliens, le mercredi 30 décembre, a déclaré le porte-parole. Il a précisé que les soldats avaient demandé à l'homme de s'arrêter, conformément à la procédure en usage, et qu'ils l'avaient tué parce qu'il ne tenait pas compte de leur sommation. Ils ont trouvé sur lui des morceaux de fil électrique, mais il n'était pas armé, a indiqué le porte-parole.

Par ailleurs, deux personnes ont été légèrement blessées, mercredi matin, à Or-Yéhuda, dans la banlieue de Tel-Aviv, par l'explosion d'une lettre piégée postée à Istanbul.

Une dizaine d'autres lettres piégées, envoyées ces derniers jours à des Israéliens de Haïfa, Tel-Aviv, Petah-Tikva, Bat-Yam et de l'implantation de Kyriat-Arba, en Cisjordanie occupée, ont été interceptées par le service des postes ou n'ont pas explosé lors de leur ouverture. De couleur blanche, ces lettres se présentent dans des enveloppes de 23×16 centimètres, elles sont oblitérées en Turquie et envoyées d'Istanbul. Elles contiennent, outre l'explosif et le détonateur, une carte de vœux de Noël. – *(AFP, Reuter.)*

● **Rectificatif.** – Dans l'article intitulé « Vague de procès dans les territoires occupés » (*le Monde* du 29 décembre, page 3), il fallait lire au dernier paragraphe : *« A en croire des sources militaires israéliennes »* et non pas *« palestiniennes »*, comme il a été écrit par erreur.

EN BREF

● **SRI-LANKA : cinq bateaux de la rébellion coulés.** – La marine de guerre indienne a coulé au large de Sri-Lanka cinq bateaux des rebelles tamouls qui transportaient des armes de la péninsule de Jaffna, dans le nord de l'île, vers une province de l'est du pays, a annoncé, mercredi 30 décembre, à New-Delhi un porte-parole officiel. Des hélicoptères de combat opérant à partir de bâtiments de la marine ont repéré et attaqué les bateaux avant que leurs occupants puissent larguer les armes dans la mer, a précisé le porte-parole, sans toutefois indiquer la date des attaques et le nombre d'éventuelles victimes. D'autre part, des séparatistes tamouls ont attaqué, mercredi, un poste de police dans l'est de Sri-Lanka alors que les habitants de Batticaloa organisaient une journée de protestation contre une opération de représailles de la police qui a fait au moins vingt-deux morts dimanche. Quelque deux cents militants des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) ont fait feu contre les policiers pendant près de six heures, sans faire de victimes, a indiqué un responsable – *(AFP.)*

● **SINGAPOUR : mesures contre les Eglises protestantes.** – Le gouvernement a procédé, mercredi 30 décembre, à la fermeture *manu militari* du siège de la Conférence chrétienne d'Asie – une organisation interconfessionnelle regroupant anglicans, presbytériens et baptistes de dix-sept pays d'Asie, – a annoncé le secrétaire général de ce centre, M. George Ninan, pasteur anglican de nationalité indienne. D'après le pasteur, une trentaine de policiers et de fonctionnaires des services d'immigration ont fouillé le centre, dont ils ont annoncé la dissolution immédiate, le gel des avoirs et l'expulsion de ses cinq membres étrangers actuellement présents à Singapour au plus tard le 11 janvier. – *(AFP.)*

● **PHILIPPINES : nouvelle trêve.** – Après la trêve de Noël, les communistes ont annoncé qu'ils respecteraient une trêve du Nouvel An, pendant quarante-huit heures, à compter du jeudi 31 décembre. Auparavant, les services de sécurité avaient annoncé que dix-sept personnes au moins avaient été tuées au cours d'accrochages entre troupes régulières et insurgés communistes.

● **COLOMBIE : le trafiquant de drogue Luis Ochoa s'est évadé.** – L'un des dirigeants du cartel de Medellin, qui contrôle 80 % du trafic de cocaïne entre la Colombie et les Etats-Unis, s'est échappé, le mercredi 30 décembre, de la prison de La Picota, au sud de Bogota. Jorge Luis Ochoa, qui avait été arrêté le 21 novembre dernier, purgeait une peine de vingt mois de prison pour contrebande de taureaux de combat. Certains journaux indiquent qu'il aurait pu quitter son lieu de détention grâce à un faux ordre d'élargissement. Selon une autre version, un juge d'instruction lui aurait appliqué le bénéfice de l'*habeas corpus*. Il est en tout cas à nouveau recherché

● **Le FSNP critique le projet d'un gouvernement palestinien en exil.** – La coalition prosyrienne du Front de salut national palestinien (FSNP, hostile à M. Yasser Arafat) a critiqué, mardi 29 décembre, le projet de constitution d'un gouvernement palestinien provisoire en exil. Dans un communiqué, le FSNP dénonce *« les tentatives de récupérer le soulèvement populaire dans les territoires occupés, notamment le projet de formation d'un gouvernement en exil »*. Ce Front est formé de quatre organisations : le Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG, de M. Ahmed Jibril), le Front de lutte populaire palestinien (FLPP, de M. Samir Ghoché), la Saïka et les dissidents du Fath (du colonel Abou Moussa). – *(AFP.)*

CHINE

Pékin proteste contre l'expulsion des Etats-Unis de deux diplomates accusés d'espionnage

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine a protesté sans délai, le jeudi 31 décembre, contre l'expulsion par les Etats-Unis de deux de ses diplomates accusés à mots couverts d'espionnage. Il s'agit, selon les Chinois (l'identité des deux hommes avait été tenue secrète par Washington), d'un attaché militaire adjoint, M. Hou Desheng, et du consul général à Chicago, M. Zhang Weichu. L'affaire constitue un grincement de plus dans les relations passablement houleuses ces temps-ci entre Washington et Pékin.

Selon le département d'Etat, qui a présenté l'expulsion en termes modérés, les deux diplomates ont été rappelés par Pékin, sur la demande américaine, après avoir eu des *« activités incompatibles avec leur statut »*. L'un aurait été interpellé alors qu'il entrait en possession de documents secrets de l'Agence nationale de sécurité que lui remettait un agent double américain non identifié.

Cette information n'a pas été confirmée officiellement par Washington, qui préfère maintenir le flou autour des motifs des expulsions. Les deux intéressés ont quitté les Etats-Unis entre jeudi et dimanche derniers, selon Washington. *« Il y a une dizaine de jours »*, selon l'ambassade de Chine dans la capitale américaine, qui assure que les deux hommes avaient *« achevé leur mission »*... ne serait-ce que prématurément. Ils ne sont sans doute pas les premiers à le faire, ni d'un côté ni de l'autre, mais c'est la première fois qu'on en arrive à l'expulsion diplomatique, même déguisée, entre Washington et Pékin.

Le ministère chinois des affaires étrangères a qualifié jeudi matin les accusations américaines de *« coup monté »* contre ses diplomates et indiqué avoir aussitôt élevé *« une ferme protestation auprès de la partie américaine »*, se réservant *« le droit de réagir davantage »*. Ce qui signifie qu'une expulsion de diplomate américain n'est pas exclue. Cette « première » entre Pékin et Washington depuis la normalisation complète de leurs relations, en 1979, est révélatrice d'un climat singulièrement détérioré.

F. D.



La divulgation des revenus des contribuables et le financement des chambres de commerce

Le Conseil constitutionnel annule l'amendement « Canard enchaîné »

Après avoir examiné, le mercredi 30 décembre, la loi de finances pour 1988 et la loi de finances rectificative pour 1987, sur saisine des députés et sénateurs socialistes, le Conseil constitutionnel a jugé non conforme à la Constitution l'article 92 du budget 1988, qui rendait passible d'une *« amende fiscale égale au montant des revenus divulgués toute infraction aux dispositions relatives à la publicité de l'impôt consistant dans la divulgation du montant du revenu d'une personne »*. Il a également rejeté un article du collectif budgétaire concernant la taxe pour frais des chambres de commerce et d'industrie.

A propos de l'article 92 de la loi de finances pour 1988 relatif à la répression de la divulgation du revenu des personnes physiques, le Conseil constitutionnel indique : *« Considérant que l'article 8 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dispose notamment que :* « La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires » ; *considérant que le principe ainsi énoncé ne concerne pas seulement les peines prononcées par les juridictions répressives mais s'étend à toute sanction ayant le caractère d'une punition même si le législateur a laissé le soin de la prononcer à une autorité de nature non judiciaire ;*

» Considérant qu'en prescrivant que l'amende fiscale encourue en cas de divulgation du montant du revenu d'une personne en violation des dispositions de l'article L. 111 du livre des procédures fiscales sera, en toute hypothèse, égale au montant des revenus divulgués, l'article 92 de la loi de finances pour 1988 édicte une sanction qui pourrait, dans nombre de cas, revêtir un caractère manifestement disproportionné ;

» Considérant que, sans même qu'il soit besoin d'examiner les autres moyens invoqués par les députés auteurs de la saisine, l'article 92 doit, en tout état de cause, être déclaré contraire à la Constitution. »

Quant à l'article 13 de la loi de finances rectificative pour 1987, qui donnait aux chambres de commerce et d'industrie compétence pour fixer chaque année le montant de l'imposition additionnelle à la taxe professionnelle perçue à leur profit, il a été jugé contraire à la Constitution au motif qu' *« en vertu de l'article 34, la loi fixe les règles concernant l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des impositions de toutes natures ; que, s'il ne s'ensuit pas que la loi doive fixer elle-même le taux de chaque impôt, il appartient au législateur de déterminer les limites à l'intérieur desquelles un établissement public à caractère administratif est habilité à arrêter le taux d'une imposition établie en vue de pourvoir à ses dépenses »*.

Le Conseil constitutionnel en a conclu : *« Considérant qu'en s'en remettant à la seule décision des chambres de commerce et d'industrie du soin de fixer le taux de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle instituée pour pourvoir aux dépenses ordinaires de ces organismes, le législateur est resté en deçà de la compétence qui est la sienne en vertu de l'article 34 de la Constitution ; que, dès lors, l'article 13 de la loi doit être déclaré contraire à la Constitution. »*

Trois autres articles de la loi de finances pour 1988 faisaient l'objet, d'une part, d'une saisine des députés socialistes (article 16 et 68), d'autre part, d'une saisine des sénateurs socialistes (article 100), le Conseil constitutionnel, sans pour autant délivrer un label de conformité consitutionnelle, ne les a pas jugés contraires à la Constitution, autorisant par là même la promulgation de la loi de finances avec ces articles, qui concernaient la compensation par l'Etat de pertes de recettes fiscales communales (article 16), la fiscalité des groupes de sociétés (article 68) et l'indemnisation des rapatriés des Nouvelles-Hébrides (article 100).

Le sens de la mesure

CETTE décision du Conseil constitutionnel représente d'abord une victoire pour *le Canard enchaîné*. L'hebdomadaire satirique avait fait entendre de vigoureux couacs de protestation en apprenant l'adoption, en première lecture, par l'Assemblée nationale, sans débat, ni murmure (*le Monde* daté 15-16 novembre) d'un amendement de M. Arthur Deheine (RPR, Oise) rendant passible d'une amende fiscale égale au montant du revenu divulgué toute personne qui violerait les dispositions relatives à la publicité sur l'impôt et publierait le montant du revenu d'un contribuable. Cet amendement voté par le RPR et l'UDF et qui s'est vu rapidement qualifier d'*« amendement Canard enchaîné »*, avait suscité ensuite les protestations des députés socialistes et entraîné la saisine du Conseil constitutionnel.

Les élus socialistes estimaient qu'il y avait dans cet amendement (soutenu par la commission des finances) une notion *« inédite »* consistant en *« une amende proportionnelle non à la gravité de l'infraction, mais aux revenus de celui qui est réputé en être la victime »*. Le principe de l'égalité devant la loi leur semblait également pâtir du fait que moins les revenus étaient élevés moins la protection de la loi était grande : les milliardaires pouvaient dormir tranquilles.

« Des peines strictement et évidemment nécessaires »

Le Conseil a donc jugé contraire à la Constitution ce dispositif au motif qu'il édictait une sanction *« qui pourrait dans bon nombre de cas revêtir un caractère manifestement disproportionné »*. Et il a conclu très nettement qu'*« en tout état de cause »* cet article n'était pas conforme à la Constitution.

Il s'agit là d'une décision dont la portée est essentielle dans la mesure où elle crée, par rapport à l'infraction commise, une jurisprudence positive au sujet de la proportionnalité de la sanction — qu'elle soit, comme ici, fiscale, ou également pénale ou administrative.

Cette question avait déjà été soulevée par le Conseil en 1981 à propos de la loi dite « sécurité et libertés ». Les neuf « sages » avaient, à l'époque, estimé qu'il n'y avait pas disproportion entre délit et punition. La décision de ce 30 décembre 1987 s'inscrit donc bien dans cette filiation jurisprudentielle mais, cette fois, dans un sens positif. En se prononçant ainsi, le Conseil constitutionnel attire fermement l'attention de l'exécutif et du législatif sur le caractère excessif que peuvent avoir certaines sanctions au mépris du droit du citoyen. *« La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires »* rappelle le Conseil en citant l'article 8 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Le Conseil constitutionnel s'en est tenu à ces principes estimant qu'il était superflu d'aller plus loin dans l'examen des autres griefs invoqués par les élus socialistes : c'est tout dire.

PIERRE SERVENT.

Tutelle, quand tu nous tiens...

LES chambres de commerce et d'industrie (CCI) réclamaient, depuis longtemps, davantage de latitude pour fixer leur budget, c'est-à-dire être libres d'établir leurs dépenses et leurs ressources (taxes, prestations de formation professionnelle, emprunts). La décentralisation ayant bénéficié aux collectivités locales, pourquoi, étant des établissements publics, n'en tireraient-elles pas aussi avantage ? Lorsqu'il était premier ministre, M. Laurent Fabius avait promis à M. Pierre Netter, président de l'assemblée permanente des chambres de commerce, (APCCI) des mesures de libéralisation financière à l'égard de ces établissements consulaires, mais la tutelle de l'Etat ne s'est quasiment pas desserrée. C'est lui qui autorise les CCI à prélever des centimes additionnels à la taxe professionnelle. Les CCI souhaiteraient fixer elles-mêmes ce montant.

Si l'on comprend bien la décision du Conseil constitutionnel, il suffirait que le législateur fixe une « fourchette » de taux de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle pour que la disposition aujourd'hui critiquée devienne acceptable.

En tout état de cause, le Conseil constitutionnel estime que les chambres de commerce disposent déjà d'un droit exorbitant de lever l'impôt (même s'il s'agit d'un impôt additionnel). Il serait excessif d'élargir encore ce droit.

En revanche, il est un point sur lequel la réglementation pourrait être assouplie : celle qui concerne les emprunts. En effet, les CCI, lorsqu'elles veulent émettre un emprunt, si minime soit-il, sont obligées d'obtenir l'autorisation, par arrêté, de deux ministres (ou hauts fonctionnaires agissant en leur nom), celui de l'industrie et celui du commerce et de l'artisanat. Un exemple parmi d'autres : *« Par arrêté signé de M. Clair, directeur de cabinet de M. Chavanes et M. Vallier, sous-directeur à la direction générale de l'industrie, la CCI d'Amiens est autorisée à contracter un emprunt de 2 200 000 F afin de réaliser l'extension de l'usine relais Société nouvelle Cornet à Ailly-sur-Noye »* (Journal officiel du 26 juillet 1987).

La déconcentration du pouvoir a encore de beaux jours devant elle...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

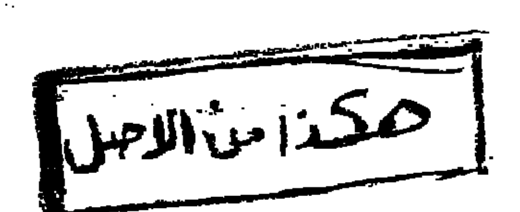
La lutte contre le racisme

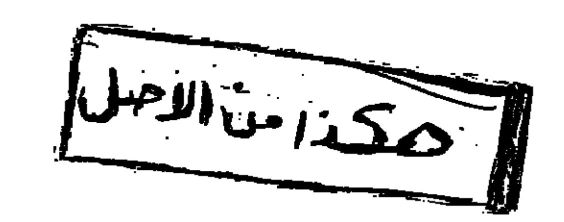
M. Chirac : exorciser le démon de l'intolérance

Dans un entretien accordé au mensuel RPR *Décider*, M. Jacques Chirac répond aux préoccupations des jeunes vis-à-vis du racisme en affirmant : *« C'est l'honneur de notre peuple d'avoir su surmonter semblables pulsions. Je suis, pour ma part, convaincu que notre peuple exorcisera une fois encore le démon de l'intolérance »*. Le premier ministre ajoute : *« L'histoire nous enseigne que nous devons être constamment vigilants pour faire face à l'intolérance. C'est encore plus vrai en période d'incertitude économique. Nous savons bien, en effet, que les inquiétudes nées des difficultés, et notamment du chômage, font naître ici ou là des réactions de rejet. Certains prennent le risque de les entretenir et même de les attiser. »*

A propos de l'intégration des jeunes d'origine étrangère, M. Chirac précise : *« Chaque jeune Français, sans distinction de race ou de religion, a le droit légitime à une complète intégration dans notre société. Cela passe d'abord par une meilleure insertion dans le monde professionnel. Cela suppose le renforcement de notre politique de formation. Nous nous y employons. Je souhaite que cet effort national accru profite à toute notre jeunesse sans distinction aucune. »*

« Il me semble, conclut le maire de Paris, *que les responsables doivent entendre le message de la jeunesse et l'intégrer à leur dessein plutôt que de chercher à mener à l'égard des générations montantes une politique clientéliste que je trouve assez malséante. »*





Société

RELIGIONS

La liberté religieuse est le « fondement » des autres libertés

déclare Jean-Paul II dans son message de nouvel an

Comme il le fait chaque année à l'occasion du 1er janvier, pour la célébration de la Journée mondiale de la paix, Jean-Paul II a rédigé un message consacré pour 1988 à la liberté religieuse, dont il fait une condition essentielle *« pour que les hommes vivent ensemble en paix »*.

La liberté religieuse n'est pas seulement pour le pape le droit fondamental de chaque croyant à pouvoir exprimer sa foi et célébrer son culte. Il en fait le *« fondement »*, la *« raison d'être »* des autres libertés, et donc un facteur d'équilibre pour toute la société et de compréhension entre les peuples.

1988 sera marqué en URSS par la célébration du millénaire de l'évangélisation de l'Ukraine et de la Russie. Dans son message, Jean-Paul II ne fait pas mention de cet événement, ne cite d'ailleurs aucun régime ni aucun pays. Il n'en rappelle pas moins avec vigueur la responsabilité qu'a selon lui chaque Etat de garantir les droits de chaque croyant. *« L'Etat ne peut revendiquer une compétence directe ou indirecte sur les convictions religieuses des personnes,* écrit le pape. *Il ne peut s'arroger le droit d'imposer ou d'empêcher la profession et la pratique publique de la religion d'une personne ou d'une communauté. »*

Il rappelle ses précédentes déclarations, notamment celle de 1980, à l'adresse des chefs d'Etat signataires de l'Acte final d'Helsinki, dénonçant toute forme de persécutions religieuses et toute limitation de la liberté, reconnue pourtant formellement, y compris dans les Constitutions, aux croyants individuels et aux groupes religieux.

Jean-Paul II plaide enfin pour les droits des minorités religieuses dans les pays où il existe une religion dominante, voire une religion d'Etat. *« Même lorsqu'un Etat accorde à une religion déterminée une position juridique particulière,* dit-il, *il se doit de reconnaître et de respecter le droit à la liberté de conscience de tous les citoyens, comme aussi des étrangers qui résident sur son territoire, même temporairement, pour des raisons professionnelles ou autres »*. Sans citer personne, le pape fait ici nettement allusion à l'attitude de certain pays islamiques où les droits des minorités chrétiennes et des étrangers de passage ne sont pas respectés.

Le bicentenaire de l'édit de tolérance

Quand le protestantisme obtint droit de cité

Différentes cérémonies viennent de marquer le bicentenaire de l'*édit de tolérance* accordé aux protestants par Louis XVI en novembre 1787. Plusieurs colloques ont eu lieu, notamment à Montpellier et à Nîmes. A Paris, le philosophe Paul Ricœur a prolongé en Sorbonne les analyses des historiens par une réflexion actuelle sur *« le tolérable et l'intolérable »*. Les manifestations les plus importantes viennent de se dérouler à Toulouse autour du thème « Liberté de conscience — Conscience des libertés ».

Raccourci historique saisissant : le protestantisme français a été, pendant un peu plus d'un siècle, une religion illégitime et pourchassée, mais deux ans seulement ont séparé la célébration du tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes (1685) et celle du bicentenaire de l'édit dit de tolérance (1787).

Cet édit reconnaît, de fait, l'existence d'une communauté protestante en France, en permettant la validation civile du mariage de ses membres. Sa portée peut paraître limitée, mais, en revenant sans le dire sur l'acte de révocation, il instituait une relative tolérance. Deux ans plus tard, la déclaration des droits de l'homme, sous l'impulsion du pasteur Rabaut Saint-Etienne, affirmera le droit à la liberté *« même religieuse »*.

Le siècle de persécutions a pesé lourd : prisons et galères, départs clandestins à l'étranger, enlèvements d'enfants pour les élever dans la religion majoritaire, célibat prolongé en vue d'échapper à un mariage sacramentel. Tous ces éléments ont diminué de plus de moitié le nombre des huguenots français. Saignée démographique dont la communauté protestante ne s'est jamais vraiment relevée.

Mais, comme en 1985, les protestants ont voulu éviter de se complaire dans l'évocation de leurs martyrs. Pour eux, c'est l'esprit public français qui a pâti de ces événements, survenus au moment même où, selon Voltaire, un Anglais allait au ciel *« par le chemin qui lui plaît »*. Ils ont donc choisi de poser, à l'occasion de cet anniversaire, des questions essentielles pour notre temps.

Initiative heureuse. A Toulouse, ville de Jean Calas et du dernier pasteur pendu pour cause de religion (1762), des problèmes aussi importants que l'euthanasie, la bioéthique, la tolérance et le droit, les mécanismes d'exclusion, les cultures régionales et la recherche d'une *« nouvelle laïcité »*, ont donné lieu à des débats de haut niveau, effectués dans un climat serein, où la passion n'était cependant pas absente.

Réenracinement

Depuis 1980 (quatre cent cinquantième anniversaire de la Confession d'Augsbourg), le protestantisme français vit ainsi une sorte de décennie commémorative. Elle v'a s'achever (provisoirement) avec la participation protestante aux célébrations de 1789. Ces commémorations auront redonné de l'élan à une communauté qui, par laïcisation et œcuménisme parfois mal compris, doutait d'elle-même et entretenait un rapport frileux avec sa propre histoire.

Il s'est donc agi essentiellement d'un réenracinement porteur d'une dynamique. Cela lui a permis de prendre conscience qu'un groupe social — même et surtout si sa référence dernière est religieuse — doit, s'il veut être novateur, actualiser ses valeurs propres et non s'en détourner.

Par ailleurs, dans plusieurs grands débats de société, aujourd'hui, on retrouve des questions où le protestantisme a manifesté une certaine pertinence historique. Ainsi en est-il des formes modernes de l'individualisme, de l'idéal des droits de l'homme, de la liberté religieuse, de l'intégration de nouvelles minorités. Ce n'est pas un hasard si Bruno Etienne a cité la Fédération protestante de France comme modèle possible pour l'organisation de l'islam dans notre pays (1). Au total, le protestantisme français peut maintenant avoir l'ambition de s'atteler à de nouvelles tâches historiques dont l'une ou l'autre seront peut-être... commémorées dans cent ou deux cents ans !

JEAN BAUBÉROT
Directeur de l'Ecole pratique des hautes études.

(1) Devant la Commission des sages du code de la nationalité (*le Monde* du 17 octobre 1987).

Des documents historiques sont restitués à la France par la RDA

Berlin-Est. — La RDA a restitué à la France, mercredi 30 décembre à Berlin-Est, un certain nombre de documents originaux datant du XVIIe siècle jusqu'au XXe siècle ainsi que des microfilms concernant l'histoire des protestants français, que les SS avaient volés pendant l'Occupation.

Rassemblés par les nazis en France occupée, nombre de ces documents portaient encore le sceau de l'administration SS. Avant de les rendre à la France, la RDA a restauré les dossiers entreposés depuis la fin de la guerre dans les archives centrales de Leipzig.

Après la révocation de l'édit de Nantes de nombreux huguenots sont venus s'installer en Allemagne et notamment dans la région de Berlin où, autour de 1700, un Berlinois sur quatre était d'origine française.

Au cours d'une cérémonie au ministère est-allemand des Affaires étrangères, le vice-ministre est-allemand, M. Kurt Nier, a remis les documents à l'ambassadeur de France en RDA, Mme Joëlle Timsit. *(AFP.)*

Les jeunes de la communauté de Taizé à Rome

Pour un « printemps de l'Eglise »

ROME
de notre correspondant

Une mer de pulls, d'anoraks, de jeans et de baskets a couvert le sol de marbre gris de la basilique Saint-Pierre, remontant çà et là sur les barrières de bois et sur les bases des colonnes. Mercredi soir 30 décembre, quelque 30 000 jeunes Européens, dont 4 500 Yougoslaves, Polonais et Hongrois, étaient à Rome pour leur dixième rencontre organisée par la communauté œcuménique de Taizé.

Autour de l'autel, les places de la « ceinture pourpre », réservés traditionnellement aux cardinaux ont été occupées par 33 « frères » vêtus de blanc. Dans un silence recueilli qui semblait bien plus profond que lors des cérémonies officielles, debout à côté de Jean-Paul II devant la croix de bois apportée de la « chapelle de la réconciliation » de Taizé, Frère Roger a rappelé la visite du pape en octobre 1986, et ses paroles : *« On passe à Taizé comme on passe près d'une source »*.

Puis il a évoqué un *« délaissement du Christ dans le mystère de communion qu'est l'Eglise »*, qui touche *« de vastes régions d'Europe »*. Pour y remédier, le fondateur de Taizé — qui rentre d'Ethiopie — compte sur un renversement des courants d'évangélisation. Pendant des siècles, dit-il, l'Evangile a été transmis surtout depuis l'Europe. Aujourd'hui, il est essentiel que des *« jeunes chrétiens des continents du Sud »* le rapportent dans sa fraîcheur, *« en visitant en Europe ces « communautés des communautés », que sont les paroisses et, liées à elles, les petites communautés de jeunes »*, pour préparer un *« printemps de l'Eglise, en Europe comme ailleurs »*.

Le pape n'a pas repris ce thème. Saluant les jeunes *« pèlerins de la confiance »* — une formule née à Taizé — il a dit que leur élan et leur foi étaient pour lui *« une joie et un encouragement »*. Il a assuré qu'il partageait leurs préoccupations, sachant que les chrétiens ne sont pas tous unis et que *« que des milliers d'êtres humains souffrent et meurent à cause de la famine ou d'horribles conflits, que les droits de l'homme et en particulier la liberté religieuse sont encore souvent bafoués. »*

La rencontre avec le pape a marqué un des temps forts les six jours du pèlerinage romain de ces jeunes. Mais, pour nombre d'entre eux, les échanges avec leurs camarades venus d'autres horizons ont été le plus important. *« Nous sommes très différents et malgré tout nous nous comprenons très bien,* affirme un Espagnol. *Sauf lorsqu'on discute du rôle du pape avec les Belges et les Hollandais. »*

Dix-neuf bus hongrois

Un jeune franciscain polonais avoue qu'il est venu ici avec un sentiment de supériorité, convaincu d'être un apôtre des valeurs sauvegardées dans son pays et abandonnées en Occident. *« J'ai rencontré trois frères latino-américains et j'ai changé d'avis »* reconnaît-il. Agnieszka, elle aussi venue de Pologne, a été accueillie par une famille italienne, en même temps qu'une Allemande, qui s'apprête à devenir pasteur : *« Un choc »*, dit-elle.

Les Hongrois — près de mille personnes, dont quelques dizaines de protestants, — se considèrent presque comme des miraculés. *« C'est la première fois,* dit Anna, blonde militante catholique de Budapest, *que les autorités laissent sortir un groupe aussi important. Lors des rencontres précédentes, nous étions vingt ou trente nous avions voyagé séparément. Cette fois-ci, une agence de voyages d'Etat a affrété dix-neuf bus pour nous. »*

Les jeunes de Taizé prient, à midi et le soir, dans trois grandes basiliques romaines — Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure et Sainte-Marie-des-Anges, — auprès desquelles des cuisines de campagne leur distribuent des repas chauds. Pour la nuit du 31 décembre, ils ont prévu une veillée de prière pour la paix dans les paroisses d'accueil. Ce qui ne les empêche nullement de s'informer avidement sur les meilleures boîtes de jazz de Rome.

(Intérim)

SCIENCES

Les marées freinent la Terre

1988 en retard d'une seconde

Une seconde intercalaire aura séparé 1987 de 1988. A l'initiative du Bureau international de l'heure, qui siège à l'Observatoire de Paris, après 23 h 59 min 59 s (le 31 décembre), viennent 23 h 59 min 60 s, puis seulement 0 h 0 min 0 s (le 1er janvier). Cet ajustement doit en principe être fait en temps universel. Donc, en heure française d'hiver, il devait intervenir le 1er janvier à 1 heure du matin. En fait, seules quelques horloges atomiques qui servent de garde-temps mondial devaient être ajustées en parfaite simultanéité (1). Pour les autres horloges, la seconde est intercalée quand c'est le plus commode, donc à minuit local. Quant à votre montre-bracelet, le mieux est de n'y pas toucher...

Pourquoi cette seconde surnuméraire ? Parce que la rotation de la Terre se ralentit. Les marées en sont responsables. Le frottement de la mer sur le sol consomme de l'énergie. Celle-ci est prise sur l'énergie cinétique de rotation, laquelle diminue, et la vitesse par voie de conséquence. A ce lent ralentissement s'ajoutent des perturbations chaotiques. Ainsi un fort séisme, en changeant la répartition des masses dans la croûte terrestre, modifie quelque peu la rotation de la Terre. Les grands mouvements de l'atmosphère font aussi changer la durée du jour.

La Terre n'étant pas une horloge convenable, on a cherché ailleurs. Le temps de référence, dit atomique international, égrène les vibrations d'atomes de césium. On compte 9 192 631 770 oscillations, et on décide qu'une seconde s'est écoulée. 86 400 de ces secondes font un jour. Pendant ce temps, notre globe a tourné comme il a voulu.

L'ennui est que nous avons les pieds sur Terre. A trop négliger le ralentissement de la planète, midi, qui est en principe le moment où le Soleil est au plus haut, se décalerait lentement vers le matin et finirait par tomber avant le lever du jour. D'où ces secondes supplémentaires qu'il faut bien ajouter presque chaque année au temps atomique international — parfois il en faut une seconde, qu'on place à la fin du 30 juin — pour obtenir le temps universel, base de l'heure légale. La dernière correction fut faite à la fin de 1985. Nos ancêtres ont connu un phénomène analogue, quand un calendrier imparfait faisait dériver les saisons. Depuis la réforme grégorienne, qui retire trois jours bissextiles tous les quatre siècles, l'année civile est stabilisée sur l'année réelle.

La rotation de la Terre continuant de se ralentir, les secondes surnuméraires déviendront de plus en plus fréquentes. On peut déterminer l'époque, dans quelque deux cents millions d'années, où il vaudrai mieux que les jours légaux aient vingt-cinq heures si l'on souhaite qu'ils correspondent tant soit peu à un tour de la Terre sur elle-même. L'évolution ultime, c'est le jour durant un an, la Terre présentant toujours la même face au Soleil — comme le fait la Lune vers la Terre. Les hommes se diviseront alors en deux catégories : les cuits et les gelés. Mais cela n'est qu'une des nombreuses menaces qui rendent fort improbable que l'humanité survive plus de trois ou quatre milliards d'années.

MAURICE ARVONNY.

(1) Il existe actuellement cinq étalons primaires de temps, horloges à césium particulièrement précises. Ils sont situés en Allemagne fédérale, au Canada, aux Etats-Unis, au Japon, et en Union soviétique. Il est envisagé d'en construire un en France. D'autres horloges, qualifiées d'étalons secondaires, sont légèrement moins précises. Le temps universel est établi par le Bureau international de l'heure, à partir des indications de toutes ces horloges.

REPÈRES

Consommation

Frites à risques en Belgique

Plus de la moitié des frites vendues en Belgique sont impropres à la consommation à cause des huiles trop vieilles et trop réchauffées.

C'est le mensuel des consommateurs belges *Test-Achats* qui l'affirme dans son numéro de janvier après une enquête auprès de soixante-six « baraques à frites » ou restaurants.

Le magazine dénonce un *« Tchernofrites permanent »*, d'autant plus inquiétant que la mauvaise qualité de l'huile n'est guère décelable à la vue et au goût. La situation s'est aggravéedepuis une enquête semblable de *Test-Achats* en 1984. Le secrétaire d'Etat belge à la santé a rappelé que des normes de qualité ont été définies pour les graisses de fritures et que sur un millier de contrôles effectués en 1986, près de 90 % étaient conformes. Un arrêté royal est néanmoins en préparation pour renforcer la surveillance.

Faune

Le loup était un loup

C'est bien un loup *(Canis lupus)* qui a été tué le 20 décembre par des chasseurs de sangliers sur la commune de Fontan (Alpes-Maritimes), près de la frontière italienne (*le Monde* du 30 décembre). L'animal, congelé à Nice, a été examiné par un mammalogiste du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, M. Pierre Pfeffer. Ce spécialiste doute pourtant qu'il s'agisse d'un animal sauvage, car le loup abattu, âgé tout au plus de deux ans, était trop gras pour être un de ces vieux solitaires qui errent loin de leur meute. En outre, son pelage est beaucoup plus foncé que celui du loup des Abruzzes, d'où on a cru l'animal originaire. M. Pfeffer avance l'hypothèse qu'il s'agirait d'un animal d'élevage, proche du loup de Sibérie.

Sa dépouille va être naturalisée et conservée par la commune de Fontan.

Médecine

Cinq vies pour un suicide

Une série de prélèvements d'organes, effectués le mardi 29 décembre sur le cadavre d'un jeune homme de dix-neuf ans mort par suicide, a permis de réaliser cinq greffes. Le cœur, les deux reins, les poumons et le foie ont en effet pu être greffés sur cinq receveurs : trois à Nancy, un à Paris et l'autre à Lille. Cette opération a pu être réussie grâce à l'accord de la famille du jeune homme, au dynamisme des différentes équipes médicales ainsi qu'à l'organisation de l'association France-Transplant que préside le professeur Jean Dausset, Prix Nobel de médecine.

Depuis 1969, cette association s'est spécialisée dans la mise sur fichiers des receveurs d'organes. Grâce à un serveur basé depuis bientôt deux ans à Strasbourg, toutes les données sur les receveurs sont accessibles aux spécialistes par minitel. France-Transplant possède une liste de 3000 personnes qui attendent un rein, 300 un cœur ou un cœur-poumons et 50 un foie. Selon le docteur Antoine Lesage, coordinateur de France-Transplant pour la région Est, on a fait en France 1400 greffes de rein, 450 de cœur et 200 de foie. *« Les besoins annuels de greffes sont évalués à 1800 pour les reins, entre 500 et 800 pour les cœurs, et à plus de 300 pour les greffes de foie »*, explique-t-il.

Paris

« Indulgence » pour trois assistantes sociales

M. Jacques Chirac a levé les sanctions prises à l'encontre de trois assistantes sociales signataires d'une pétition. Le maire de Paris a estimé que *« les préoccupations »* des trois fonctionnaires de la Ville, *« quels que soient le bien-fondé des sanctions et l'inopportunité de* [leur] *geste (..), pouvaient justifier l'indulgence »*. Les trois assistantes sociales avaient signé une pétition en faveur du relogement de familles sinistrées à la suite d'une série d'incendies, à l'automne 1986, dans le 20e arrondissement. Le directeur de l'action sociale, de l'enfance et de la santé de la Ville de Paris leur avait reproché d'avoir *« failli à l'obligation de réserve »* à propos d'une affaire relevant de l'arrondissement où elles exerçaient, et il les avait mutées (*le Monde* du 20 octobre). Plusieurs rassemblements et arrêts de travail avaient eu lieu ces derniers mois pour en appeler au maire de Paris et réclamer la levée des sanctions.

Personnes âgées

Financement original pour une maison de retraite

M. Joseph Franceschi, maire (PS) d'Alfortvile (Val-de-Marne), qui fut secrétaire d'Etat aux personnes âgées de 1981 à 1986, a présenté à la presse une maison d'accueil pour les personnes âgées dépendantes construite sur sa commune. Cet établissement de soixante-cinq lits présente une triple originalité : une architecture audacieuse due à Manolo Nunez — couleurs vives, forme ronde, cinq étages ouvrant sur un patio couvert, — une ouverture maximum sur le quartier et un montage financier inédit. L'investissement de 24 millions de francs a été fait par l'office d'HLM. Quant au fonctionnement, il bénéficiera pour la partie sociale de l'aide personnalisée au logement et des autres aides légales, pour la partie sanitaire d'une prise en charge par la Sécurité sociale.

JUSTICE

Au tribunal administratif de Nancy

Pas de subventions municipales pour les manifestants

Le tribunal administratif de Nancy vient d'annuler deux délibérations du conseil municipal — à majorité communiste — de Blénod-lès-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) prévoyant le financement partiel des frais de participation à deux manifestations revendicatives organisées à Paris. Les délibérations annulées sur requête du préfet de Meurthe-et-Moselle avaient été adoptées les 12 mai et 7 juillet 1987 par les élus municipaux pour le déblocage de deux subventions de 6 000 F et 4 000 F destinées à la prise en charge d'une partie des frais engagés par ceux de leurs administrés qui s'étaient rendus à la manifestation pour la défense de la Sécurité sociale le 22 mars précédent et la « Marche pour la paix » du 14 juin.

Pour le préfet, ces délibérations étaient contraires aux dispositions du code des communes. De leur côté les élus de Blénod-lès-Pont-à-Mousson avaient soutenu, au cours de l'audience, que les habitants de la commune étaient *« directement concernés par les difficultés à l'origine de ces manifestations »*.

● **Rectificatif.** — Défenseur de Jean-Marie Villemin, Me Henri-René Garaud nous demande de préciser que son client, dont nous avions annoncé le mise en liberté dans *le Monde* du 26 décembre, n'a pas tué son cousin Bernard Laroche de deux décharges de chevrotines comme nous l'avions écrit, mais que, selon les propres termes de l'arrêt de la chambre d'accusation, *« il tira à deux ou trois mètres de distance un seul coup de feu qui frappe Bernard Laroche à hauteur de la poitrine »*.

Communication

Les ambitions de CEP Communication

Un empire discret

« On ne finit pas d'apprendre » : ce titre d'un rapport du Club de Rome pourrait servir de maxime à M. Christian Brégou, PDG du groupe CEP Communication. Une maxime qui aurait pris d'abord la forme d'un constat pour déboucher sur une stratégie qui, en une décennie, a conduit CEP Communication – sigle de l'ancienne Compagnie européenne de publications – au premier rang de la presse économique, technique et professionnelle en France et en Europe et à la quatrième place des groupes de presse français.

En 1976, alors jeune directeur financier et du développement d'Havas, M. Christian Brégou constate qu'à la différence des autres pays européens – Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest, Pays-Bas, etc. – la France en est encore *« à l'âge de pierre »* dans le domaine de la presse économique et professionnelle. Autour d'un petit noyau de publications déjà existantes (dont *l'Usine nouvelle* et *le Moniteur du bâtiment et des travaux publics*), il se met à construire un véritable groupe éditorial sous la tutelle d'Havas, la maison mère (1).

L'objectif est clair : participer à l'information et à la formation des hommes, de la plus tendre enfance à leur vie professionnelle. CEP Communication comblera donc les lacunes en fournissant livres éducatifs et magazines spécialisés.

« Nous avons souhaité réaliser des journaux de très bon niveau destinés à un lectorat exigeant », souligne M. Brégou. Onze ans plus tard, le résultat est patent : CEP Communication, en éditant une soixantaine de publications diffusées à 95 % par abonnement, couvre la majeure partie de l'activité professionnelle, de l'électronique à l'emballage, du tourisme à la distribution, du bâtiment à la décoration, etc., et s'arroge, en de nombreux domaines, la première place.

Mais il ne s'agit là que d'un pan de l'activité du groupe. Depuis 1980, CEP Communication a pris, en effet, le contrôle du groupe Nathan, puis de la librairie Larousse, dont il possède 97 % du capital. Cela lui permet de détenir la première place en France sur le marché de l'édition éducative, qui représente à elle seule la majorité du chiffre d'affaires global de l'édition... Enfin, le groupe est aussi le premier opérateur de Salons et de congrès professionnels.

Les chiffres parlent d'or. La soixantaine de magazines de CEP Communications (de *Maison française* à *Libre-Service-Actualités*, du *Nouvel Economiste*, qu'il contrôle à 47 % aux côtés de Hachette, à *Electronique hebdo*, de *01 Informatique* à *Télécoms-Magazine*) diffusent chaque année 26 millions d'exemplaires confectionnés par mille cinq cents personnes dont trois cents journalistes. Quant à l'activité proprement éditoriale, elle représente 33 millions de livres ou de dictionnaires, 5 millions de fascicules, 8 millions de jeux éducatifs et 300 logiciels et occupe 1 600 personnes. L'évolution du chiffre d'affaires laisse rêveur : 29ù millions de francs en 1976, plus de 3 milliards dix ans plus tard, dont 1,9 milliard réalisé par Larousse et Nathan...

Création et rachat de journaux

Le succès discret de ce petit empire, à l'image de la réserve dans laquelle aime se tenir son PDG, réside en quelques principes de base. D'abord une confiance fortement ancrée dans l'écrit et l'imprimé, *« média à forte valeur ajoutée »* qui reste, selon M. Brégou, *« un moyen performant qui possède des vertus pour le lecteur : l'offre d'une quantité d'informations introuvables dans d'autres supports »*. Ensuite une démarche empreinte de pragmatisme qui permet à CEP Communication de s'adapter aux différents marchés visés. Ici, l'étude des besoins d'un lectorat-cible et les tests *ad-hoc* révèlent les chances de réussite de telle revue réalisée par le groupe, et par lui seul : c'est le cas par exemple de *Télécoms magazine* lancé l'an dernier ou de *Profession négoce et bricolage*, dernier-né du groupe, publié en décembre. Là, un partenaire s'impose : c'est le cas de *Profession textile*, édité cet automne, en alliance avec le groupe Cible.

Mais la création de titres nouveaux va de pair avec le rachat de journaux. CEP Communication s'est aussi bâti sur la prise de contrôle de nombreux magazines isolés ou de petits groupes de presse, qu'ils soient en déclin ou à leur firmament. En témoigne la récente prise de contrôle majoritaire par CEP Communication des Nouvelles éditions de publications agricoles (NEPA) qui publient notamment *la France agricole* et ses suppléments. Un titre leader sur son marché, avec 255 000 exemplaires vendus et 1 200 000 lecteurs. Il offre, sur un plateau, au groupe de M. Brégou la première place européenne dans le domaine de la presse agricole. Car, au-delà de son pragmatisme bien tempéré, CEP Communication cache une obsession : être aux premières places, sinon à la première, du secteur élu. Une obsession qui a trouvé d'ailleurs fréquemment son accomplissement en presse – avec la prise de contrôle ces dernières *années des groupes Test, Seliser ou* NEPA, CEP Communication a pu ainsi accéder au premier rang de la presse informatique, de distribution et agricole – mais aussi en matière d'édition. Larousse et Nathan ne se situent-ils pas à la première place des exportateurs de livres en français et ce dans cinquante pays du globe ?

Un tel dynamisme a certes son revers. Le petit empire semble avoir quelques difficultés à digérer sa croissance, et certains de ses sujets renâclent. En dépit de la culture d'entreprise et de l'« esprit club » de CEP Communication, magnifiés par ses plus hauts responsables, les critiques – même discrètes – à l'égard de la gestion du personnel existent. *« Les aspirations et les compétences des salariés ne sont pas toujours prises en compte*, souligne un cadre du groupe, *tant que le produit marche, on nous laisse une paix royale. Mais que les résultats fléchissent et la sortie n'est pas loin. »* Certains cadres se plaignent de l'absence de liens entre les diverses filiales – groupes Usine nouvelle, Publications du Moniteur, Tests, LSA, Larousse, Nathan, etc. – qui, du fait de la décentralisation affichée, forment autant de nébuleuses étanches.

La première place est sans doute à ce prix. D'autant qu'après une première décennie d'existence menée avec brio, le PDG de CEP Communication a d'autres ambitions pour son groupe. Sa position d'excellence affirmée en France, le groupe est maintenant en mesure de se battre sur leur terrain avec ses concurrents anglo-saxons, Mac Graw Hill ou Dun and Bradstreet, les néerlandais Elsevier, VNU ou Kluwer, voire le géant ouest-allemand Bertelsmann. Déjà, Larousse et Nathan ont fondé des filiales au Brésil ou au Mexique, et un sixième du chiffre d'affaires de CEP Communication est réalisé à l'étranger. *« Nous voulons d'abord nous développer dans les pays industriels d'Europe avant d'attaquer les Etats-Unis »*, précise M. Brégou. La France n'est pas oubliée pour autant. Le groupe pourrait faire un pas vers la presse généraliste. Hoche Communication, une filiale actuellement en sommeil, existe dans ce but. *« C'est aujourd'hui une coquille juridique vide*, note M. Brégou, *mais tout est possible : presse quotidienne nationale ou régionale, hebdomadaire d'informations générales... Quand le besoin et le marché l'exigeront, la coquille vide s'éveillera. »*

En revanche, la télématique ou l'audiovisuel ne semblent guère intéresser le groupe de l'avenue Hoche, même si ce dernier s'intéresse au projet de Canal Plus Junior et à celui de satellite de la chaîne cryptée. Mais l'écrit reste roi pour le petit empire. Un choix pour lequel, depuis sa cotation au second marché boursier en novembre 1986, CEP Communication manifeste ouvertement ses préférences, comme Havas, son tuteur. Outre 133 millions de francs d'autofinancement dégagés en 1986, le groupe dispose à cet effet d'une augmentation de capital de 300 millions de francs susceptibles de faciliter son développement en la matière.

YVES-MARIE LABÉ.

(1) Le capital de CEP Communication est détenu par Havas (38,5 %), Parthéna Investissements (10 %), la Société des cadres du groupe (10,5 %), la CLT, *Ouest-France* et le CCF, qui possèdent chacun moins de 10 %. Les actions distribuées dans le public sont estimées entre 22 % et 25 % du capital.

Les chaînes privées et leurs engagements

La CNCL est prête à sanctionner les télévisions fautives

Dans un entretien accordé au quotidien *les Echos*, M. Gabriel de Broglie, président de la Commission nationale de la communication et des libertés, se dit prêt à sanctionner les chaînes privées qui n'ont pas respecté leurs engagements en matière de publicité ou de programmes (*le Monde* du 22 décembre).

« Le président de la section du contentieux au Conseil d'Etat, explique M. de Broglie, *peut prendre toutes mesures utiles, y compris d'astreintes financières. C'est cette procédure qui va probablement jouer. Elle est rapide. Dans le cas de TF 1, les sanctions pourront être immédiates. La chaîne pourra être obligée de résorber son dépassement publicitaire pendant un certain temps. Si elle ne le faisait pas, nous demanderions alors un référé pour suspendre la diffusion de messages publicitaires. »*

Evoquant la nouvelle loi sur le télé-achat, le président de la CNCL, annonce que la Commission va se mettre au travail, dès lundi, pour *élaborer en un mois une nouvelle* réglementation. *« Les compétences que nous reconnaît la loi*, ajoute-t-il, *ne nous rendent pas la tâche plus facile pour autant. »*

● **La rédaction d'Europe 1 prend le statut d'agence de presse.** – Sous le nom d'Europe News, la rédaction d'Europe 1 vient de se constituer en agence de presse, filiale à 100 % de la station. Annoncée il y a trois mois (*le Monde* du 29 septembre 1987), cette décision reçoit aujourd'hui une concrétisation juridique, Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'antenne d'Europe 1 devenant président de la nouvelle société.

Europe News aura pour objet *« tant en France qu'à l'étranger, l'exercice de l'activité d'agence de presse et notamment la production, la fourniture et la diffusion de toute matière d'informations sur tout support écrit, sonore et visuel et toutes activités susceptibles d'être exercées par une société audiovisuelle ou de radiodiffusion. »*

● ***Une nouvelle formule de Voici* en janvier.** – *Voici*, l'hebdomadaire lancé en novembre par Prisma-Presse – la filiale française du géant ouest-allemand de la communication Betelsmann – ne tient pas ses promesses. Les ventes de ce magazine, destiné à un public familial, plafonnent à 200 000 exemplaires pour un tirage de 700 000, alors que la diffusion escomptée était de l'ordre d'un demi-million. Le directeur-gérant de Prisma-Presse, M. Axel Ganz, a donc décidé de repenser la formule de l'hebdomadaire qui devrait s'orienter vers un *public féminin. Le nouveau Voici*, dont le rédacteur en chef est Jean-Paul Gamelin (venu d'un autre magazine du groupe *Télé-loisirs*, pour remplacer Paule Feuillet) devrait être prêt mi-janvier.

ÉDUCATION

M. Jean-Claude Dutailly directeur du CEREQ

M. Jean-Claude Dutailly est nommé directeur du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), en remplacement de Mme Danièle Blondel. Il était jusqu'à présent directeur du cabinet de Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle. Il est remplacé dans cette fonction par M. Alain-Roland Kirsch, qui était chargé de mission dans ce cabinet.

[Né le 15 décembre 1946 à La Bassée (Nord), M. Dutailly est polytechnicien (1965) et diplômé de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique. Administrateur de l'INSEE depuis 1970, il est jusqu'en 1981 responsable des fichiers et répertoires des entreprises, puis dirige successivement la division « Etudes des entreprises » (1981-1984), et la division « Programme, budget, contrôle ». Depuis le 1er avril 1986, il était directeur de cabinet de Mme Nicole Catala. M. Dutailly est membre du Conseil national du RPR depuis 1985. Il est l'auteur de *Pour une nouvelle politique de l'emploi*, ouvrage publié par le Club 89.]

[Né le 3 janvier 1951 à Dakar, M. Kirsch est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (1973) et de l'Ecole nationale d'administration (promotion *Guernica*, 1976.) Administrateur civil à la direction du budget du ministère de l'économie et des finances, il dirige, de 1976 à 1979, le bureau des affaires étrangères, de la coopération et des DOM-TOM. De 1980 à 1981, il est conseiller financier de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture. Il est ensuite chargé de mission à la Caisse centrale de coopération économique (1981-1982), puis chef des bureaux de la défense et des PTT (1982-1986) à la direction du budget. En 1986, il est nommé conseiller financier de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, puis, en octobre 1987, chargé de mission au cabinet de Mme Nicole Catala).]

Un tour du monde des radios pour la nouvelle année

France-Musique sur son « 31 »

C'est à un tour du monde en espace réel que France-Musique convie ses auditeurs pour la nouvelle année : du jeudi 31 à 15 heures au 1er janvier 1988 à 7 heures du matin, l'antenne nationale sera tour à tour relayée par celle de la Radio centrale populaire de Pékin (15 heures-17 heures), par Dehli, les stations Bartok et Petofi de Budapest (jusqu'à 23 h 15), Catalunya Musica de Barcelone (petite sœur catalane de France-Musique avant et après minuit), Radio-Lisbonne avec Amalia Rodriguez et la pianiste Maria Joao Pirès (de 0 h 30 à 2 heures), la station municipale, sans publicité, WNYC de New-York (de 4 heures à 6 heures). Ce programme international, qui comprendra un détour en différé par Rio et une étape moscovite enregistrée quai Kennedy avec des Soviétiques de Paris, se terminera de 6 heures à 7 heures en compagnie du groupe de musique traditionnelle québécoise « la Bottine souriante ». La transmission sera assurée par satellite ou, sur place, par des équipes françaises qui, grâce à l'aide d'Air France, ont pu transporter sans trop de frais des centaines de kilos de matériel.

Arrivé en septembre dernier aux commandes de France-Musique, Alain Moëne a soulevé des montagnes pour mener à bien cet ambitieux projet qui préfigure, à ses yeux, une radio musicale mondiale qui lui reste désormais à mettre sur pied... Si les lourdeurs administratives soviétiques n'ont pas pu, manque de temps, être ébranlées, la Chine, dont la radio culturelle est écoutée par 500 millions d'auditeurs, *en a profité* pour convier 160 artistes à une rétrospective en direct de ses musiques traditionnelles (reprise à la télévision chinoise le 4 janvier). Grâce aux décalages horaires, il sera donc minuit toute la nuit du 31 décembre au 1er janvier sur les antennes de France-Musique.

A. R.

Après la protestation de l'Association des bègues

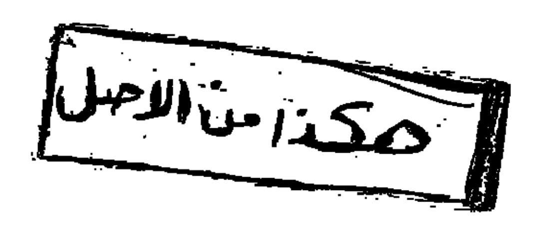
L'émission satirique « Bé-bégayeur et Ba-bafouilleur » sera normalement diffusée

« Bé-bégayeur et Ba-bafouilleur », l'émission d'André Halimi, programmée le 1er janvier sur Antenne 2, dont l'Association des bègues avait demandé le remplacement dans une lettre ouverte adressée au président de la République (*le Monde* du 31 décembre), sera normalement diffusée. La direction de la chaîne estime en effet qu'elle ne tourne en aucun cas les bègues en ridicule.

André Halimi s'est étonné pour sa part que *« l'association fasse appel à la censure pour exercer son droit de réponse »*. *« Si je n'avais pas d'humour*, a noté le réalisateur de cette émission satirique, *je ferais un procès au président fondateur de l'association, M. Jean-Jacques Kapp, pour préjudice moral. »* Ce dernier avait annoncé une grève illimitée de la faim en guise de protestation.

« Peut-on considérer que des acteurs qui bafouillent ou bégaient comme Darry Cowl, Jean Lefebvre, Saturnin Fabre, Francis Perrin, etc., agressent cette association ? Faut-il interdire les nombreuses pièces qui ont des personnages de bègues ou de bafouilleurs, dont des extraits de textes d'auteurs réputés comme Feydeau, Labiche, Roussin, Beaumarchais figurent dans l'émission ? », a demandé André Halimi.

● **Une édition régionale de *l'Humanité* en Midi-Pyrénées.** – Le quotidien *l'Humanité* publiera le 4 janvier une édition régionale en Midi-Pyrénées. Quatre pages insérées au centre de l'édition nationale seront réalisées, sous la direction d'Alain Raynal, par le bureau de Toulouse. La nouvelle édition couvrira huit départements : Ariège, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne. *L'Humanité* publie déjà depuis dix ans une édition Rhône-Alpes.



Le Monde

ASSOCIATIONS

La nouvelle réglementation de l'adoption en France

L'enfant plus vite et plus loin

Les missions des œuvres se chargeant de l'adoption des enfants vont être redéfinies avec précision.

JEAN et Michelle attendent un petit Péruvien. Tous deux ont plus de quarante ans et n'en sont pas à leur première expérience. Leurs deux enfants avaient dix et cinq ans quand ils ont décidé d'adopter une petite fille indienne par l'intermédiaire d'une œuvre qu'ils connaissaient.

Quelques années plus tard, une autre petite fille venant de l'Inde a permis à la famille de s'agrandir, mais cette fois Jean et Michelle avaient eux-mêmes accompli les démarches. Ils ont fait de même pour celui qu'ils attendent.

Myriam, elle, appréhendait particulièrement la démarche pour l'agrément (autorisation délivrée par le préfet de département après enquête et réunion du conseil de famille) à laquelle sont soumis tous les candidats à l'adoption. Inquiétude non fondée, car depuis plusieurs années les DDASS font preuve d'ouverture. Pendant longtemps, la plupart d'entre elles, compte tenu du faible effectif d'enfants « adoptables », préféraient limiter le nombre d'agréments. Les premiers écartés étaient les célibataires, les couples de plus de quarante ans ou ayant déjà des enfants...

Aujourd'hui, elles ne s'embarrassent plus de ces critères sélectifs qui ne leur valaient que des ressentiments. Elles préfèrent s'assurer de l'aptitude à l'adoption des postulants. « *Environ 98 % des dossiers recueillent un avis favorable,* explique M. Jean-Pierre Rosenczweig, responsable de l'Institut de l'enfance et de la famille. Myriam attend actuellement que son avocat brésilien lui fasse signe pour aller chercher son enfant.

Bernard et Annie, qui ne cachent pas leur allergie à la paperasse et aux enquêtes administratives, ont décidé, quant à eux, de se lancer dans une grande aventure ! Des relations travaillant dans une maternité à l'étranger leur ont assuré que, s'ils se décident à venir passer quelques mois dans le pays, ils pourront faire en sorte que l'un ou l'autre reconnaisse dès sa naissance un enfant abandonné !...

Les chiffres le montrent : l'adoption internationale connaît depuis plusieurs années une croissance constante. En 1980, le ministère des affaires étrangères avait délivré un millier de visas de longue durée pour des enfants en cours d'adoption. En 1986, il en a été accordé 2 227.

Si on ajoute le nombre approximatif des adoptions réalisées avec des pays européens ou africains francophones, ainsi que celui d'enfants venus « en visite » en France grâce à des intermédiaires douteux, on obtient un total d'environ 2 500 enfants étrangers adoptés. Ce chiffre dépasse à présent celui des adoptions d'enfants recueillis en France, qui varie entre 1 800 et 2 000 par an.

Un « désir d'enfant exacerbé »

« *Nous vivons à une époque de désir d'enfant exacerbé,* explique M. Gérard Ménier, un représentant de l'association Enfance et familles d'adoption. *Des couples se lancent dans les nouvelles méthodes de procréation, mais comme celles-ci ne tiennent pas toujours leurs promesses, les déçus sont nombreux.* » Beaucoup se tournent alors vers l'adoption et réalisent vite qu'ils n'obtiendront pas facilement un enfant en France... L'étranger leur apparaît soudainement comme une solution magique.

La plupart commencent la ronde des œuvres qui servent d'intermédiaires, mais, à nouveau, ils découvrent que les élus sont peu nombreux. Une jeune femme, Dominique Grange, décrit ce parcours d'obstacles dans un livre autobiographique : *Je t'ai trouvé au bout du monde* (Stock). Elle raconte ses démarches infructueuses auprès des œuvres, son découragement devant leurs très sévères critères de sélection (religion, âge des postulants, présence ou non d'enfants naturels, situation de famille...) et le nombre très faible d'adoptions réalisées par certaines d'entre elles (il peut en effet varier de 1 à 800 par an).

A la défense de ces œuvres figurent l'ampleur de leur mission, la faiblesse de leurs moyens (elles ne bénéficient d'aucune subvention) et leur mode de fonctionnement, qui repose essentiellement sur des bénévoles. Comme le souligne le ministère des affaires sociales, les plus anciennes de ces œuvres sont issues d'organismes d'assistance à l'enfance en difficulté, dont l'action en matière d'adoption est antérieure à celle de service public.

Lorsque l'Etat a voulu prendre en main ce domaine, il décida de laisser subsister ce réseau privé à côté de l'aide sociale à l'enfance, en lui accordant les mêmes compétences. Aujourd'hui, les œuvres d'adoption peuvent donc enquêter elles-mêmes sur les familles adoptantes et présenter leurs dossiers à l'agrément. Lors de l'adoption internationale, elles se chargent des démarches à l'étranger et ont, dans tous les cas, la mission de suivre personnellement jusqu'au jugement d'adoption les enfants qu'elles placent.

Avocats véreux

Si autrefois la plupart des postulants à l'adoption acceptaient la sélection sévère imposée par les œuvres, il n'en est plus de même aujourd'hui. Ils admettent d'autant plus difficilement le refus et l'attente que des images d'enfants abandonnés et mourant de toutes sortes de maladies leur parviennent tous les jours.

Ces solitaires représentent actuellement la bête noire du ministère des affaires étrangères, car ils sont particulièrement vulnérables aux manœuvres frauduleuses. Avocats véreux, qui laissent espérer des adoptions ne venant jamais, intermédiaires qui disparaissent avec des avances de fonds... De façon à limiter les risques, le gouvernement prépare des décrets qui devront amener un peu d'ordre dans ce domaine.

Comme le souligne M. Rosenczweig, « *les pouvoirs publics n'ont ni à susciter l'adoption internationale ni à la dissuader, mais les pratiques de ressortissants français peuvent engager la politique internationale de la France et mener à des incidents diplomatiques* ». La stratégie du gouvernement consiste – sans l'avouer – à faire le ménage et donner un bon coup de fouet aux associations, afin de leur offrir une meilleure assise et une nouvelle crédibilité tant auprès des adoptants que des pays étrangers, qui pourraient en faire leurs principaux interlocuteurs.

Les œuvres vont voir leur mission redéfinie avec précision et vont devoir demander une autorisation aux préfets des départements dans lesquels elles placent des enfants. Lorsqu'elles s'occupent d'adoptions internationales, elles devront solliciter en plus une habilitation auprès de la mission interministérielle qui vient d'être créée au ministère des affaires étrangères.

Ces mesures permettront en même temps de mettre fin au flou et à l'improvisation qui ont succédé à la décentralisation et qui font qu'aujourd'hui le ministre des affaires sociales ne possède aucune liste complète et actualisée des associations autorisées à s'occuper d'adoption en France.

Impatiente, Mme Barzach a introduit le loup dans la bergerie en annonçant l'élargissement des activités de Médecins du monde (MDM) à l'adoption. Cette annonce a déclenché une émotion d'autant plus vive que le ministre laissait entendre que cette initiative permettrait d'augmenter sensiblement le nombre des adoptions internationales. L'information est formellement démentie par M. Claude Hertz, secrétaire général de MDM, chargé de ce nouveau département.

Consciente de l'importance de sa mission, l'association souhaite avancer à petits pas. Pour le moment, une autorisation n'a été demandée que pour Paris et les trois départements de la petite couronne : Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis... et des critères sérieux ont été fixés pour les postulants : priorité aux couples jeunes sans enfant, ayant échoué dans leur parcours contre la stérilité...

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le droit de savoir

« MAIS pourquoi désirez-vous savoir qui sont vos parents ? *Vous avez réussi dans la vie, vous avez un bon métier, alors ? Vous voulez leur faire du mal ?* »

Ces mots, prononcés il y a dix-neuf ans par un représentant de l'Action sociale, résonnent toujours dans la tête d'Anne. Brûlants, injustes et cruels. Du mal ? Elle n'y avait même pas songé. Tout ce qu'elle souhaitait, c'était mettre fin à l'angoisse qui la tenaillait depuis des mois. Depuis le jour où le jeune homme qu'elle fréquentait l'avait demandée en mariage. Mais comment expliquer à cet inconnu ce qui s'était passé alors ? Comment lui faire comprendre la peur qui s'était installée en elle lorsque, d'un seul coup, elle avait réalisé qu'elle allait peut-être, à son tour, mettre des enfants au monde ? Elle, Anne, ex-bébé abandonné, en avait-elle le droit ? Que savait-elle de ses propres géniteurs ? Etait-elle certaine de ne pas porter en son sein une tare inconnue qu'elle pourrait transmettre à ses enfants ?

Anne a toujours su qu'elle avait été adoptée à l'âge de deux mois par un couple sans enfant. Comment aurait-elle pu l'ignorer ? Elle se souvient que ses parents disaient souvent : « *Regardez la jolie petite fille que nous avons adoptée.* » Et Anne a été adoptée deux fois. La vie a en effet voulu qu'elle perde coup sur coup son père et sa mère avant qu'elle n'atteigne sa neuvième année. Une tante l'a recueillie. Cette femme, mue par un grand sens du devoir, veilla à ce qu'elle ne manque de rien, mais oublia parfois que, comme toutes les petites filles, elle avait besoin de câlins.

C'est au milieu de cette solitude que les questions sur ses origines s'imposèrent à elle. Sa réaction fut alors de fuir. Fuir la famille auprès de laquelle elle avait vécu et l'homme avec lequel elle ne se sentait pas la force de braver le passé. Ce n'est que plus tard, la fuite n'ayant rien résolu, qu'elle eut envie de faire des recherches. Une enquête auprès de sa famille adoptive la conduisit auprès d'un représentant de l'Action sociale. Pitié ou sadisme ? Anne se le demandera toujours. Après avoir essayé de la décourager, celui-ci finit par lui révéler qu'elle était le fruit d'un adultère et que le prénom de son père était Henri. Tous ses efforts pour en savoir plus demeurèrent vains.

Le cadeau se révéla vite empoisonné. Au lieu de lui apporter la paix, il lui procura d'autres tourments, d'autres fantasmes. Son histoire en rappelle de nombreuses autres à Pierre Verdier, directeur de la DDASS de la Moselle et membre du Conseil supérieur de l'adoption (1). Il est fréquent, explique-t-il, que les filles s'interrogent sur leurs origines lorsqu'elles atteignent l'âge de procréer. Il souligne également que la cause de leur douleur ne vient pas seulement de l'ignorance mais aussi du fait que l'administration sait quelque chose d'essentiel sur elles et le leur cache. « *L'ignorance de l'origine est vécue souvent avec le sentiment d'une amputation.* »

Annette Blain, présidente de l'association Droit des pupilles de l'Etat et des adoptés à leurs origines DPEAO (2), parle de mutilation et aussi d'injustice. Ancienne pensionnaire de l'Assistance publique, elle a découvert à l'âge de 58 ans et après de très longues recherches qui étaient ses parents. C'était il y a dix ans. Depuis, elle a créé cette association dont la vocation est d'aider ceux qui le souhaitent à trouver leurs racines et de lutter pour que soit voté le droit pour chacun à connaître ses origines. Le DPEAO a suscité une proposition de loi qui a été déposée plusieurs fois à l'Assemblée nationale.

Accouchement sous X

Trois catégories d'enfants abandonnés peuvent avoir un jour à se heurter au mystère entourant leur naissance : ceux qui ont été abandonnés dans des circonstances dramatiques (dans la rue, par exemple) ; ceux qui ont été confiés très jeunes en vue d'une adoption mais sous la promesse de garder le secret sur l'identité des parents naturels ; et ceux qui ont vu le jour lors d'un accouchement sous X, permettant à la mère de garder l'anonymat.

Dans les deux premiers cas, l'administration est tenue de mettre par écrit les circonstances de l'arrivée de l'enfant, et ce sont ces documents qui peuvent plus tard livrer de précieux renseignements. Dans le dernier cas, aucun document ne doit être conservé par la mère. Il arrive cependant que l'on retrouve la lettre sur laquelle elle a inscrit les coordonnées des personnes à alerter en cas d'accident en couches ou bien que l'on retrouve une compagne de chambre...

Le DPEAO réclame l'abolition de l'accouchement sous X et propose que tous les renseignements concernant l'enfant soient enfermés dans une enveloppe scellée, déposée chez un notaire, dont la DDASS aurait le nom. L'intéressé pourrait y avoir accès, s'il le désire (ce qui n'est pas systématiquement le cas), à sa majorité.

« *Songeons à l'enfant,* demande Anne. *Aucun amour ne remplacera la matérialisation de son père et de sa mère.* » Pour M. Verdier, la suppression du secret n'est pas une menace pour l'adoption, mais au contraire une chance de vérité nouvelle : « *Il n'y a pas d'amour vrai sans reconnaissance du désir de l'autre.* »

Ch. Ch.

(1) Pierre Verdier est l'auteur de plusieurs livres sur l'adoption dont *l'Adoption aujourd'hui*, collection Paidos-Le Centurion.

(2) DPEAO : 62, avenue Carnot, 91600 Savigny-sur-Orge.

Le Monde
DES LIVRES

Roger Nimier le grand « sprinter »

Que dirait ce neveu de d'Artagnan s'il revenait aujourd'hui vingt-cinq ans après sa disparition ?

NOTRE époque célèbre les morts avec trop d'avidité pour aimer vraiment les vivants. Puisque c'est la fin de l'année et l'heure de faire les comptes, nous risquerons quelques aveux. Malgré les réticences que peuvent inspirer les mœurs d'une époque trop hâtive pour n'être pas frivole, il m'est arrivé de pleurer, comme tout le monde, sur des « morts illustres », parce qu'ils laissaient inachevées des œuvres dont j'attendais la suite avec impatience.


Roger Nimier : il réconcilie le brillant et la profondeur.
ROGER-VIOLLET

Ces gens nous déçoivent lorsqu'ils nous brûlent la politesse et manquent définitivement les rendez-vous qu'ils nous avaient fixés. On leur en veut de ce contretemps irrémédiable, on aurait presque envie de les quereller : Marguerite Yourcenar, la dernière ; et avant elle, Orson Welles qui promettait de tourner, un jour, *Don Quichotte ;* Jacques Tati, alias M. Hulot, qui nous faisait espérer dans nos rires futurs ; Roger Nimier, tellement désinvolte qu'il s'est éclipsé du siècle, l'ayant à peine entrevu...

Notre seule consolation, c'est de relire, de redécouvrir. Voici justement le numéro cinq des *Cahiers Roger Nimier*, qui rassemble quelques-uns de ses articles et quelques-unes de ses lettres. L'auteur des *Enfants tristes* publia beaucoup de chroniques, notamment dans *la Table ronde, Carrefour, Arts, le Nouveau Candide...* Ici, les articles sont répartis sous trois rubriques : spectacles (cinéma, théâtre ou sports), vie littéraire, actualités politiques, militaires et philosophiques. En toute occasion, Nimier nous donne des leçons de pertinence et d'impertinence (les deux mots ne se contrarient pas nécessairement). Il réconcilie le brillant et la profondeur. Il écrit avec l'intrépidité du naturel, l'insolence des audaces, les tranquillités de l'imprévisible. Il détient, en compagnie de Jean Cocteau, les records de vitesse de notre littérature. Cependant, fort éloigné des empressements aveugles de notre époque, il se dépêche avec la lenteur requise. De même que tous les grands sprinters, il semble courir au ralenti...

« Bonjour, Albert Camus »

C'est d'abord son art du trait qui rend jaloux. Non pas seulement le trait cruel comme : *« Surprise à Marigny : Jean-Louis Barrault encore plus mauvais que d'habitude. »* Mais le trait tellement juste qu'il nous confond comme si nous étions des prévenus, heureux d'être désemparés.

Leçons de nécrologie : Nimier observait Albert Camus à distance irrespectueuse ; il était irrité par son « moralisme », et les deux hommes s'ignoraient volontiers quand ils s'apercevaient dans les antichambres de la NRF ; mais, lorsque Camus trouva la mort sur la route en janvier 1960, ce fut le moment que choisit Nimier pour lui *« dire enfin bonjour »*, et pour conseiller *« aux voitures, aux cœurs, d'aller moins vite » ;* évoquant aussi les disparitions de Fausto Coppi, de Gérard Philipe, de Boris Vian, l'élève d'Aristote parlait d'un *« règlement de comptes ».* Deux ans plus tard, il devait également mourir à bord d'une automobile.

Le tragique l'a escorté, l'a pris en filature durant toute sa vie. Pourtant, il nous enseigne d'abord une sorte de légèreté – ennemie du frivole, en dépit des apparences. Les ouvrages de Nimier se lisent comme des *« traités d'allégement »*, selon les mots de Philippe Sollers, dans ce même numéro. Minimaliste dans le style, car il était toujours impatient de terminer ses phrases, Nimier était maximaliste dans ses manières de penser et de ressentir, car il avait horreur des ambitions médiocres et de ces admirations pesantes qui se hâtent d'acquiescer aux décrets de la mode.

Que dirait aujourd'hui ce neveu de d'Artagnan, s'il revenait vingt-cinq ans après ? Il n'aurait pas vieilli, sans doute. Il montrerait combien nos engouements, nos dévotions passagères, sont le contraire des vraies passions. Il rirait de nos vaches sacrées, avant de se moquer de lui-même.

FRANÇOIS BOTT.

★ **CAHIERS ROGER NIMIER, n° 5, 350 p., 120 F (6, rue de Varenne, 75007 Paris).**

Promenade autour de Bomarzo

L'écrivain argentin Manuel Mujica Lainez conjugue la fantaisie et l'érudition dans un gros roman historique.

DANS la seconde moitié du dix-septième siècle, entre Rome et Viterbe, dans une propriété de l'illustre famille romaine des Orsini, qui donna à l'Eglise cinq papes et pas moins de vingt cardinaux, et à la Péninsule d'innombrables *condottieri*, le prince Pier Francesco, duc de Bomarzo, rêva d'un jardin, qui, à l'opposé des jardins italiens habituels, oublierait la géométrie, s'offrant comme un prolongement entretenu de la nature et qui serait peuplé de statues, mais sculptées à même les rochers, pointant ici et là dans un sol irrégulier que, de parti pris, on n'aplanirait pas.

Avec l'aide de Piero Ligorio, ce grand architecte méconnu, nommé maître d'œuvre au Vatican, à la mort de Michel-Ange, Pier Francesco Orsini réalisa ses chimères. Un éléphant que surmonte une tour, Cérès, Hécate, des lutteurs géants, Protée, un ogre effrayé dans la bouche grande ouverte abrite une taverne, des dragons et des sphinx et même une maison aussi penchée que la tour de Pise sont quelques-unes des formes de cet enfer refroidi que le prince appelait *« villa des Merveilles »*, et la postérité, *« parc des Monstres ».*

Après la mort du prince, en 1572, les Orsini ayant délaissé l'endroit, le temps et la nature, avec leur patience coutumière, s'employèrent à effacer les invention de l'art, à éroder les visages de pierre. L'oubli fit le reste.

Mais, si une réalité devient très vite friable, un rêve peut traverser les siècles. Et c'est ainsi qu'un jour de 1953, juste après que d'autres visiteurs, parmi lesquels Leonor Fini et André Pieyre de Mandiargues, eurent été fascinés par la splendeur funèbre du site, le promeneur argentin Manuel Mujica Lainez eut l'occasion de se promener parmi les monstres, concevant, sur les lieux mêmes, le projet de reconstituer la vie et les songes du lointain Pier Francesco, de rêver à son tour le « bois Sacré » de Bomarzo.

Né en 1910 au sein d'une grande famille dont les origines remontent à Juan de Garay, le fondateur de Buenos-Aires, et mort en 1984, Manuel Mujica Lainez était de ces Argentins qui tentaient de faire des études en France et en Angleterre, sous peine de passer à leurs propres yeux, leur vie durant, pour des analphabètes. De retour dans son pays natal, il devint journaliste, exerçant la critique d'art pendant plus de trente ans dans les pages prestigieuses de *la Nacion.* Et, si, tout jeune, il parcourut longuement la Chine et le Japon, et apprit à connaître sur le bout des doigts l'Egypte, bon an mal an, il retournait à sa chère Europe. La première fois fut spectaculaire : à bord du *Graf-Zeppelin* qui parti de Rio-de-Janeiro, le déposa à Berlin.

Devenir le Proust argentin

Romancier prolifique mais tardif, il ne publia son premier livre qu'aux approches de la quarantaine. Et il n'est pas interdit de penser, à lire ses premiers romans, que son secret désir était de devenir le Proust argentin, tâche improbable dans un pays sans véritable aristocratie, si l'on écarte celle des Shorton et des Aberdeen Angus, des mérinos et des pur-sang.

L'intellect n'était pas pour lui une chose grave, mais une sorte d'instrument de musique qu'il lui plaisait de faire sonner, et rien de plus. Aussi écrivait-il avec le sérieux d'un enfant qui s'amuse. Comme son aîné de dix ans, Borges, à qui le liait une amitié qui s'était affermie à l'ombre militaire de leurs ancêtres – tous ces héros des guerres d'indépendance qui étaient morts pour leur inventer une patrie, – Mujica Lainez inclinait à croire que la totalité du monde occidental et une bonne partie du monde oriental sont une projection de l'Europe, laquelle a tendance à oublier ce qu'elle est : entière et une, sans rivages. Aussi, comme son aîné, voyait-il avant tout, dans les deux guerres mondiales, deux guerres civiles.

Son immense culture et surtout cette aisance en toute chose qui est un don supplémentaire du milieu où il était né le poussèrent à se masquer derrière un personnage non dépourvu d'extravagance : ne boitant pas, il arborait des cannes précieuses, portant en toute saison des gilets en brocart et des lavallières inspirées. Si une imprudente tristesse lui voilait le regard, il calait avec dextérité sous l'arcade sourcilière un monocle, petit et sans aucune bordure, comme celui du marquis de Forestelle dans *la Recherche.*

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 13.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Cahiers Jules Romains, n° 7 ; *Mort de quelqu'un,* en « Folio »

Qu'est l'« unanimisme » devenu ?

DES écrivains nés autour de 1885 et si nombreux à avoir marqué les deux après-guerres, Jules Romains est celui dont le purgatoire s'éternise le plus. On redécouvre périodiquement les quatre « M », Mauriac, Morand, Montherlant – moins Maurois – mais Romains, pas trop.

Ni le don des manuscrits à la Bibliothèque nationale par Mme Lise Jules Romains (1977), ni leur exposition (1978), ni le feuilleton de télévision tiré des *Hommes de bonne volonté* (1983), ni le centenaire de l'auteur (1985), ni les soins des fidèles, dont Jean d'Ormesson, successeur de Romains à l'Académie, et Annie Angremy, conservateur à la BN, n'ont suffi à réveiller dans le public la complicité de potaches qui existait jusque dans les années 50 entre les enragés des *Copains* ou de *Knock*, et la gourmandise sans pareille avec laquelle étaient attendues, entre 1932 et 1946, les dernières aventures ou tirades de Jerphanion et de Jallez, étalées sur vingt-sept volumes...

Cette éclipse n'est pas seulement inique. Ce pourrait être le signe que les lecteurs ne sont plus libres de leur plaisir et de leur jugement. Romains n'est pas seulement le père d'une théorie en « -isme », ce qui passe pour faciliter l'accès à la postérité. L'« *unanimisme* » est venu à son heure, le premier, traduire en foisonnement romanesque un tournant historique partout repérable à la veille de 1914 : la fin de l'individualisme tel que l'a exalté le dix-neuvième siècle ; la mort du sujet telle que vont l'entériner le Nouveau Roman et des philosophes comme Foucault ; l'irruption du collectif dans les villes, les guerres, les communications, les destins, les mentalités et, sous une forme monstrueuse, dans les expériences totalitaires ; l'intuition du groupe, saisi dans sa masse, corps et âme.

Deux publications offrent l'accasion de revisiter Jules Romains et de le remettre à sa place.

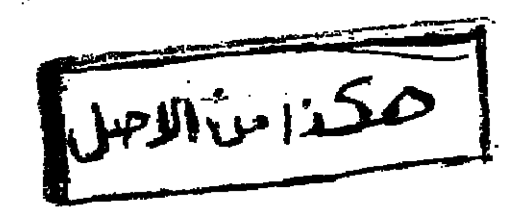
La première s'adresse aux connaisseurs qui ont déjà fait le voyage des *Hommes de bonne volonté.* Il s'agit des dossiers préparatoires de l'immense cycle romanesque, révélés en 1983 et 1985 par Annie Angremy dans les *Cahiers Jules Romains* . Dans le numéro 7 de ces mêmes *Cahiers* , Maurice Rieuneau réunit les documents qui ont servi à l'élaboration des deux tomes essentiels de l'œuvre, les XV et XVI, intitulés *Prélude à Verdun* et *Verdun* .

Jules Romains a toujours amassé beaucoup de fiches. La précision historique lui était nécessaire pour suggérer, par des coupes, une espèce de conscience unanimiste de l'époque traversée. Il avait d'autant plus besoin de la Grande Guerre, que son état de santé l'avait fait réformer, et tenu loin du front. Les récits de contemporains, les cartes d'état-major, les fiches sur les personnages et les situations, les ébauches de chapitres, les brouillons et échanges de lettres, si on les compare au texte final, donnent un aperçu rare sur le travail de création.

IL n'est pas indispensable d'être romancier soi-même pour apprécier la transformation du vécu vérifiable en vérité imaginée. Après tout, les amateurs de peinture s'intéressent depuis longtemps au pourquoi et au comment des tableaux, plus qu'à la ressemblance. Ici, une rencontre de dates accroît l'intérêt des documents. Quand Jules Romains écrit sur la première guerre mondiale, la seconde approche. Les angoisses de 1938 se télescopent avec celles de 1917, et rendent les sacrifices de la « der des der » encore plus poignants. Une lutte de vitesse avec la mobilisation se surajoute à la course contre la montre et la mort que mène tout écrivain.

Pour ceux qui n'ont jamais lu une ligne de Romains, la reprise en « Folio » de *Mort de quelqu'un* fournit une excellente initiation.

(Lire la suite page 11.)



LA VIE DE L'ÉDITION

Hiver 88 : les têtes d'affiche

PERSONNE n'a jamais pu fournir une explication rationnelle du phénomène, mais les éditeurs affirment qu'il existe : les périodes électorales seraient néfastes à la consommation littéraire. Quand les Français votent, ils ne pensent plus qu'à ça, et l'idée qu'un livre pourrait, de ses charmes, les détourner de leur devoir de citoyen leur inspire une telle répulsion qu'ils désertent les librairies.

Admettons. Encore que la proposition inverse puisse se défendre avec davantage de vraisemblance : gavés de lendemains imaginaires, de scénarios-catastrophes et de visions bucoliques, saturés de figures de rhétorique, abreuvés de littérature, assourdis de chants de sirène séducteurs, matraqués de traits d'esprit polémiques et de petites phrases soigneusement aiguisées pour tuer, énivrés de rebondissements, de trahisons, de supplications et d'objurgations, les électeurs potentiels ne trouveraient plus dans les livres que les reflets pâlis des grands feuilletons de comédie qui leur sont offerts gratis dans les journaux et sur les écrans.

Plutôt que d'affronter une concurrence aussi inégale, l'édition choisit donc d'abandonner le terrain. Il y aura peu de livres au printemps, et la production éditoriale qui s'étale habituellement de janvier à mai sera concentrée en 1988 sur les deux premiers mois de l'année. Un tel embouteillage présente des risques. Admissibles à l'automne parce que les gros lots des prix littéraires justifient les audaces et les sacrifices, les bousculades de l'hiver laisseront un goût plus amer aux nombreux malheureux qui y seront piétinés. En revanche, quelques seigneurs, débarrassés du souci d'obtenir un prix et de la nécessité de se faire une réputation, aiment cavalcader dans les prairies, ordinairement moins fréquentées, de janvier. Ce sont quelques-uns de ces fiers cavaliers que nous présentons aujourd'hui, en souhaitant bonne route et courage à l'infanterie.

Depuis son Nobel de 1986, Claude Simon n'avait rien publié – son discours de Stockholm mis à part. *L'Invitation*, un court texte ironique, lyrique, étonnamment musical, sur le thème de l'histoire et de ses balbutiements, fait donc figure d'événement. Les éditions de Minuit se paient d'ailleurs le luxe d'une seconde tête d'affiche, cette rentrée, avec un roman d'Alain Robbe-Grillet.

Au Seuil, après une rentrée d'automne plutôt glorieuse, un Goncourt et un Médicis, on pavoise encore en janvier, car on publie un livre de Patrick Modiano, qui, jusqu'alors, avait confié tous ses romans à Gallimard. Il est vrai que *Remise de peine* est un fragment d'autobiographie, mais tellement romanesque et tellement modianesque. Autres vedettes du Seuil : Patrick Grainville *(l'Atelier du peintre)*, Bertrand Visage *(Angelica)*, Fruttero et Lucentini *(l'Amant sans domicile fixe)*, Thomas Pynchon *(l'Arc en ciel de la gravité)*, Heinrich Böll *(Mais que va-t-il devenir ce garçon ?)* et, dans la catégorie des documents, Hervé Hamon et Patrick Rotman, qui publient le second volume de *Génération*, la saga journalistique des acteurs étudiants de mai 68.

Chez Gallimard, on se console de l'absence – que l'on espère provisoire – de Modiano, en affichant la richesse des effectifs : Régis Debray et ses autoflagellations *(les Masques)*, Maurice Rheims et ses objets précieux *(les Greniers de Sienne)*, Daniel Boulanger et ses pétillants bavardages *(Jules Bouc)*, Robert Walser et son dernier livre, publié en Allemagne en 1925, trente ans avant sa mort *(la Rose)*. Et même, peut-être, François Weyergans *(Je suis écrivain)*, dont chacun attend depuis septembre le roman « japonais ».



CAGNAT.

Fayard et le roman-feuilleton

Flammarion affiche Troyat *(Toute ma vie sera mensonge)*, Nicole Avril *(Sur la peau du diable)*, Françoise Mallet-Joris *(la Tristesse du cerf-volant)*, mais aussi Raymond Barre interrogé par Jean-Marie Colombani *(Questions de confiance)*, Georges Duby *(Amour, Famille et Société au Moyen Age)* et André Frémont *(France, géographie d'une société)* qui préfigure un événement : la géographie va cesser dans les librairies d'être la parente pauvre des sciences humaines.

Fayard se lance dans le roman-feuilleton avec Dan Franck et Jean Vautrin, qui signent ensemble le premier volume des *Aventures de Boro, reporter-photographe (la Dame de Berlin*, en coédition avec Balland), annonce Jacques Attali *(Une histoire de la propriété)*, Jean-Paul Roux *(la Force du sang)* et Alfred Döblin *(Hamlet ou la longue nuit prend fin)*. Christian Bourgois réédite Isherwood *(le Mémorial)* et traduit Barbara Pym *(Quatuor d'automne)*.

Aubier promet pour mars *le Territoire du vide*, une étude d'Alain Corbin, dans laquelle l'auteur de *le Miasme et la Jonquille* décrit « *l'Occident et le désir de rivage* », entre 1750 et 1840 ; Quai Voltaire nous offrira en février des nouvelles d'Hubert Selby *(Chanson de la neige silencieuse)* et, en mars, une correspondance de Carlo Emilio Gadda *(Lettres à Gianfranco Contini)* ; Actes-Sud annonce un roman de Théodore Fontane *(Schach von Wuthenow)*, et P.O.L. un récit de Danièle Sallenave *(Adieu)* ; Grasset, Claude Mauriac *(l'Oncle Marcel)* et Peter Schneider *(Cet homme-là)*, Balland une biographie de Kahnweiller par Pierre Assouline *(l'Homme de l'art)*, Stock un roman de Joyce Carol Oates *(Marya)*, Rivages un autre d'Allison Lurie *(les Amours d'Emily Turner)*, Ramsay enfin un roman (oui !) d'Huguette Bouchardeau *(Choses dites de profil)* qui raconte... huit jours de la vie d'une femme ministre de l'environnement.

Mais le véritable événement intellectuel de cette rentrée pourrait bien être le fait d'une maison d'édition qui n'est guère familière des coups d'éclat : les Presses universitaires de France publient en effet une monumentale *Histoire de la population française* (4 volumes, 2 400 pages) sous la direction de Jacques Dupaquier, la dernière remontait... à 1893.

PIERRE LEPAPE.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● MARIE-JOSÈPHE GUERS : *Paul Claudel*. L'auteur s'appuie, pour présenter sa biographie de Claudel, sur cette citation de Baudelaire : « *Un bon portrait apparaît toujours comme une biographie dramatisée, ou plutôt comme le drame inhérent à tout homme.* » Marie-Josèphe Guers a ainsi tenté la première approche du « drame » claudélien. (Actes Sud, 260 p., 159 F.)

DICTIONNAIRE

● *Grand Larousse en cinq volumes*. La parution des volumes 4 et 5 achève la dernière en date des entreprises de la Librairie Larousse *(voir le* Monde *daté 22-23 mars)*. Plus modeste dans ses ambitions encyclopédiques que le GDEL en dix volumes, le présent ouvrage répond à sa vocation d'offrir, avec ses 116 000 entrées (dont 41 000 noms propres), une information claire et accessible, tant dans le domaine encyclopédique que dans celui de la langue. (Larousse, les cinq volumes abondamment illustrés, 1 925 F.) Le même éditeur publie également un format de poche et en trois volumes, un *Dictionnaire de la littérature française et francophone* dû à Jacques Demougin. Cet ouvrage est la reprise des articles « français et francophones » du Dictionnaire des littératures, publié l'an dernier. (Larousse, les trois volumes brochés, 165 F.)

GASTRONOMIE

● SHIRLEY JOHNSON-BEKAERT : *Etats-Unis, la cuisine des origines*. L'auteur a retrouvé les saveurs de son enfance vécue dans une famille noire ouvrière d'Oklahoma City. Elle donne, sous une forme claire, des recettes qui sont autant d'invitations au voyage dans le Sud profond. Préface de Gérard Chaliand. (Ed. de l'Aube, 142 p., 80 F.) Les jeunes Editions de l'Aube publient également un livre-cadeau, offert aux libraires, que l'ouvrage concerne en tout premier chef... L'éditrice, Marion Hennebert, aidée par Nina Kehayan, a en effet rassemblé un florilège de textes littéraires sur la librairie et les libraires. C'est une belle idée, rendant justice à une profession dans laquelle le commerce n'a pas toujours réussi à faire taire l'amour des livres... Cette anthologie est mise en vente au prix de 49 F. (Ed. de l'Aube, Le Revest, 84240 La Tour d'Aigues).

MYTHOLOGIE

● OLIVIER DE MARLIAVE : *Trésor de la mythologie pyrénéenne*. Abondamment illustré et fort bien documenté cet ouvrage tente de répondre à la question : « *Existe-t-il une mythologie pyrénéenne ?* » Esprits et démons, arbres sacrés, animaux fantastiques ou pierres dressées... abondent pourtant dans la culture et la mémoire de cette région : O. de Marliave en dresse l'inventaire. (Annales pyrénéennes, ESPER, 40, rue des Lois, 31000 Toulouse, 312 p., 198 F.)

PHILOSOPHIE

● CONDILLAC : *le Traité des Animaux*. Déjà réédité par le *Corpus des œuvres de philosophie en langue française*, cet ouvrage est ici reproduit en fac-similé, et surtout précédé d'une longue et importante étude due au philisophe François Dagognet, qui en éclaire les enjeux et vise à faire sortir Condillac de son purgatoire. (Vrin, « Bibliothèque des textes philosophiques », 250 p., 120 F.) A cette occasion, il convient de signaler également l'importante thèse de Nicolas Rousseau, *Connaissance et langage chez Condillac*. Publiée il y a déjà plusieurs mois, elle constitue un éclairage historique et philosophique auquel on se reportera avec profit (Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 472 p.)

● OUVRAGE COLLECTIF : *Sur les écrits posthumes de Sartre*. Un ensemble de trois articles (de R.V. Stone et E. Bowman, Juliette Simont, Pierre Verstraeten) sur les notes inédites de Sartre pour sa « morale dialectique » de 1964-1965, une réédition de la conférence de Sartre « Pourquoi des philosophes ? » (1959) et sa discussion par Isabelle Stengers. (Editions de l'université de Bruxelles, av. Paul-Héger, 26-1050 Bruxelles. 153 p., env. 90 F.)

RELIGIONS

● JEAN MAILLARD : *Louise du Néant. Le triomphe de la pauvreté et des humiliations*. Prédicateur et auteur de nombreux ouvrages de spiritualité, le jésuite Jean Maillard (1618-1702) a laissé cette vie de Mademoiselle de Bellère du Tronchay, dite Sœur Louise ou Louise du Néant, qui fut « *un enchaînement continuel de souffrances extraordinaires, et une constante pratique des vertus héroïques* ». Cette biographie est suivie des lettres de Sœur Louise. Introduction et notes établies par Claude Louis-Combet (Ed. Jérôme Millon, 314 p., 110 F.) Dans la même collection « Atopia », un texte du quinzième siècle anglais, *le Livre*, de Margery Kempe, témoignage spirituel et mystique sur fond d'hérésie lollarde. Présenté et traduit de l'anglais par Daniel Vidal (414 p., 150 F.)

Passage en revues

Histoire, idées, société

SALUONS *tout d'abord* les revues nouvelles : essayer de se distinguer dans la foule, très dense déjà, des publications périodiques exige non seulement de l'obstination et du courage mais également de posséder ce zeste d'inconscience et d'orgueil sans lequel le monde serait invivablement plat.

● Voici donc ***Amphion***, qui porte en sous-titre *Études d'histoire des techniques*. La revue, selon son prière d'insérer, « *se propose plus particulièrement d'opérer la « liaison » entre textes et habiletés techniques. Elle vise à restaurer l'attention pour une culture de la curiosité qui s'attache à relever, non sans tendresse, les vestiges des passions qui furent jadis et naguère à l'origine de toute sorte d'innovations techniques et contribuent, partant, à la création continue du monde sensible.* »

Contre une conception intellectualiste de l'invention, *Amphion* privilégie donc une approche fonctionnaliste où « maraudages » et « braconnages » jouent un rôle important. Ce premier numéro *réunit des textes* qui ont trait à l'innovation technicienne dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme. Textes commentés qui appartiennent à toutes les époques et à tous les pays. On y trouve tout aussi bien *Du bon usage des ruines*, publié en 1430 par Gian-Francesco Poggio Bracciolini, qu'une lettre du Père Benoist sur les jardins chinois adressée en 1767 ou encore un texte allemand d'Anton von Camarloher sur les règles de l'ensoleillement paru en 1829. Tout cela a beaucoup de charme, de fraîcheur, d'intelligence bricoleuse. Comme l'écrit fort justement J. Guillerme en postface à ce premier recueil, « *deux rationalités, celle de l'échec, celle de l'approximation, pèsent sur l'art humain. Aussi, quelque sérieux qu'on y mette, l'histoire des techniques ne peut s'écrire que sur un mode désinvolte.* » *Amphion* tient parfaitement cette gageure : faire comprendre le sérieux historique *de démarches que la part de la* méconnaissance évite de prendre trop au sérieux. (Éditions Picard, 200 p. 150 F, jusqu'au 31 janvier, ensuite 200 F.)

● ***Lignes***, que dirige Michel Surya, sera trimestrielle. Il s'agit d'une publication tous azimuts qui entend traiter aussi bien du politique – elle s'ouvre sur un dossier Gorbatchev – que du littéraire – elle propose un bel article de Jean Bollack, *Pour une lecture de Paul Celan* – ou de l'histoire contemporaine : Francis Marmande, Daniel Dobbels et Michel Surya y mènent une réflexion très tendue, moins sur le phénomène des camps de concentration et d'extermination que sur le vertige qui provoquent leur existence et leur fonctionnement « rationnel » dans la conscience et dans la mémoire.

En fait, lorsqu'on surmonte l'éparpillement, qui est le fait même de la publication en revue, on se rend compte que ce premier numéro de *Lignes*, à travers de multiples approches, recèle une *profonde unité : lorsqu'on s'interroge* sur l'importance et sur les limites de la volonté réformatrice de Gorbatchev, c'est un système politique associé à la réalité et à l'image du Goulag que l'on interroge pour savoir s'il existe des chances de sortir de la spirale de l'inhumanité. Et la poésie de Celan telle que la perçoit Bollack est une tentative de nettoyage de la langue par elle-même ; une langue usée et discréditée d'avoir tant menti. (Librairie Séguier, 190 p., 78 F.)

● *Visions contemporaines* est *la revue du centre de recherches* en histoire contemporaine de l'université inter-âges de Nantes, qui accueille des travaux d'histoire régionale portant sur les XIXe et XXe siècles. Pour l'instant, son aire d'investigation est essentiellement bretonne – les maisons galantes et le discours vénérologique à Luçon entre 1850 et 1946 ; approche d'un quartier nantais sous la monarchie de Juillet et la Deuxième République ; les projets de fortifications de Saint-Nazaire au XIXe siècle – *mais elle souhaite élargir son* champ d'investigation et la localisation géographique de ses collaborateurs pour devenir une revue interrégionale située au carrefour de la recherche scientifique et des curiosités d'un large public.

Elle a toutes les chances d'y parvenir si ses promoteurs parviennent à tenir la ligne qu'ils respectent dans ce premier numéro. Le texte d'Hubert Ratier sur un siècle d'histoire de la prostitution dans une petite ville de province est, en ce sens, un modèle du genre. On y a abordé avec la même rigueur de méthodes des thèmes aussi riches et aussi divers que la pratique médicale, le sentiment moral, le comportement sexuel, l'appareil juridique et réglementaire, l'imaginaire de la maladie vénérienne, la place de « l'égout séminal dans la cité », *bref toute une gestion du sexe* que tout système moral et politique entend réussir alors qu'elle est, selon toute probabilité, impossible. (CRCH, université inter-âges de Nantes. Chemin de la Sensive-du-Tertre. 44072 Nantes Cedex 03. Trimestriel, 160 p. 65 F.)

● Trop brièvement, signalons le numéro 21-22 des ***Cahiers Léon Blum***, qui reprend l'essentiel des interventions d'un colloque sur « La SFIO et la politique extérieure de la France entre 1945 et 1954 » ; la 258e livraison de ***la Pensée***, la revue de l'institut de recherches marxistes, avec, dans un dossier consacré à « *une nouvelle modernité romanesque* », un article de Claude Simon sur l'œuvre de Claude Ollier ; un numéro du ***Débat***, le quarante-septième, consacré à « *une nouvelle science de l'esprit* », en fait à ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui le cognitif, cette science de synthèse qui cherche à saisir les fonctionnements de l'esprit, à la lumière, notamment, de l'intelligence artificielle et du modèle, de plus en plus sophistiqué et riche en développements spéculatifs, de l'ordinateur.

P. L.

Les intellectuels et l'histoire

DANS le dernier numéro de la Lettre internationale – le plus riche sans doute depuis la création de cette excellente revue, – on trouve un gros dossier d'Irving Howe sur un sujet qui laisse les intellectuels désarmés pour reprendre les interrogations d'Adorno *(« après Auschwitz, composer un poème est indécent »)* : *« L'holocauste et la littérature »*.

« Pourquoi exaspérez-vous si profondément les juifs ? » A cette question qu'il a entendue tant de fois, Philip Roth tente lui-même de donner une réponse : *« Après quinze livres, je suis peut-être devenu moi-même beaucoup moins exaspérant que le Zuckerman que j'ai dépeint, et cela essentiellement parce que la génération juive à qui je ne plaisais pas a aujourd'hui perdu une bonne part de son influence, que les autres n'éprouvent plus de honte, si tant est qu'ils en aient jamais éprouvé, à voir comment les juifs se conduisent dans les romans. »* Deux entretiens de Philip Roth, qui, dans l'un, s'interroge sur lui-même, dans l'autre, s'adresse à Primo Levi, chimiste, industriel, romancier, qui vient de mourir.

Nous avons aussi remarqué la préface de l'académicien Likhatchev à la première édition en URSS du *Docteur Jivago*, *« sorte d'autobiographie intérieure de Pasternak »*, où l'auteur *« semble parler lui-même sous le couvert d'un autre. »* Une belle étude d'Anthony Barnett sur Henry Moore, un article de l'historien marxiste anglais Eric J. Hobsbawn sur le retour du jazz, les souvenirs de V. Polonskaïa sur la fin de Maïakovski, une interview de M. Djilas sur le gorbatchevisme, etc.

★ LETTRE INTERNATIONALE, nº 15, 35 F, 14-16, rue des Petits-Hôtels, Paris 75010.

● EN BREF

● Dans le cadre de l'exposition « Mémoire du futur », qui se tient au Centre Pompidou jusqu'au 18 janvier (voir *le Monde* du 25 novembre 1987), un atelier d'écriture par ordinateur sera organisé le 13 janvier. Y participeront notamment : *Jacques Jouet, Henri Deluy et Jacques Roubaud.*

Comparé à l'ordinateur, le téléphone est un objet presque archaïque... C'est à lui cependant que les promoteurs de l'exposition « Tonalités, des écrivains au bout du fil », qui se tient à la BPI du même Centre Pompidou jusqu'au 11 janvier, ont eu recours : trente écrivains francophones ont enregistré des extraits de leurs œuvres. Le public peut entendre ces textes grâce à des postes téléphoniques mis à sa disposition, avant d'enregistrer, s'il le souhaite, son propre message.

● Le prix des Caraïbes 1987 a été décerné à Daniel MAXIMIN pour *Soufrières* (Le Seuil).

● Le Prix de l'Amitié Franco-Arabe a été attribué à Gérard Khoury pour son livre *Mémoire de l'Aube : Chroniques libanaises* (Editions Publisud). Le prix Mahmoud Hamchari à Emile Habibi pour *les Aventures de Saïd le Pepsimiste*, (Gallimard). *Le Prix Spécial du* Jury est allé aux Editions Sinbad.

● Guy Dotremont fait appel aux détenteurs de manuscrits, correspondances, éditions, photos, logogrammes de son frère Christian Dotremont, l'un des fondateurs du groupe COBRA, en vue de la publication de ses œuvres littéraires et *graphiques complètes et d'une biographie* (rue L. Delhaize, 20, B 1342 Limelette, Belgique).

● ERRATUM. – Ce n'est pas François mais Françoise Jacquin qui est l'auteur du livre sur le Cercle Saint-Jean-Baptiste (éd. Beauchesne), signalé dans la rubrique religieuse des « Dernières livraisons », dans « le Monde des livres » du 18 décembre.





● ROMANS

L'île de Rio

Archipel, ***le cinquième roman de Michel Rio : toujours la même rigueur et la même intelligence.***

POUR ceux qui aiment le *style sec et tenu*, les livres de Michel Rio sont un vrai régal. De roman en roman, depuis *Mélancolie Nord* (1), il affirme et affermit sa prose glaciale, hautaine, précise et économe. Ses descriptions ne sont jamais hâtives – comme chez certains qui paraissent vouloir « s'en débarrasser » – ni trop « léchées », comme dans les livres qui croient compenser ainsi leur manque de force. Chez Michel Rio, jamais un mot de trop, jamais d'adjectifs ou d'adverbes « parasites ». Son humour froid frappe juste, son intelligence est une invitation à être un lecteur agile, à voir un peu plus loin que le bout de la phrase.

Avec *Archipel*, son dernier roman, Michel Rio a délaissé, en apparence au moins, les rives d'*Alizés* et des *Jungles pensives* (2), le jeu sur l'*Encyclopédie*, le *Supplément au voyage de Bougainville* et les enjeux du dix-huitième siècle, y compris les origines du roman avec le fameux trio d'écrivains anglais, Laurence Sterne, Samuel Richardson et Henry Fielding. Il a renoncé aux océans et aux destinations lointaines pour la Manche, l'île de Jersey et le lieu clos d'un collège privé, pour garçons brillants, Hamilton School.

La sexualité et le style

On y trouve des jeunes gens qui sont triplement insulaires : ils habitent sur une île, dans un « enclos » éducatif, et ils sont isolés du reste des élèves parce qu'ils ont été « sélectionnés » pour leur intelligence. Le narrateur fait à Hamilton School sa dernière année d'études. A sa passion de la connaissance, à sa frénésie de lectures, à sa fascination pour son camarade Alan Stewart et les poses cyniques de celui-ci, s'ajoute l'éveil du désir, qui se fixe sur la beauté lointaine et singulière d'Alexandra Hamilton, la directrice de l'école (et, accessoirement, une amie de sa mère...).

C'est entre l'austérité d'Alexandra Hamilton et la laideur érudite de l'étrange bibliothécaire, Leonard Wilde, que le jeune homme, pendant des vacances (ses condisciples ont donc déserté le collège), va vivre la fin de son adolescence, constater qu'on voudrait en mourir et qu'on « en revient ».

Le rêve encyclopédique de Michel Rio est tout de même encore présent à travers la figure du bibliothécaire, espèce de Quasimodo (le narrateur, lui, est un grand lecteur de Victor Hugo) dont seules les mains fines et la voix merveilleuse ont échappé à la difformité. Le savoir de Leonard Wilde, *qui fut le précepteur d'Alexandra Hamilton*, est immense. Si l'on dit que tout cela est l'occasion d'une réflexion sur la laideur et l'érudition, sur la sexualité et le style, vous risquerez de croire que le livre de Rio est raisonneur et besogneux. Rien n'est plus faux.

C'est avec vigueur que Michel Rio mène l'éducation sentimentale et stylistique de son narrateur. *« Dans la passion*, lui dit Leonard Wilde, *qu'il s'agisse de littérature ou de réel, toute figure de style est importune et ne révèle que la sottise d'un art mal compris ou plus ordinairement la crainte esthétique et morale de la simple vérité. »* On en connaît qui devraient méditer cela, tout comme ce que Wilde dit de son impossibilité à créer, à cause de la laideur : *« la manifestation la plus parfaite de l'arbitraire. Un échec initial qui a conditionné tous les autres. »* Il a donc dû se *« réfugier dans l'observation, qu'on appelle dans certains domaines érudition, et dans d'autres voyeurisme »*.



CAGNAT.

Tout cela donne un passionnant roman d'apprentissage, court – comme toujours chez Rio – maîtrisé et achevé. Quand on le referme, surtout après trois mois de lecture au pas de charge de la production d'automne, on n'a qu'un mot : l'intelligence, quel repos !

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **ARCHIPEL, de Michel Rio, Seuil, 186 p., 79 F.**

(1) Balland, 1982.
(2) Balland, 1984 et 1985.

Serge Koster, le nabi

Un homme, réduit à la « condition de passager », se retourne sur sa propre vie.

VOUS êtes amant, mari, jeune père, dynamique, entreprenant, un rien autoritaire. Vous menez d'une main ferme la barque de votre petite famille. Les années passent. Rien dans vos artères ni dans vos articulations n'annonce la moindre trahison. Et vous vous apercevez soudain que vous avez glissé à droite sur le siège avant de votre propre voiture. Ce n'est plus vous le conducteur. Avec une douceur affectueuse, mais implacable, ceux ou celles que vous chérissez le plus au monde vous ont mis en condition, vous ont placé dans la condition de passager. C'est celle qu'on appelle parfois la place du mort. Mais elle vous offre, si vous savez vous en accommoder, un point de vue qui, pour être latéral, possède ses avantages. Vous voilà témoin autant qu'acteur. Vous découvrez des vérités qui vous avaient échappé. Le passager n'est-il pas mieux placé que le conducteur pour admirer le paysage, observer les passants, lire la carte routière ?

On peut prédire un succès certain au roman de Serge Koster, parce que nombre de lecteurs se reconnaîtront dans son héros, ou plutôt reconnaîtront leur condition dans *la Condition du passager*. Son héros, Mathias Falcon, a une femme et une fille. Homme à femmes, si l'on peut dire, sa situation le rend particulièrement vulnérable. Elle est compliquée de surcroît, parce qu'il est enseignant dans un lycée, et que ses élèves ont précisément l'âge de sa fille. De telle sorte qu'il voit partir sa fille sur le siège arrière de la moto d'un des godelureaux auxquels il infligerait bien volontiers deux heures de colle, puisque, hélas ! les châtiments physiques ne sont plus de mise dans nos établissements scolaires.

Chaleur et couleurs

Le bonheur de ce récit, c'est d'échapper par le voyage au confinement de l'analyse intimiste. Dakar et Cordoue prêtent leur soleil et leurs bruits à des poursuites et à des retrouvailles pleines de chaleur et de couleurs. Et l'on n'oublie pas certaines silhouettes marginales, comme celle du jeune Benjamin, anorexique et dévoré d'un feu intérieur qui le jette sur les cornes d'un taureau de combat.

Il me semble que le sujet profond de ce roman, c'est moins le conflit des générations que les mutations discontinues que le temps continu provoque au cours d'une vie. Plus cruelles sans doute pour les femmes, puisque telle est leur « condition » qu'elles vivent plus longtemps que les hommes tout en vieillissant plus vite qu'eux. Il est certain que Mathias Falcon va revenir de ces étranges vacances à la fois blessé et guéri. Mais on aurait tort de parler de *« voyage initiatique »*. C'est du contraire qu'il s'agit : non d'une découverte bouleversante et qui fait éclater les cloisons d'une vie, mais d'un retour sur soi et de l'acceptation de toutes les richesses du moment.

Relisant les précédents romans de Serge Koster – et singulièrement *Une femme de si près tenue* d'une écriture si près du corps, justement, – je cherchais par jeu l'étiquette la plus propre à donner sa place à cet analyste calme et discret, au trait fort et profond, Un nabi. Voilà le mot qui s'est *présenté à mon esprit. Un nabi*, c'est un prophète juif. Mais c'est aussi le titre que s'était choisi au début du siècle un petit groupe de peintres qui réunissait notamment Bonnard, Vuillard, Sérusier, etc. Ils se faisaient de leur art une idée un peu puritaine et s'opposaient au tapage de l'impressionnisme et du fauvisme. Ils recréaient l'univers dans un lit à courte pointe ou un jardin clos. Il y a du nabisme dans l'œuvre intimiste et exigeante de Serge Koster. Comme celle de ces peintres, elles est assurée de gagner l'épreuve du temps.

MICHEL TOURNIER.

★ **LA CONDITION DE PASSAGER, de Serge Koster, Flammarion, 272 p.**

Olivier Dutaillis et les miroirs de la folie

LE narrateur, Régis Naour, *ne retrouvera sûrement* jamais, dans sa vie bien terne, un rôle aussi important que l'observation de Bruno Semaine, qu'il s'agissait de démasquer : le médecin-major était persuadé que Semaine simulait la folie pour se faire réformer. Régis, infirmier-chef de la caserne d'Eckberg, ville de garnison de l'Est aussi sinistre que toutes les autres, était surnommé la Fouine. Laid, pétri à *la fois d'indifférence et d'opportunisme*, ni bon ni méchant, il affecte le genre du récitant médiocre qui vous ferait mourir d'ennui s'il n'avait trouvé un sujet, un personnage, plus digne de votre attention. Dès les premières pages, la mélancolie de Naour cherchant les traces de son *sujet* dans le faubourg Saint-Antoine, qui fut le théâtre de l'enfance du simulateur, vous en dit long sur la fascination *définitive qu'exerce sur* l'infirmier le seul héros qu'il ait connu.

Héros, parce que Bruno représente le double, fraternel et désaxé, de Régis Naour. Lorsque ce dernier enquête sur les déclarations du simulateur, cela dépasse de beaucoup, du moins dans l'esprit, les instructions du médecin-chef. Car c'est une complicité fraternelle qui s'est fait jour peu à peu. Solitaire et fort peu aimé, Régis, reconstituant l'adolescence de Bruno, lui envie ses souvenirs, épouse les contours de ses décors. Si Bruno simule la folie, Régis, lui, a déjà eu quelques alertes sur sa propre santé mentale. Aussi l'infirmier, réputé normal, refait-il avec une attention fébrile le parcours de *Bruno, le jeune homme a priori* sain. En fait, *le simulateur s'efforce de donner l'illusion de* la folie, qui réside réellement dans l'infirmier.

Olivier Dutaillis maîtrise ce jeu de miroirs grâce à des phrases nettes, sobres, souvent teintées d'humour et parfois discrètement mélancoliques, comme si cet auteur de trente ans était encore bien proche de ses deux héros. Evidemment, il est à la fois Bruno et Régis.

Un soupçon de désinvolture

Certes, à la fin du livre, le narrateur affirme que Bruno a fini *par lui* raconter *tous les* détails de ses expériences. Mais il vous est permis de croire que, vis-à-vis de vous, Régis est bien le vrai simulateur qui se cache derrière un Bruno imaginaire pour vous communiquer ses fantasmes les plus chers, tel son dépucelage par une jeune et lascive créole dans le fameux Palais de la femme.

Olivier Dutaillis, après *Billets d'absence* (1), séduit par l'élégance de son écriture, que rehausse un soupçon de désinvolture, par la justesse d'observations souvent inattendues, par le don de suggérer la singularité d'une situation et la gravité d'un propos, sans s'y attarder, avec une politesse qui n'exclut pas, loin de là, la profondeur.

F.-A. BURGUET.

★ **LE SIMILATEUR, d'Olivier Dutaillis, Gallimard, 171 p., 75 F.**

(1) Mercure de France.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Qu'est l'« unanimisme » devenu ?

(Suite de la page 9.)

C'est le premier roman de l'auteur des *Hommes de bonne volonté*, publié en 1911. *Les Copains* suivront deux ans plus tard. Les pièces ne viendront qu'après la guerre – *Knock* est de 1923, – ainsi que la trilogie sur l'amour conjugal (*Psyché*, 1922-1929). Dès ce début, écrit à vingt-trois ans, Romains pose tous les thèmes qu'orchestrera l'œuvre entière, et impose sa musique si reconnaissable, faite de tendre ironie.

Godard est conducteur de train, comme le héros de Zola dans *la Bête humaine*. Il vient de prendre sa retraite. Il est veuf et sans enfant. Pour s'occuper, il visite les toits du *Panthéon, qu'il ne connaissait pas*. La vue de la ville lui cause un vertige comparable à *la Nausée* qui saisit le Roquentin de Sartre. Ce qu'il découvre avec l'écœurement que lui donnent les sensations de visqueux et de mou, ce n'est pas la « contingence » mais la folle illusion d'exister en tant qu'individu, de compter, de laisser trace.

LA preuve de ce « peu de chose » ne se *fait pas attendre*. Godard meurt en quelques jours, seul, des suites du coup de froid, et de clairvoyance, attrapé au Panthéon. Le roman est celui des faibles mouvements d'âme, bientôt confondus et effacés, que produit l'événement. La vie se dissout comme elle est venue. L'immeuble frémit, à peine, de curiosité navrée et vite oublieuse. Les locataires cotisent pour une couronne. Les parents reçoivent un télégramme dans leur campagne du Velay, et en meurent. Du remuement, quelques jours ; et puis du souvenir effiloché : voilà notre lot.

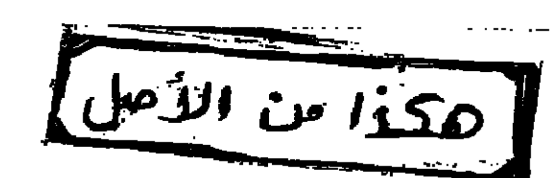
Jules Romains n'annonce pas seulement le Sartre de *la Nausée*. La simultanéité des actions et des songeries préfigure, autant que Dos Passos, la construction des *Chemins de la liberté*. Romains ouvre également la voie au roman des années 50, où l'objet va prendre la place du sujet détrôné. On voit poindre le très unanimiste Georges Pérec. L'immeuble de *Mort de quelqu'un* évoque celui de *la Vie, mode d'emploi*. Les destinées particulières y prennent la même valeur relative que celle des individualités dans une ruche, au sein de *toute société animale*.

LE *mot* « âme » revient à chaque page, ou presque. Des métaphores comparent la conscience collective à des mailles de filet, à des liquides liant entre eux les espaces et les instants, les propos, les bribes de monologues intérieurs. La sensation d'appartenance à un groupe s'agrège dans certaines circonstances, comme un voyage en train, en diligence, un cortège funèbre ; puis elle se dilue, s'évapore. Notre perception du collectif ressemble aussi au regard que permet la *pénétration des trains dans les villes : banlieues étirées*, linges aperçus, taches indistinctes, de la vie étalée par la vitesse et *enfuie aussitôt, recouverte par l'engourdissement* ballotté des voyageurs...

Parfois, surtout dans la jeunesse, certains matins de soleil frais, l'impression nous submerge d'atteindre à une lucidité supérieure, puissante comme une colère, capable de susciter et ressusciter. Et puis non, ça retombe. Le diffus gagne. Il n'y a de connaissance que latérale, distraite. Il faut nous rendre à l'évidence : on ne peut rien dire de vrai sur rien. On ne peut penser quelque chose de vrai... que si on n'y fait pas trop attention !

★ **CAHIERS JULES ROMAINS, nº 7, Flammarion, 322 p., 120 F.**

★ **MORT DE QUELQU'UN, de Jules Romains, Gallimard, collection « Folio ».**



● HISTOIRE

L'invention de l'écrivain

Un livre, hélas ! trop tard traduit, de John Lough invite à réfléchir sur la condition d'homme de lettres

JOHN LOUGH est à coup sûr l'un des meilleurs spécialistes de la littérature française des XVIIe et XVIIIe siècles. Son livre classique, *Paris Theatre Audiences in the Seventeenth and Eighteenth Centuries*, paru en 1957, ses essais sur l'*Encyclopédie* et les Encyclopédistes, sa contribution à l'édition des œuvres complètes de Diderot, ont bâti au fil des années une œuvre savante et respectée. Quel dommage que le livre proposé aujourd'hui en traduction aux lecteurs français n'en donne qu'une méchante image ! Le temps est le premier coupable. Achevé en 1977, publié l'année suivante, *Writer and Public in France* a mal vieilli. Parcourez la bibliographie : vous n'y trouverez, bien sûr, ni Alain Viala, ni Jean-Marie Goulemot, ni Eric Walter, ni Christophe Charle, et de Robert Darnton ne figurent que ses tout premiers articles (1).

Pour nombre de questions, ce qu'écrivait John Lough il y a dix ans doit être profondément révisé : ainsi sur les établissements et pratiques d'éducation (voyez Julia), sur les institutions de la République des Lettres (voyez Roche), sur l'édition et le commerce du livre prohibé (voyez Darnton et Birn), sur les cabinets de lecture au XIXe siècle (voyez Françoise Parent). Arrêtons là l'énumération. On ne saurait reprocher à l'auteur de n'avoir pas utilisé des livres et des articles qu'il ne pouvait connaître. Mais leur nombre et leur importance dictent une question : était-il bien raisonnable de traduire ce livre sans mise à jour ou refonte ?

Le destin du français

D'autant que le travail n'a guère été soigné : pas d'index alors qu'il aurait été fort utile, des négligences (dans le chapitre III, par exemple, toutes les notes sont décalées à partir de la cent unième), des traductions anachroniques (« camelot » pour « colporteur », « édition pirate » pour « contrefaçon », « fonctionnaire » pour « commissaire » ou « officier », etc.). Il est bien de traduire, et il faut féliciter les éditeurs qui l'osent en surmontant les timidités ordinaires. Mais l'entreprise requiert une attention et un discernement qui semblent avoir manqué en l'occurrence au Chemin vert — au demeurant une excellente et audacieuse maison d'édition à qui l'on doit, entre autres, la publication du très bon livre d'Anne-Marie Thiesse sur le roman populaire à la Belle Epoque (2).

Revenons à l'ouvrage de John Lough. Tout n'y est pas à jeter, loin de là. On trouvera grand profit à méditer les développements sur le théâtre qui nourrit mieux son auteur que tout autre genre, et ce depuis le XVIIe siècle, ou encore la réflexion sur le destin du français, langue « universelle » au temps où il est encore incompréhensible pour nombre d'habitants du royaume, et langue devenue pleinement « nationale » au moment de son abandon par les élites étangères. De belle venue, aussi, la mise en place de deux motifs durables, portés contradictoirement par le monde des lettres : d'un côté, la répugnance à considérer l'écriture comme un « trafic », un métier, une tâche mercenaire, de l'autre, le topo du poète misérable, privé du juste fruit de son art par la rapacité des éditeurs ou l'indifférence des puissants.

Ruptures et repentirs

S'il était aujourd'hui réécrit, en quoi le livre de Lough serait-il différent ? Il est sûr que sa trame fondamentale, qui inscrit la progressive *« émancipation de l'écrivain »*, libéré des patronages pesants et vivant, mal ou bien, de sa plume, dans l'émergence d'un public élargi et diversifié, paraîtrait trop simple. C'est la notion même d'« écrivain » qui est à questionner en repérant les ruptures qui la constituent, non sans ambiguïtés ni repentirs, comme une catégorie suffisamment différenciée et autonomisée pour qu'elle puisse désigner une carrière et une condition.

Où faut-il placer les césures décisives ? Avec la formation d'une sociabilité propre à la *respublica litteratorum* apparue, même si l'expression n'y est pas, dès le temps de l'humanisme ? Avec la création au XVIIe siècle d'un réseau d'institutions de savoir, monarchiques et académiques, qui promettent places et pensions, gratifications et sinécures ? Avec la difficile affirmation du droit des auteurs sur leurs œuvres et la rémunération directe, en bon argent, de leurs productions littéraires ? Ou encore avec la nouvelle légitimité et crédibilité que confère à l'écriture la vérité du moi exhibé à la manière rousseauiste ? Le débat n'est pas tranché, mais il ne peut pas être esquivé.

Par ailleurs, les correspondances tracées entre les écrivains et le public, les carrières et les goûts, ne peuvent plus être pensées sans que soit construit l'espace des positions possibles entre lesquelles, en un moment donné, se distribuent les auteurs en fonction de leurs déterminations et dispositions spécifiques. C'est sans doute pourquoi les plus neufs des travaux de sociologie de la littérature font grand usage de la notion de champ, empruntée à Bourdieu. Elle vise, en effet, ce que manque une histoire accumulatrice d'exemples forcément contraires et qui laissent le jugement incertain : à savoir restituer les cohérences qui lient les trajectoires de vie, les choix esthétiques et les succès (ou insuccès) auprès de publics eux-mêmes contrastés.

Mais, après tout, pourquoi est-ce que John Lough, malgré son scepticisme tout britannique vis-à-vis des chiffres et des séries sauf, curieusement, lorsqu'ils concernent les publics des théâtres, et sa méfiance à l'égard de toute généralisation (ou peut-être à cause d'eux), ne nous donnerait-il pas lui-même cette réécriture d'un livre qui fut neuf et qui a pris quelques rides ?

ROGER CHARTIER.

★ L'ÉCRIVAIN ET SON PUBLIC, *Commerce du livre et commerce des idées en France, du Moyen Age à nos jours*, traduit par Alexis Tadié, Le Chemin vert, 384 p., 147 F.

(1) Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, éditions de Minuit, 1985 ; Jean-Marie Goulemot, « Les pratiques littéraires ou la publicité du privé », *Histoire de la vie privée*, tome III, éditions du Seuil, 1986, pp. 371-405 ; Eric Walter, « Les auteurs et le champ littéraire », *Histoire de l'édition française*, tome II, Le livre triomphant. 1660-1830, Promodis, 1984, pp. 382-399 ; Christophe Charle, *la Crise littéraire à l'époque du naturalisme*, Presses de l'Ecole normale supérieure, 1979, et Robert Darnton, *Bohème littéraire et Révolution. Le monde des livres au XVIIIe siècle*, Hautes Etudes, Gallimard/Le Seuil, 1983.

(2) Anne-Marie Thiesse, *le Roman du quotidien. Lecteurs et lectures à la Belle Epoque*, Le Chemin vert, 1984.

● CIVILISATIONS

La vraie vie des musulmanes

VOILA un texte brutal, explosif, irréfutable, en somme bien embarrassant, et que l'on pensait impossible par les temps actuels — en tout cas sous la plume d'un Oriental, — sur le statut féminin en islam, sujet de polémique infinie entre musulmans et non-musulmans, et obstacle majeur à l'insertion des Maghrébins dans la société française.

Depuis une dizaine d'années, tant en Orient qu'en Occident, on à tendance à ensevelir la condition de la femme musulmane sous un vaporeux fatras juridico-historique démontrant que cette condition n'est pas ce qu'en écrivent de méchants auteurs « islamophobes », voire « racistes », et que les livres sacrés de l'islam ne contiennent aucune disposition défavorable au « deuxième sexe », etc. On a même vu des plumes européennes poser sérieusement la question de savoir si une certaine vision de la femme par l'homme musulman n'est pas davantage une séquelle de l'époque coloniale européenne qu'un trait culturel arabo-islamique...

Né en 1948 à Beyrouth, ayant étudié philosophie et sociologie en arabe à Damas, docteur de la Sorbonne nouvelle en islamologie, Ghassan Ascha a pour lui d'être du sérail et d'être dégagé, autant que l'on puisse s'en rendre compte, de toute démarche politicienne ou confessionnelle. Ce qui ne gâte rien, cet auteur musulman inconnu, établi aujourd'hui en Benelux, bénéficie, pour ce travail, de la caution morale du grand spécialiste de la pensée musulmane qu'est Roger Arnaldez : *« Nul doute,* prévient celui-ci, *que ce livre courageux offensera de nombreux musulmans, et pourtant on ne saurait trop leur en recommander la lecture. »*


KAMEL DRIDI

Une inégalité justifiée par les textes saints.

Partant des textes de base, le Coran, « parole divine », et la Sunna, « parole mohamedienne », passant au peigne fin les bons et les moins bons penseurs musulmans, et ils sont légion à avoir, au cours des siècles, réfléchi sur la femme dans le droit et la pratique islamiques, Ghassan Ascha parvient, en deux cents pages d'une densité qui donne quelquefois le tournis, à brosser un tableau que l'on peut qualifier d'exhaustif : sexualité, religion, témoignage judiciaire, héritage, loi du talion, droits et devoirs de l'épouse, port du voile, scolarisation, travail, tutelle, etc.

Tout ce qui compte est passé en revue, références et faits à l'appui, avec une rigueur implacable. Oui, quoi que prétendent les thuriféraires, la musulmane n'est pas égale au musulman (sauf devant Dieu, et encore personne n'est allé voir...) dans la plupart des actes de la vie ; oui, cette inégalité trouve sa justification dans des textes saints de l'islam, hélas ! sans équivoque à ce sujet.

Et comment pourrait-il en être autrement puisque ces documents reflètent, comme la Bible, l'époque où ils sont apparus ? *« L'absurde, c'est de vouloir prouver que le Coran parle de l'électricité — et établit l'égalité des sexes. »* Sa grandeur est d'être bien au-dessus de tout cela. La voie à suivre, pour que le monde islamique puisse enfin marcher sur ses deux jambes, serait sans nul doute d'écouter Mahomet, qui a recommandé à ses fidèles de s'adapter aux circonstances du monde. Tout n'est donc pas perdu pour les musulmanes...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ DU STATUT INFÉRIEUR DE LA FEMME MUSULMANE, de Ghassan Ascha, préface de Roger Arnaldez ; abondante bibliographie. L'Harmattan, 240 p., 80 F.

Pour comprendre les nations arabes

Du Golfe à l'Atlantique, entre 1952 et 1982, les tourments et les espoirs d'un monde déchiré.

LES nombreux travaux de Dominique Chevallier font de lui un des plus pénétrants connaisseurs de ce que, dans un passé récent, on appelait en France « les Etats du Levant » et que, à l'époque du mandat que les Français exerçaient au Liban et en Syrie, on s'obstinait à méconnaître. L'histoire du mandat reste à écrire, et pour ceux qui, comme nous, l'ont vécue de bout en bout, elle constitue une suite navrante d'occasions manquées où il eût été possible d'établir des relations sérieuses et cordiales entre Paris, d'une part, et Beyrouth et Damas, d'autre part : 1920, 1928, 1936, 1943-45, autant de dates funestes pour la France ! Sait-on, par exemple, qu'il n'y a jamais eu parmi le personnel diplomatique du Haut Commissariat, qu'un seul arabisant, que son service de l'instruction publique n'en comptait même aucun ? Il en va autrement aujourd'hui heureusement, et les efforts de Dominique Chevallier prouvent qu'il est possible de réunir des esprits libres, désireux de *« poursuivre ensemble la recherche du bien commun »*.

Le dernier ouvrage, publié sous sa direction, réunit sept études, outre ses deux contributions propres, d'un intérêt scientifique certain. Au moyen d'une solide documentation, son projet est d'éclairer, entre 1952 et 1982, l'évolution de ce monde arabe qui, suivant l'expression de Gamal Abdel Nasser, va *« du Golfe à l'Atlantique »*. Des deux dates citées, la première est incontestable : c'est celle de la révolution égyptienne de juillet dont le retentissement fut immédiat à travers tout le monde arabe, du Machreq au Maghreb ; la seconde — invasion foudroyante du Liban par l'armée israélienne — semble plus discutable, car elle a engendré des événements dont les suites se déroulent sous nos yeux et ne cessent d'aggraver les difficultés dans tous les domaines, politique, économique, social, humanitaire. Le fond du drame où se débat le monde arabe consiste dans la coexistence d'une double aspiration : le sentiment très puissant de former une communauté, appuyée sur la conscience d'un passé prestigieux, d'une civilisation historique, d'une langue incomparable, communauté *(Umma)* qui devrait transcender les particularismes locaux ; mais ceux-ci, qu'ils résultent de rivalités antiques ou des frontières artificielles imposées par l'impérialisme étranger, notamment après la première guerre mondiale où les Anglais et les Français ont morcelé le Proche-Orient, ont cristallisé des ambitions jalouses et donné naissance à des patries devenues à la longue quasi irréversibles, le *Watan* syrien, libanais, irakien, palestinien, libyen.

Les relations mouvementées avec l'URSS

Je me souviens, par exemple, comme mes élèves de Hama, de Damas, d'Alep, entre 1928 et 1940, s'intéressaient en histoire européenne, avec passion, à la formation de l'unité italienne et de l'unité allemande. Tous imbus de l'unité arabe, mais tous inscrits au bloc patriotique *(Ketlé l'wataniyé)*, ils aspiraient à voir la Syrie jouer le rôle du Piémont ou de le Prusse... Dilemme d'une « nation » divisée en plusieurs « Etats » : telle est la déchirure profonde de l'âme arabe, à laquelle a tenté de remédier le pragmatisme de Nasser, comme le montre l'excellente étude de Marlène Nasr, qui met en lumière la pensée nassérienne par une anthologie de ses discours les plus suggestifs.

Autre problème auquel se trouve confronté le monde arabe : celui de la rentrée en force de l'URSS sur la scène du Proche-Orient, d'où elle était absente entre 1920 et 1940, mais où la Russie des tsars avait joué un rôle important comme protectrice de l'Eglise orthodoxe. Il était naturel que, avec son ardent désir de modernisation technologique, Nasser — et après lui d'autres Etats arabes — fit appel à la collaboration des Soviétiques. D'autant plus que l'autre des deux grandes puissances apparaissait par son soutien indéfectible à Israël comme l'incarnation du colonialisme.

Henry Laurens, en quelques pages précises, retrace les relations mouvementées entre l'Egypte et la Russie, pages qui s'appliqueraient aussi bien à la Syrie ou à l'Irak qu'à la Libye. Nawaf Salam consacre un exposé remarquable à la « doctrine Eisenhower » qui proposait, non sans naïveté, en 1957, de remplir le vide laissé dans le Proche-Orient par l'éviction des Français et des Anglais après l'absurde équipée de Suez : la « doctrine Eisenhower » échoua piteusement, même au Liban, où l'appuyait Camille Chamoun, éternel agent des intérêts anglo-saxons, devant l'opposition du Front de l'union nationale libanaise sur lequel Nawaf Salam révèle un document quasi inédit, le manifeste du 31 mars 1957, suivi de peu par la révolution irakienne du 14 juillet 1958 et par la destruction du pacte de Bagdad : *« Les Arabes avaient décidé d'assumer eux-mêmes leur destin. »*

La popularité de de Gaulle

Il revenait à Armand Pignol et à Dominique Chevallier lui-même de parler de la politique française dans ces conjonctures. Le premier rapporte le succès du président de Gaulle auprès de l'opinion arabe, après sa décision de mettre l'embargo sur la fourniture d'armes à Israël (5 juin 1967) ; popularité due en partie aux souvenirs épiques de la France libre, en partie à la solution de la question algérienne, mais surtout, croyons-nous, aux positions anti-américaines du général. Popularité d'ailleurs plus lyrique dans son expression par les journalistes arabes que vraiment efficace dans les faits. Dominique Chevallier, lui, s'attache à analyser la politique de Georges Pompidou, le rêve, resté chimérique malgré le réalisme de Michel Jobert, d'une politique euro-arabe que rendait pourtant nécessaire l'approvisionnement de l'Europe en pétrole.

Cette question capitale des enjeux pétroliers est traitée lucidement par le Libanais Georges Corm. Le pétrole, qui aurait pu devenir un facteur décisif de l'*Umma* et l'arme absolue des Arabes pour libérer la Palestine, a paradoxalement contribué à les maintenir dans la misère : en effet, ils ont dû faire appel à un flux de techniciens étrangers, notamment américains, et les revenus pétroliers, employés sans plan d'ensemble, n'ont abouti qu'à rendre les riches plus riches et les pauvres plus pauvres, créant partout les conditions d'une crise sociale qu'on peut prévoir redoutable.

La partie maghrébine du monde arabe serait un peu sacrifiée dans ce bel ouvrage s'il ne nous apportait une suggestive étude, avec un grand nombre de documents, de Luc Deheuvels, sur *l'Algérie et la révolution iranienne*, les conflits entre l'islam officiel et un islam contestataire, les problèmes angoissants que connaît l'Afrique du Nord où s'affrontent partisans de la tradition et partisans de la modernité, ces conflits qui mettent en question, de la religion à la littérature, tous les aspects de la vie individuelle comme de la vie sociale. Dominique Chevallier s'est chargé de conclure ces larges perspectives, et ses conclusions sont celles que peuvent faire ceux qui, comme lui et comme nous-mêmes, se déclarent envers et contre tout amis fidèles du monde arabe. Un monde en devenir, aux prises avec d'insondables détresses. Un monde déchiré par l'insoluble règlement du sort de la Palestine. Un monde leurré par les résolutions vaines de l'ONU, qu'on ne peut relire sans colère. Mais aussi un monde bouillonnant de jeunes forces et qui, occupant tout le rivage sud de la Méditerranée, d'Alexandrie à Tanger, commande notre propre destin.

JEAN GAULMIER.

(Jean Gaulmier, qui fut professeur en Syrie durant les années 30, est l'éditeur du Gobineau dans la « Bibliothèque de la Pléiade ».)

★ RENOUVELLEMENT DU MONDE ARABE, 1952-1982, sous la direction de Dominique Chevallier, Armand Colin, 229 p., 120 F.



● LETTRES ÉTRANGÈRES

Roberto Bazlen le Triestin taoïste

Pour cet étrange écrivain, le vide était le seul salut.

S'IL faut admirer les êtres non pour ce qu'ils ont réalisé mais pour ce qu'ils se sont abstenus de faire, Roberto Bazlen mérite toute notre vénération. Témoin de la vie littéraire italienne, inlassable découvreur de talents, Bazlen fut l'ami d'Italo Svevo et d'Alberto Moravia, d'Elsa Morante et d'Umberto Saba. En un demi-siècle, il participa à la mythologie de Trieste, contribuant aux mystères de cette ville par l'énigme de sa propre vie : jamais il ne put prendre la décision de mener à bien une œuvre.

Au lendemain de sa mort, en 1965, ses amis de Milan publièrent ses *Lettres éditoriales*, où il conseillait la traduction des livres de Robert Musil, Knut Hamsun et Sadeq Hedayat. En raclant les tiroirs, on trouva encore quelques fragments miraculeux, qui parurent en 1970 sous le titre de *Notes sans texte*, véritable profession de foi léguée par cet écrivain sans vrais livres. Les lecteurs français, pour s'introduire en effraction chez cet homme de lettres rebelle à l'œuvre, devront, en attendant la traduction des *Notes*, se satisfaire du *Capitaine au long cours*, roman inachevé dont René de Ceccatty nous donne une belle version française (1).

Né en 1902 dans la Trieste des Habsbourg, d'un père allemand et d'une mère italienne, Roberto Bazlen fit ses études dans un lycée allemand. A ses parents, persuadés que *« quiconque connaît les langues étrangères a le monde dans sa poche »*, Bazlen répondait, goguenard : *« Comme s'il y avait un besoin illimité de portiers d'hôtel ! »* Il nourrissait une haine toute formelle contre l'Autriche bureaucratique et contre François-Joseph, l'*« Empereur des bourreaux »* ; il se disait, sans grande conviction, irrédentiste et opprimé.

Des télégrammes de l'âme

Trieste n'était pour lui qu'une province impériale, balayée par la bora et le sirocco, ravagée par la tuberculose, la folie et le suicide – la ville, affirmait-il, détenait en ce domaine le record européen. A trente-sept ans, après avoir flambé l'héritage paternel, il s'installa à Rome, devint conseiller littéraire aux éditions Einaudi avant de se consacrer à Adelphi, la maison que dirige maintenant Roberto Calasso.

« On a l'impression d'être nulle part », écrivait le Viennois Hermann Bahr de passage à Trieste. C'est pourtant ce nulle part que James Joyce choisit comme seconde patrie d'exil, et c'est ce nulle part qui vit naître Umberto Saba, Italo Svevo et Carlo Michelstaedter. Car enfin, comment ne pas comparer Bazlen à Michelstaedter, ce philosophe, poète et mathématicien qui se donna la mort à vingt-deux ans ? Ils furent à leur manière des nihilistes, l'un en se suicidant comme Otto Weininger, l'autre en se désignant comme l'héritier de la Vienne fin de siècle.

Cet homme de la modernité, qui joue aux osselets avec le néant, pense que l'écriture est un crime et dilapide ses dons à coups de fragments et de télégrammes de l'âme. *« Je crois*, disait Bazlen, *qu'on ne peut plus écrire de livres. Donc, je n'écris pas de livres. Presque tous les livres ne sont que des notes en bas de page gonflées en volumes. Je n'écris que des notes en bas de page. »*



« Je n'écris que des notes en bas de page. »

Roberto Bazlen serait-il un *« Musil sans la nécessité d'écrire »* ou un lord Chandos tombé dans cet excès de découragement et d'impuissance que Hugo von Hofmannsthal avait décelé chez ses contemporains ? Un romancier italien, Daniele Del Giudice, a tenté, dans *le Stade de Wimbledon* (2), de résoudre l'énigme de Bazlen, ce Triestin taoïste pour qui le vide était le seul salut.

Quelle est la raison de cette dérobade ? Roberto Bazlen dirait sans doute que l'écrivain ressemble à un capitaine au long cours. Il lui faut tracer des itinéraires, surveiller les routes, étudier les cartes de navigation : s'il omet de faire ses calculs, ses programmes, s'il s'aventure sur les mers sans prévision, le naufrage l'attend. Et c'est bien ce qui arrive au héros de son roman, *le Capitaine au long cours*.

Ce rival d'Ulysse rêve de sirènes à la Greta Garbo et à la Lili Marlène et, pendant qu'il vogue en haute mer, sa femme s'enivre avec un trio de prétendants. *« Enfin seul ! »*, s'exclame le Capitaine quand son navire sombre. Le voici qui se retrouve dans le ventre d'une baleine, puis sur une île de pêcheurs. Il croisera sur son chemin une Cendrillon analphabète et un chevalier du Graal qui s'est blessé à la jambe en tombant d'un escalier pourri...

Entre le délire et le symbolisme, entre les divagations d'ivrogne et les références savantes, *le Capitaine au long cours* est un conte inachevé à la manière d'Italo Svevo. On guette à chaque page le clin d'œil, l'allusion, mais les chemins bifurquent à l'infini : l'espiègle Roberto Bazlen s'amuse à nous mener de fausses pistes en traquenards. Mais comment en vouloir à celui qui proclame : *« La vraie vie veut dire : inventer de nouveaux lieux pour pouvoir faire naufrage... chaque œuvre nouvelle n'est que l'invention d'une nouvelle mort. »*

ROLAND JACCARD.

(1) On se reportera également à l'excellent article de Patrizia Lombardo, « Lieu de retour ou lieu de fuite ? De Slataper à Bazlen », dans *Critique*, nº 535-536, août-septembre 1983 (éd. de Minuit).

(2) Ed. Rivages. 1985.

★ LE CAPITAINE AU LONG COURS, de Roberto Bazlen. Traduit de l'italien par René de Ceccatty. Préface de Roberto Calasso. Ed. Michel de Maule (distribution Hachette), 164 p., 69 F.

Les héroïnes infortunées de Maria Messina

VIRGINIA WOOLF, qui sentait dans ses doigts le *« poids de chaque mot »*, aurait sans doute salué l'aptitude de Maria Messina à peser les siens, à les agencer en phrases limpides et aériennes qui emportent le lecteur comme escaliers d'air. Au terme d'une ascension qui n'a requis aucun effort, on se sent pourtant accablé, menacé d'asphyxie. Car la prose à petit bruit de Maria Messina, ses mots simples, dénués de prétention, s'impriment subrepticement dans la conscience et la lestent d'un poids de souffrance. C'est le prodige d'une écriture qui véhicule jusqu'au but, sans redondance de style, la charge de tourments qui fut à son origine.

Déjà *la Maison dans l'impasse* (1) donnait la mesure de cet art paradoxal, tout de modestie et de discrétion, qui sait mettre en œuvre les moyens les plus ténus pour parvenir au maximum d'efficacité et atteint la perfection dans les quatre brèves nouvelles du présent recueil.

Les trois femmes et la petite fille que nous voyons aux prises avec un destin tragique et dérisoire sont des êtres perdus d'avance, condamnés à l'enlisement, à l'effacement par une société patriarcale, presque féodale. On étouffe lentement, sans révolte et sans cri, dans ces familles siciliennes du début du siècle, où naître fille ajoute à la difficulté de naître pauvre, où seul *« le sens de la soumission et du sacrifice qui est la vertu d'une femme »* peut offrir, à défaut du bonheur, une sorte de survie. *« J'ai l'impression d'être une pauvre chose jetée dans un coin »*, dit Vanna, la jeune femme qui à la suite d'une dispute ose quitter le domicile conjugal et revenir dans la *« maison paternelle »*, espérant trouver auprès des siens refuge et compréhension.

Fatalité perverse

Mais elle s'apercevra bien vite que sa présence y est devenue indésirable : elle constitue désormais une charge supplémentaire et, par sa conduite *« extravagante »*, expose sa famille au qu'en-dira-t-on, compromet l'avenir de sa jeune sœur. Elle sentira que la *« maison paternelle, changée, transformée »*, la rejette peu, à peu et il ne lui restera bientôt comme ultime recours que *« la mer bien-aimée de son adolescence »*, seule inchangée et prête à l'accueillir...

Qu'elles succombent comme Vanna ou la petite Luciuzza, ou qu'elles se soumettent et se sacrifient ainsi qu'on le leur a inculqué dès l'enfance, le sort de ces femmes est atroce : privées de devenir alors qu'elles sont vivantes, elles ne laissent, une fois disparues, pas même la trace du souvenir. Terrible est la constatation qu'entraîne la mort de la jeune orpheline : *« Elle tenait si peu de place, la pauvre Luciuzza ! La maison retrouva rapidement sa quiétude ; chacun retourna à ses occupations le cœur léger, car personne ne se sentait coupable de quoi que ce soit. »*

Maria Messina ne dénonce ni n'accuse personne, sinon une sorte de fatalité qui prend la forme d'une logique perverse et implacable. Elle raconte ces vies au niveau même où elles ont été vécues, en toute connaissance des causes et effets, puisqu'elle-même eut *« une adolescence désolée, dans un climat familial pénible »* et, en somme, un sort assez voisin. Mais, à l'encontre de ses héroïnes infortunées, Maria Messina, encouragée par son frère, trouva dans l'écriture son salut et sa raison de vivre. Béni soit donc ce frère grâce auquel nous parvient cette voix qui a su réunir ou reproduire celle de tant de bouches à jamais bâillonnées.

ANNE BRAGANCE.

★ LA MAISON PATERNELLE, nouvelles de Maria Messina, traduites de l'italien par Marguerite Pozzoli, Actes Sud, 107 p., 60 F.

(1) Actes Sud (voir « Le Monde des livres » du 22 mai 1987).

C'était si joli, la guerre !

Quatorze nouvelles d'un « peintre » visionnaire, Beppe Fenoglio

PRESQUE toutes des chefs-d'œuvre, les quatorze nouvelles réunies dans *les Vingt-Trois Jours de la ville d'Albe*, suscitent à chaque instant cette question : *« Comment le sait-il ? Pourquoi ne le savais-je pas encore ? »* Avec une acuité visionnaire, Beppe Fenoglio repère les détails les plus inattendus, les plus évocateurs, et capte ces brefs instants qui révèlent toute une vie, signalant, par-delà, une autre énigme, d'autres impondérables. La même attention méticuleuse lui sert à décomposer les grands mouvements de l'histoire, qu'il traduit avec une ironie bouleversante.

De la taille d'un Pavese ou d'un Gadda, Fenoglio possède tous les registres, et l'admirable traduction d'Alain Sarrabayrouse respecte les rythmes, la vigueur, l'économie subtile de cet écrivain sédentaire, attaché aux âpres collines de son Piémont natal et qui raconte toujours la même époque, celle de la Résistance et des années qui l'ont immédiatement suivie.

La guerre est ici une affaire d'amateurs, comme la vie. Ceux qui la traversent conservent leurs tics, leur aptitude à la tendresse, et leur peur d'être exclu l'emporte souvent sur celle d'être tué. Ils se retrouveront, tout aussi vulnérables, devant les férocités de la paix. Au temps de leur publication, en 1952, l'époque du néoréalisme, ces textes si peu manichéens semblèrent narguer une certaine sacralisation de la Résistance, à laquelle Fenoglio redonnait, en fait, ses dimensions humaines et troubles, d'autant plus poignantes.

« Je veux mourir à part »

Le livre refermé, on entend encore ces voix parvenues du tréfonds d'histoires séculaires, ces cris presque toujours inopportuns, d'autant plus authentiques. Cri silencieux des partisans menés au supplice, qui traversent la ville déserte, implorant en leurs âmes les habitants d'Albe de leur épargner l'horreur de mourir sans témoins. *« Venez seulement nous voir. »*

Cri du jeune étudiant Raoul, engagé avec enthousiasme dans la clandestinité, peu à peu rebuté par la vie collective, et qui s'affole au moment d'être fusillé : *« Je veux mourir à part, mourir seul. Ça me dégoûte de partager le mur avec ces deux-là. Je ne les connais pas... »* Celui encore du jeune homme décidé à se noyer, dans « L'eau verte », et qui contemple, fasciné, *« le sable si pur et si lisse »*, les insectes, ce monde terrible, paisible, qu'il va quitter, nous ne saurons pourquoi. *« Ce n'est la faute de personne »*, songe-t-il, nous laissant aux prises avec la pire accusation.

A Italo Calvino qui lui demandait, en 1952, de lui envoyer sa biographie pour leur éditeur Einaudi, Fenoglio la décrivait comme *« un détail que je peux expédier en un éclair »*, ajoutant qu'il avait été étudiant, soldat, puis partisan. *« Maintenant, hélas ! je suis un des gérants d'une entreprise vinicole très connue. Je crois avoir tout dit. »* Il n'y aurait malheureusement guère plus à ajouter. En 1963, âgé de quarante et un ans, Fenoglio mourait d'un cancer au poumon. La plupart de ses œuvres sont posthumes. En France, seuls deux romans ont paru (1) avant le présent recueil. Fort heureusement, d'autres traductions sont en cours. Les grandes œuvres sont rares, il faut s'y plonger. De celle-ci, on ne se lassera pas.

VIVIANE FORRESTER.

★ LES VINGT-TROIS JOURS DE LA VILLE D'ALBE, de Beppe Fenoglio, traduit de l'italien par Alain Sarrabayrouse, éd. Gérard Lebovici, 274 p., 80 F.

(1) *La Guerre sur les collines*, Gallimard, 1973. *Une affaire personnelle, Gallimard, 1978.*

Promenade autour de Bomarzo

(Suite de la page 9.)

Et il avait toujours une méchanceté endormie au coin des lèvres qui, si elles s'entrouvraient, lui dessinaient un sourire de jeune crocodile.

Avec *Bomarzo*, il allait découvrir et illustrer avec superbe le genre convenant à son talent, qui était de concilier la fantaisie et l'érudition : le roman historique. Il poursuivrait dans cette voie avec succès, poussant avec le temps sa désinvolture jusqu'à l'invraisemblance, comme lorsqu'il fit d'un scarabée en lapis-lazuli de la reine Néfertiti, le narrateur d'un roman se déroulant au temps de Ramsès II, mais glissant à travers les siècles pour arriver à nos jours. Il est vrai que dans les années 1920, un certain Hermann Wendel – à moins que Borges n'ait inventé et l'auteur et l'ouvrage –, avait écrit, pour célébrer le premier centenaire de la mort de Rouget de Lisle, un vaste ouvrage intutilé *« La Marseillaise. Biographie d'un hymne »*.

Bomarzo est donc un roman sur Pier Francesco Orsini et ses fantaisies de paysagiste, mais en même temps une fresque haute en couleurs de la Renaissance. L'histoire et la peinture, l'architecture et la littérature sont au rendez-vous.

Rêve de pierre

Et lorsque Mujica Lainez bat les buissons, des proies illustres détalent, et le lecteur part à la chasse avec les Médicis, assiste au couronnement de Charles Quint, discute avec Paracelse, scrute ce « portrait d'un inconnu » de Lorenzo Lotto, qui se trouve à Venise et que l'auteur donne comme étant celui du prince Orsini ; il fraye avec Lorenzaccio, pénètre dans l'intimité de Benvenuto Cellini, empoisonne Hippolyte de Médicis, s'adonne à l'alchimie, voire à la sorcellerie, fait l'amour sous la fresque des Rois mages, de Benozzo Gozzoli, à Florence, et pour finir il devient le prince, qui meurt comme il sied à un prince : par le poison, et qui laisse derrière lui son rêve de pierre, ce jardin dont le destin mélancolique serait d'étonner, à notre époque, le touriste avisé traversant le Latium.

Bomarzo reçut, en 1964, ex-aequo avec *Marelle* de Cortazar, le prix John F. Kennedy. La même année, le grand musicien Alberto Ginastera composa une cantate inspirée par l'ouvrage, et deux ans plus tard, un opéra sur le livret que Mujica Lainez écrivit, en vers, d'après son roman. On le représenta avec succès au Listern Auditorium de Washington, et ensuite, triomphalement, au Lincoln Center de New-York. La censure argentine n'autorisa pas sa représentation au théâtre Colon de Buenos-Aires, où le livre continuait cependant de se vendre...

Nés d'un même archétype, aujourd'hui il y a trois Bomarzo : le parc des Monstres du prince Orsini, le Bomarzo musical de Ginastera, et ce livre qui l'a réinventé et le perpétue. Saluons le courage de l'éditeur, et l'excellence de la traduction de Catherine Ballestero. Et n'oublions pas que si le lierre et le souvenir aiment les jardins à l'abandon, notre mémoire, toute mémoire, rêve toujours du jardin qu'elle a quitté.

HECTOR BIANCIOTTI

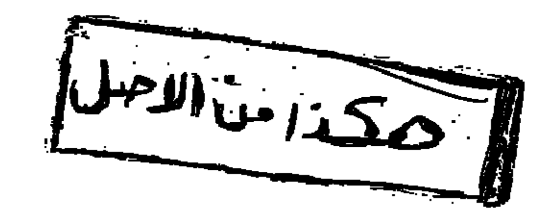
★ BOMARZO, de Manuel Mujica Lainez, traduit de l'espagnol par Catherine Ballestero, librairie Séguier, 628 p. 130 F.

Autres parutions

● Fruttero et Lucentini : *l'Amant sans domicile fixe*. – Les deux compères de *la Femme du dimanche* récidivent avec une fiction vénitienne. Traduit de l'italien par François Rosso (Seuil, 298 p., 89 F).

● Giovanni Verga : *Drames intimes*. – Six nouvelles par un des maîtres du « vérisme ». On redécouvre cet auteur, mort en 1922. Traduit de l'italien par Marguerite Pozzoli. Postface de Carlo A. Madrignani (Actes Sud, 102 p., 59 F).

● Giovanni Arpino . *Serena*. – Réédition en poche d'un roman qui parut au début des années 60 : dans les rues de Turin, la rencontre dangereuse d'un comptable et d'une jeune religieuse. Traduit de l'italien par Jeanne Modigliani (Seuil, coll. « Points », 158 p.).



● SOCIÉTÉ

Rivalités de bouche franco-anglaises

A travers l'histoire, l'inventaire – par le menu – des goûts culinaires de France et d'outre-Manche

SOUS le titre *les Nouveaux Restaurants anglais à Paris*, Daumier met en scène un personnage grimaçant devant son assiette et qui commente : *« Vraiment, ça n'est pas cher... pour 2,25 francs, on vous donne une bouteille de bière, une soupe à la tortue, un rosbif aux pommes, un morceau de veau à la gelée de groseille et une colique ! »* La cuisine anglaise a souvent été sujet d'ironie de ce côté-ci de la Manche, et, de l'autre, on a persiflé tout autant les mangeurs de cuisses de grenouille et de viande de cheval. Dépassant ces réactions émotives, Stephen Mennell, un Anglais gourmet, curieux, et érudit, est allé voir de plus près de quoi sont faites les traditions culinaires de l'un et l'autre pays. Il en dresse le bilan dans un ouvrage très documenté : *Français et Anglais à table du Moyen Age à nos jours.*

Un cuisinier anglais célèbre, Philippe Harben, indiquait la différence entre les approches gastronomiques respectives : en France, on considère les ingrédients comme les moyens, en Angleterre, chacun d'eux constitue une fin en soi. Cependant, à l'époque médiévale, l'alimentation paysanne des deux pays se ressemble : modeste, à base de soupe, alors que la viande est un mets réservé aux classes riches. La véritable révolution culinaire commence au XVIe siècle et une « nouvelle cuisine » s'élabore, comme en témoignent les recettes de Martino : moins de viande et un nouvel intérêt porté aux légumes, aux fruits, à la charcuterie et à la pâtisserie. Les cuisiniers florentins qui accompagnent Catherine de Médicis lors de son mariage auraient été ainsi à la source de la tradition culinaire française.

Une querelle des « anciens » et des « modernes » s'instaura. Voltaire ne manque pas de tourner en dérision la *« nouvelle cuisine » : « J'avoue que mon estomac ne s'accommode point de la nouvelle cuisine. Je ne peux souffrir un ris de veau qui nage dans une sauce salée... Je ne puis manger d'un hachis composé de coq d'Inde, de lièvre et de lapin qu'on veut me faire prendre pour une seule viande. Je n'aime ni le pigeon à la crapaudine ni le pain qui n'a pas de croûte. »* L'influence française se manifestera outre-Manche, mais la cuisine rustique anglaise garde son originalité. Elle a d'ailleurs atteint son apogée : elle vise à l'économie, à la simplicité, à la saveur naturelle et l'on reproche à la cuisine française ses coulis et ses sauces coûteuses qui exigent *de grandes quantités de viande.*

L'influence puritaine

Sans doute une influence puritaine n'est-elle pas à exclure des préjugés britanniques, mais on notera qu'à la Cour même on était moins qu'en France enclin à une *consommation de prestige* et à l'étalage de goûts de plus en plus raffinés. Les menus en témoignent : l'ordinaire à la table de George III a peu de différence avec celui offert à celle d'un simple gentleman.

La cuisine française est plus inventive, plus sophistiquée. A la veille de la Révolution, un Anglais, Arthur Young, souligne la maestria des maîtres queux français : *« Les apprêts différents que leurs cuisiniers donnent aux mêmes ingrédients sont stupéfiants ; ils préparent cent plats de cent manières différentes, et la plupart excellentes ; la richesse des sauces donne à tous les légumes un goût savoureux, totalement absent de nos légumes cuits à l'eau. »*

Au XIXe siècle, l'hégémonie de la cuisine française va être renforcée par la venue de plusieurs chefs célèbres qui s'installent en Angleterre après la Révolution ; la bourgeoisie, voulant imiter l'élite qui a le snobisme du goût français, donne une tournure française à des plats fondamentalement anglais, le peuple restant à l'écart. De ce fait, la cuisine anglaise se retrouve « décapitée », et l'appauvrissement des campagnes, le rythme de l'urbanisation vont rompre la transmission du savoir culinaire et de la tradition. George Orwell incriminera le progrès : *« La boîte de conserve est une arme plus meurtrière que la mitrailleuse. »* Que dirait-il de nos « surgelés » et aliments « déshydratés » ?

Aujourd'hui la cause est entendue : chaque cuisine a fait ses preuves, les contrastes s'estompent et les influences « exotiques » ont renforcé une internationalisation de l'art culinaire. Riche de multiples informations, agrémenté de piquantes anecdotes, l'ouvrage de Stephen Mennell, *nourri de la pensée de Norbert Elias*, n'omet aucun aspect lié à la nourriture à travers les âges : du métier de cuisinier à la presse gastronomique, du rôle social de la cuisine à l'évocation, des « dégoûts alimentaires ». Un livre-bilan, aux saveurs contrastées, qui décline tous les temps de cette « grammaire » fondamentale des nourritures que cherchait Roland Barthes.

PIERRE KYRIA.

★ FRANÇAIS ET ANGLAIS A TABLE DU MOYEN AGE A NOS JOURS, de Stephen Mennell, traduit de l'anglais par Thierry Detienne. Flammarion, 538 p., 195 F.



Les cuisines, théâtre du pouvoir

Festins de France *nous le rappelle : sous l'Ancien Régime, l'apparat culinaire était une marque de puissance. Puis vint la frugalité républicaine...*

EN 1392, Guillaume Tirel, dit Taillevent, devient maître des garnisons de cuisine de Charles VI qui vient de l'anoblir. A sa mort, il sera représenté en homme d'armes sur une pierre tombale gravée de ces armoiries : *« Une fasce chargée de trois marmittes accompagnées de six roses »*. A la fin des années 70, le président de la République décore Paul Bocuse de la Légion d'honneur.

Rien de nouveau sous le soleil ? Erreur. Ce à quoi nous font assister les auteurs de *Festins de France*, c'est justement aux avatars de ces cuisines, théâtre du pouvoir.

Ici aussi, l'événement Révolution française tranche l'histoire en deux. Un avant où le festin dérive bien de son étymologie : il est une fête réglée, par exemple coupée d'entremets, c'est-à-dire de « scènes », souvent vivantes, plus extraordinaires les unes que les autres, comme dans ce Camp du Drap d'or où François 1er et Henry VIII rivalisent de munificence. Fête des yeux, qui commence par la présentation des plats : dans une collation, servie à Chantilly en 1688 par le roi, le buffet se présentait sous la forme d'un cercle de cinq mètres de diamètre environ ; il dessinait un labyrinthe composé de fruits disposés dans des corbeilles d'argent séparées par des *« sentiers de gazon, de sorte qu'il n'y avait point de nappe »*. Ici, le pouvoir s'exhibe dans l'apparat culinaire et manifeste la civilité de son paraître dans les réussites, visuelles ou gustatives, de la cuisine.

Ce qui se perd avec la Révolution : le spectacle de la gastronomie qui permettait aux assistants d'être de quasi-invités. La Révolution divise en effet le festin en deux. Ici, ce sera la fraternité républicaine de ces « banquets civiques » pris dans la rue, où les citoyens mettent en commun leurs ressources pour « festoyer » et dont le modèle est la fête de masse, de la Fédération ou de la Raison, en ces jours où la nation *« tient son grand couvert »*.

Rêve d'un million de personnes assises à la même table dans la frugalité républicaine. La Révolution banquette en bonnet phrygien. C'est que le spectacle du banquet est devenu cette immense scène où il n'y a plus des invités et des assistants, mais où tous doivent être de la fête, où tous sont acteurs de ce théâtre qui codifie et canalise l'amour du peuple dans la grande mise en représentation de la fraternité. Banqueter n'est plus festoyer.

La gastronomie ? Il y a des maisons pour ça...

La gastronomie ? Il y a maintenant des maisons pour ça, ces grands restaurants qu'ouvrent les cuisiniers que la mise à la lanterne des aristocrates a réduits au chômage. Ici, le grand banquet de la fraternité, là, la gastronomie. Vatel s'était suicidé parce que la vingt-sixième table – celle qui était éloignée de vingt-six rangs du Soleil du roi – n'avait pas eu de rôti et que la marée du lendemain tardait à arriver. En 1848, les convives du banquet interdit du douzième arrondissement de Paris n'auront que du potage. Aucun cuisinier ne se suicida. Un roi fut démis.

Le festin royal était tout à la fois le paraître du pouvoir et celui de la cuisine ; le banquet républicain supprime le deuxième terme. Nous sommes passés du théâtre baroque à un théâtre bourgeois que, parfois, « n'égayent » même *pas les toilettes des femmes*, comme en 1900 pour ce banquet des maires de France qui évoque de géants comices agricoles. La République distingue les genres et, si l'on en croit la très riche iconographie de ces *Festins de France*, pour festoyer, mieux vaut être l'invité d'un prince d'Ancien Régime que celui de la République. Les grands chefs ne font plus la cuisine des grands qu'à condition d'en être les invités, comme Bocuse à l'Elysée.

Exit la gastronomie ; restait le spectacle du pouvoir. La simplicité républicaine le réduit à la modestie depuis que le peuple ne se représente plus à lui-même. De même que la table se dénude, de même le spectacle se désenchante, il se réduit à l'essentiel de la conversation. Les cuisiniers ont fui dans les restaurants, les entremets dans les salles de spectacles. D'eux ne reste qu'un écho : le discours de fin de banquet. On sait que, s'il aide à la digestion, il est lui-même rarement digeste. Tel est sans doute *« l'héroïsme de la vie moderne »*.

JOAN BORRELL.

★ FESTINS DE FRANCE, de Marie de La Forest-Divonne et Isabelle Maillard, préface d'Alain Decaux, éd. *Herscher*, 224 p., 450 F.

● LA VIE DU LANGAGE - par Denis Slakta

La « surite »

PRODUIT avec le sympathique concours de plusieurs lecteurs bruxellois et la complicité de quelques linguistes belges, voici *« SUR dans tous ses états »*, deuxième épisode.

Pour ceux qui prendraient le train en marche, un bref résumé. De nos jours, la préposition *SUR* manifeste une curieuse tendance à marcher sur les brisées de ses rivales (*DANS, A, VERS, POUR, CHEZ, etc.*). Exemple récent : avant de « monter *sur* Paris », il convient de « se mobiliser *sur* la fac ».

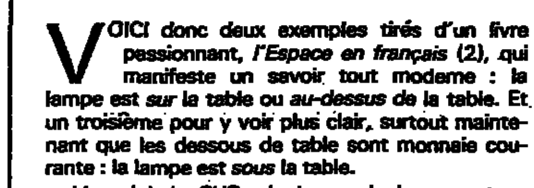
Jouant avec d'autres perverses, *SUR* en vient à mettre en péril nos gloires les plus assurées. Comme en témoigne ce fragment recueilli par Marcel Schwob (1) : *« Avant de jucher Gordon Pacha* sur *un chameau, les Anglais auraient pu se souvenir qu'à Paris, sur le Pont-Neuf, Henri IV est à cheval et non à califourchon* sur *une poule au pot, animal qui l'a rendu pourtant célèbre... »* (*Le Gaulois*, 2 novembre 1902). Les jeunes gens de famille l'ont échappé belle : songez que dans *califourchon*, il y a *kall*, mot breton pour *testicules*. Vous la voyez, la poule des dimanches, servie en breton avec les deux testaments du Béarnais ?

Au pot (dans le pot), délice de tout historien de la langue, vient encore embrouiller les affaires. *Au* ne résulte pas ici de *à + le* (au), mais de *en + le*, qui évolue en *OU* jusqu'à se confondre avec *AU*. C'est pourquoi nous continuons de dire *au lit* ; ou *au frigo*. Ajoutons que *EN*, issu du latin *IN*, a pu signifier *sur*. Cette fois j'hésite à poursuivre, crainte d'anticiper ; l'exemple classique, c'est *en croix : sur la croix*.

Les francophones de toute couleur ont de la vertu à tenter de se repérer parmi les lits, les pots, les croix et les réfrigérateurs. Même l'opposition entre *intériorité* (marcher *dans* l'herbe) et *superposition* (déjeuner *sur* l'herbe) n'est pas suffisante. Ce n'est là que *« définition d'attente »*, dit Gougenheim.

SERGUEI

VOICI donc deux exemples tirés d'un livre passionnant, *l'Espace en français* (2), qui manifeste un savoir tout moderne : la lampe est *sur* la table ou *au-dessus de* la table. Et un troisième pour y voir plus clair, surtout maintenant que les dessous de table sont monnaie courante : la lampe est *sous* la table.



L'emploi de *SUR* stipule que la lampe est en contact avec un support ; mieux : portée par un support horizontal ou vertical : la lampe peut être aussi *sur* le mur. *Au-dessus* marque le surplomb, « sans adhérence » obligée. Quoique menaçant, un nuage *au-dessus de la ville* est moins dangereux qu'un nuage *sur la ville*. *Sous* dit le contraire de *SUR*, sans toutefois exclure l'adhérence : « C'est bien mon steak *sous* la feuille de salade ? »

Plusieurs choix sont possibles, selon qu'on se représente un objet comme *contenant* ou comme *porteur*. Parlant des *bateaux*, Gougenheim précise qu'on peut admettre *« l'idée d'un navire-contenant »* ; à l'instar de Vigny : *« Je le pris sur mes genoux* dans le canot ». Mais *« l'idée d'un navire-porteur »* peut l'emporter comme chez Chateaubriand, *qui ne manque pas d'à-propos : « C'est* dans *les bois que j'ai chanté les bois*, sur les vaisseaux *que j'ai peint la mer. »* Tout le monde n'est pas le papa de Charles Trenet, qui *« peint dans les bois »* ; ou qui *« boit dans les... »*.

A jeun donc, *et sur* l'eau (*qui* porte), c'est le moment de faire le point. Nous avions constaté, en maugréant, que *la surface* est valorisée au détriment du *contenant* (*cf.* « sur l'île »). Maintenant s'ajoute en tapinois le développement *de la relation porteur-porté*, qui favorise derechef l'expansion de *SUR*.

Un *pont, par exemple*, c'est à la fois une surface ; et, on l'espère, un *élément porteur*. On dansera donc « naturellement » : *sur le pont d'Avignon*. *SUR* devient tout aussi « naturel » quand il s'agit d'utiliser certains moyens de *transport*, le confort du *contenant le cédant à l'efficacité présumée du porteur : sur* (dans) un train ; *sur* (dans) un avion. Selon M. et Mme Duesberg, on demandera même *« un billet sur le vol de Paris »*. Ce n'est pas tout ; les portes, les serrures et les ondes sont aussi perçues comme des porteurs : *sur* les ondes, donc *sur* Antenne 2 ; *sur* la porte, donc *sur* la serrure.

Ainsi tout lieu, plus ou moins étendu, peut devenir *porteur* : Ursule est « sur Paris », ou « sur la fac » ; ou encore « sur un joli bateau ». Et, après *naufrage*, *« sur une île déserte »*. Rien d'étonnant si *le temps* suit, porteur d'espérances : *« un modèle de croissance a été élaboré* sur *les cinq prochaines années »* (envoi réconfortant de M. Bellagamba)

RESTE à dire quelques mots de *SUR* indiquant le mouvement. *POUR* et *VERS* marquent la direction : « Je pars *pour* Paris ; tel est mon but. » *VERS* peut suffire pour l'orientation générale ; à Rimbaud par exemple : *« Je pisse vers les cieux bruns, très haut et très loin. »* Avec *A*, le but est un simple point de contact : « Je porte la flûte *à mes lèvres* ; *sur les lèvres* étant réservé à d'autres usages. Plus avant, *DANS* montre la pénétration réussie dans un contenant : il entre *dans* Paris, et fonce *dans* le tas.

SUR, qui se construit avec des arbres comme *se diriger, filer, foncer, rouler*, etc, manifeste la rapidité d'un mouvement, orienté vers un but unique à atteindre sans escale. Conclusion d'un fait divers (toujours dans *le Monde, via* Bruxelles) : après avoir été *« emprisonnée par erreur »*, une jeune femme et son avocat *« sont rentrés* sur Paris ». Directement, et au plus vite.

Maintenant, si l'on cherche pourquoi les places, les îles et autres lieux sont revenus des *surfaces porteuses*, on se tournera vers les sociologues ou les historiens. Le linguiste peut seulement préparer le terrain. Suivant une indication de Nicolas Ruwet, on constate que *à* peut exclure le pluriel : on se mobilisera « à la fac » ; mais non *aux facs*. *Dans* surgit alors : *« dans les facs »*. Mais *dans* ne peut rien empêcher ; au contraire, s'il est *vrai*, comme dit Gougenheim, que *« précédé de* dans [un lieu] *est considéré dans son étendue spatiale »*. Que la perspective change, et l'étendue deviendra une surface disponible pour *SUR* (au singulier *et* au pluriel) : *sur la fac ; sur les facs.*

En revanche, je sais fort bien, grâce à Jakobson, qu'*un état de langue n'est jamais statique ;* l'ancien et le nouveau coexistent, un temps et alternent : *« sur Saint-Lazare » ; « à la gare de l'Est »*. Voilà qui est consolant ; et je continuerai à dire *« dans l'île »* pour mon plaisir.

Alors nos puristes ne font que nourrir un désir d'éternité ; ils ne parlent plus, ils verbalisent. Mais les nostalgies se suivent sans se ressembler ; chaque génération aura les siennes, son tour venu. Telle est la loi pour *« les êtres sublunaires »*. Rien ne sert de dire, comme *les douaniers* de Rimbaud : *« Cré Nom »* ou *« Macache »*.

CONSOLATION ultime : le pire n'est pas toujours sûr. Si je perçois *le Monde* comme un contenant doté d'un contenu, je dirais que j'ai lu cette information *dans le Monde*. Si, étourdi, j'achète *le Figaro* et que je survole un article de Max Clos qui pourra m'interdire de considérer cet épais journal comme une simple surface ; et de dire *« c'est écrit sur le Figaro » ?* En tout cas, le français n'y perdrait rien ; et *SUR* permet d'exprimer, on en conviendra, une nuance intéressante.

Sur ce, je remercie tous mes correspondants de Bruxelles et d'ailleurs pour leur très aimable et très précieuse collaboration.

---

(1) *Mœurs des Diurnales. Traité de journalisme*, de Marcel Schwob, éditions des Cendres, Paris (1985).

(2) *L'Espace en français, sémantique des prépositions spatiales*, de Claude Vandeloise, Le Seuil, Paris (1986).

Le charme discret de la norme

LA « clarté » et la « logique » de la langue française ? Vous voulez rire ; on connaît trop bien ces vieilles lunes qui dissimulent les difficultés et les *chausse-trapes*. Et voilà les embarras qui commencent ; avec *chausse-trape* évidemment. Fallait-il se contenter d'une seul p ? Un dictionnaire l'impose ; un autre dit *un* ou *deux*. Et Littré gronde, en se soumettant : « Trappe *s'écrivant avec deux* p, *on ne voit pas pourquoi, dans* chausse-trape, *il n'y en a qu'un.* » Dieux bons, qui dira le contraire ?

Au lieu de jurer comme un Romain, consultez donc *le Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*, de Joseph Hanse : « CHAUSSE-TRAPPE, n.f., recommandé quelque temps par l'Académie pour son rapport avec *trappe*, est assez bien installé dans l'usage à côté de *chausse-trape* que l'Académie a voulu imposer en 1987. Une *chausse-trappe, des chausse-trappes »*. C'est entendu, la prochaine fois j'écrirai d'emblée comme dit Joseph Hanse.

En effet, on peut bien faire confiance à Joseph Hanse, qui recueille nos pommes de discorde *« depuis cinquante ans »* et *« sans désemparer »*. En plus de mille pages, presque tout y est, belgicismes compris : tenez, *au Nord, une dringuelle se dit en* place *d'un pourboire*. Mais surtout les prononciations hésitantes : « puzzle » *se prononce généralement à l'anglaise. »* L'orthographe perverse : on distinguera soigneusement *appâts* et *appas*. La syntaxe : on peut, par exemple, réviser « vite fait » (*familier*, nous dit-on) l'accord du participe passé. Et le vocabulaire : de *quoi* se passer l'envie de dire *un autoroute, une obélisque* ou *pallier à*. Qu'on se rassure, Joseph Hanse n'impose pas la rigueur de la norme, mais plutôt son charme discret.

Voilà donc *« un instrument de travail »* scrupuleux et informé ; sans prétention comme sans pédantisme. De présentation soignée et de consultation rapide : en somme, les difficultés du français deviennent des curiosités. On pourra aussi, et au passage, apprécier la couleur un peu *passée de certaines gloses* ; loin des sonos en délire : « Draguer, dragueur, dragueuse *se disent familièrement de celui ou celle qui cherche à multiplier les aventures galantes.* »

D. SL.

★ NOUVEAU DICTIONNAIRE DES DIFFICULTÉS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN, de Joseph Hanse. Deuxième édition mise à jour et enrichie. Editions Duculot, 1031 p., 250 F.

ARCHITECTURE

Entretien avec M. Pierre Méhaignerie

« La reprise de la construction doit s'accompagner d'une amélioration de la qualité »

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, est aussi le ministre de l'architecture, dont la direction relève de ses services. Une profession longtemps fort mal en point, mais à laquelle ont redonné espoir la reprise de la construction et une sensible amélioration de la qualité architecturale française. Des mesures peu spectaculaires mais continues en faveur de l'amélioration de cette qualité, en faveur de la formation et des conditions de travail de la profession d'architecte, sont venues renforcer cet espoir. Mais, comme le souligne M. Méhaignerie dans l'entretien qu'il nous a accordé, il reste beaucoup à faire.

« Que représente l'architecture au sein de votre ministère ?

– C'est à mes yeux très important. Je m'y intéressais personnellement avant de prendre ces fonctions. En particulier, j'ai participé pendant deux ans au cabinet de Jacques Duhamel lorsqu'il était ministre de la culture, en 1969-1971, à la mise en place du projet de loi sur l'architecture. Plus généralement, j'estime que l'architecture est un élément essentiel de la qualité de la vie.

» La situation des architectes est aujourd'hui difficile, et j'ai, dès le départ, estimé qu'un véritable effort était nécessaire. La reprise de la construcion, qui était également un de mes grands objectifs, devait, pour moi, obligatoirement s'accompagner d'une amélioration importante de la qualité architecturale et urbaine. Cette reprise permettait également de faire passer plus facilement le message de la qualité.

– Vous estimez que ce message est passé depuis deux ans ?

– Il a d'abord fallu rétablir le dialogue avec les professionnels eux-mêmes. Et donc réunir toutes les organisations professionnelles et culturelles autour d'un projet commun : sensibiliser les Français et les élus locaux à l'architecture.

» Le seul moyen de faire passer ce message était de recourir aux architectes. Il fallait, dans un premier temps, leur redonner confiance en l'avenir, et donc prendre les mesures qui leur rendraient cette confiance. Elle porte sur la formation, sur la conquête de nouveaux marchés et sur l'exportation.

» Par ailleurs, cette confiance doit être entraînée par une plus grande envie des Français, un véritable besoin d'architecture. Jusqu'à présent, ce besoin ne s'était guère manifesté dans l'opinion publique. Il faut, bien sûr, mettre à part le marché des grandes opérations, mais on est, en revanche, loin du compte pour tout ce qui est logement individuel, réhabilitation, bâtiments industriels. Ce sont là des marchés beaucoup moins explorés qu'aux Etats-Unis, aux Pays-Bas ou en RFA.

» J'ai donc souhaité que les actions de sensibilisation se multiplient. L'intérêt et la variété des actions qui m'ont été proposées me paraissent très encourageantes. Dans l'audiovisuel, dans les grandes institutions culturelles comme Beaubourg ou La Villette, dans l'édition, etc., la ville et l'architecture sont maintenant des thèmes porteurs. Par exemple, les services de mon ministère ont été à l'origine de l'exposition « Cités-cinés » présentée en ce moment à La Villette, et de l'ensemble des manifestations organisées pour le centenaire de Le Corbusier. A côté de ces grandes manifestations nationales, de nombreuses actions ont été soutenues dans les régions en 1987, et ce mouvement sera poursuivi et amplifié en 1988.

« Adapter ces formations aux nécessités »

– Quelles sont les mesures concrètes prises en faveur de la formation ? Les sommes dépensées par étudiant sont en effet très peu élevées, non seulement par rapport à d'autres pays européens, mais aussi par rapport aux étudiants français d'autres disciplines.

– Sans aucun doute. Il faut absolument améliorer les conditions matérielles de l'enseignement. On ne peut faire de la bonne architecture que dans des bâtiments de qualité. De nouvelles écoles ont été construites, notamment à Lyon, dont le projet a été récemment primé, et plusieurs autres ont été réhabilitées.

» Pour ce qui est du contenu même de l'enseignement, une réforme a été mise en place en 1984. J'ai estimé qu'il ne fallait pas à nouveau tout bousculer et multiplier les réformes, mais accompagner celle existant de nombreuses mesures pratiques permettant d'adapter les formations aux nécessités réelles du secteur de la construction.

» Il s'agit tout d'abord des stages. Il faut introduire le plus rapidement possible les étudiants dans la vie professionnelle. Dans la perspective de 1992, des stages au niveau européen ont été encouragés. Nous avons mis un accent particulier sur les nouvelles chances pour les architectes que sont les métiers de la réhabilitation, de la maison individuelle, des friches industrielles, de l'urbanisme et du paysage. Dans ces domaines, le niveau technique des étudiants doit être amélioré.

» Dans le même esprit, je souhaite qu'il y ait un rapprochement entre les écoles d'architecture et certaines écoles d'ingénieurs. La coordination entre les deux formations doit permettre de développer un langage commun aux deux professions et doit faire bénéficier les étudiants en architecture de l'accès à des techniques nouvelles.

» Des mesures sont à l'étude pour améliorer aussi la situation des enseignants. Elles devraient permettre de maintenir le recrutement de professeurs de haut niveau dans les écoles d'architecture. Enfin, j'ai demandé à la direction de l'architecture et de l'urbanisme d'engager une réflexion avec le ministère des universités et de recherche pour créer dès 1989 quelques doctorats en architecture.

» Vous le voyez, j'attache une grande importance à la formation. Ce sera une de mes deux ou trois priorités pour le budget 1989.

– A côté des aspects professionnels ou scolaires de l'architecture, il y a le versant culturel, représenté par l'Institut français d'architecture (1), dont le sort apparaît aujourd'hui indécis, ou par le projet de musée de l'architecture. Où en est-on ?

– Le rôle de l'IFA est irremplaçable, que ce soit pour informer le public français, pour faire connaître notre architecture à l'étranger ou faire participer la France aux débats internationaux. Avec le soutien de



PH. ROBERT/SIPA

M. Pierre Méhaignerie

mon ministère, l'IFA a également développé depuis plusieurs années une politique ambitieuse de sauvegarde et de mise en valeur des archives du vingtième siècle. Ainsi, au printemps prochain, l'Institut ouvrira à Paris un nouveau centre des archives de l'architecture. Mise en valeur des archives et actualité sont les deux axes essentiels sur lesquels je souhaite que l'Institut poursuive et développe son activité dans les années à venir.

» Ces actions ne sont en effet prises en charge par aucun autre organisme. Elles ne peuvent être que compatibles avec le projet de Fondation européenne pour la ville et l'architecture. Vous savez que le ministère doit s'installer dans l'un des piliers de l'Arche de la Défense. J'aurais personnellement aimé que puisse être créé, dans ce lieu symbolique, un pôle culturel sur l'architecture. Il n'a malheureusement pas été possible de créer ce lieu sur le toit de l'Arche, puisque l'endroit a été confié à M. Edgar Faure pour la préparation des fêtes du bicentenaire de la Révolution française.

» Je ne vois cependant que des avantages à ce qu'il y ait sur le site de la Défense une représentation culturelle liée à l'architecture et à la ville. Les modalités d'une telle représentation sont actuellement à l'étude.

« Solidarité entre les CAUE »

– Avez-vous de telles intentions pour les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), qui fonctionnent dans chaque département et n'ont pas tous les mêmes facilités d'existence ?

– Les CAUE font un travail remarquable dans les départements et les régions. Il est dans la logique de la décentralisation qu'ils soient financés au niveau local. Il était donc prévu depuis longtemps que l'Etat cesserait progressivement de les aider pour leur fonctionnement. J'ai cependant tenu à veiller à ce que ce retrait de l'Etat s'accompagne de ressources suffisantes pour permettre à ces conseils de fonctionner. A cet effet, la taxe pour les CAUE a été étendues l'année dernière dans les zones d'aménagement concerté (ZAC), ce qui a pour conséquence d'augmenter de 40 % à 50 % les ressources globales des conseils.

» Je suis cependant très conscient des problèmes auxquels ont à faire face quelques CAUE ruraux, et j'ai demandé au directeur de l'architecture de majorer très fortement les crédits architectes consultants de ces conseils dès l'année prochaine. Mais à l'avenir, il me paraît indispensable qu'un minimum de solidarité soit établi entre les CAUE. C'est maintenant aux plus riches de manifester aux côtés de l'Etat leur intérêt pour l'ensemble du mouvement.

– La régionalisation a donné aux maires des pouvoirs extrêmement importants en matière d'urbanisme et d'architecture. On peut légitimement s'inquiéter des conséquences que cela pourra avoir, car les maires n'ont pas tous le minimum de compétence que paraissent demander ces questions.

– Les maires ont en effet aujourd'hui une très large autonomie de décision, mais, pour remplir leurs missions, ils ont à leurs côtés les architectes-conseils de mon ministère et les architectes des bâtiments de France.

» Les élus locaux sont une cible prioritaire de ma campagne de sensibilisation à l'architecture. Car, j'en suis convaincu, les investissements en matière de bureaux ou d'industrie dépendent de plus en plus souvent de l'image de la ville, et cette image repose pour beaucoup sur la qualité de l'architecture et de l'urbanisme.

» Je suis tenté de croire que les maires ont désormais une meilleure appréhension des problèmes. En particulier, la multiplication des prix attribués aux niveaux départemental et régional aux réussites de telle ou telle commune entraîne une réelle prise de conscience des responsables.

– Un des aspects de la « crise » vécue par les architectes est la manière dont les marchés sont attribués.

– Les enquêtes que nous avons récemment conduites montrent que pour les architectes les concours restent, sinon le meilleur, en tout cas le moins mauvais moyen de répartition de la commande. Ce qu'ils mettent en cause, c'est la façon dont sont appliqués les règlements.

» Dans le projet de loi présenté concernant le titre II de la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique (MOP), il est prévu l'indemnisation des architectes qui ont participé à un concours d'architecture. J'estime, en effet, indispensable que chaque prestation d'architecture fasse l'objet d'une juste indemnisation (2).

– Pensez-vous aujourd'hui que la direction de l'architecture soit mieux logée au ministère de l'équipement qu'à celui de la culture ?

– Oh, je n'entrerai pas dans ce genre de conflits ! La solution est dans une étroite collaboration entre les deux. L'équilibre est d'ailleurs trouvé, je crois, et les architectes sont plutôt satisfaits.

» Dans ce ministère, il y a cent vingt mille agents qui doivent prendre conscience de leur importance sur le terrain. Ils peuvent devenir un formidable levier pour la qualité architecturale. L'architecture doit être là où se prennent les décisions concernant la construction. C'est l'élément positif dans la répartition des compétences entre les deux ministères. D'une façon générale, il faut de moins en moins changer les structures de direction, mais plutôt multiplier les possibilités de coopération. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) L'Institut français d'architecture (IFA), 17, rue de Tournon, à Paris, est l'antenne culturelle du ministère de l'équipement, dont il est un organisme autonome (association loi de 1901). C'est à la fois un centre de documentation, d'exposition, de conférence, ouvert au public et un lieu de recherche qui a ses éditions propres. Les mandats de M. Max Querrien, son président, et de Mme Florence Contenay, sont arrivés en même temps à expiration et l'on attend les noms de leurs successeurs.

(2) La loi sur la maîtrise d'ouvrage publique ou loi MOP serait modifiée afin de permettre la définition par voie de décrets du contenu des missions de maîtrise d'œuvre et des conditions dans lesquelles seront fixées les rémunérations par les maîtres d'ouvrage. Le projet de loi, qui devrait être prochainement présenté au conseil des ministres, devrait également clarifier les principes de déroulement et d'indemnisation des concours.

PHOTO

« L'Imagerie de Michel Tournier » au Musée d'art moderne

Déprimantes enluminures

Le terme d'« imagerie » se rapporte originellement aux techniques de la gravure, de la lithographie et de l'estampe, façonnées par des artisans autodidactes, entre autres à Epinal, et démarchées par des colporteurs en boutiques, sur les foires ou lors des pèlerinages.

Friand imagier, Michel Tournier a donc réuni sous son nom une centaine de ses images préférées, réalisées par onze photographes. Ainsi cohabitent sans préséance ni signification particulière, sans autre raison surtout que les coups de cœur et partis pris de l'auteur, la photo-séquence de l'exécution d'un collaborateur (5 octobre 1944), de Jean-Philippe Charbonnier (curieusement accroché à la verticale), des vues récentes de Boubat en Chine ou au Brésil, les égéries inchéries de Faucon (seule série inédite), les autoportraits du Finlandais Minkinnen avec son fils Tatu, la reine en exil de Newton dans un palais délabré de la Riviera, les nus pastellisés de Joyce Tenneson (entre Ingres et Botéro), les portraits funéraires de Dieter Appelt, les calligraphies de sable de Lucien Clergue et les sculptures de même matière de Patricia Lagos.

A la fois musée imaginaire, auberge espagnole et autoportrait narcissique, l'ensemble laisse plutôt l'impression d'un choix hâtif, d'un patchwork décoratif indécis (pourquoi mentionner le jour, la date et l'heure précise de la naissance de chaque participant ?). On aurait pu souhaiter un projet plus inventif et exigeant pour les adieux de Françoise Marquet. Après avoir entre autres réussi les rétrospectives d'Helmut Newton et Jan Saudek, elle quitte le département photographie du MAM dont elle était responsable depuis 1981.

PATRICK ROEGIERS.

★ « L'Imagerie de Michel Tournier », Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e, jusqu'au 14 février. Catalogue 160 F.

CINÉMA

« Fantôme à vendre », de René Clair

Humour britannique à la française

Les Anglais ont apprécié l'humour britannique de René Clair. Les Américains un peu moins. Et nous adorons toujours.

En 1934, René Clair réalise *le Dernier Milliardaire*, fantaisie satirique grinçante, où l'on voit un vieux banquier (Max Dearly) renflouer les finances d'un petit royaume imaginaire, devenir fou à la suite d'un attentat manqué, et imposer une dictature extravagante. On relève les allusions à l'actualité de l'époque : crise économique, Hitler dictateur, mais le changement de ton, le changement de style du cinéaste, déconcertent. *le Dernier Milliardaire* est un échec retentissant. René Clair, extrêmement découragé, accepte, alors, d'aller tourner en Angleterre pour le producteur Alexandre Korda. Il est très populaire en Grande-Bretagne, où l'on apprécie son humour. Il ne parle pas anglais. Qu'importe ! Pour l'adaptation de *The ghost goes west*, conte paru dans le magazine satirique *Punch*, on lui adjoint l'auteur dramatique Robert Sherwood, qui le saluera, d'ailleurs, comme auteur complet du film connu chez nous sous le titre *Fantôme à vendre*.

Au dix-huitième siècle, en Ecosse, un différent oppose le clan des Mac Laggan à celui des Glourie. Le vieux Glourie, insulté, pousse son fils unique Murdoch à le venger, mais celui-ci, trop occupé à courtiser une bergère, tombe dans une embuscade et périt sans gloire. Il est maudit pas son père et condamné à hanter le château jusqu'à ce qu'un Mac Laggan ait été giflé par lui.

Ce n'est pas encore le cas au vingtième siècle lorsque Donald Glourie, dernier descendant ruiné de la famille – et sosie de Murdoch – vend le château à un milliardaire américain Joe Martin. Celui-ci le fait démonter et transporter, pierre par pierre, en Floride, où il sera reconstruit, avec les conseils de Donald. Martin a une fille, Peggy. Et le fantôme de Murdoch, arrivé en Amérique avec le château, n'est évidemment pas insensible à ses charmes.

Il courtise Peggy, qui le prend pour Donald, amoureux timide de la belle. On voit le quiproquo, mais ce n'est pas le seul ressort humoristique de cette comédie où, par l'entremise de René Clair, les Anglais raillent leurs « cousins » d'Amérique et leur manie de compter sur le pouvoir de l'argent pour annexer la culture européenne. Joe Martin, qui connaît, vite, la présence du fantôme, s'en sert pour la publicité de ses produits alimentaires en gros ! Son rival – en affaires, – Bigelow, ne croit pas aux fantômes et sème d'autant plus le doute que, au cours d'un voyage à New-York, Murdoch a disparu dans une bataille de gangsters.

Fantôme à vendre, avec ses fausses pistes, ses poursuites, sa poésie burlesque, rappelle les premiers films parlants de René Clair où son petit monde parisien inventait, en somme, le réalisme poétique. Les histoires de fantômes appartiennent surtout à la tradition anglo-saxonne. Mais celui de René Clair ne vient pas d'un conte de terreur. Le cinéaste a cultivé l'opposition des sourires et des rires, du merveilleux à la réalité prosaïque. Murdoch bouscule toutes les conventions et amène un changement chez Donald, Anglais très fin de race. Robert Donat (interprète d'Hitchcock, la même année, pour *les Trente-Neuf Marches*) tient les deux rôles avec esprit, brio, séduction. Et René Clair a fait des acteurs et des actrices les personnages de son propre univers.

On oublie trop souvent à quel point, au-delà des procédés techniques, il se préoccupait du langage visuel. Le critique Alexandre Arnoux ne manqua pas de le signaler et définit, ainsi, le film : *« Mélange aisé de légende anglaise, de netteté française, de farce américaine, cet ouvrage, où abondent les trouvailles, où la fluidité du style a quelque chose de miraculeux, marque peut-être l'effort le plus significatif, jusqu'à ce jour, de création d'un vocabulaire international, malgré le parlant, du cinéma. »*

René Clair reviendra au merveilleux pendant son exil de guerre aux Etats-Unis avec *Ma femme est une sorcière* et *C'est arrivé demain*. Plus tard, en France, il y aura aussi *les Belles de nuit*.

JACQUES SICLIER.

ARTS

Les galeries rive gauche

Trois artistes en quête de sujet

Denis Laget, Albert Merz, Michaële Andrea Schatt : trois jeunes, ou assez jeunes, habiles, trop habiles.

Couleur d'ivoire ou couleur de terre, édentée ou la mâchoire garnie encore de ses dents, l'orbite creuse, vide et sombre, la tête de mort est nécessaire aux ermites et aux peintres de vanités. Les uns et les autres chérissent également cet objet rond et symbolique où la lumière se reflète et qui donne à penser. Denis Laget (1), qui fait figure de chef de file de l'école stéphanoise, est de cette espèce : il peint des crânes, avec volupté.

Avec une adresse irréprochable, un beau métier de praticien qui triomphe de ses instruments, il récapitule plusieurs manières de peindre la tête de mort, suivant les angles ou le plus ou moins d'obscurité, suivant l'exemple de tel ou tel, classique espagnol ou symboliste des années 1890. Tout cela est bien fait, rehaussé d'orangé ou de bleu, avec des dominantes bistres ou grises. Pour parfaire ses tableaux, Laget les munit d'un encadrement de feuilles de zinc découpées en bandes et rectangles. L'éclat pâle du métal s'accorde bien aux harmonies de la peinture.

Trop bien même : il y a plus de préciosité que de vigueur dans ces tableaux. Ces ossements ne sont guère éloquents. Le Caravage comme les Hollandais, Cézanne ou, plus récemment encore, Picasso et Braque, quand ils peignaient cette boule creuse, cherchaient, chacun avec ses habitudes, à susciter un sentiment. Avec Laget, la vanité perd de son sens, elle se fait citation, hommage ou démonstration. On peut être glacé autant que séduit par cette curieuse peinture à froid.

Laget est-il exemplaire ? Cette virtuosité qui s'emploie pour le plaisir de s'employer, on la retrouve chez bien d'autres artistes. Aux époques du minimal, des matériaux bruts et du mal fait à dessein, succède à l'évidence une période d'adresse technique, passablement exhibitionniste parfois. Dans le genre du *« retour à la figure »*, cela donne Laget, donc, ou les grands formats de Garouste. Dans celui de la désinvolture post-dadaïste, c'est Albert Merz (2), peintre suisse plein de faconde, qui pratique le coq-à-l'âne pictural et la rencontre d'une échelle, d'une tête de cheval et d'une cheminée d'usine sur la toile devenue collage de surprises. On apprécierait sans réticence l'ironie de ces mélanges s'ils semblaient moins systématiques et leur bizarrerie moins calculée.

Autres collages, ceux de Michaële Andrea Schatt (3), qui préfère à la peinture sur toile un procédé plus singulier. Elle superpose des feuilles de papier très mince, de manière à jouer à la fois de l'effacement, de la transparence, de l'entrecroisement des traits et de la douceur nacrée du matériau. A chaque feuille correspond un signe abstrait, ou un croquis, ou une sorte d'écriture inachevée, si bien que l'œuvre achevée est ainsi obtenue par la somme d'innombrables opérations successives, par l'addition de gestes et de repentirs, de remords et de corrections qui auraient pu se multiplier encore. La maîtrise de l'artiste, là encore, est peu douteuse, quoique l'on puisse se demander s'il est suffisant de l'exercer d'une manière qui paraît si gratuite.

PHILIPPE DAGEN.

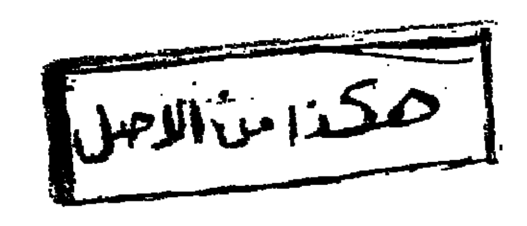
(1) Galerie Montenay, 31, rue Mazarine, jusqu'au 2 janvier.

(2) Galerie Krief, 50, rue Mazarine, jusqu'au 6 janvier.

(3) Galerie G, 19, rue de l'Abbé-Grégoire, jusqu'au 30 janvier.

Et aussi au CREDAC, 93, avenue G.-Gosnat, à Ivry-sur-Seine) : « Carte blanche à Yves Michaud », jusqu'au 31 janvier.

● **Comédie-Française cherche soprano.** – Pour le chœur d'*Esther*, de Racine, spectacle mis en scène par Françoise Seigner, présenté à la Comédie-Française du 22 janvier à début avril, la Comédie-Française recherche une chanteuse soprano de moins de vingt-cinq ans. Audition le mardi 5 janvier à 10 h à la Comédie-Française (entrée salle Richelieu).



Spectacles

théâtre

Les salles à Paris

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ◇ La Taupe : 20 h 45.
ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Ne reste que l'amour : 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Une année sans été (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Daphnis et Chloé + l'Ile de Tulipatan : 20 h 30.
BATACLAN (47-00-30-12). Zouc : 20 h 45.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Excès contraire : 20 h 45.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-96-12-27). ◇ La Revue Paris-Gipsy (Festival d'automne à Paris) : 21 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◇ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◇ Les Dindons de la farce tranquille : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). ◇ Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux : 14 h. ◇ Monsieur de Pourceaugnac : 14 h. ◇ Monsieur chasse : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Monsieur Masure : 21 h.
DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◇ Ba-ta-clan : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). ◇ Epoque épique : 20 h 30.
ELDORADO (42-49-60-27). ◇ L'Auberge du cheval blanc : 20 h 30.
ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15). ◇ Fandango : 20 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ La nuit remue : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ L'Eloignement : 21 h.
GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ◇ La petite chatte est morte : 19 h.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ Madame Sans-Gêne : 20 h 30.
HUCHETTE (43-26-38-99). ◇ La Cantatrice chauve : 19 h 30. ◇ La Leçon : 20 h 30. ◇ Lettre d'une inconnue : 21 h 30.
LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Inventaires : 19 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Première Jeunesse : 21 h.
LE BEAUBOURGEOIS (42-72-68-51). Claude Véga : 22 h 30.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Fous-moi la paix avec Gainsbarre : 19 h. ◇ L'Etonnante Famille Brontë : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. ◇ Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. ◇ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.
MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.
MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.
MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Haute Autriche : 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). ◇ Kean : 20 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). ◇ La Menteuse : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). ◇ L'Idiot (Théâtre, Musique, Danse dans la ville) : 20 h 30.
MICHEL (42-65-35-02). ◇ La Chambre d'ami : 21 h 15.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). ◇ Double Mixte : 20 h 30.
MOGADOR (42-85-28-80). ◇ Cabaret : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). ◇ Le Secret : 21 h.
MOUFFETARD (43-31-11-99). ◇ Le Lavoir : 20 h 45.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Mais qui est qui ? : 20 h 30.
ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). ◇ Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ L'Ange de l'information : 18 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). ◇ Léopold le bien-aimé : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. ◇ Pleure pas Gilbert Trio : 19 h.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Reine mère : 20 h 45.
POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ Crimes du cœur : 21 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). ◇ Un jardin en désordre : 20 h 45.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ La Pucelle d'Orléans : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). ◇ Les Seins de Lola : 20 h 45.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). ◇ Jango Edwards : 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). ◇ Le Baiser de la femme-araignée : 21 h.
THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◇ Comme on regarde tomber les feuilles : 20 h 45.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). ◇ Macha... et compagnie : 20 h 15.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Cochon qui s'en dédit : 22 h. Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30.
THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). ◇ La Chasse au corbeau : 20 h 30.
THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 20 h 30.
THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◇ Marcel Marceau : Pantomimes de style : 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Arthur (Les 3 Jeanne) : 21 h.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ◇ A Chorus Line : 20 h 30.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◇ Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet) : 20 h 30. Petite salle. ◇ Le Trio en mi bémol : 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Le Détournement d'avion le plus fou de l'année : 22 h 15.
TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Peinture sur soi : 19 h. ◇ Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. ◇ J'aime Brecht : 22 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Sylvie Joly : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◇ C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.
ZÈBRE (43-57-51-55). La maison accepte l'échec : 20 h 30. Hors de chez soi : 22 h 30.
ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) DAUMESNIL (43-44-07-90). ◇ Zingaro : 20 h 30.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). Serge Lama : jusqu'au 3 janvier ; 20 h 30.
OLYMPIA (42-61-82-25). La Compagnie créole, 20 h 30.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Alice Donna.
TINTAMARRE (48-87-33-82). André Lamy, 20 h 15 (dernière). Humoriste, imitateur belge.

Les ballets

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Casse-noisette, jusqu'au 31 décembre, 20 h. Ballet en deux actes de P.-I. Tchaïkovski, sujet de M. Petipa d'après A. Dumas adapté du conte de E.-T.-A. Hoffmann, chor. et mise en scène de R. Noureev, dir. mus. de V. Kojian. De 20 F à 300 F.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-04). Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad. Le Lac des cygnes, chor. de L. Ivanov et M. Petipa (mer., jeu., ven., sam., dim.). Le Chevalier à la peau de tigre, chor. de O. Vinogradov (mar.). 300 F, 220 F, 160 F et 100 F. FNAC et agences.

Comédie musicale

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). A chorus line. 20 h 30 mer., jeu., sam., mar., 16 h sam., 14 h 30 dim., 18 h 30 ven., dim. Comédie musicale créée à Broadway, mise en scène, chor. originale de M. Bennett, livret de J. Kirkwood et N. Dante, mus. de M. Hamlish, paroles des chansons de E. Kleban, dir. chor. (à Paris) de B. Lee. Avec D. McKechnie, M. Hamilton, D. Drake, P. Geraci, B. Bejan, C. Shaur, P. Barry. 265 F, 217 F, 187 F, 64 F et 44 F.

Jeudi 31 décembre

Les opéras

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 20 h 30. Opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Cremieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. J. Burdekim ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

Les concerts

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (FNAC). Mille ans de musique et de fête, 21 h 15. Dir. par D. Leroy, dix trompettes, timbales et orgue. Œuvres de Bach, Haendel, Daquin. 80 F, 60 F et sur place.
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE (42-23-55-28). Les Trompettes de Versailles. Œuvres de Bach, Haendel, Telemann, Lully et Vivaldi. 70 F, 50 F. FNAC, concerts Boeringer.
PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Les Plaisirs du palais, jusqu'au 31 janv. 17 h et 21 h. Ou *« Oh ! Ils chantent la bouche pleine »*, opéra de bouche qui tente d'associer le plaisir de chanter au plaisir de la bouche. Chansons du XVIe siècle. Mise en scène de M. Larroche, avec *l'Ensemble Janequin, D. Visse (haute-contre)*, B. Boterf (ténor), Ph. Cantor (baryton), A. Sicot (basse) et Cl. Deboves (luth), B. Massin (danseuse) et F. Zipperlin (jongleur). 120 F, 100 F (250 F, 350 F : jeu). FNAC.
THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Mérédith jusqu'au 31 déc. 21 h. Avec P. Biota (piano), L. Baudry (violon), Cl. Mouton (cb.) et C. Nicault (accordéon). Chants yiddishs.

Région parisienne

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ◇ Le Mari, la Femme et la Mort : 20 h 45.
NEUILLY (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Jonatan le mat : 20 h 30.
RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). ◇ La Meunière d'Arcos : 21 h.
VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ◇ Super Papy : 21 h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). Le Faiseur : 21 h.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Gigi (1958, v.o.), de Vincente Minnelli, 16 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

La Ruée (1932, v.o.), de Frank Capra, 15 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Hommage à Pierre Braunberger : Captain Cap (1963), de Jean Hurtado, 14 h 30 ; la Chasse au lion à l'arc (1965), de Jean Rouch, 14 h 30 ; Début de siècle (1968), de Marc Allégret, 17 h 30 ; *On purge bébé (1931), de Jean Renoir,* 17 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
BIGFOOT ET LES HENDERSON (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
CAYENNE PALACE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LA CONFÉRENCE DE WANNSEE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
CREEPSHOW 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
DE GUERRE LASSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *Gaumont* Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DIRTY DANCING (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ENNEMIS INTIMES (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES FILMS NOUVEAUX

AENIGMA. (*) Film italien de Lucio Fulci, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
L'AGE DE MONSIEUR EST AVANCÉ. Film français de Pierre Etaix : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
SEPTIÈME CIEL. Film français de Jean-Louis Daniel : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
SOIGNE TA DROITE. Film français de Jean-Luc Godard : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
IL EST GÉNIAL PAPY ! (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LES INNOCENTS (Fr.) : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).
INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
ISHTAR (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Paramount* Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES KEUFS (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
NOYADE INTERDITE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
L'ARME FATALE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
CENDRILLON (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
CHAINES CONJUGALES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
CONFIDENCES SUR L'OREILLER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).
FANTASIA (A.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (Fr., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LE KNACK... OU COMMENT L'AVOIR (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
MON PETIT POUSSIN CHÉRI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
NINJA III (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
PEAU D'ANE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
SCARFACE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
SUPERMAN I (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
TOM, JERRY, DROOPY ET TEX AVERY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 1er JANVIER

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

Nouvel An à la carte au Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« Hôtels du Marais. Place des Vosges », 15 heures, parvis de l'Hôtel de Ville, devant la poste (Gilles Botteau).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Christine Merle).

« Notre-Dame de Paris, naissance de l'architecture gothique », 15 heures, portail central (Pierre-Yves Jaslet).

« Du logis de Robespierre aux couvents et clubs de la rue Saint-Honoré », 15 h 15, 12, rue Duphot (Simone Barbier).

SAMEDI 2 JANVIER

« L'impressionnisme au musée d'Orsay », 10 h 15, devant l'entrée (Christine Merle).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« La peinture espagnole de Greco à Picasso », 10 h 30, Petit Palais, dans le hall (Didier Bouchard).

« Fragonard », 11 heures, Grand Palais, à l'accueil (Approche de l'art).

« Chefs-d'œuvre de la peinture espagnole », 11 h 30, Petit Palais, devant l'entrée (Arcus).

« Fragonard », 11 h 30, à l'entrée, Grand Palais (Pierre-Yves Jaslet).

« Art espagnol », 12 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill, hall (Approche de l'Art).

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« Fragonard », 13 h 30, hall Grand Palais (Arts et curiosités).

« Jardins et hôtels du vieux Marais », 14 h 30, église Saint-Paul (Le vieux Paris).

« L'Institut de France dans le collège des Quatre Nations », 15 heures, 23, quai Conti (Monuments historiques).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du Passé).

« L'église Saint-Sulpice et les hôtels de l'ancien bourg Saint-Germain », 15 heures, sortie métro Mabillon (Gilles Botteau).

« La donation Duhem au musée Marmottan », 16 heures, 2, rue Louis-Boilly (Mathilde Hager).

DIMANCHE 3 JANVIER

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heure et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de La Roquette (V. de Langlade).

« Le siècle de Picasso », 11 heures, palais de Tokyo, 11, avenue du Président-Wilson (dernier jour) (Didier Bouchard).

« La peinture italienne, de Giotto à Léonard de Vinci », 10 h 30, Louvre, 36, quai du Louvre (Pierre-Yves Jaslet).

« Art nouveau : l'appartement de Jeanne Lanvin », 15 heures, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (Approche de l'art).

« La Conciergerie, du palais des rois à la prison révolutionnaire », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« Les synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, rue Malher (Le vieux Paris).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Combles et sous-sols du château de Maisons Laffitte », 15 heures, vestibule gauche du château (Monuments historiques).

« Le vieux village Saint-Roch et la butte aux Moulins », 15 heures, sortie métro Tuileries (Résurrection du Passé).

« Le vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (Gilles Botteau).

« Les salons du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli. Carte d'identité (Mathilde Hager).

« L'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Anne Ferrand).

« Meubles et objets du XVIIIe siècle au musée Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Simone Barbier).

CONFÉRENCES

VENDREDI 1er JANVIER

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Le Zodiaque et l'histoire de l'humanité ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

DIMANCHE 3 JANVIER

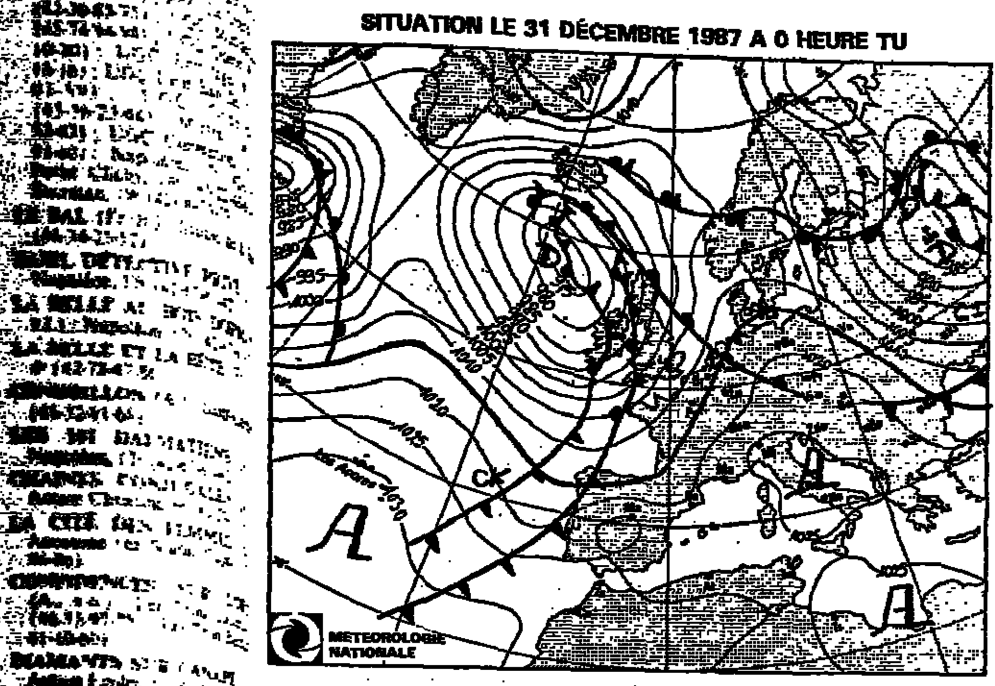
1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Dozule ou le retour du fils de l'homme », par Henri Durrenbach ; « Le symbolisme de la croix », par Natya.

11 *bis*, rue Keppler, 17 h 30 : « Le soi réel et la face cachée du sommeil ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

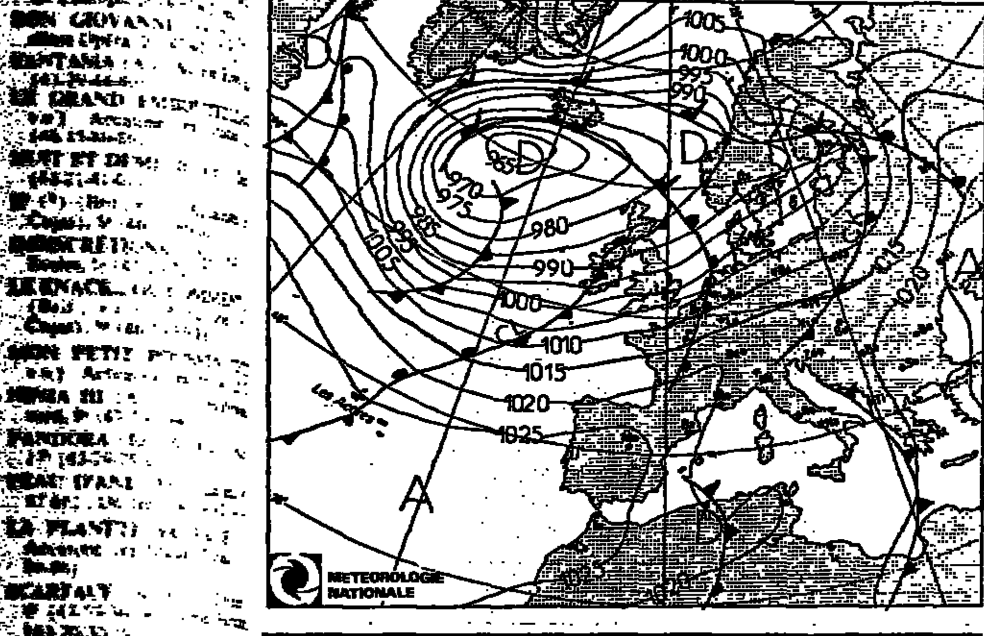
Informations « services »

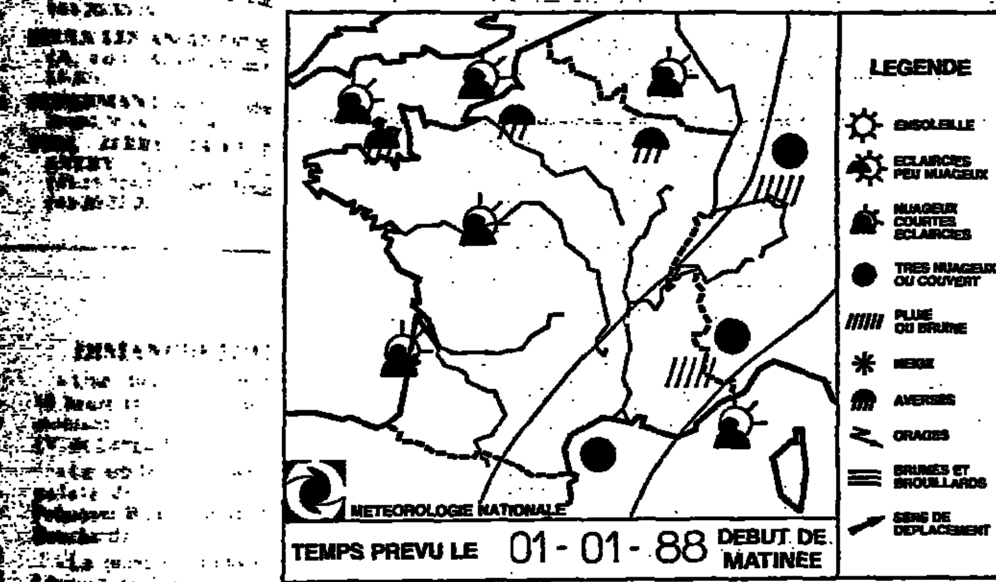
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 2 JANVIER A 0 HEURE TU





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 31 décembre à 0 h TU et le dimanche 3 janvier à 24 h TU.

La France sera sous l'influence d'un courant d'ouest-sud-ouest dans lequel se succèderont différentes perturbations.

Le temps sera dans l'ensemble humide et venteux mais doux.

Vendredi : un premier de l'an nuageux et pluvieux.

Seuls la Provence-Côte-d'Azur et la Corse le matin, l'ensemble des régions méditerranéennes l'après-midi bénéficieront des éclaircies. Partout ailleurs le ciel *sera très nuageux à couvert toute la* journée.

En matinée, un front pluvieux s'étendra de l'Alsace au Jura, aux Alpes du Nord, au Massif Central et à Midi-Pyrénées. Un peu de neige tombera sur les Alpes du Nord à partir de 2 000 mètres. Dans le Sud-Ouest, la grisaille sera apportée par des nuages bas ou des brouillards locaux. Dans le Nord-Ouest se produiront des averses et le vent de sud-ouest sera assez fort à fort près des côtes. Au cours de l'après-midi, dans le Sud les précipitations se limiteront aux Alpes. En moitié nord une nouvelle perturbation atlantique pénétrera en apportant des pluies modérées. Celles-ci atteindront le soir le Nord, les Ardennes, le Bassin Parisien et le Poitou-Charentes. En Manche, le vent de sud-ouest sera fort.

Les températures resteront élevées pour la saison avec des minima de 8 à 10° C dans les régions méditerranéennes, 3 à 7° C ailleurs, des maxima de 8 à 10° C dans le Nord-Est, 10 à 14° C ailleurs.

Samedi 2 janvier 1988 :

Passage pluvieux sur la majeure partie de la France, suivi d'averses sur la moitié nord.

Sur l'Alsace, les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord, la matinée sera encore pluvieuse avec des chutes de neige au-dessus de 2 000 mètres. Sur les autres régions, le ciel sera souvent très nuageux à couvert avec des éclaircies plus fréquentes sur les Pyrénées, le pourtour méditerranéen et le sud des Alpes.

Dans la journée, une nouvelle zone pluvieuse, située le matin sur le Nord-Ouest, pénétrera *sur une grande partie* du pays. Elle n'épargnera seulement en soirée que ls régions méditerranéennes et le sud des Alpes. A l'arrière de cette *bande, le ciel restera chargé* avec des averses qui débuteront sur la Bretagne en fin de matinée avant de s'étendre à toute la moitié nord en soirée.

Le vent d'ouest-sud-ouest soufflera fort sur les côtes atlantiques et de la Manche.

Les températures s'étageront de 5 à 8° C et les maximales de 10 à 14° C.

Dimanche 3 janvier 1988 :

Maussade avec quelques pluies sur la moitié nord, amélioration sur la moitié sud.

Le temps pluvieux affectant le matin les Pyrénées, le Massif Central, le Jura et les Alpes du Nord s'évacuera rapidement vers l'est en épargnant le pourtour méditerranéen et le sud des Alpes. Il neigera au-dessus de 2 000 mètres.

Sur les autres régions, la matinée sera encore très nuageuse, avec quelques averses sur la Normandie, le Bassin parisien, le Nord, le Nord-Est et l'Est.

Une nouvelle zone faiblement pluvieuse, située le matin sur la Bretagne, s'étendra dans la journée à l'ensemble de la moitié nord. Sur la moitié sud, des éclaircies se développeront.

Sur les côtes atlantiques et de la Manche, le vent fort d'ouest-sud-ouest persistera.

Les températures minimales seront en légère baisse et les maximales sans grand changement.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-12 à 6 heures TU et le 31-12-1987 à 6 heures TU — le 31-12-1987

FRANCE

AJACCIO	14	11	C
BIARRITZ	18	11	N
BORDEAUX	13	2	N
BOURGES	12	0	C
BREST	12	9	P
CAEN	14	9	P
CHERBOURG	12	9	P
CLERMONT-FERR.	11	2	D
DIJON	8	-1	B
GRENOBLE St-M-H	9	-2	B
LILLE	11	8	C
LIMOGES	13	4	N
LYON	6	-1	D
MARSEILLE-MAR.	13	10	C
NANCY	7	3	B
NANTES	14	8	P
NICE	12	10	C
PARIS-MONTS.	11	6	C
PAU	15	-2	D
PERPIGNAN	13	6	B
RENNES	14	9	P
ST-ÉTIENNE	8	1	D
STRASBOURG	7	3	B
TOURS	12	5	N
TOULOUSE	11	8	D
POINTE-À-PITRE	31	22	D

ÉTRANGER

ALGER	14	3	D
AMSTERDAM	11	8	P
ATHÈNES	17	9	D
BANGKOK	33	23	D
BARCELONE	18	5	B
BELGRADE	16	2	D
BERLIN	11	3	N
BRUXELLES	12	9	N
LE CAIRE	20	15	D
COPENHAGUE	9	3	N
DAKAR	29	18	B
DELHI	23	8	B
DJERBA	17	10	D
GENÈVE	3	-1	B
HONGKONG	26	18	C
ISTANBUL	9	8	N
JÉRUSALEM	11	1	D
LISBONNE	14	11	P
LONDRES	12	9	P
LOS ANGELES	13	4	C
LUXEMBOURG	7	6	P
MADRID	5	0	P
MARRAKECH	18	5	D
MEXICO	24	5	B
MILAN	4	3	B
MONTRÉAL	-17	-21	D
MOSCOU	-3	-8	A
NAIROBI	30	22	D
NEW-YORK	-1	-12	D
OSLO	4	-5	N
PALMA-DE-MAL.	15	2	N
PÉKIN	-2	-7	D
RIO-DE-JANEIRO	32	29	C
ROME	12	8	C
SINGAPOUR	32	25	N
STOCKHOLM	3	-2	N
SYDNEY	24	20	C
TOKYO	22	4	D
TUNIS	18	8	N
VARSOVIE	11	6	P
VENISE	6	4	C
VIENNE	14	5	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 30 décembre 1987 :

UN DÉCRET

● N° 87-1057 du 29 décembre 1987 portant fixation à compter du *1er janvier 1988 et du 1er juillet* 1988 du plafond de la Sécurité sociale.

UN ARRÊTÉ

● *Du 28 décembre 1987* portant création d'un traitement automatisé des présentations de candidatures pour l'élection du président de la République.

UNE DÉCISION DE LA CNCL

● *N° 87-351 du 18 décembre* 1987 autorisant l'exploitation d'un réseau câblé distribuant des services de radiodiffusion sonore et de télévision sur le territoire de la Ville de Paris.

Société

Séismes, tornades, vagues de froid et de chaleur...

Les catastrophes naturelles ont fait près de 10 000 victimes dans le monde au cours de l'année écoulée

Ni Tchernobyl, ni Challenger : l'année 1987 n'a pas été marquée, comme la précédente, par ces accidents qui ont une valeur symbolique parce qu'ils sont liés aux avancées techniques de notre époque : l'énergie nucléaire et l'exploration de l'espace. Mais 1987 aura eu son lot de catastrophes naturelles. Tremblements de terre, glissements de terrain, tornades, cyclones, vagues de froid ou de chaleur n'ont épargné pratiquement *aucun* continent de la planète, même si les pays en voie de développement, en particulier ceux d'Amérique latine, ont été, plus que d'autres, affectés. Ces caprices de la nature auraient fait entre 6 700 et 9 900 victimes.

En la matière, *l'incertitude* est grande, tant est difficile le décompte exact des morts et des blessés dans des régions où il n'existe pas de recencement précis des populations. Ainsi, après le glissement de terrain qui a englouti, le 27 septembre, un quartier pauvre de *Medellin en* Colombie, une centaine de corps ont été retrouvés, mais le nombre de disparus varie, selon les sources, entre 300 et 500.

Les estimations sont plus vagues encore pour le bilan des séismes qui *ont ébranlé les* provinces de Napo et d'Imbabura en Equateur, dans la nuit du 5 au 6 mars : les autorités du pays ont avancé le chiffre de 300 morts, tout en ajoutant qu'il y aurait entre 2 000 et 5 000 disparus. 175 morts en Indonésie, par suite d'un glissement de terrain à Sumatra en mai, 200 en Chine, en mai encore, pour cause d'incendie dévastateur, 590 en Corée du Sud à la mi-*juillet, provoqués par le typhon* Thelma suivi d'inondations, 400 au Venezuela en septembre, par suite d'inondations et de glissements de terrain, 600 aux Philippines, en novembre, après le passage du typhon Nina... La liste est fort longue.

Encore ne compte-t-elle pas les nombreux blessés, ni les dizaines de milliers de personnes laissées sans abri – 63 000 pour les seules Philippines – dont le sort est à peine plus *enviable que celui des victimes*, nombre d'entre elles étant menacées de mort par la faim, le froid la chaleur ou les épidémies.

Sans parler des dégâts matériels affectant des pays pour la plupart déjà endettés et pour lesquels l'aide internationale, bien qu'indispensable, est loin de couvrir l'ensemble des dommages. Qu'on pense à l'Equateur, dont l'oléoduc transandin a subi de considérables dégâts, et qui a dû suspendre, pendant plusieurs mois, ses exportations de pétrole, se privant d'une ressource assurant 60 % des ses revenus !

Dans ce sinistre décompte, le *Vieux Continent peut s'estimer heureux*. Il a pourtant, lui aussi, souffert des forces de la nature. A la mi-janvier, une importante vague de froid a fait une centaine de morts en France et 300 autres dans le reste de l'Europe. En juillet, c'est au *contraire la canicule qui s'est abattue* sur les pays de la Méditerranée orientale, tuant 1 200 Grecs. Le jour de sa fête nationale, la France a *d'autre part été endeuillée par* la mort de 23 personnes et par la disparition d'une quinzaine d'autres, emportés par le torrent de boue qui s'est déversé sur le terrain de camping du Grand-Bornand, en Haute-Savoie. Une catastrophe d'autant plus douloureuse qu'elle aurait, semble-t-il, pu être évitée. Puis en octobre ce fut la tempête sur les *côtes ouest de la France, de l'Espagne* et du Portugal, ainsi qu'au sud de l'Angleterre : bilan 20 *morts* et de considérables dégâts matériels.

Malgré ce lourd bilan, 1987 aura été une année « ordinaire », ni plus *ni moins meurtrière* que tant de précédentes. Il y a fort à parier que les prochaines ne seront pas plus clémentes, tant il est vrai qu'on ne sait toujours pas prévenir la plupart des catastrophes.

ELISABETH GORDON.

Naufrages

L'année 1987 a aussi connu bon nombre de catastrophes maritimes. La dernière en date a été, de loin, la plus meurtrière, puisque l'on a parlé à cette occasion de « naufrage du siècle ». Elle a eu lieu le 20 décembre, dans le détroit de Tablas *aux Philippines, lorsqu'un* paquebot de 2 215 tonnes transportant mille cinq cents passagers percuta un bateau de taille plus modeste, mais chargé de barils de fuel hautement inflammable. Selon les bilans officiels, la collision aurait provoqué la disparition de 1 540 personnes, mais des responsables *des compagnies maritimes* assurent que le désastre pourrait avoir été plus meurtrier (*le Monde* du 23 décembre).

Au total, plus de 2 600 personnes ont péri en mer cette année. Au Zaïre, une autre collision entre embarcations a provoqué, en juillet, la mort de 420 personnes. A Saint-Domingue, une embarcation a chaviré, en octobre, et plus de cent émigrés clandestins qui étaient à son *bord sont morts noyés ou* dévorés par les requins. Au Bangladesh, toujours en octobre, une voie d'eau *s'est* déclarée dans un ferry, faisant une centaine de victimes. Et une négligence humaine a provoqué la noyade de 193 passagers du *Herald-of-Free-Entreprise* au large des côtes belges, le 6 mars.

ÉCHECS

Le classement ELO 1987

Timman prend la troisième place

Si le classement ELO pour l'année 1987 (1) publié par la Fédération internationale des échecs (FIDE), avait tenu compte du dernier championnat du monde, l'écart de trente-cinq points qui sépare Karpov de Kasparov aurait été moindre, les quatre victoires du perdant valant « plus cher » que ses quatre défaites. Avec 2 750 points, Kasparov obtient son meilleur score à 30 points cependant du record de Fischer établi en 1972.

A noter encore la très forte progression du Néerlandais Timman, qui prend la troisième place. Les « vieux » Kortchnoï et Tal sont toujours là, tandis que Sokolov a disparu des 2 600 et plus, payant sa terrible défaite (4-0) contre Karpov dans la finale du Tournoi des prétendants.

Classement : 1. Kasparov, 2 750 (+ 10) ; 2. Karpov, 2 715 (+ 15) ; 3. Timman, 2 675 (+ 45) ; 4. Beliavsky, 2 645 (+ 15) ; 5. Kortchnoï, 2 640 (+ 10) ; 6. Nikolic (+ 10), Tal (+ 5) et Short (+ 10), 2 630 ; 9. Vaganian (+ 30), Speelman (+ 10) et Gourevich (+ 80), 2 625 ; 12. Ribli (+ 25) et Youssoupov (– 15), 2 620 ; 14. Nunn (+ 30) ; 2 615, 15. Ljubojevic (– 15), Sax (+ 45) et Portich (– 5), 2 610.

(Le chiffre entre parenthèses indique la progression ou la régression par rapport au classement de juillet 1987.)

(1) *Classement des meilleurs* joueurs mondiaux établi chaque année au 1er janvier et au 1er juillet, par la FIDE, d'après leurs résultats dans les tournois.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Maddalena MADDALENA
et
Jean-Remy ZAMPONI,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Colomba, Eve, Fiametta
ZAMPONI,

née le 29 novembre 1987, au Cedar Sinai Center, Los Angeles.

Mariages

– Gilles CURIEN,
ambassadeur de France,
et
Françoise BEESAU,
née Chavanne,

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 31 décembre 1987, à Cornimont (Vosges).

Décès

– M. Paul Angelloz,
Térésita, Lô Angelloz
et leurs enfants,
Frédérique et Frédéric Lapierre,
Jean-Baptiste Lapierre,
Brigitte Marrot,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paule Angelloz,

PAULE MARROT,
décoratrice,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu à *Mézy* (Yvelines).

61, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

– *M. et* Mme *Ripault,*
sa sœur et son beau-frère,
Ses nombreux amis,
font part du retour à Dieu de

Charles ROUSSEAU,
prêtre de la Mission de France,
curé de Peyrelevade.

L'eucharistie sera célébrée le samedi 2 janvier 1988, à 10 h 30, au Villard-de-*Royère-sur-Vassivière (Creuse)*.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Peyrelevade (Corrèze).

Anniversaires

– Il y a un an, le 1er janvier 1987, disparaissait

Lucien DIATKINE,

« The grave's a fine and private
[place
But none I think do there
[embrace. »

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le vendredi 8 janvier, à 10 heures, salle 307, centre Panthéon, Mme Nicole Lacasse : « Le transport multimodal international de marchandises. Etude comparative des droits canadien et français ».

– *Université Paris-I*, le vendredi 8 janvier, à 10 h 15, salle des commissions, centre Panthéon, M. Yves Aguilar : « Les catégories esthétiques de l'Etat. Un art de fonctionnaires : le 1 % ».

– Université Paris-IV, le samedi 9 janvier, à 14 heures, salle des actes, centre administratif, M. Audran Labrousse : « Recherches architecturales sur les pyramides à textes de Saggarah ».

– Université Paris-I, le samedi 9 janvier, à 14 h 30, salle Liard, M. Philippe de Rouilhan : « Catégories logiques et paradoxes. Recherches à partir de Frege, Russel et Tarski ».

– Université Lille-III, le lundi 11 janvier, à 14 h 30, à l'université Lille-II, domaine université littéraire et juridique de Villeneuve-d'Ascq, salle du conseil de l'université, salle 207, bâtiment administratif, 2e étage, M. Jean Quillien : « La philosophie du langage de Guillaume de Humboldt ».

– Université Paris-II, le lundi 11 janvier, à 18 heures, salle des conseils, *M. Yousri Elassar* : « Contribution à l'étude des interventions de l'Etat dans l'économie en Egypte à travers l'évolution politique depuis 1952 ».

– Université Paris-VIII, le mardi 12 janvier, à l'Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC) La Courtine, *BP 105, à Noisy-le-Grand, salle 401*, à 14 heures, M. Panayotis Tournikiotis : « Historiographie de l'architecture moderne ».

– *Université Paris-X-Nanterre*, le jeudi 14 janvier, à 15 h 15, salle C 24, Mme Hamayon, née Michel Roberte : « La chasse de l'âme : essai sur le chamanisme sibérien à partir de l'exemple bouriate (Sibérie méridionale) ».

– Université Paris-X-Nanterre, le vendredi 15 janvier, à 14 heures, salle C 22, M. Philippe Koeppel : « Stendhal, héritier de Rousseau ».

– Université Paris-X-Nanterre, le vendredi 15 janvier, à 14 heures, salle C 24, M. Alain Dubresson : « Industrialisation et urbanisation en Côte-d'Ivoire : contribution géographique à l'étude de l'accumulation urbaine ».

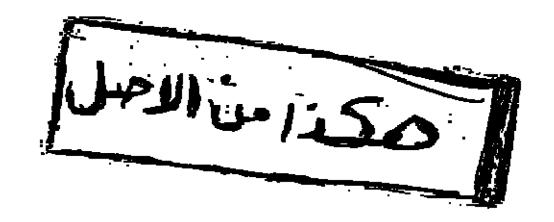
– Université Paris-VII, le vendredi 15 janvier, à 15 heures, salle des *thèses de l'université Paris-VI, tour centrale*, 24e étage, 4, place Jussieu, M. Kimba Idrissa : « La formation de la colonie du Niger, 1880-1922. Des mythes à *la* politique du mal nécessaire ».

– Université Paris-II, le vendredi 15 janvier, à 16 heures, salle des commissions, Mlle Sabah Mahmoudi : « Les grands moyens d'information et les femmes rurales tunisiennes ».

– *Université Paris-IV, le* samedi 16 janvier, à 13 h 30, amphithéâtre Cauchy, escalier E, 3e étage, M. Jean-Paul Debax : « Thèmes et formes du théâtre de moralités et d'interludes en Angleterre, des origines à la fin du XVIe siècle ».

– *Université Paris-IV, le* samedi 16 janvier, à 14 heures, amphithéâtre annexe, 16, rue de la Sorbonne, Mme Danièle Roman, née Chante : « Des Volgues Arécomiques à la colonie de Nîmes. Contribution à l'étude de la politique coloniale de Rome en Gaule méridionale (deuxième *siècle avant* J.-C.-premier siècle après J.-C. ».





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 31 décembre

TF1

20.40 Cinéma : L'as des as. ■■ Film français de Gérard Oury (1982). Avec Jean-Paul Belmondo, Marie-France Pisier, Rachid Ferrache, Franck Hoffman. *En 1936, à l'occasion des Jeux olympiques de Berlin, un ex-aviateur de 1914-1918 découvre les persécutions raciales et cherche à tirer un enfant juif des griffes de la Gestapo. Gérard Oury a réussi quelque chose d'encore plus difficile que* la Grande Vadrouille : *tourner en dérision le système nazi et Hitler, avec astuce.* **22.25 Variétés : Mireille en URSS.** *De Moscou à Leningrad, Mireille Mathieu interprète tous ses succès sous les caméras de Dirk Sanders. Répétitions, réceptions, studios de télévision aussi.* **23.45 Variétés : La Une sur son 31.** Emission présentée par Christophe Dechavanne, en direct de « La Cigale ». Avec Olivia Brunaux, Claire Nebout, Elisabeth Bourgine, Elsa, Patricia Kaas, Vanessa Paradis, Guesh Patti, Mylène Farmer, Richard Berry, Pierre Arditi, Francis Huster, Christian Clavier, Marie-Anne Chazel, Jean-Pierre Papin, Willie Colon. **1.10 Cinéma : Mariage royal.** ■■ Film américain de Stanley Donen (1951). Avec Fred Astaire, Jane Powell, Peter Lawford. *Deux danseurs américains, frère et sœur, trouvent l'amour à Londres, le jour du mariage de la princesse Elisabeth. Comédie musicale de la grande époque, un véritable éblouissement.*

A2

20.30 Cinéma : Tête à claques. ■ Film français de Francis Perrin (1981). Avec Francis Perrin, Fanny Cottençon, Antoine Bessi, Jacques François, Geneviève Fontanel. *Un chauffeur de taxi, vivant avec son fils de dix ans, se trouve encombré d'une « gosse de riche » insupportable mais séduisante. Loufoque.* **22.10 Variétés : Jane.** Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. Jane Birkin et ses invités : Christophe Malavoy, Omar Sharif, Lio, Michel Blanc, Alain Souchon, Serge Gainsbourg, Jacques Dutronc, Julien Clerc, Elli Medeiros. **23.25 Variétés : Poiret, c'est fou.** Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. Jean Poiret et ses invités : Pierre Arditi, André Dussolier, Tony Marshall, Michel Sardou, Eddy Mitchell, Laurent Voulzy, Gypsy Kings, Bazia, Mireille Mathieu, Enrico Macias, Chantal Goya, Guesh Patti. **0.35 Variétés : Ça c'est Paris.** Emission présentée par Yves Lecoq. *Pour inaugurer 88 et terminer la nuit, une fête dans les plus célèbres cabarets de Paris : Moulin Rouge, au Paradis Latin, Chez Michou, à l'Alcazar, au Crazy Horse Saloon et au Lido.*

FR3

▶ **20.30 Cinéma : Le choc des titans.** ■■ Film américain de Desmond Davis (1980). Avec Laurence Olivier, Harry Hamlin, Claire Bloom, Maggie Smith, Ursula Andress. *Du haut de leur palais céleste, les dieux de l'Olympe orientent le destin de Persée. Un film mythologique dont les effets spéciaux – des merveilles – sont dus à Ray Harryhausen.* **22.30 Dessin animé : Tom et Jerry. 22.35 Journal. 23.00 Variétés : Elisez Miss France et bonne année.** Emission présentée par Sacha Distel et Caroline Tresca, en direct du Théâtre de l'Empire. **1.00 Série rose : La serre.** De Harry Kumel, d'après l'œuvre de Guy de Maupassant, avec Olivia Brunaux, Paul Andrieu. *Coquineries littéraires.*

CANAL PLUS

20.30 Document : Montand de tous les temps (3e partie). **21.20 Catch américain à Bercy. 22.50 Flash d'informations. 22.55 Vive 88...** Les meilleurs moments du magazine Nulle part ailleurs. **0.00 Cinéma : Phantom of the Paradise.** ■■ Film américain de Brian De Palma (1974). Avec Paul Williams, William Finlay, Jessica Harper (vo). **1.30 Cinéma : Le jeu de la mort.** □ Film chinois (Hongkong) de Robert Clouse (1978). Avec Bruce Lee, Kim Taï Jong, Colleen Camp. **3.10 Cinéma : Madame du Barry.** ■■ Film français de Christian-Jaque (1954). Avec Martine Carol, André Luguet, Gian-Maria Canale. **4.55 Cinéma : On a volé Charlie Spencer !** □ Film français de Francis Huster (1986). Avec Francis Huster.

LA 5

20.30 Cinéma : Les douze travaux d'Astérix. ■ Film français de Goscinny et Uderzo (1976), en dessins animés. *Très amusante parodie des douze travaux d'Hercule. L'animation est fidèle au réalisme stylisé des albums.* **22.00 Série : Laurel et Hardy. 22.30 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson, autour d'Harlem Désir. **0.30 Cinéma : Amour, délices et golf.** ■■ Film américain de Norman Taurog (1953). Avec Dean Martin, Jerry Lewis, Donna Reed, Barbara Bates. *Un joueur de golf, qui a peur de se produire en public, entraîne son ami pour devenir champion. Gags et quiproquos burlesques.* **2.00 Mondo Dingo** (rediff.). **2.45 Variétés : Juste pour rire.** Emission humoristique animée par Michel Boujenah. Avec Raymond Devos, Le Grand Orchestre du Splendid, Mac Ronay, Smaïn. **4.00 Miss Univers de Singapour. 4.55 Série : K 2000.**

M6

20.15 Variétés : Spectacle Coluche. Emission enregistrée le 22 octobre 1974. **21.10 Variétés : Gala Martin Luther King.** Hommage rendu à Martin Luther King enregistré le 20 janvier 1986, avec de nombreux artistes : Stevie Wonder, Bill Crosby, Neil Diamond, Bette Midler, Peter, Paul and Mary, Diana Ross, Eddy Murphy, Lena Horne, Bob Dylan, Quincy Jones, Al Jarreau, Joan Baez, Whitney Houston, Ashford and Simpson. **22.05 Variétés : Une nuit au Moulin Rouge.** Revue à grand spectacle : Femmes, femmes, femmes, menée par Debbie de Coudreaux et les Doriss Girls. **23.00 Jeu : Stars 6.** Les téléspectateurs désignent par téléphone le programme de M6 qu'ils ont préféré en 1987. **0.00 Bonne année 1988. 0.05 A propos d'Emmanuelle.** Emission d'André Halimi sur le personnage mythique du cinéma : Emmanuelle. **1.00 Spécial sexy clip. 2.00 Clips non stop.**

FRANCE-MUSIQUE

La nouvelle année : 20.10 à Moscou ; **22.15** à Budapest ; **23.15** à Paris ; **23.30** à Barcelone. **0.00** A Paris : Vœux du PDG de Radio-France. **0.30** à Lisbonne. **2.15** à Rio-de-Janeiro. **4.00** à New-York. **6.00** à Montréal.

FRANCE-CULTURE

20.30 Les frères Jacques : la fête continue. Evocation des frères Jacques par Jean-Christophe Averty. **22.40 Nuits magnétiques.** Les plaisirs de la bouche (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

Vendredi 1er janvier

TF 1

13.20 Téléfilm : La folle course à travers les Rocheuses. Mark Twain et son ennemi mortel Mike Fink se livrent une guerre sans merci. **14.50 Tiercé à Vincennes. 15.05 Dorothée Noël.** Pas de pitié pour les croissants ; et Jacky Show Spécial. **16.30 Igor, Ahmed, Mary et les autres.** Emission présentée par Christine Ockrent. *En direct de Tokyo, Pékin, Delhi, Moscou, Tunis, Yamoussoukro, Rio, Boston et Paris, des jeunes du monde entier dialogueront grâce aux techniques des Télécom. Le « premier village planétaire » en quelque sorte. Avec, pour la musique, Touré Kunda, Yves Duteil, Eric Blanc, Milton Nascimento, Alpha Blondy, Diane Dufresne...* **19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Variétés : Lahaye d'honneur.** Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. Avec Sheila, Donna Summer, Serge Gainsbourg, Herbert Léonard, Muriel Dacq, Indochine, Johnny Hallyday, Buzy, Charlotte Julian, André Lamy. **22.40 Feuilleton : Le joyau de la Couronne.** D'après Paul Scott (13e et 14e épisode). *Dans l'Inde des indépendances. Passions, amours, préjugés raciaux, ambitions. Une grande fresque psychologique sur fond d'histoire.* **0.20 Journal. 0.30 La Bourse. 0.35 Cinéma : L'homme au bras d'or.** ■ Film américain d'Otto Preminger (1955). Avec Frank Sinatra, Eleanor Parker, Kim Novak, Arnold Stang, Darren McGavin. *Un joueur de poker, drogué, sort de prison désintoxiqué. Son ancien milieu le reprend. Drame psychologique qui s'attaquait, il y a trente ans, à un sujet tabou.*

A 2

14.00 Variétés : Bé-Bégayeurs et Ba-Bafouilleurs. Emission d'André Halimi. Avec Pierre Repp, Dary Cowl, Jean Lefebvre, Bourvil, Jean Le Poulain, Francis Perrin, etc. **15.00 Variétés : Spécial DB.** De Didier Barbelivien. Avec Gilbert Bécaud, Guesh Patti, Eddy Mitchell, Patricia Kaas... **15.30 Téléfilm : Le couteau sur la nuque.** Peter Ustinov et Hercule Poirot, Faye Dunaway et Lee Horsley, dans une machiavélique histoire de meurtres signée Agatha Christie. **17.00 Trophées d'Antenne 2 1987.** *Les plus grands champions sportifs de l'année reçoivent les Trophées d'Antenne 2. Images sportives de l'année, variétés.* **19.00 Feuilleton : Bonjour maître.** De Denys de La Patellière. Avec Danielle Darrieux, Georges Wilson (11e épisode). *Ambition, passions. Une saga à l'américaine, mais française.* **20.00 Journal. 20.30 Théâtre : Nuit d'ivresse.** Comédie de Josiane Balasko, mise en scène de Josiane Balasko et Michel Blanc. Avec Josiane Balasko, Michel Blanc, Jean-François Derek. *Un présentateur de télé et une pauvre fille dans un bar. Nuit folle.* **22.00 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : Le peuple a du rythme, sont invités : Marie-Paule Belle *(Je ne suis pas parisienne, ça me gêne)* ; Pascal Quignard *(La leçon de musique)* ; Philippe Gumplowicz *(Les travaux d'Orphée). Avec la participation du groupe de jazz Arcane 5, de Dennis Twist, l'harmonie de la RATP, et l'Echo du vignoble (fanfare de Quincié-en-Beaujolais).* **23.20 Journal. 23.30 Ciné-club : La ruée vers l'or.** ■■ Film américain de Charlie Chaplin (1925). Avec Charlie Chaplin, Marck Swain, Henri Bergman. *En 1898, Charlot part chercher de l'or au Klondyke. Il va être victime de la nature, des hommes et du mal d'amour. Le plus célèbre des longs métrages muets de Chaplin.*

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. **14.00 Portrait d'acteur.** Denise Grey. **14.30 Documentaire : Histoire de France.** D'Arthur Conte. Lille 1900. **15.00 Amuse 3 Noël : Trois noisettes pour Cendrillon. 16.25 Jeu : Cherchez la France.** Présenté par Pierre Bonte et Vincent Perrot. **16.45 Feuilleton : Le livre céleste.** (4e épisode.) **17.15 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.20 Dessin animé : Le petit prince. 17.45 Feuilleton : Les aventures de Pinocchio.** De Luigi Comencini, d'après le conte de Collodi (5e épisode). **18.45 Feuilleton : La vengeance d'une orpheline russe.** De Jean-Christophe Averty, d'après le Douanier Rousseau (dernier épisode). **19.00 Flash d'informations.** ▶ **19.03 Téléfilm : Souvenirs d'un amnésique.** De Philippe Zaïk, d'après Hervé Bazin. Avec Françoise Arnoul, Raymond Pellegrin. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeux : La classe. 20.30 Téléfilm : Le bal d'Irène.** De Jean-Louis Comolli, avec Francine Bergé, Anne Brochet, Bernard Freyd. *Les derniers rêves de l'aristocratie, une jeune fille qui quitte l'enfance.* **22.05 Journal. 22.30 Dessin animé : Il était une fois une chaise. 22.40 Jazz : Les quatre-vingts ans de Stéphane Grappelli. 0.20 Musiques, musique.** Le tombeau de Couperin, de Ravel, par Véronique Roux, piano.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Une affaire d'enfer. Rencontre compliquée d'un avocat et d'une jeune femme. **15.30 Court métrage : L'homme qui plantait des arbres. 16.05 Téléfilm : Sous les étoiles de New-York. 17.45 Court-métrage : Le gros de la classe. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Zygo.** La caméra indiscrète chez les Belges. **18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Invités : Rika Zaraï, Antoine de Caunes, Jean-Pierre Cassel. **19.25 Flash d'informations. 19.30 Top 50 1987.** Présenté par Marc Toesca. **20.26 Flash d'informations. 20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : Le voyageur de la Toussaint.** ■■ Film français de Louis Daquin (1942). Avec Assia Noris, Gabrielle Dorziat, Jean Desailly, Simone Valère, Jules Berry. *Un jeune homme, orphelin, arrive à La Rochelle, ville natale de son oncle. Il apprend qu'il est le légataire universel d'un oncle. Mais les membres de sa famille et certains notables sont liés par un mystérieux intérêt. Remarquable adaptation (décors, atmosphère, vie de province, passions feutrées) d'un roman de Simenon. Les étonnants débuts au cinéma de Jean Desailly.* **22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Contre toute attente.** □ Film américain de Taylor Hackford (1983). Avec Rachel Ward. **0.55 Cinéma : Brigade des mœurs.** □ Film américain de Max Pecas (1985). **2.50 Cinéma : Cotton club.** ■■ Film américain de Ford Coppola (1984). Avec Richard Gere, Gregory Hines, Diane Lane, Lonette MacKee, Bob Hoskins (v.o.). **4.35 Les superstars du catch. 5.25 Cinéma : La poison.** ■■■ Film français de Sacha Guitry (1951). Avec Michel Simon, Germaine Reuver, Jeanne Fusier-Gir, Pauline Carton.

LA 5

13.35 Série : Maigret. Maigret en meublé. **15.30 Série : La grande vallée.** Nuit dans une petite ville. **16.30 Série : Max la menace.** Nids d'espions. **16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz.** Glinda la bonne sorcière. **17.20 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel.** Biscus, Biscus rage. **17.45 Dessin animé : Jeanne et Serge.** Le choix de Saimon. **18.10 Série : Wonder Woman.** Soirée originale. **19.00 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Matlock – Le journal d'un crime parfait.** Avec Andy Griffith, Steve Inwood, Alice Hirson. **22.00 Course Paris-Dakar.** (Résumé de la journée.) **22.30 Cinéma : Vacances romaines.** ■ Film américain de William Wyler (1953). Avec Gregory Peck, Audrey Hepburn, Ellie Albert. *Une jeune princesse en visite officielle à Rome va se promener dans la ville, incognito. Un journaliste américain l'accompagne. Ce « conte de fées moderne » a pris un coup de vieux. Mais il y a le charme de Rome et d'Audrey Hepburn.* **0.30 Série : Maigret.** Maigret en meublé (rediff.). **2.25 Série : La grand vallée.** Nuit dans une petite ville (rediff.).

M 6

13.30 Le cirque de Pékin. 15.00 Variétés : Stars 87. Invités : Jean-Jacques Goldman, Madonna. **16.00 Variétés : Spectacle Coluche** (rediff.). **17.05 Série : Daktari.** Le jugement. **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Hawaï police d'Etat.** Paniolo. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Saint.** La pièce d'or. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire** (18e épisode). **22.10 Série : Addams family.** La famille Adams et l'art. **22.35 Journal. 22.40 Météo. 22.45 Cinéma : Le roi des bricoleurs.** ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1977). Avec Michel Serrault, Sim, Pierre Bolo, Paulette Frantz. *Le PDG d'une maison de layette veut vendre une maison de campagne qu'il fait remettre en état. L'entrepreneur, qui la veut, sabote le travail. Une sarabande grotesque filmée dans la dérison totale.* **0.05 Magazine : Autour de mille nuits** (rediff.). **0.35 Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-Archives. *L'enfance maîtresse, de Paul Eluard.* **21.30 Musique : Black and blue. 22.40 Nuits magnétiques.** Les plaisirs de la bouche (dernière partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 août 1987 à La Roque-d'Anthéron). Davidsbundlertänze pour piano, op. 6 ; Scènes d'enfants pour piano, op. 15 ; Fantaisie pour piano en ut majeur, op. 17, de Schumann, par Rudolf Firkusny, piano. **22.00 Premières loges.** Fanely Revoil. Airs de Audran, Messager, Offenbach, Lecocq, Van Parys, Pierné. **22.40 Concert** (donné le 31 octobre 1987 au Châtelet) : Le 80e anniversaire de Stéphane Grappelli, avec Svend Assmussen, Didier Lockwood, Dominique Pifarely, Pierre Blanchard, Hervé Cavalier, Marc Fosset, Martin Taylor, Jack Sewing, Patrice Caratini. Retransmis en simultané sur FR 3. **0.30 Archives.** Cycle Joseph Krips et l'Orchestre national : Symphonie nº 3 en mi bémol majeur, op. 55, de Beethoven.

Audience TV du 30 décembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	43.7	Santa Barbara 20.6	Actual. rég. 9.0	Actual. rég. 4.0	Starquizz 0.5	Porte magique 7.5	Oncle Bill 3.0
19 h 45	49.7	Roue fortune 22.6	Maguy 11.6	Actual. rég. 4.5	Top 50 1987 2.0	Bd Bouvard 6.0	Hawaï Police 2.5
20 h 16	59.8	Journal 25.1	Journal 16.6	La Classe 8.0	Top 50 1987 4.0	Journal 4.5	Hawaï Police 1.5
20 h 55	60.3	Sacrée soirée 22.1	L'enfant paraît 16.6	Atys 2.5	Ciné salles 5.0	Collaricoco 11.6	Passions Céline 2.0
22 h 08	60 .3	Sacrée soirée 27.1	L'enfant paraît 17.1	Atys 2.5	Etat de grâce 3.5	Collaricoco 8.0	Libre et change 2.0
22 h 44	36.7	L'île 11.1	Pierre Seghers 6.0	Atys 1.0	Cotton club 1.5	Increvab. Jerry 14.6	Libre et change 2.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4648

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Est amené à faire de nombreuses approches. – II. Agréables à entendre ou bien difficiles à vivre. Fille ou garçon. – III. De quoi prolonger les plaisirs de la table. Il leur est facile d'avoir le beau rôle. – IV. Change maintes fois entre le printemps et l'hiver. Nombreux étaient ceux qui comptaient sur lui pour avancer dans la vie. – V. Effets de certaines morsures. – VI. Attire les regards quand elle marche. Utile pour dresser et lever. – VII. Qui ne sauraient se dresser ou se lever. – VIII. Prend du poil de la bête. A fait courir les foules. – IX. Nuisent à celui qui veut franchir le « pas ». Nul n'est en mesure de s'en passer. – X. Ne crut pas à la victoire. Long cours. – XI. Connaissent la consigne. Où l'amour a fait accomplir de grandes choses.

VERTICALEMENT

1. Est appelé à juger sur pièces. – 2. On lui doit des jours sombres. avec lui, on peut être sûr qu'il va y avoir du sport !. – 3. Entraîne la dissolution. – 4. Note. Ce n'est certes pas en brûlant les étapes qu'on les obtient. – 5. Tel que l'entretien ne peut être assuré. Réfléchi. – 6. C'est quand il est sur le sable qu'il travaille. – 7. On n'y restait évidemment pas les bras croisés. Prend des chemins de traverses. – 8. Avait soif de vengeance. Sort de l'eau. – 9. Accablaient Fontenelle en 1756. A les mêmes qualités que le sel dans certains cas.

Solution du problème nº 4647

Horizontalement

I. Papillons. – II. Opilion. – III. Ire. Bitte. – IV. Nérée. Ru. – V. Rollier. – VI. Ocelle. – VII. Na ! Eusèbe. – VIII. Nid. Lé. La. – IX. Esope. Fan. – X. Us. Suie. – XI. Régiments.

Verticalement

1. Poinçonneur. – 2. Apre. Caisse. – 3. Pierre. Do. – 4. Il. Eole. Pli. – 5. Libellule. – 6. Loi. Lésé. Se. – 7. Ont. Fun. – 8. Tremblait. – 9. Sueur. Eanes.

GUY BROUTY.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro **726970** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille		gagnent
026970 126970 226970 326970 426970	526970 626970 826970 926970	40 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
706970	720970	726070	726900	726971	10 000,00 F
716970	721970	726170	726910	726972	
736970	722970	726270	726920	726973	
746970	723970	726370	726930	726974	
756970	724970	726470	726940	726975	
766970	725970	726570	726950	726976	
776970	727970	726670	726960	726977	
786970	728970	726770	726980	726978	
796970	729970	726870	726990	726979	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	6970	4 000,00 F
	970	400,00 F
	70	200,00 F
	0	100,00 F

LOTO Nº 52 TIRAGE DU MERCREDI 30 DECEMBRE 1987

1 11 17 19 25 46 – 42 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 6 ET SAMEDI 9 JANVIER 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 30 DECEMBRE 1987 125e

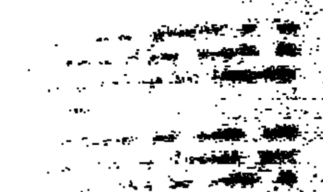
loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
1	91	tous signes	200
	671	tous signes	400
	6 021	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	27 881	taureau	50 000
		autres signes	5 000
2	162	tous signes	400
	792	tous signes	400
	1 992	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	5 762	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	4 222	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	27 962	balance	50 000
		autres signes	5 000
3	5 343	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	8 533	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	9 873	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	13 033	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	02 083	scorpion	4 000 000
		autres signes	125 000
4	74	tous signes	200
	954	tous signes	400
	1 114	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	4 004	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	4 134	lion	12 000
		autres signes	1 200
	02 614	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	13 944	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	14 794	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	15 014	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
5	6 945	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	02 975	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	14 075	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
6	96	tous signes	200
	0 726	balance	12 000
		autres signes	1 200
	2 136	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	2 476	bélier	12 000
		autres signes	1 200
7	8 287	balance	10 000
		autres signes	1 000
	9 417	lion	10 000
		autres signes	1 000
	6 947	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	14 707	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	22 967	verseau	50 000
		autres signes	5 000
8	5 868	vierge	12 000
		autres signes	1 200
9	1 389	cancer	10 000
		autres signes	1 000
0	010	tous signes	400
	410	tous signes	400
	0 700	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	6 600	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	9 300	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	1 870	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	3 310	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	14 010	lion	50 400
		autres signes	5 400

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : BÉLIER VERSEAU LION GAGNENT 100,00 F

87 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE TIRAGE DU MERCREDI 30 DECEMBRE 1987 124e



Le prologue du Rallye Paris-Dakar

Un rêve de sable dans la boue

Les 601 concurrents du 10e Rallye Paris-Dakar ont commencé leur périple mercredi 30 décembre, sur une piste boueuse proche du parc d'attractions de Mirapolis (Val-d'Oise). Le motard belge Guy Haynen (Suzuki) et l'équipage français Pierre Lartigue-Bernard Maingret (Mitsubishi Pajero) ont été les plus rapides de ce prologue, disputé sur 4,1 kilomètres.

Le Rallye Paris-Alger-Dakar, c'est entendu, évoque, d'emblée les grands espaces vierges et le sable chaud. Mais son prologue, curieusement, se joue dans la boue, au milieu d'un espace borné par une autoroute, des lignes à haute tension et le parc d'attractions de Mirapolis, dont le Gargantua géant, pour l'occasion, tourne le dos à l'événement.

Prologue est d'ailleurs un bien grand mot pour désigner ce hors-d'œuvre qui évoque tout à la fois un concours de labour et la Fête de *l'Humanité*. Concours de labour dans tous les sens du terme, car les véhicules en compétition ne vont pas cesser, un jour durant, de labourer une piste fraîchement *taillée dans la* glaise, cependant que les spectateurs arpentent des talus gluants et ne peuvent se rendre d'une boucle du circuit à une autre qu'en franchissant des ornières.

Mais le prologue est aussi une fête populaire, où la France profonde, venue de tous les coins de l'Hexagone, se plaît à contempler les monstres mécaniques. Ils étaient des milliers – plus de cent mille estime-t-on – mercredi 30 décembre, à Courdimanche (Val-d'Oise) à vouloir humer l'air de l'aventure saharienne par procuration, en foulant le sol francilien, noyé dans les brumes de l'hiver...

Ici, quatre jeunes, venus de Dreux en petits souliers *« pour voir »* ; là, une femme malgache et ses deux enfants, partis à l'aube de Maisons-Alfort, *« pour les occuper »* ; plus loin, quatre ouvriers d'une usine métallurgique de Flers (Orne), qui ont saisi l'occasion d'une *« virée pas chère »* (70 francs l'aller-retour en car, départ à 3 heures du matin) pour se rincer l'œil de tôles rutilantes. Les paysans retrouvent leur instinct de chasseur à la passée d'un vol de canards ou d'une compagnie de perdrix, dérangés par les bulldozers.

Surgissent les premières motos, engluées dans cette terre collante d'Ile-de-France. Les spectateurs sont déçus de voir ces bolides rendus impuissants. Ils préfèrent les voitures au moteur turbo, qui crachent le feu à chaque changement de régime. Ils éprouvent même le grand frisson avec les camions qui cahotent dans les rails de boue et se frayent un chemin sur la jante lorsque leurs pneus ont rendu l'âme. *« Ce que je voudrais être à leur place,* s'exclame un moustachu replet. *Tout gosse, je voulais être chauffeur routier, et j'ai réalisé mon rêve. Je viens d'être licencié mais je vais être réembauché. J'en profite pour voir ce prologue pour la première fois. »* Il vient d'Epinal, à 500 kilomètres de là. Mais il voudrait pouvoir suivre jusqu'à Dakar.

Emmitouflé dans une toile plastique, un adolescent *feuillette*, entre deux pasages de véhicules, une revue où s'étale le désert sur papier glacé. Il rêve à l'épilogue du Paris-Alger-Dakar, aux pilotes ovationnés sur une place tropicale, après le supplice de la piste. Sa mère interrompt la rêverie avec un sandwich, qu'il prend machinalement. Tous, comme lui, rêvent de suivre ces puissantes mécaniques au cœur du Ténéré. Mais il faut rentrer à Pontoise...

ROGER CANS.

Une sélection de livres

Le « Thibert »

Depuis quinze ans, le « Thibert » est l'ouvrage de référence sur le football. C'est la mémoire de l'année, recomposée avec un soin infini d'orfèvre. Rien n'est bâclé, ni le choix des photos, ni les légendes, ni les titres, encore moins les textes peaufinés par un des meilleurs écrivains en la matière. Le ton est juste, le commentaire pertinent et la routine ne s'installe jamais, malgré la régularité annuelle de la livraison. Cette fois, c'est une reproduction de timbres et de gravures anciennes à la gloire du ballon rond qui séduira les amateurs de beau.

★ *L'Année du football*, par Jacques Thibert, Calmann-Lévy, 251 p., 185 F.

Tour du monde ovale

Agrégé d'histoire et fou de rugby, Jean-Pierre Bodis a parcouru le monde pendant quinze ans à la recherche de la vérité ovale. De la bibliothèque de Sydney à celle de Johannesburg, dans les archives néo-zélandaises et britanniques, aux îles Tonga comme aux Fidjis, il a fait une moisson gigantesque d'informations. De quoi alimenter une thèse de deux mille cinq cents pages, réduite *« avec déchirement »* à quatre cents pages pour constituer un livre passionnant qui bouscule bon nombre de légendes.

Hormis en Nouvelle-Zélande, le rugby est partout un sport de minorité : sociale en Angleterre, en Australie, en Argentine ; culturelle en Irlande, au Japon ; géographique en France, au Pays de Galles. *« C'est ce qui fait sa richesse »*, dit l'auteur, qui a aussi remarqué son caractère méridional dans tous les pays, sauf la Nouvelle-Zélande. Les passerelles entre politique et rugby sont nombreuses, et Jean-Pierre Bodis ne se prive pas de les emprunter, documents à l'appui, pour un passionnant tour du monde ovale.

★ *Histoire mondiale du rugby*, par Jean-Pierre Bodis. Bibliothèque historique Privat, 432 p., 160 F.

Jeu et violence

Au cours d'une patiente enquête parmi les supporters de plusieurs clubs français, Jean-Louis Deshaies a pu mesurer le rapport étroit entre les situations vécues sur le terrain par les joueurs de football et les réactions du public.

Le jeu dur, volontairement défensif, l'obsession du résultat sur le terrain, génèrent de l'agressivité dans les tribunes. A l'inverse, la notion de fête vient au spectateur à travers le beau jeu, porté sur l'offensive, le spectacle. La mise à nu de cette interaction entre spectacle et violence n'est pas le moindre enseignement de cette recherche menée avec la rigueur de l'universitaire et l'enthousiasme du passionné de football.

★ *Football, spectacle et violence*, par Jean-Louis Deshaies. Editions Chiron, 200 p., 95 F.

La sagesse des anciens

Deux éducateurs sportifs en milieu délinquant recensent ici les fauteurs de violences. Ils en trouvent dans la famille du foot, mais aussi dans les médias, l'argent, la politique. Pour nourrir leur réflexion sur la montée de la violence dans les stades et les moyens de l'endiguer, ils utilisent les réponses de vingt-cinq entraîneurs ou anciens entraîneurs à un même questionnaire.

Un document brut de décoffrage édité à compte d'auteur.

★ *Le Football et la violence*, par Madjid Allali et Jean Nicolaï. Editions Lettres libres, 205 p., 90 F. Ecrire à J. Nicolaï, BP 600, 13090 Aix-en-Provence Cedex 02.

Mémoire qui roule

Contrairement à ce que le titre pourrait laisser craindre, le propos n'est pas prétentieux. Il ne s'agit pas d'un cours magistral, mais d'une somme délicieusement subjective de souvenirs glanés sur les bas-côtés d'une route glorieuse. Jean-Michel Larqué, milieu de terrain des Verts, puis entraîneur, consultant à la télévision et enfin journaliste n'a jamais pu se résoudre à quitter les pelouses de football.

Sa passion est intacte. Elle transparaît à chaque page de ce petit ouvrage écrit avec finesse au fil d'une plume guidée par la mémoire des grands moments d'une vie de footballeur.

★ *Du football*, par Jean-Michel Larqué. Editions Lieu commun, 135 p., 75 F.

Tout foot

C'est un reflet annuel de l'éphémère. La spontanéité de la radio – un média cher à Eugène Saccomano – fixée sur papier glacé. Des chiffres, des statistiques pour les maniaques qui autopsient et décortiquent chaque journée de championnat, pour les fans de l'archivisme. Mais aussi des témoignages saisis à chaud par les micros dans les vestiaires après les matches et une sélection de photos spectaculaires.

★ *Une saison de football 87*, par Eugène Saccomano. Editions nº 1, 190 p., 135 F.

Les nouvelles glisses

Surfer sur l'écume des neiges

L'engouement pour le surf des neiges ne fait que commencer. Les responsables de l'UCPA en sont persuadés. Les premiers stages qu'ils ont organisés ont connu un gros succès. Et, cet hiver, quatre des centres UCPA les plus importants proposent des séjours spécifiques de surf : Tignes, Flaine, Les Contamines et Argentière.

« A mettre au placard, entre deux épaisses couches de naphtaline, l'idée reçue qu'il faut être super en ski pour faire du surf. » Les responsables de l'UCPA l'ont observé : les adeptes du monoski sont de bons skieurs. Le surf, c'est autre chose. Ceux qui y viennent sont plutôt des fidèles de la planche à voile ou du skate-board. Ou, tout simplement, des débutants de la montagne attirés par des sensations nouvelles, par ce plaisir de la glisse, né aux rivages californiens. Et ceux-là, assurent-t-on à l'UCPA, *« ont autant leurs chances que les vieux routiers des pistes noires »*. De fait, la technique est totalement différente pour ne pas dire antagoniste. Sur le surf, le corps perpendiculaire à la pente se porte sur la jambe avant (droite ou gauche, selon que l'on est gaucher ou droitier), qui sert de pivot, tandis que la jambe arrière fait tourner l'engin.

Dès 1976, les moniteurs de l'UCPA, surfeurs de vagues l'été, commencent à fabriquer des planches pour la neige poudreuse. Ces engins sont inspirées des planches à voile : ils ont une dérive, mais sont dépourvues de carres. Petit à petit, la fabrication évolue. La société américaine Burton propose, dans les années 80, des surfs de neige conçus *pour la piste*. Rossignol s'y met, avec la collaboration de l'UCPA.

Cet organisme possède aujourd'hui le premier parc en France : 150 engins. Mais il ne dissimule pas que tous les problèmes ne sont pas résolus.

Celui de la sécurité notamment. Sur le surf, les deux pieds sont fixés sans système de décrochage en cas de torsion. La double fixation qui saute sur les deux chaussures simultanément est à inventer. Sécurité aussi dans la nature. Bernard Taillefer, responsable national de ski à l'UCPA, l'admet. *« Le fun, cette sensation de liberté, le « pied » en somme, ce n'est pas sur la piste qu'on le ressent. »* Le royaume du surf est en dehors des sentiers damés et balisés. Il exige un « domaine ». Et c'est pour cela que l'UCPA ne le propose encore que dans quatre de ses trente-deux centres de montagne. *« Développer le surf,* dit un autre dirigeant, *suppose de notre part toute une éducation aux dangers. »*

L'UCPA réunira des spécialistes en janvier prochain pour faire le point sur la technique, l'apprentissage et les risques de ce sport encore tout jeune. *« Le surf restera une activité-phare pour nous,* estime Bernard Taillefer, *mais probablement pas généralisable. »* Peut être pas « généralisable », mais promis au succès vraisemblablement. L'intérêt croissant manifesté par les fabricants de matériel pour ce marché est un signe qui ne trompe pas.

CHARLES VIAL.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme-motocyclisme

Rallye Paris-Alger-Dakar. Départ le 1er janvier, de Versailles. (La 5, de 5 h 45 à 9 heures ; dimanche 3 janvier, de 14 h 30 à 16 h 30 ; tous les jours, sauf le mercredi et le samedi, de 10 h 30 à 11 h 30 ; résumé quotidien vers 22 h 10.)

Basket-ball

Championnat de France. Troisième journée des matches retour, le samedi 2 janvier.

Hockey sur glace

Championnat de France. Première journée de la poule finale, le mardi 5 janvier.

Luge

Championnat de France. A Villard-de-Lans, le samedi 2 et le dimanche 3 janvier.

Ski alpin

Coupe du monde. Slalom géant féminin à Megève.



L'IMMOBILIER

L'AGENDA

Economie

SOMMAIRE

Le ralentissement de l'activité aux Etats-Unis, la chute du dollar

Baisse de 1,7 % de l'indice composite américain en novembre

Le krach boursier et le programme de réduction du déficit budgétaire vont-ils plonger l'économie américaine dans la récession ? Deux chiffres rendus publics, mercredi 30 décembre, à Washington, semblent en tout cas indiquer un net ralentissement de l'activité outre-Atlantique. L'indice composite des principaux indicateurs, l'un des baromètres-clés de l'administration américaine, a chuté de 1,7 % en novembre, la plus forte baisse depuis six ans, d'après le département du commerce. Les ventes de logements individuels neufs ont diminué, toujours en novembre, de 1,2 % en rythme annuel. Les experts restent cependant partagés sur l'interprétation de ces données.

L'indice composite, qui agrège onze indicateurs différents et qui est censé préfigurer la conjoncture économique américaine au cours des six à neuf mois à venir, avait augmenté au cours de chacun des deux mois précédents de 0,2 %. En septembre 1981, l'indice avait chuté de 2,2 %. L'économie américaine entrait alors dans une phase de récession. On ne peut cependant en tirer de conclusions pour l'instant.

Ces chiffres mensuels font l'objet de fréquentes révisions. Pour octobre dernier, par exemple, l'administration avait annoncé une baisse de 0,2 %. Le chiffre révisé rendu public mercredi affiche en fait une hausse de 0,2 %. Ensuite, comme l'a fait remarqué immédiatement le porte-parole de la Maison Blanche, M. Martin Fitzwater, *« cela ne porte que sur un mois »*. Il faudrait des chiffres négatifs portant sur deux ou trois mois successifs pour que soit révélée l'amorce d'une véritable récession. Enfin, la chute enregistrée en novembre s'explique, pour les deux tiers, par la forte baisse des cours des actions à Wall Street.

Plusieurs autres éléments de l'indice composite ont également contribué à sa baisse : l'évolution des périodes de livraison, le ralentissement de la croissance monétaire, les prix des matières premières, l'augmentation de la demande d'indemnisation des chômeurs, la diminution de la durée hebdomadaire de travail dans l'industrie et la baisse des commandes d'équipements industriels. En revanche, les achats de consommation et le nombre des permis de construire accordés étaient encore en hausse en novembre.

Autre indication d'un ralentissement de l'activité, d'après le département du commerce toujours, les ventes de logements individuels neufs, qui avaient encore progressé de 2,1 % en octobre, en rythme annuel.

Elles ont baissé en novembre de 1,2 %. Les ventes de logements déjà construits ont diminué, pour leur part, de 4,5 %, d'après l'Association nationale américaine des agents immobiliers. Ces chiffres reflètent surtout, d'après les professionnels, les incertitudes sur l'évolution des taux d'intérêt.

S'il se confirme, le ralentissement de l'activité en novembre pourrait se traduire par une bonne nouvelle sur le front du commerce extérieur. Le montant du déficit commercial est attendu avec impatience sur les marchés des changes. Il devrait être connu à la mi-janvier. Une contraction sensible pourrait redonner du tonus au billet vert.

Pour l'instant, cependant, les premières indications sur l'activité ne permettent pas d'affirmer que l'Amérique est entrée en récession. Un nombre croissant d'experts estiment que la révision en baisse des prévisions de croissance pour 1988, ramenées la semaine dernière par le gouvernement américain de 3,5 % à 2,4 %, pèche encore par excès d'optimisme. Les économistes du Conference Board, un institut de recherche indépendant, prévoient notamment pour 1988 un freinage plus sensible de la conjoncture, avec pour conséquence une réduction de moitié du nombre des emplois créés par rapport à 1987. Le taux de chômage recommencerait à augmenter, pour passer de 6 % à la fin de cette année à 6,3 % à la fin de 1988.

E.I.

L'Europe principale victime

(Suite de la première page.)

En effet, les exportations de la RFA auront, en 1987, égalé ou battu tous leurs records, à plus de 370 milliards de francs.

En France, la dévaluation du billet vert a fortement contribué à la diminution spectaculaire de la facture énergétique, heureuse contrepartie à l'affaissement de l'excédent commercial des produits industriels, victimes d'une inadéquation structurelle.

En Asie, on s'aperçoit maintenant que, en dépit des lamentations du gouvernement et des industriels japonais, une hausse du yen, contrepartie du recul de la devise américaine, non seulement n'est pas « intolérable et catastrophique », au contraire, mais est bénéfique, comme le reconnaissait, à la fin du mois d'octobre dernier, le ministre nippon de l'économie, M. Tetsuo Kondo. Pour faire bonne mesure, ce dernier avouait tranquillement que les grandes entreprises du pays du Soleil levant étaient capables de supporter une réévaluation du yen encore plus forte. Certes, cette réévaluation a touché les exportations nippones (le contraire serait tout de même étonnant), mais, selon l'agence de planification économique à Tokyo, son impact en 1988 sera limité à une diminution d'un point seulement du produit national brut du Japon.

Etats-Unis : des industriels dopés

En revanche, la diminution du coût des importations, surtout pour les matières premières et l'énergie, gonflera la demande domestique de presque 5 points de PNB. Tout s'est passé comme si la réévaluation, extrêmement rapide et brutale, loin de pénaliser l'économie japonaise, l'avait littéralement dopée, contraignant les industriels nippons à réaliser de spectaculaires augmentations de productivité.

Quant aux fameux quatre dragons, les nouveaux pays industriels d'Asie que sont la Corée du Sud, Taiwan, Singapour et Hongkong, ils ne se sont jamais portés si bien. Ils sont bien résignés à ce que leurs monnaies ne suivent pas totalement le dollar dans sa chute, les réévaluant de 22 % en un an pour Taiwan, 9 % pour la Corée, 7,4 % pour Singapour et... rien du tout pour Hongkong. Mais grâce à leurs coûts de production très bas et tout de même à un avantage de changes encore appréciable, ces quatre pays assurent plus de 30 % des importations américaines de produits de consommation et leur excédent commercial sur les Etats-Unis est en train de dépasser largement les 25 milliards de dollars en 1986.

Ce constat effectué, comment risque d'évoluer la situation dans les deux années qui viennent ? Aux Etats-Unis, la dévaluation du dollar est en train de doper les industriels locaux et les rend plus agressifs sur les marchés mondiaux, même si leurs capacités de production sont souvent saturées, faute d'investissements suffisants ces dernières années. Une dépréciation continue du billet vert, qui gonfle le coût des importations et maintient un déficit commercial élevé, masque ce phénomène, mais les choses pourraient changer et cela dès le début de 1988, surtout si la consommation intérieure faiblit.

L'Europe doit donc s'attendre à une concurrence accrue, moins sur son territoire que sur les marchés mondiaux où les prix se libellent le plus souvent en dollars. N'oublions pas les effets ponctuels de la baisse de la devise américaine sur certaines exportations, comme celles d'Airbus, *« une catastrophe »*, a déclaré M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur.

Autre concurrence, beaucoup plus dangereuse, celle des pays asiatiques, dont les exportations vers les Etats-Unis risquent tout de même d'être freinées, notamment pour le Japon, et qui vont chercher des compensations ailleurs. En ce qui concerne le pays du Soleil levant, de nombreux industriels européens frissonnent en faisant le raisonnement suivant : si l'industrie japonaise réussit encore à faire des bénéfices sur le marché américain, malgré une réévaluation de 50 % de sa monnaie, de quelle formidable marge va-t-elle disposer sur les marchés du Vieux Continent, étant donné que le yen n'a pratiquement pas varié par rapport au mark (+5 % seulement en deux ans), sa hausse plus importante à Paris étant due à la dépréciation du franc vis-à-vis du mark ?

Déjà, les Nippons tiennent près de 18 % du marché allemand de l'automobile, totalement ouvert. Que serait-ce si la pénétration n'était sévèrement limitée par des quotas en France, en Italie, en Grande-Bretagne et en Espagne ? Ne parlons pas des quatre dragons, dont les monnaies se sont dépréciées de 4 à 11 % en 1987, par rapport aux monnaies européennes (à l'exception de Taiwan) et qui ont déjà amorcé leur reconversion sur la CEE, avec de véritables bonds de leurs exportations, couvrant maintenant 5 % du marché communautaire.

Une faible réaction à Bruxelles

Pour l'instant, la réaction européenne est faible. Sans doute la Commission de Bruxelles peut-elle, par exemple, obtenir des Japonais un gel de leurs exportations de véhicules vers l'Europe, en prévision du grand marché communautaire de 1992, qui rendra inefficaces les limitations par quotas. Mais nulle part on n'entrevoit la possibilité de compenser un fléchissement éventuel des exportations par une relance du marché intérieur, comme au Japon. Le gouvernement français n'en a guère les moyens, toute relance se traduisant immédiatement par un gonflement du déficit commercial. Quant au gouvernement allemand, il s'y refuse pour des raisons d'orthodoxie monétaire et budgétaire.

Mais, outre-Rhin, de gros industriels et de grands banquiers s'inquiètent maintenant d'une baisse probable de l'exportation, véritable moteur de l'économie, et mettent en accusation la politique du chancelier Kohl, jugée dangereusement malthusienne et à courte vue. Ils ont réalisé que l'Europe pourrait faire les frais du grand réajustement décidé en septembre 1985, d'autant que la baisse du dollar, sauf diminution spectaculaire du déficit commercial américain, se poursuivra en 1988 : certains envisagent 1,40 DM, 110 Yens et 5 F, peut-être moins.

Le dollar, certes, est d'ores et déjà sous-évalué en coûts de production unitaires mais n'a-t-il pas été surévalué pendant plusieurs années, de 1982 à 1985, avant que n'apparaissent les premiers dégâts aux Etats-Unis ? Le même processus peut se réaliser en Europe.

FRANÇOIS RENARD.

L'accord syndicats-patronat-gouvernement

L'UNEDIC va être associée à la politique de l'emploi

(Suite de la première page.)

Pour le ministre, l'avantage s'accompagne de satisfactions non négligeables. Le rendement des formules de stages peut s'en trouver amélioré. Des dispositifs comme les programmes d'insertion locale (PIL), qu'il avait lui-même du mal à populariser, vont sans doute se développer. Grâce aux gestionnaires de l'UNEDIC, les chiffres du chômage vont nécessairement s'abaisser, et d'abord pour des raisons techniques. En tout état de cause, la responsabilité sera partagée. Le délicat dossier de rémunération des stagiaires, enfin, sujet de discorde avec les régions notamment, va pouvoir être résolu.

Les syndicats, de leur côté, peuvent espérer être gagnants à plus long terme. Obligés d'agir sous la contrainte du déséquilibre pour sauver un organisme auquel ils tiennent énormément – M. André Bergeron souhaite reprendre la présidence de l'UNEDIC, – ils comptent bien tirer profit de la situation. Préoccupés et soucieux de leur image, la CFDT, la CFTC, la CGC et, dans une moindre mesure, Force ouvrière, souhaitaient donner une autre dimension à leur fonction contractuelle. Au-delà de l'indemnisation, ils voulaient faire la preuve de leur sens de la solidarité à l'égard des chômeurs et de leur efficacité. D'où leur volonté d'apporter des modifications structurelles au fonctionnement de l'UNEDIC, essentiellement en faveur de la formation. Ils n'ont pas raté l'occasion, même si celle-ci présente des dangers.

S'engager de la sorte relève du pari. M. Séguin ayant lié la contribution de l'Etat aux résultats obtenus par les partenaires sociaux. Un échec signifierait la déconfiture du régime paritaire. En revanche, il n'est pas illusoire de penser que l'opération peut être, à l'avenir, profitable. A condition que l'UNEDIC et les ASSEDIC s'adaptent aux nouvelles règles, on peut augmenter le nombre des stagiaires en formation, de l'ordre de 70 000 à effectifs constants actuellement. Avec 140 000 stagiaires, on économiserait 2,2 milliards en deux ans et il en coûterait 2,8 milliards supplémentaires à l'Etat.

Dans tous les cas de figure, le CNPF et la CGPME peuvent s'enorgueillir de succès auxquels seront sensible les chefs d'entreprise. Certes, les cotisations à l'assurance-chômage ont été relevées, à parité, de 0,16 % pour les employeurs comme pour les salariés, mais la conséquence finale est toute différente. Alors que les uns auront à supporter 4,1 milliards de contributions supplémentaires sur deux ans, les autres savent déjà que l'opération sera pratiquement blanche. Des baisses doivent intervenir sur le 1 % logement, sur les cotisations pour les accidents du travail et pour les fonds de garantie des salaires en cas de faillite, pour un montant global de 3,8 milliards environ. C'est-à-dire que, globalement, le patronat n'aura à dépenser en plus que 150 millions de francs par an.

De même, le douloureux dossiers des retraites complémentaires a été entrouvert sans qu'il en coûte aux employeurs. Ce sont les chômeurs eux-mêmes qui contribueront pour 1 % à un début de financement. Enfin, le CNPF a réussi, comme il le désirait, à imposer des économies qui seront supportées par les bénéficiaires du régime.

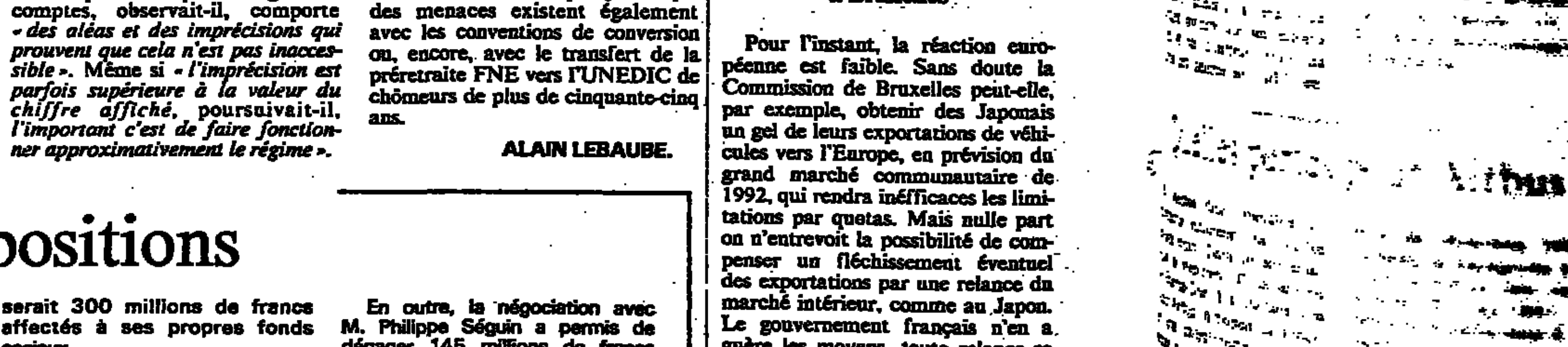
Mais s'il y a, pour les trois parties concernées par l'UNEDIC, autant de raisons de proclamer leur satisfaction, c'est aussi parce que l'accord comprend des zones d'ombre et dissimule des défaites symboliques. Dès la reprise des négociations, mercredi matin, la délégation du CNPF a dû abandonner deux principes qu'elle défendait âprement. Elle a renoncée à l'idée d'un différée de paiement d'allocations pour tout nouveau chômeur, puis a admis que l'augmentation de cotisation pouvait dépasser les 0,15 %. Manifestement, le patronat a été surpris par la capacité de résistance du front syndical. Il a dû tenir compte de l'unité manifestée jusqu'au bout, comme de la vigueur dont a fait preuve l'artisan de cette unité, M. Jean Kaspar (CFDT).

Le résultat obtenu révèle cependant les limites de l'exercice. M. Alain Guichard, qui menait la délégation CGT en l'absence de M. André Deluchat, résumait bien la situation en faisant observer que sur les 14,8 milliards à trouver, 4,1 étaient donnés par les salariés, 1,5 par les chômeurs, 300 millions par le patronat et *« tout le reste fourni par un appel aux fonds publics »*. Caustique, il ajoutait que, à côté des sommes certaines (l'augmentation de cotisations, la contribution des chômeurs, le moratoire sur l'emprunt fait par l'UNEDIC), pour un total de 11,1 milliards, il y avait soit des recettes, soit des économies *« aléatoires »*.

Maniant l'humour désabusé, M. Alain Deleu (CFTC) parvenait à son tour à une conclusion presque identique. L'équilibrage des comptes, observait-il, comporte *« des aléas et des imprécisions qui prouvent que cela n'est pas inaccessible »*. Même si *« l'imprécision est parfois supérieure à la valeur du chiffre affiché*, poursuivait-il, *l'important c'est de faire fonctionner approximativement le régime »*.

De fait, entre les prévisions de chômage revues à la baisse pour les deux années à venir, les extrapolations sur les résultats de telle ou telle action, les impasses et les petits mensonges, le montage financier paraît des plus discutable. Il fallait parvenir à un accord et on a trouvé les chiffres qui permettaient de le faire. Personne n'est vraiment dupe. D'ailleurs, M. Pierre Guillen (CNPF) admettait, à l'issue des discussions, que les difficultés financières pourraient réapparaître pendant l'année 1989. *« Nous avons pris un pari et il y a des risques si la formation ne réussit pas »*, concluait-il. Il aurait pu ajouter que des menaces existent également avec les conventions de conversion ou, encore, avec le transfert de la préretraite FNE vers l'UNEDIC de chômeurs de plus de cinquante-cinq ans.

ALAIN LEBAUBE.



Les dispositions

A compter du 1er janvier 1988, les cotisations pour l'assurance chômage sont relevées de 0,16 % pour les employeurs comme pour les salariés. Pour la validation des points de retraite complémentaire, les chômeurs indemnisés verseront une contribution. Cette participation ramènera de 40 % à 39,6 % la partie de l'indemnité calculée en pourcentage du salaire antérieur de référence. En seront dispensés les allocataires dont l'indemnisation totale est inférieure à 3 400 F par mois, soit 28 % des chômeurs bénéficaires du régime UNEDIC.

Désormais, le montant des prestations versées fera l'objet d'une seule revalorisation par an, au lieu de deux. Elle interviendra au 1er octobre, en 1988 et en 1989. D'autre part, est supprimée l'augmentation automatique du salaire de référence pratiquée lors du calcul de la première indemnisation de tout nouveau chômeur.

En recettes ou en économies, ces différentes dispositions participent, avec d'autres, du montage retenu pour aboutir à l'équilibre financier de l'assurance-chômage. Théoriquement évalué à 14,8 milliards de francs à la fin de 1989, le déficit serait résorbé de la façon suivante. L'augmentation des cotisations rapporterait 8,2 milliards, l'effort pour la retraite complémentaire dégagerait 571 millions de francs, la revalorisation unique des prestations 600 millions de francs, et la modification sur le salaire de référence interviendrait pour 340 millions de francs.

Ensuite, il faudrait compter avec plusieurs mesures techniques. 1,440 milliard serait fourni par le moratoire de l'emprunt contracté en 1984 et rééchelonné sur douze ans ; 1,5 milliard serait garanti par le maintien, sur toute la période, des actions en faveur des chômeurs de longue durée, et notamment par les stages et les contrats de réinsertion dans les entreprises ; 600 millions proviendraient de la réduction des frais financiers et 500 millions de l'amélioration du recouvrement des cotisations dues par les employeurs.

Pour compléter l'ensemble, l'Etat interviendrait pour 716 millions de francs au titre des actions de formation. Dans ce chapitre, les pouvoirs publics consacreraient 530 millions essentiellement à la rémunération des stagiaires et participeraient à hauteur de 186 millions à la mise en place de PIL (programmes d'insertion locale) pour les chômeurs en fin de droits. En conséquence, l'UNEDIC économiserait 300 millions de francs affectés à ses propres fonds sociaux.

De la sorte, et d'un strict point de vue comptable, le régime serait financièrement assaini, au moins provisoirement. Mais l'accord, complété par l'intervention de l'Etat, entraîne d'autres changements qui auront à leur tour une grande influence. L'UNEDIC se voit maintenant reconnaître un rôle actif dans le reclassement et surtout dans la formation des chômeurs. L'Etat s'engageant à accompagner financièrement son effort, au-delà des sommes dégagées, le régime d'assurance-chômage se doit de réussir, sous peine de retrouver immédiatement un déficit. La rémunération des stagiaires est prise en charge aux trois quarts par le budget : ce qui soulage d'autant l'UNEDIC et, accessoirement, libère d'une contrainte les régions, responsables de la formation professionnelle depuis la mise en place de la décentralisation. Au passage, la limite de trois cents heures de stage n'existe plus en deçà de laquelle les stagiaires-chômeurs percevaient leurs allocations et étaient comptabilisés parmi les demandeurs d'emploi.

En outre, la négociation avec M. Philippe Séguin a permis de dégager 145 millions de francs supplémentaires pour les conventions de conversion. A terme, ce dispositif, également géré par les partenaires sociaux, sera amélioré. Le délai de réflexion, pour les salariés licenciés, devrait passer de quinze jours à trois semaines. La session de bilan évaluation-orientation, accomplie pendant ce temps, sera prise en charge par l'Etat.

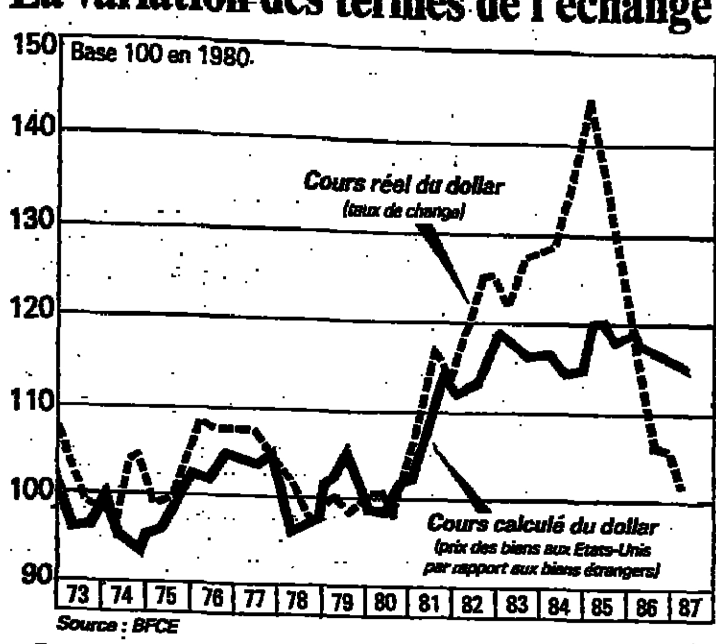
En revanche, et malgré la demande insistante de FO, de la CFTC et de la CGC, signataires de l'accord de juillet dernier avec le patronat, il y a peu de chances pour que la situation créée par l'afflux des chômeurs de plus de cinquante-cinq ans dans l'UNEDIC, préférée à la préretraite FNE, soit révisée avant longtemps. Or le transfert des charges coûte cher, l'amendement Delamande n'ayant que peu d'effets. Aux 300 millions de recettes attendus en 1987 correspondent des rentrées effectives de 25 millions de francs. Pour les deux années à venir, on estime à 1,1 milliard de francs ces versements qui avaient été calculés pour être de 2,2 milliards et l'on redoute, à ce sujet, une cause de déficit que l'accord n'a pas réglé.

A. Le.

Économie

et leurs conséquences

La variation des termes de l'échange



Source : BFCE

Les termes de l'échange, c'est-à-dire la comparaison entre les prix relatifs des produits manufacturés américains et ceux des produits manufacturés étrangers ont baissé de 5,7 % depuis le premier trimestre 1985 où le dollar était monté au-dessus de 10 francs. Ils devraient baisser encore de 15 % pour que les Etats-Unis retrouvent le rapport de prix qu'ils connaissaient en 1980 (époque où le dollar s'échangeait contre 4,22 francs), ainsi que l'indique la courbe en noir. La BFCE (Banque française du commerce extérieur), qui fournit ces indications, ajoute que *« les comportements de marge* (les Japonais ont baissé leurs prix à l'exportation de 20 %) *et le report partiel de la demande américaine vers les biens des pays dont la monnaie s'est moins appréciée par rapport au dollar que les monnaies européennes et le yen expliquent la lenteur avec laquelle les termes de l'échange réagissent à la baisse du dollar ».*

Allégement important de la facture énergétique française

Après la chute des prix du pétrole en 1986, c'est la baisse des cours du dollar qui, pour l'essentiel, a permis à la facture énergétique française de diminuer à nouveau en 1987 d'une dizaine de milliards de francs. Les importations en produits énergétiques (pétrole, gaz et charbon) n'ont atteint en 1987, selon les premières estimations, que 80 milliards de francs environ, soit 10 % de moins que l'année précédente (89,6 milliards) et 55 % de moins qu'en 1985 (180,6 milliards). C'est le plus bas niveau depuis 1978 et, calculé en mois d'exportations (1,1 mois), le plus faible depuis 1973 (1,2 mois).

Ce gain énorme, qui a grandement allégé la balance commerciale française, a été dû pour une bonne partie à la baisse du billet vert. Après avoir chuté de près de moitié en 1986, les prix du pétrole brut, exprimés en dollars, ont en effet augmenté en 1987, passant de 15,3 à 18 dollars par baril en moyenne sur l'année. Sans la baisse du dollar, la facture pétrolière aurait donc augmenté de près d'un cinquième, alors qu'elle n'a finalement progressé que de moins de 4 % — les volumes importés étant restés constants.

L'« effet dollar » a été plus important encore sur les achats de gaz et de charbon, dont les factures ont baissé en 1987 respectivement de 9 et 2,6 milliards de francs, compensant largement le léger gonflement du pétrole. Pour ce qui concerne le gaz, la baisse du billet vert s'est combinée avec une baisse des prix d'achat, indexés avec retard sur les cours des produits pétroliers, qui ont donc continué à diminuer pendant la majeure partie de l'année. Pour le charbon, également acheté en monnaie américaine, tout a joué dans le même sens : baisse des cours internationaux, du dollar et des quantités importées (— 23 %), grâce à la montée en puissance du parc nucléaire, qui limite l'usage de la houille.

Alors que la facture énergétique globale aurait, sans le dollar, légèrement augmenté en 1987, elle a donc pour la seconde année consécutive diminué massivement, l'impact strictement monétaire — avec un dollar à 6 francs en moyenne sur 1987 — pouvant être estimé à 13 %, soit 11 milliards de francs environ. Aux conditions actuelles, on peut calculer que toute baisse de 10 cents du dollar en francs apporte à la balance extérieure française un gain sur le poste énergie d'environ 1,2 milliard de francs. Un dollar à 5 francs économiserait donc 12 milliards.

V. M.

Quelles pertes pour Airbus ?

M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, ne mâche pas ses mots. Dans un entretien publié le mercredi 30 décembre par *France-Soir*, il a déclaré que *« pour Airbus* [la baisse du dollar] *est une catastrophe (...) Les avions qui vont être livrés dans les prochains mois seront vendus à perte, puisqu'ils ont été libellés en dollars et que leur prix de revient n'a pas diminué, lui, de 25 % »* (*le Monde* du 31 décembre.) Cette situation ne date pas d'hier, les dirigeants de l'Aérospatiale, et notamment son président, M. Henri Martre, répètent depuis des mois que, en-dessous d'un cours de 6 francs, le dollar provoque des pertes dans les comptes des avionneurs européens; ceux-ci ne pouvant compenser par des gains de productivité la dévaluation du dollar, qui est la seule monnaie utilisée dans le commerce des avions neufs. Une baisse de 10 centimes de la monnaie américaine coûterait, par exemple, à l'Aérospatiale une trentaine de millions de francs en année pleine.

La « catastrophe » annoncée par le ministre doit être toutefois relativisée. Les paiements pour l'achat d'un avion sont échelonnés depuis la signature du contrat *jusqu'à* la livraison de l'appareil, c'est-à-dire que les A 300 et A 310 livrés aujourd'hui ont commencé à être payés avec un dollar à 7 F et que les quinze A 320 commandés au mois de décembre 1987 par la compagnie espagnole Iberia vaudront à Airbus des recettes en dollars 1990 ou 1991, peut-être remonté à cette date à un niveau record...

La chute du dollar n'affecte pas directement la compétitivité commerciale d'Airbus, qui aligne ses prix sur ceux de Boeing et de McDonnell Douglas. En outre, un bon tiers de la valeur d'un avion est produit par l'industrie américaine (moteurs et systèmes électroniques), et donc n'augmente en rien les coûts finaux.

Les problèmes financiers provoqués par la dégringolade du dollar sont en revanche supportés par les constructeurs membres d'Airbus Industrie, Aerospatiale, British Aerospace, l'espagnol CASA et l'allemand MBB. Pour y faire face, ceux-ci peuvent augmenter leur productivité : Aerospatiale veut ainsi accélérer de 5 % à 8 % la décroissance naturelle de ses coûts de fabrication. Ils sont incités aussi à faire preuve d'imagination financière, et, par exemple, les ventes d'avion pourraient être libellées dans plusieurs monnaies correspondant aux recettes des compagnies aériennes acheteuses. Sans nul doute, le défi du dollar contraindra les avionneurs européens à inventer des parades bénéfiques pour l'avenir, comme les japonais ont su le faire dans l'automobile ou l'électronique.

AL F.

Les ratés de la privatisation du pétrole

Le gouvernement britannique empêtré dans l'affaire Britoil

La course engagée à la Bourse de Londres sur les deux compagnies pétrolières britanniques se poursuit. L'Américain ARCO a porté sa participation dans Britoil à 21,1 %. Le Koweït a pris 17,4 % de BP, lequel est de son côté candidat au rachat de Britoil. Un embroglio qui remet en cause les privatisations britanniques.

Le gouvernement de Mme Thatcher aurait décidément mieux fait d'y regarder à deux fois avant de privatiser son secteur pétrolier. Empêtré dans l'affaire Britoil, de plus en plus gêné par les appétits du Koweït sur BP et de BP sur Britoil, il se retrouve placé devant un bien curieux dilemme : soit « réétatiser » les compagnies privatisées non sans mal depuis cinq ans, soit laisser passer entre des mains étrangères un large morceau des réserves pétrolières de la mer du Nord.

Comment en est-on arrivé là ? Premier acte, 1982 : le gouvernement Thatcher, fraîchement élu, casse la British National oil Company (BNOC) créée en 1975 par les travaillistes pour contrôler une bonne partie des nouveaux champs de la mer du Nord. Toutes les activités d'exploration-production de l'ex-compagnie publique, considérées à l'époque comme les plus rentables, sont apportées à Britoil, créée pour la circonstance, et immédiatement privatisée. Présage funeste : cette première privatisation pétrolière manque d'échouer.

Mal informé, le public boude les titres, et les trois quarts des actions mises en vente en 1983 (51 % du capital) restent sur les bras des investisseurs institutionnels chargés de la vente... Pour achever en 1985 la privatisation de Britoil et vendre les 49 % restant entre ses mains, le gouvernement sera contraint de « brader » les titres en fixant un prix de vente inférieur de 10 % au cours de Bourse et de 14 % au prix offert trois ans auparavant.

Deuxième acte, 1986, avec le contrechoc pétrolier : les cours du brut s'effondrent. Britoil, dépourvu d'activités de raffinage et de distribution, ne peut, comme ses concurrents, compenser la chute de ses revenus en amont par une rentabilité accrue de l'aval. Ses résultats fondent. La compagnie doit, pour survivre, revendre sa filiale américaine acquise à grands frais trois ans auparavant et licencier la moitié de ses effectifs.

Troisième acte à l'automne dernier : *seconde privatisation* pétrolière et second échec. En plein krach boursier, Mme Thatcher s'obstine à privatiser le premier groupe pétrolier et industriel britannique, BP. Cette fois, 3,5 % seulement des titres proposés sont placés dans le public, et le Trésor doit, pour éviter la débâcle, fixer un prix minimal en deçà duquel il s'engage à racheter (c'est-à-dire à renationaliser !). Profitant de l'occasion, le Koweït, par l'intermédiaire de son bureau d'investissement londonien, le KIO, rachète aux investisseurs institutionnels les titres boudés par le public pour finalement amasser 17,4 % du capital, ce qui en fait le principal actionnaire privé de BP.

Dans le même temps, la direction de BP, usant de sa liberté toute neuve, s'attaque au malheureux Britoil, dont l'avenir paraît de nouveau menacé par une rechute des cours. Avec ses réserves énormes (1 milliard de barils, soit 140 millions de tonnes, un cinquième du total britannique), et ses handicaps congénitaux, Britoil, sorte de « compagnie-tronc », est une très bonne affaire pour toute société pétrolière souffrant comme BP de réserves pétrolières continentales insuffisantes.

Il y a toutefois un obstacle : la direction de l'infortunée compagnie refuse de se laisser avaler par BP, sûre d'y perdre à la fois son identité et son emploi ! Aussi Britoil prend-il langue avec un groupe américain, ARCO, également intéressé par ses réserves, mais moins dangereux pour lui que BP, car quasiment dépourvu de structures en Europe. ARCO s'engage à acheter 49,9 % du capital de Britoil, laissant ainsi le contrôle à l'actuelle direction, en échange il propose à la compagnie la plupart des *actifs* qu'il détient en dehors des Etats-Unis.

S'ensuit une bataille boursière entre BP et ARCO, qui acquièrent respectivement 29,9 % et 21,1 % des actions de Britoil. Inquiet, le gouvernement britannique s'en mêle et annonce qu'il utilisera son action spécifique *(golden share)* pour bloquer toute prise de contrôle de la petite compagnie britannique. Grâce à cette action, le Trésor peut détenir la majorité des droits de vote — donc le pouvoir — dans la société, même si la totalité du capital est détenu, par un actionnaire privé indésirable. Le gouvernement espère ainsi manifestement décourager à l'avance toute velléité d'absorbtion et favoriser une solution négociée entre les deux sociétés pétrolières britanniques.

Coup manqué, car cette initiative n'empêche pas BP, soutenu par le « Take-over Banel », organisme chargé de superviser les prises de contrôle outre-Manche, de lancer une offre publique d'achat sur la totalité du capital de Britoil, tandis qu'ARCO poursuit de son côté en Bourse le rachat des actions convoitées. De même que le Koweït sur... BP ! Détail piquant, le gouvernement ne s'est pas réservé d'« action spécifique » dans le capital de BP qui, contrairement à Britoil, pourrait donc tomber sous la coupe du Koweït si celui-ci poursuit son offensive...

On comprend dès lors l'embarras du gouvernement britannique. Si BP réussit, en s'entendant par exemple avec ARCO sur le dos de Britoil, la politique de privatisation aura involontairement encouragé la constitution d'un énorme groupe pétrolier contrôlant presque la moitié des réserves britanniques. Une éventualité inacceptable pour Mme Thatcher, qui, libérale mais néanmoins natationaliste, ne peut prendre le risque de voir un jour ces réserves passer de fait sous le contrôle d'un pays étranger, membre de surcroît de l'OPEP.

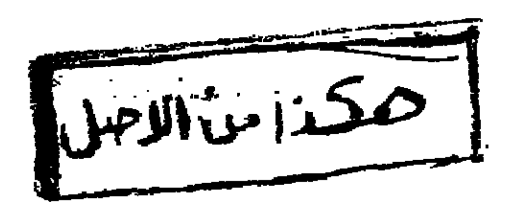
Le danger est d'autant plus grand que, avec BP et Britoil réunis, le Koweït contrôlerait non seulement une partie du sous-sol britannique mais aussi de l'Alaska (où BP est très implanté). Ce serait donc un bon morceau des réserves des pays industrialisés qui tomberaient dans le giron de l'OPEP !

Dans cette hypothèse, le Trésor devra mettre ses menaces à exécution et utiliser sa fameuse action spécifique. Ce faisant, il réétatisera de fait Britoil et s'opposera de façon autoritaire à la constitution d'un *grand groupe privé. Un comportement* génant pour un gouvernement libéral...

Mais si BP échoue, c'est cette fois entre les mains américaines que les réserves britanniques risquent de se retrouver ! ARCO, poussé par la concurrence, a en effet laissé entendre qu'il pourrait à son tour lancer une offre de rachat, cette fois sur la totalité du capital de Britoil... Là aussi le Trésor devrait jouer de ses pouvoirs, sous peine de perdre toute crédibilité. De Charibde en Scylla !

Deux perdants, quoi qu'il arrive : Britoil, qui se retrouvera, après cinq ans de liberté, soit de nouveau sous contrôle public, soit gobé par l'un de ses principaux concurrents... et la politique britannique de privatisation, qui connaît dans ce secteur stratégique son premier vrai revers.

VÉRONIQUE MAURUS.



Affaires

Sous la pression du Pentagone

IBM change de stratégie dans les très gros ordinateurs

NEW-YORK
de notre correspondant

Soumis à des pressions diverses, dont la moindre ne fut pas celle du Pentagone, le premier constructeur mondial d'ordinateurs, International Business Machines (IBM), a accepté de fonder ses futurs supercalculateurs sur un système d'exploitation développé il y a une dizaine d'années déjà, mais qui était demeuré dans les tiroirs en raison de considérations essentiellement commerciales. Appelé « traitement parallèle », le système ne représente pas une avancée technologique à proprement parler, étant donné qu'il ne fait pas appel à des composants radicalement différents de ceux utilisés aujourd'hui. En revanche, il constitue un changement fondamental de la logique du traitement d'information, impliquant de nouvelles machines et de nouveaux programmes d'exploitation.

Pour choisir une comparaison prisée dans les milieux informatiques, prenons l'exemple de la voiture. Les systèmes de calculs actuels pourraient, dans ce cas, être comparés à une autoroute à péage sur laquelle un seul guichet serait ouvert pour traiter l'ensemble d'un trafic de trois voies. Avec le système de traitement parallèle, les guichets seraient multipliés, afin de permettre au flot de voitures de traverser l'obstacle beaucoup plus rapidement. Dans le cas de l'ordinateur, le trafic est constitué par les informations fournies par l'utilisateur, destinées à être traitées suivant des règles préétablies. Les guichets de péage sont les processeurs chargés d'effectuer les opérations mathématiques demandées.

Pour des raisons qui relèvent autant de la philosophie que de considérations commerciales, les principaux constructeurs d'ordinateurs s'en sont tenus, pendant trente ans, au génial ordonnancement en étoile établi en 1948 par le mathématicien John Von Neumann, dont les brillantes idées n'allaient pas jusqu'à prévoir l'extraordinaire développement que l'informatique connaît depuis une quinzaine d'années. Basées sur un seul processeur, les machines construites jusqu'ici traitent toutes les demandes selon l'ordre d'arrivée, utilisant, certes, le processeur à plein temps et à pleine capacité, mais faisant souvent patienter certaines demandes pendant plusieurs secondes.

Afin de dynamiser le fonctionnement, plusieurs firmes sont parvenues à construire des processeurs extraordinairement rapides, capables de traiter plusieurs millions, voire des dizaines de millions de demandes en une seconde. Mais, suivant le principe immuable du « toujours plus », les mathématiciens se sont aperçus qu'un bon nombre de problèmes pourraient être résolus si les processeurs étaient capables d'effectuer un trillion (1 milliard de milliards) d'opérations à la seconde. Par exemple, l'aérodynamisme des avions pourrait être nettement amélioré par un calcul complet des résistances qui s'exercent simultanément lors de leur déplacement dans l'air.

Cependant, le développement de ces superprocesseurs étant particulièrement long et coûteux, plusieurs spécialistes penchaient, depuis une dizaine d'années déjà, pour l'utilisation de plusieurs processeurs ultra-rapides disposés en parallèle, chargés chacun de traiter une partie des demandes. A la sortie du système, les résultats de chaque processeur seraient recombinés entre eux, afin de constituer le résultat final.

Le procédé est en réalité très complexe. Les ingénieurs d'IBM font valoir que la division des tâches et la synchronisation des processeurs parallèles ne sont pas vraiment au point et que plusieurs années de recherche seront nécessaires pour parvenir à concevoir un système fiable. Néanmoins, les milieux spécialisés américains sont unanimes: le choix sur lequel IBM s'interrogeait depuis plusieurs années (*le Monde* du 4 septembre 1985) semble définitif.

Extrêmement coûteux

Si IBM, drapée dans un secret devenu son mode de vie, refuse de commenter publiquement les informations publiées pour la première fois par le quotidien *New York Times*, en privé, ses ingénieurs confirment le changement de stratégie et admettent que la firme ne s'y est résolue qu'à contre-cœur, étant donnés les énormes risques financiers et commerciaux liés à une telle évolution. Les gros systèmes informatiques existants n'étant pas forcément compatibles avec le procédé parallèle, il faudra non seulement concevoir des moyens de communication entre eux, mais également réécrire entièrement le programme d'application ; tâche aussi fastidieuse qu'extrêmement coûteuse. La clientèle est-elle prête à se débarrasser de systèmes chèrement acquis pour « rester dans le vent » ? Ceux qui garderont leurs systèmes « anciens » feront-ils la dépense nécessaire pour assurer la communication avec ceux qui auront épousé la nouvelle méthode ?

Mais « Big Blue », comme l'on appelle IBM aux Etats-Unis, avait-elle le choix ? Il ne semble pas à bien peser les récents événements. D'abord, ses concurrentes principales, Cray Computers et Control Data présentent déjà — notamment au Pentagone — des ordinateurs utilisant quatre processus parallèles. Ensuite, plusieurs constructeurs japonais, notamment NEC et Fujitsu, donnent l'impression de souhaiter lancer des processeurs parallèles *« étonnamment rapides »* d'ici deux à trois ans, grâce à l'aide gouvernementale estimée à 100 millions de dollars depuis cinq ans. Inquiet d'une telle perspective et irrité par les résistances d'IBM, le Pentagone a entrepris de financer, à hauteur de 500 millions de dollars par an, un programme de recherche destiné à faciliter le codage et le décodage d'informations militaires et à épauler ses propres recherches dans le domaine de la « guerre des étoiles ». Donnant suite à un rapport de William Graham, commandité par la Maison Blanche et favorable au calcul parallèle, un grand centre de recherche en informatique militaire a été « inauguré » (en réalité, ce centre demeure l'endroit le mieux gardé du pays) l'été dernier, près de Denver, dans le Colorado, prouvant, si besoin était, la détermination du gouvernement sur ces sujets.

Ayant pris sans doute connaissance du rapport en question, les dirigeants d'IBM ont ainsi découvert que le gouvernement fédéral était prêt à injecter 1,7 milliard de dollars supplémentaire en cinq ans dans la recherche sur le calcul parallèle. N'en déplaise aux admirateurs du libéralisme, c'est le très conservateur Ronald Reagan qui aura, finalement, jeté le poids de l'Etat dans la balance.

CHARLES LESCAUT.

● **Une compagnie de charters germano-espagnole.** — Le gouvernement espagnol a accepté, le mercredi 30 décembre, la création d'une compagnie de charters germano-espagnole. Baptisée Vivasa, ce transporteur aura un capital de 1,7 milliard de pesetas (85 millions de F) répartis entre la compagnie ouest-allemande Lufthansa (48 %) et la compagnie nationale espagnole Iberia (52 %). Vivasa transportera les touristes allemands vers les Baléares, en été, et vers les Canaries, en hiver.

● **Chemins de fer espagnols en déficit.** — Le déficit de la compagnie espagnole des chemins de fer s'élève, en 1987, à 190 milliards de pesetas (9,4 milliards de francs) contre 202 milliards en 1986 (10 milliards de francs). A titre de comparaison, les pertes de la SNCF ont atteint, en 1986, 3,8 milliards de francs et, en 1987, 2 milliards de francs.

Marchés financiers

NEW-YORK, 30 déc. ↑

Reprise

Après trois séances de baisse, une reprise s'est produite mercredi à Wall Street. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de hausse s'est poursuivi avec des fortunes diverses durant une bonne partie de la journée. Finalement, après avoir un instant atteint la cote 1 966,18, l'indice des industrielles s'est établi à 1 950,10 avec un gain de 23,21 points.

Le bilan global a été d'une qualité comparable à ce résultat. Sur 1 987 valeurs traitées, 1 072 ont monté, 507 ont baissé et 408 n'ont pas varié.

« Il n'y a pratiquement plus rien à vendre », faisait remarquer un professionnel. Le propos est un peu excessif, mais il traduisait bien le sentiment général. Les spécialistes éprouvaient tous l'étrange impression que le fond de la baisse avait été touché en début de semaine et qu'une ère nouvelle s'ouvrait pour la Bourse. *« Ça ira mieux en janvier »*, assurait un « broker ». Apparemment, nul n'a pris en compte le recul de 1,7 % du principal indicateur avancé pour novembre, premier signe du ralentissement de la croissance aux Etats-Unis. L'activité cependant est restée dans l'ensemble assez faible, avec 149,23 millions de titres échangés, contre 111 millions la veille.

VALEURS	Cours du 29 déc.	Cours du 30 déc.
Alcoa	47 7/8	47
Allegis (ex-UAL)	70 1/2	71 3/4
A.T.T.	23 3/4	27 5/8
Boeing	37 7/8	37 3/4
Chase Manhattan Bank	21 5/8	22 1/4
Du Pont de Nemours	86 1/8	88 3/8
Eastman Kodak	48 1/4	50
Exxon	38 1/4	38 7/8
Ford	76 1/2	76 1/2
General Electric	44 1/4	45
General Motors	61 3/4	61 1/2
Goodyear	60 1/4	60 1/4
I.B.M.	116	116 7/8
I.T.T.	44 3/8	44 1/4
Mobil Oil	38 3/4	39 1/8
Pfizer	48 1/2	47 7/8
Schlumberger	29 1/8	29 3/8
Texaco	37 1/4	37 1/2
Union Carbide	21 1/4	22 1/4
U.S.X.	30 7/8	30
Westinghouse	49 3/8	49 7/8
Xerox Corp.	57 3/8	58 1/8

LONDRES, 30 déc. ↑

Petite progression

Le redressement du dollar grâce aux interventions des banques centrales a permis une reprise des valeurs, mercredi 30 décembre, dans un marché qui demeurait, certes, très étroit. L'indice FT des valeurs industrielles a clôturé en hausse de 25,7 points à 1 408. Le volume des transactions a diminué à 16 546, contre 19 644. Les valeurs industrielles ont conduit le mouvement de hausse, avec notamment ICI, Beecham et Glaxo. Les banques étaient stimulées également, ainsi que les compagnies d'assurances. Les pétrolières étaient soutenues par une demande spéculative encouragée par les rachats de titres Britoil et BP. La compagnie américaine Arco a d'ailleurs porté à 21,1 % sa participation dans Britoil, que convoite également BP. Quant au Koweït, il a augmenté de 17,04 % à 18,03 % sa participation dans BP. Le groupe de construction Blue Circle faisait encore l'objet de rumeurs d'OPA.

Les fonds d'Etat ont perdu jusqu'à 50 pence en raison du repli de la livre, et les mines d'or reculaient également.

PARIS, 30 décembre =

Quel calme !

« Le calme avant la fête », constatait un opérateur en versant sa participation financière pour l'achat de cotillons. Le calme régnait sous les lambris. Tout comme la veille, les volumes traités demeuraient faibles. L'indicateur de séance, sans doute fatigué de baisser, se contentait d'un modeste + 0,19 %, après avoir ouvert la séance à – 0,42 %.

Les valeurs bancaires ont continué de se déprécier : le CCF est à son niveau le plus bas de l'année, de même que les certificats d'investissements de la BNP.

Quant à la Compagnie bancaire elle continuait son mouvement de repli après la publication de la répartition des résultats du groupe par secteurs d'activité pour la période allant du 1er octobre 1986 au 30 septembre 1987.

La douceur du temps n'empêche tout de même pas Damart de figurer parmi les quinze plus fortes progressions, aux côtés de Facom, de la Géophysique, de CSF et de la Compagnie du Midi. Ce groupe, que préside M. Bernard Pagézy, est toujours l'objet de convoitises.

Eurotunnel, quant à lui, tente de combler l'écart entre son prix de vente (35 francs) et son cours le plus bas (23,50 francs) atteint mardi. L'action gagnait 50 centimes.

Enfin, les intervenants attendent avec intérêt de connaître la décision de la chambre syndicale dans l'affaire Martell. Les autorités du marché pourraient condamner la vente hors marché par la famille Martell de 41 % du capital de la maison de Cognac au groupe canadien Seagram. Le Britannique Grand Metropolitan se préparait alors à lancer une OPA.

Le calme observé sur le marché des actions régnait également sur le MATIF. Le contrat de mars gagnait 0,36 % à 98,35.

PHILIPPINES

Année record depuis 1969

La Bourse des Philippines a connu, en 1987, sa meilleure année depuis le boom de 1969 provoqué par la bonne tenue des métaux.

Les valeurs sont montées en flèche tout au long des sept premiers mois de l'année avant de redescendre fin juillet sous l'effet d'une correction naturelle, ont précisé les analystes.

A la Bourse de Manille, comme à celle de Makati, les indices avaient connu une hausse de plus de 100 % dans la deuxième moitié de juillet, une correction intervenant en fin de mois. Le 28 août, les indices devaient plonger brusquement, réagissant à la tentative manquée de coup d'Etat du 28 août, tandis que le krach d'octobre a peu marqué les marchés philippins dominés par les activités locales des sociétés.

Fin octobre, la Bourse commençait à se redresser, les indices terminant l'année 1987 à quelque 83 % au moins au-dessus de leur taux d'ouverture annuel.

FAITS ET RÉSULTATS

● **Division par cinq du nominal de Thomson.** — Le nominal des actions Thomson-CSF a été divisé par cinq. L'opération a été réalisée en deux étapes : le nominal de chaque action a d'abord été porté de 70 F à 100 F par incorporation de primes d'apport en capital, puis divisé par cinq. En conséquence, chaque action d'un nominal de 70 F est remplacée par cinq actions nouvelles de 20 F. Le capital social de l'entreprise est porté à 2 130 825 500 F, divisé en 106 541 275 actions de 20 F. Cette opération explique la chute du titre enregistrée sur le marché : il cotait 143,50 F le 30 décembre, contre 750 F le 28 décembre.

● **Ebauche d'un regroupement européen dans les moteurs Diesel.** — La société ouest-allemande MTU (Maschinen und Turbinen Union), filiale de Daimler-Benz, s'est mise sur les rangs pour participer à la reprise de la majorité (51 %) du capital du constructeur français de moteurs Diesel SEMT Pielstick, détenu jusqu'ici totalement par le français Alsthom-Atlantique.

L'office des cartels ouest-allemands a, en effet, indiqué qu'il avait été saisi d'une demande conjointe de Man et MTU. Alsthom, rappelle-t-on, avait annoncé, en septembre 1987, qu'il avait conclu un accord avec Man pour lui céder le contrôle de ses moteurs Diesel. L'entrée en scène de MTU préfigure-t-elle la création d'un regroupement européen dans ce secteur, dont le plus gros débouché est la marine marchande et militaire, et qui est fortement concurrencé par les constructeurs japonais ? Les trois entreprises ont, en tout cas, une grande complémentarité : MTU est particulièrement fort dans les moteurs Diesel rapides, SEMT dans les semi-rapides et Man dans les moteurs lents.

● **Répartition par secteur des résultats de la Compagnie bancaire.** — La Compagnie bancaire a publié la répartition par secteur d'activités de ses résultats pour la période allant du 1er octobre 1986 au 30 septembre 1987. Sur cette période, le bénéfice d'exploitation du groupe net d'impôt s'est élevé à 1 261 millions de francs en diminution de 3 %. La part du bénéfice revenant à la Compagnie bancaire s'établit à 656 millions de francs (– 8 %), contre 716 millions de francs. Dans ce résultat, UFB Locabail représente 166 millions (contre 176 millions), Cetelem-Cofica-Cofibail 240 millions (contre 212 millions), Cardif 62 millions (contre 53 millions) et Compagnie bancaire et autres sociétés 43 millions (contre 137 millions).

● **Kemira renforce ses activités dans les semences.** — Le groupe chimique finlandais Kemira vient de racheter la firme hollandaise Terra Nigra, spécialisée dans l'élevage des plantes. Cette acquisition, dont le coût n'a pas été rendu public, permettra à Hortus Oy, filiale de Kemira, ainsi qu'à son partenaire américain Phyton, d'accroître sensiblement leur production de plantes pour la porter à 25 millions d'unités par an. Terra Nigra réalise un chiffre d'affaires d'environ 35 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	901	822 o	Métallurg. Minière	95 50	96
Alain Manoukian	200	195 10	Micrologie Internat.	293	270
Amault & Associés	390	....	Microservice	127	....
Asystel	232	221	M.M.B.M.	440	448
B.A.C.	448	450	Molex	187 20	181
B. Demachy & Assoc.	368	375	Navale-Delmas	565	590
B.I.C.M.	680	680	Olivetti-Logabax	219 80	184
B.I.P.	419	435	Om. Gest.Fin.	300 50	300 50
Bolloré Technologies	650	660	Petit Bateau	128.60	128
Boiron	580	580	Petrofigaz	330	316 80
Câbles de Lyon	860	860	Pier Import	150	155
Calberson	545	....	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Canal Plus	359	355	Racal	705	695 o
Cardif	1010	975	St-Gobain Emballage	925	900
C.D.M.E.	775	749	St-Honoré Matignon	130	130
C. Equip. Elect.	297	298	S.C.G.P.M.	123 50	123 50
C.E.G.I.D.	660	634	Segin	260	260
C.E.G.E.P.	151	153	Sema-Metra	449	415
C.E.P.-Communication	850	816	S.E.P.	825	792
C.G.I. Informatique	440	422 40	S.E.P.R.	920	900
Ciments d'Origny	354	354	Sligos	950	925
C.N.I.M.	288	288	S.M.T.Goupil	200	....
Concept	200	200	Sodinforg	615	600
Conforama	460	....	Sofibus	380	400
Dafsa	175	182	Supra	309	296 60
Dauphin O.T.A.	2800	....	TF1	172	166
Devanlay	1400	1277 o	Union Financ. de Fr.	402	386
Deville	700	710	Valeurs de France	305	303
Drouot-Ob. convert.	....	....			
Editions Belfond	127	127			
Elect. S. Dassault	360	350			
Elysées Investiss.	14 65	14 25			
Expand	395	390			
Filipacchi	325	338			
Guintoli	600	624			
Guy Degrenne	806	....			
I.C.C.	215	215			
IDIA	120 50	120 50			
I.G.F.	91 35	96			
IM2	97	99			
Int. Metal Service	163 20	169			
La Commande Electro.	204	204			
Le gd livre du mois	157	151			
Loca Investissement	255	264 90			
Locamic	158 10	150			
Manutan	248 60	240			
Media Immobilier	270	272			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 30-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1200	3	135	200	–	5	123	–	–
Paribas	480	0,01	2,50	7	–	158	–	–	–
Peugeot	1400	0,20	20	46	–	–	470	–	–
Thomson-CSF	168	–	12	–	–	20	30	–	–
Elf-Aquitaine	280	–	9	17	–	47	67	–	–
Midi	1100	40	170	220	–	0,50	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 30 déc. 1987
Nombre de contrats : 22 919

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	98,50	97,50	97,05	–
Précédent	98	97,15	96,55	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,37 F ↓

Dans des marchés toujours très creux, le dollar a poursuivi jeudi son repli, pour coter 5,37 F (contre 5,4135 F). Malgré l'intervention de la Bundesbank, il est revenu à 1,5830 DM (après 1,57 DM), contre 1,5969 DM. Le yen a continué de s'apprécier. Il n'en fallait plus que 121,75 pour obtenir un dollar.

FRANCFORT	30 déc.	31 déc.
Dollar (en DM)	1,5969	1,5830

TOKYO	30 déc.	31 déc.
Dollar (en yens)	123,50	122

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (31 déc.)	8 1/4-8 3/8 %
New-York (30 déc.)	*6-6 1/2 %*

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	29 déc.	30 déc.
Valeurs françaises	71,3	
Valeurs étrangères	93,1	
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	279,9	280,4

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	30 déc.	31 déc.
Industrielles	1 926,89	1 950,10

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	30 déc.	31 déc.
Industrielles	1 382,3	1 408
Mines d'or	309,1	305,3
Fonds d'Etat	88,82	88,69

TOKYO

	30 déc.	31 déc.
Nikkei Dow Jones	Clos	Clos
Indice général	Clos	Clos

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 3/4	7	7	6	7 1/8	7 3/16	7 5/16	7 3/8	7 1/2
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Florin	4	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 9/16	4 11/16
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	6 5/8	7	6 11/16	7 1/16	6 3/4	7 1/8
F.S.	1	1 1/2	2 3/8	2 1/2	2 3/4	2 7/8	3 1/8	3 1/4
L (1 000)	10	11 1/2	11	11 3/4	11 3/8	12	11 3/4	12
£	8 5/8	8 3/4	8 9/16	8 11/16	8 5/4	8 3/4	8 15/16	9 11/16
F. franç.	8 1/2	8 3/8	8 5/8	8 3/4	8 11/11	8 15/16	9 1/16	9 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 3/4	7	7	6	7 1/8	7 3/16	7 5/16	7 3/8	7 1/2
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Florin	4	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 9/16	4 11/16
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	6 5/8	7	6 11/16	7 1/16	6 3/4	7 1/8
F.S.	1	1 1/2	2 3/8	2 1/2	2 3/4	2 7/8	3 1/8	3 1/4
L (1 000)	10	11 1/2	11	11 3/4	11 3/8	12	11 3/4	12
£	8 5/8	8 3/4	8 9/16	8 11/16	8 5/4	8 3/4	8 15/16	9 11/16
F. franç.	8 1/2	8 3/8	8 5/8	8 3/4	8 11/11	8 15/16	9 1/16	9 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.

Marchés financiers

BOURSE DU 30 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1805	4,5 % 1973	1733	1732	1732	- 0 06
4128	C.N.E. 3%	4185	4198	4198	+ 0 31
1053	B.N.P. T.P.	1025	1015	1015	- 0 97
1030	C.C.F. T.P.	1020	1011	1011	- 0 87
1038	Créd. Lyon. T.P.	1032	1034	1034	+ 0 19
1200	Renault T.P.	1265	1258	1256	- 0 70
1725	Rhone-Poul. T.P.	1650	1670	1670	+ 1 21
1220	St-Gobain T.P.	1231	1231	1231	....
1150	Thomson T.P.	1140	1145	1145	+ 0 44
320	Accor	322 80	321	322	- 0 25
415	Agence Havas	411	409	409	- 0 49
520	Air Liquide	499 80	498	498	- 0 36
2000	Alcatel	1990	2000	2010	+ 1 01
1280	Als. Superm.	1250	1250	1250	....
230	A.L.S.P.I.	216	214	205	- 5 09
255	Alsthom ★	236	236	238 50	+ 1 06
1520	Arjom. Prioux	1520	1530	1530	+ 0 66
330	Aussedat-Rey	324 90	329	329	+ 1 26
760	Aux. Entrepr. ★	810	815	813	+ 0 37
705	Av. Dassault ★	720	708	708	- 1 67
280	BAFIP	289	285	283	- 2 08
280	Bail-Equipem. ★	272 50	273 80	270	- 0 92
940	Bail Investiss.	968	973	974	+ 0 62
260	B.N.P. C.I.	265	265	265	....
350	Cie Bancaire ★	327	318	330	+ 0 92
240	Bazar H.-V.	249	249	250	+ 0 40
340	Béghin-Say ★	316 50	310 10	314 50	- 0 63
610	Berger (Me)	595	553	553	- 7 06
485	Bic ★	480	478	493	+ 2 71
725	B.I.S.	712	703	709	- 0 42
2210	Bongrain S.A.	2195	2200	2200	+ 0 23
935	Bouygues	910	910	910	....
63	B.P. France ★	62 20	62 50	62 60	+ 0 64
4360	B.S.N.	4315	4398	4402	+ 2 02
1480	Cap Gem. S. ★	1409	1410	1400	- 0 64
1140	Carnaud	1020	1030	1030	+ 0 98
2490	Carrefour ★	2488	2485	2460	- 1 13
117	Casino	118 80	115 50	121	+ 1 85
100	Casino A.D.P.	98 90	99 50	98	- 0 91
....	C.C.M.C.	902	950	965	+ 6 98
630	Cetelem	630	626	630	....
510	Cerus	519	521	524	+ 0 96
1250	C.F.A.O.	1170	1150	1170	....
220	C.G.E.	215 10	215	215	- 0 05
775	C.G.I.P. ★	759	735	750	- 1 19
750	Chargeurs S.A.	699	680	673	- 3 72
865	Ciments franç. ★	845	866	845	....
350	Club Méditerr. ★	340	335	348 50	+ 2 50
150	Codetel ★	156 60	156	154 40	- 1 40
325	Cofimeg	337	335	334	- 0 89
1780	Colas	1711	1681	1705	- 0 35
200	Compt. Entrepr.	198	195	194	- 2 02
510	Compt. Mod. ★	514	515	525	+ 2 14
920	Créd. Foncier	885	882	885	....
380	Crédit F. Imm.	380	380	382 90	+ 0 81
107	C.C.F.	107	107	107 30	+ 0 28
510	Créd. Lyon. (CI)	505	505	510	+ 0 99

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
610	Crédit Nat. ★	598	595	607	+ 1 51
140	Crouzet ★	135	131 20	130	- 3 70
2050	Damart S.A.	2150	2250	2260	+ 5 12
315	Darty ★	294	292	299 50	+ 1 87
245	Darty (DP)	259 80	255	257	- 1 08
1470	De Dietrich	1395	1397	1389	- 0 43
210	Dév. P.d.C. (Li)	223	216	216	- 3 14
445	D.M.C.	418	415	419	+ 0 24
285	Drouot Assur.	280	283	290	+ 3 57
1340	Docks France ★	1330	1340	1334	+ 0 30
540	Dumez ★	508	506	502	- 1 18
1090	Eaux (Gén.)	1093	1090	1090	- 0 27
935	Ecco ★	1029	1010	1039	+ 0 97
650	Electrofinancière	650	630	630	- 3 08
210	Elf-Aquitaine	230	228 50	230 50	+ 0 22
196	— (certific.)	215	215	215	....
445	Epeda-B-Faure	425	435	435	+ 2 35
1980	Essilor	1840	1830	1901	+ 3 32
1400	Essilor Int. (DP)	1378	1378	1389	+ 0 80
280	Esso S.A.F. ★	299	288	283	- 5 35
1180	Eurafrance	1260	1270	1279	+ 1 51
810	Eurocom ★	750	760	769	+ 2 53
2950	Euromarché	2740	2760	2750	+ 0 36
420	Europe nº 1 ★	399	399	399	....
25	Eurotunnel	24	24 90	24	....
930	Exor ★	915	915	920	+ 0 55
435	Facom	394	399	419	+ 6 35
945	Fichet-Bauche	945	948	948	+ 0 32
210	Financial ★	211 10	212	213	+ 0 90
76	Fives-Lille	76 60	75 10	75 50	- 1 31
990	Fromageries Bel	1000	950	980	- 2
890	Gal. Lafayette ★	840	835	839	- 0 12
205	Gascogne	210	210	210	....
1110	Gaz et Eaux	1088	1087	1051	- 3 40
290	Géophysique ★	277	279	290	+ 4 69
1800	Gerland	1813	475	475	+ 4 80
420	GTM-Entrepose	363 10	375	373	+ 2 73
435	Guyenne-Gas. ★	437	421	439	+ 0 46
1730	Hachette ★	1660	1631	1690	+ 1 81
425	Hénin (La)	405 50	402	418	+ 3 08
1300	Hutchinson	1249	1248	1248	- 0 08
139	Imétal	130 30	131	131	+ 0 54
320	Imm. Plaine-M.	332	338	338	+ 1 81
825	Ingénico	938	925	924	- 1 49
3390	Inst. Mérieux	2960	2915	3085	+ 4 22
550	Interbail ★	530	544	530	....
620	Intertechnique	600	580	618	+ 3
720	J. Lefebvre	696	707	715	+ 2 73
925	Lab. Bellon	940	930	930	- 1 06
1230	Lafarge-Coppée	1178	1170	1196	+ 1 53
1300	Labon ★	1321	1325	1320	- 0 08
2250	Legrand ★	2220	2200	2200	- 0 90
1580	Legrand (DP) ★	1680	1694	1715	+ 2 08
400	Leroy-Somer ★	400	387	410	+ 2 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1470	Lesieur	1415	1415	1415	....
780	Locabail Immob.	788	810	800	+ 1 52
355	Locafrance ★	400	390	390	- 2 50
900	Locindus	930	935	890	- 4 30
165	Luchaire	158 50	155	159 90	+ 0 88
1640	L.V.M.H.	1580	1580	1580	....
1210	Lyonn. Eaux ★	1150	1130	1125	- 2 17
45	Mais. Phénix	41 50	40 10	44 50	+ 7 23
290	Majorette (Ly)	310	310	310	....
235	Mar. Wendel ★	222	225	225	+ 1 35
2390	Martell	2380	....	....	....
1380	Matra	1380	1380	1405	+ 1 81
1410	Merlin-Gerin ★	1290	1290	1340	+ 3 88
184	Michelin	184 50	180 90	180 90	- 1 95
1180	Midi (Cie)	1094	1110	1133	+ 3 56
183	Midland Bk SA ★	185	185	182 50	- 1 35
650	Min. Saleg. (Ma)	650	630	630	- 3 08
30	M.M. Penarroya	28 50	28 10	28 70	+ 0 75
42	Moulinex	40	40 50	41 45	+ 3 63
730	Navig. Mixtes	700	707	710	+ 1 43
78	Nord-Est	84	85 10	86	+ 2 38
270	Nordon (Ny)	305	305	305	....
340	Nouvelles Gal.	370	371	371	+ 0 27
840	Occident. (Gén.)	606	590	590	- 2 64
875	Omn.F.Paris	810	790	800	- 1 23
194	Olida-Caby	195	194	200	+ 2 56
210	Opfi-Paribas	231	219	240	+ 3 90
2580	Oréal (L')	2615	2590	2606	- 0 34
325	Paribas	313	313	322	+ 2 88
350	Paris-Réesc. ★	342 90	340	335	- 2 30
690	Pechelbronn ★	670	666	672	+ 0 30
235	Penhoet	230	230	235 10	+ 2 22
650	Pernod-Ricard ★	673	682	678	+ 0 74
925	Peugeot S.A.	915	925	922	+ 0 77
12	Poclain	12 10	12	12 10	....
440	Polief	430	435	440	+ 2 33
655	P.M. Labinal	648	654	650	+ 0 31
2300	Presses Cité ★	2362	2353	2375	+ 0 55
1180	Précabail Sic.	1159	1145	1161	- 0 69
480	Primagaz	530	530	530	....
400	Printemps ★	404	411	406	+ 0 50
1430	Promodès	1380	1401	1449	+ 5
950	Radiotechn.	953	955	955	+ 0 21
74	Raff. Dist. Total	78	78	78 50	+ 0 64
3000	Redoute (La) ★	2989	2985	2999	+ 0 33
290	Rober financière	290	291	291	+ 0 34
660	Roussel-Uclaf	676	660	660	- 2 37
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3650	R. Impériale (Ly)	3800	3700	3700	- 2 63
154	Sade	151 10	155	155	+ 2 58
1390	Sagem ★	1430	1380	1440	+ 0 70
410	Saint-Gobain	417	414	414	- 0 72
1170	St-Louis	1010	980	958	- 5 15
925	Salomon	875	880	855	- 2 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1110	Salvepar	560	550	550	- 1 79
485	Sanofi ★	500	500	490	- 2
365	S.A.T. ★	355	340	368	+ 3 66
25	Saulz.-Chât. (fi)	27 50	26 50	26 80	- 2 55
870	Saupiquet (Na)	871	882	882	+ 1 26
260	Schneider ★	242	237 50	252	+ 4 13
77	S.C.O.A.	75	72 40	74 20	- 1 07
615	S.C.R.E.G.	585	585	588	+ 0 51
680	Seb ★	640	632	633	- 1 09
480	Sefimeg ★	492	488	489	- 0 61
1030	S.F.I.M.	1096	1100	1125	+ 2 65
32	S.G.E.	30	29 15	30	....
310	Signaux ★	290	287	294 80	+ 1 66
880	Silic	750	750	751	+ 0 13
610	Simco-U.P.H. ★	605	606	610	+ 0 83
330	Simnor (Li)	325	300	300	- 7 69
780	Skis Rossignol	765	780	775	+ 1 31
685	Skinnco	750	706	740	- 1 33
290	Société Générale	291	295	295	+ 1 37
172	Sodecco	170	172	172	+ 1 18
142	Sodero (Na)	149	150	150	+ 0 67
2130	Sodexho ★	2219	2225	2151	- 3 06
90	Sogenal (Ny)	92	93	93	+ 1 09
280	Sogerap	261	265	264	+ 1 15
2400	Somm-Allib. ★	2330	2350	2315	- 0 64
520	Source Perrier	491	490	490	- 0 20
565	Sovac ★	505	506	501	- 0 79
340	Spie-Batignol.	312	320	318	+ 1 92
340	Strafor ★	341	336	334	- 2 05
275	Suez	271 90	269	269 90	- 0 74
260	Synthelabo ★	255	255	253	- 0 78
505	Talcs Luzenac	490	491	490	....
2910	Tél. Elect.	2895	2900	3009	+ 3 94
775	Thomson-C.S.F.	142 50	144	140	- 1 74
350	Total (CFP) ★	348 50	340 10	346	- 0 72
71	— (certific.)	70	71 50	71	+ 1 43
790	T.R.T. ★	750	720	738	- 1 60
345	U.F.B.	346 20	346 20	349 80	+ 1 04
600	U.I.C. ★	589	600	600	+ 1 87
585	U.I.F. ★	560	557	560	....
835	U.I.S.	810	805	805	- 0 62
153	U.C.B ★	146	140 40	146 10	+ 0 07
740	Unibail	759	755	763	+ 0 53
410	Valéo	402	399 90	400	- 0 50
40	Vallourec	40 10	40	40 10	....
290	Via Banque	270 60	271	274	+ 1 26
460	Elf-Gabon	532	539	540	+ 1 50
113	Amax Inc.	103 80	107 80	108	+ 4 05
130	Amer. Express	120	119	121 50	+ 1 25
153	Amer. Teleph.	143 20	144 80	145	+ 1 26
97	Anglo Amer. C.	99 70	96 50	96 50	- 3 21
515	Amgold	536	522	522	- 2 61
875	BASF (Akt)	850	852	852	+ 0 24
905	Bayer	873	881	881	+ 0 92

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
104	Buffelsfont.	110 40	110 20	109 70	- 0 63
118	Chase Manh.	108 50	118	119	+ 9 68
54	De Beers	51	50 80	50 90	- 0 20
1370	Deutsche Bank	1296	1295	1290	- 0 46
795	Dresdner Bank	748	773	771	+ 3 07
87	Driefontein Cld	72 80	72 80	72 80	....
475	Du Pont-Nem.	462	462	462	....
....	Eastman Kodak	266	262	262	- 1 50
48	East Rand	51 20	50 05	50 10	- 2 15
185	Electrolux	169 20	174 10	174 10	+ 2 90
149	Ericsson	146	142 40	142 40	- 2 47
215	Exxon Corp.	204 50	205	205	+ 0 24
425	Ford Motors	419	410	410	- 2 15
72	Freegold	72 90	73	73	+ 0 14
86	Gencor	84	84 30	84 30	+ 0 36
250	Gén. Electr.	241	239 50	239 50	- 0 62
345	Gén. Belgique	367	392	392	+ 6 81
345	Gen. Motors	332	332	332	....
90	Goldfields	91 85	93 20	93 50	+ 1 80
47	GdMetropolitain	44	45 90	45 90	+ 4 32
60	Harmony	63	61 30	61 10	- 3 02
51	Hitachi	48 90	49	49 80	+ 1 84
870	Hoechst Akt.	830	840	820	- 1 20
111	Imp. Chemical	110	111 30	111 30	+ 1 18
645	IBM	614	623	639	+ 4 07
250	ITT	241	240 20	242	+ 0 41
182	Ito-Yokado	155	156 10	156 50	+ 0 97
93	Matsushita	88 75	89 50	89 50	+ 0 85
890	Merck	833	842	858	+ 3
350	Minnesota M.	334	336	338	+ 0 60
205	Mobil Corp.	205	207	207	+ 0 98
176	Morgan J.P.	176 50	190	190	+ 7 65
35000	Nestlé	33010	32900	32900	- 0 33
117	Norsk Hydro	118	120 40	120 40	+ 2 03
166	Ofsil	173 20	171 50	171 50	- 0 98
1300	Petrofina	1276	1270	1305	+ 2 35
505	Philip Morris	473	471	471	- 0 42
81	Philips	73	78 70	78	+ 6 85
81	Placer Dome	82 50	80 50	80 70	- 2 18
350	Quilmès	361	365	356	+ 1 42
435	Randfontein	475	475	475	....
590	Royal Dutch	590	593	593	+ 0 51
34	Rio Tinto Zinc	34 20	34 60	34 60	+ 1 17
65	St Helena Co	67 50	68	68 90	+ 2 07
153	Schlumberger	160 20	158	157	- 2
101	Shell transp.	102 20	102	102	- 0 20
1250	Siemens A.G.	1176	1200	1170	- 0 51
220	Sony	200	199 40	199 40	- 0 30
205	T.D.K.	199	200	200	+ 0 50
26	Toshiba Corp.	24 80	24 30	23 95	- 3 43
320	Unilever	305	302	304	- 0 33
188	Unz. Techn.	174 20	175 50	175 50	+ 0 75
560	Vaal Reefs	606	608	607	+ 0 17
270	Volvo	248 20	254 30	254 30	+ 2 46
250	West Deep	259 50	249	254	- 2 12
315	Xerox Corp.	308	311	310	+ 0 65
1 56	Zambia Corp.	1 71	1 70	1 70	- 0 58

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8835	..
Emp. 8,80 % 77	126	5 339
9,80 % 78/93	99 75	4 605
10,80 % 79/94	101 40	3 482
13,25 % 80/90	104 30	7 639
13,80 % 81/89	104 75	13 233
16,20 % 82/90	112	15 623
16 % juin 82	113 60	8 982
14,60 % fév. 83	112 83	12 520
13,40 % déc. 83	114 85	0 368
12,20 % oct. 84	109	2 800
11 % fév. 85	106 70	9 433
10,26 % mars 86	101 20	8 242
ORT 12,75 % 83	1810	..
OAT 10 % 2000	98 90	5 956
OAT 9,90 % 1997	103 05	0 487
OAT 9,80 % 1996	99 20	8 995
Ch. France 3 %	133 30	..
CNB Bques janv. 82	101 50	4 371
CNB Paribas	101 80	4 371
CNB Suez	101 75	4 371
CNI janv. 82	101 40	4 371
PTT 11,20% 85	103 40	0 891
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	106 30	5 967
CNT 9% 86	93 65	5 931
CRH 10,90% déc. 85	101 40	0 027
Métrologie I. 6% 6/7	70	6 970

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	470	465
Agache (Sté Fin.)	1500	1510
A.G.F. (St Cent.)	420	403
Applic. Hydraul.	710	681
Arbel	390	385
Astorg	160	....
Avenir Publicité	380 50	396
Bain C. Monaco	153 60	150
Banque Hypoth. Eur.	390	392
Béghin-Say (C.I.)	216	215
B.G.L.	600	595
Blanzy-Ouest	599	599
B.N.P. Intercontin.	176 80	174
Bénédictine	6150	6100
Bon-Marché	792	800
B.T.P.	134	134
Calf	495	490
Cambodge	759	761
C.A.M.E.	139	133
Campenon Bern.	252	242 o
Carbone-Lorraine	470	470
C.E.G.Frig.	421	420
Centen. Blanzy	1860	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	167	184
Cerabati	106 10	100 90
Chambourcy (M.)	650	650
Champex (Ny)	138 50	144
C.I.C. (Financ. de)	208	201
C.I. Maritime	648	650
Citram (B)	351	....
Clause	437	443
Cofradel (Ly)	995	....
Cogifi	334	351
Comiphos	317	318
Cie Industrielle	2000	2000
Comp. Lyon-Alem.	287	256 60
Concorde (La)	750	....
C.M.P.	13 65	12 70 o
Créd. Gén. Ind.	500	500
Cr. Universel (Cie)	539	529
Créditel	137 50	137 50
Darblay S.A.	379 80	385
Delalande S.A.	900	900
Delmas-Vieil. (Fr.)	1401	1391
Didot-Bottin	820	755 o
Eaux Bass. Vichy	1170	1061 o
Eaux Vittel	1750	1750
Economats Centre	350	298 o
Electro-Banque	258	257
Eli-Antargaz	700	533 o
E.L.M. Leblanc	580	580
[illegible]-Bretagne	192	192
Entrepôts Paris	382	382
Epargne (B)	2650	2650
Europ. Accumul.	28	28 40
Eternit	1615	1615
Finalens	154	155
FIPP	187	182
Foac	470	451
Foncière (Cie)	372	371
Fonc. Lyonnaise	584	587
Foncina	525	523
Forinter	1080	1080
Fougerolle	241	241
France I.A.R.D.	209	200 70
France (La)	3739	3590
From. Paul Renard	368	345
GAN	650	680
Gaumont	319	315
Gévelot	383	387 o
Gr. Fin. Constr.	429	433
Gds Moul. Paris	310	315
Groupe Victoire	378	378
G. Transp. Ind.	509	513
H.E.F.	99	97 80
Immindo S.A.	465 50	468 50
Imminvest	280	258
Immobail	364	364
Immobanque	691	701
Immob. Marseille	8850	....
Immofice	480	480
Invest. (Sté Cent.)	2800	2800
Jaeger	110	105 60
Lafitte-Bail	433	416
Lambert Frères	180	185
Lille-Bonnières	405 10	388
Loca-Expansion	253	264
Locafinancière	315	317

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	595	571 c
Louvre (Sté)	1007	1007
Lucia	790	815
Machines Bull	88 80	92 25 o
Magasins Uniprix	146	145
Magnant S.A.	111	113
Maritime Part.	203	204
Métal Déployé	331 80	318 50
Mors	74 10	62 80 o
Navig. (Nat. de)	38	39 50
OPB Paribas	144	....
Optorg	145 10	145 10
Oréal (L') C.I.	1240	1260
Origny-Desvroise	870	860
Palais Nouveauté	386 40	396
Paribas-CIP	308	287 o
Paris France	184	170
Paris-Orléans	240	241
Parenbas	225	230
Passam. (Rég. Div.)	1295	1240 o
Pathé-Cinéma	284	270
Pechiney (cert. inv.)	212 20	212 20
Piles Wonder	763	750
Piper-Heidsieck	445	....
P.L.M.	88	95
Porcher	382 20	337 30 o
Promodès	842	....
Providence S.A.	1320	1372
Publicis	1940	1940
Raff. Soufr. R.	64	61 40
Rhône-Poul. (c. inv.)	320	332
Ricqlès-Zan	170	170
Rochefortaise S.A.	640	666
Rochette-Cenpa	25 30	26 30
Rosario (Fin.)	790	....
Roudière	205	205
Rougier et Fils	39 80	38 20
Sacer	420 50	430
SAFAA	306 80	319 10
Safic-Alcan	800	800
SAFT	910	900
Saga	157 50	157 60
St-Gobain C.I.	417	....
Salins du Midi	420	431
Santa-Fé	138	137
Satam	83 20	86 50
Savoisienne (M)	234	....
SCAC	368	351 o
Senelle Maubeuge	230 40	230
S.E.P. (M)	150	150
Serv. Equip. Véh.	65 10	65 40
Sicli	206	191 o
Sicotel	310	....
Siovim	249 70	260
Siph (Plant. Hévéas)	354	350
Sté Générale-CIP	264	274
Sofal financière	1620	1650
Soficel	899	850 o
Soffo	475	470
Soficomi	695	668
S.O.F.I.P. (M)	129	125
Sofragi	883	860
Soudure Autog.	300	305
Sovabail	588	580
S.P.I.	500	500
Squibb	....	....
Suez (Fin. de)-CIP	261	250 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	765	....
Taittinger	1218	1218
Testut-Aequitas	293	281 o
Tour Eiffel	394	400
Ufiner S.M.D.	500	490
U.A.P.	235	235
U.T.A.	805	805
Veuve Clicquot	2300	2271 c
Vicat	1050	1050
Viciprix	1040	1050
Virax	88	....
Waterman S.A.	631	....
Brass. du Maroc	127	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	720	720
Akzo	241	....
Alcan Alum	126	130
Algemeine Bank	112	118
American Brands	220 10	220 10
Am. Petrofina	285	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	108	....
Banco de Santander	258	260
Bco Pop Espanol	333	336
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1740	1741
B. Régl. Internat.	47010	49700
Br. Lambert	310 10	310 20
Canadian-Pacific	80 10	79
CIR	14 05	14 05
Commerzbank	676	690
Dart. and Kraft	245	245
De Beers (port.)	80	....
Dow Chemical	466	470
Gén. Belgique	367	392
Gevaert	900	900
Glaxo	97	98
Goodyear	328	....
Grace and Co	141	118
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	285	285
I. C. Industries	163	170
Johannesburg	750	....
Kubota	21 50	....
Latonia	275	275
Midland Bank Plc	37	37
Minerals-Ressourc.	81 80	....
Nixdorf	1930	1920
Noranda	108	105
Olivetti	19 10	19 30
Pakhoed Holding	162	170
Pfizer Inc.	250	259
Procter Gamble	450	440 10
Ricoh Cy Ltd	44	43
Rolinco	218	218 50
Robeco	241 10	242
Rodamco	425 10	440
Saipem	12 50	13
Shell fr. (port.)	98	....
S.K.F. Aktiebolag	196	....
Steel Cy of Can.	93	89
Tenneco	211 40	211 40
Thorn EMI	52 50	52
Toray indust. inc	29	28 70
Vieille Montagne	920	....
Wagons-Lits	550	551
West Rand	17	16 30

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	230	....
Calciphos	143	148
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenhor	135	135
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	222	239 50 d
Dubois Inv. (Casto.)	600	600
Gachot	69	64 50
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	11	....
Nicolas	450	....
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	320	325
Rorento N.V.	165 70	165 90
S.P.R.	334	....
Sté Lecteurs du Monde	710	700
Ulimex	380	....
Union Brasseries	119	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 396	5 413	5 200	5 700
ECU	6 989	6 982	....	....
Allemagne (100 DM)	338 950	339 200	328	346
Belgique (100 F)	16 194	16 194	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	301 050	301 350	291 500	309 500
Danemark (100 krd)	87 920	88 010	84	91
Norvège (100 k)	86 020	86 350	83	90
Grande-Bretagne (£ 1)	10 063	10 046	9 750	10 550
Grèce (100 drachmes)	4 288	4 258	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 595	4 598	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	419 600	419 200	405	425
Suède (100 krs)	92 500	92 550	89	95
Autriche (100 sch)	48 130	48 200	46 550	49 400
Espagne (100 pes.)	4 976	4 968	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 118	4 109	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 132	4 148	4	4 450
Japon (100 yens)	4 375	4 384	4 240	4 440

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/12
Or fin (kilo en barre)	85500	85200
Or fin (en lingot)	85600	85300
Pièce française (20 fr)	550	561
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	590	598
Pièce latine (20 fr)	497	503
Souverain	639	637
Pièce de 20 dollars	3080	3148
Pièce de 10 dollars	1557 50	1590
Pièce de 5 dollars	926	.....
Pièce de 50 pesos	3385	3360
Pièce de 10 florins	519	521
Or Londres	489 55	486 90
Or Zurich	496 50	494 60
Or Hongkong	488 45	486 75
Argent Londres	.....	.....

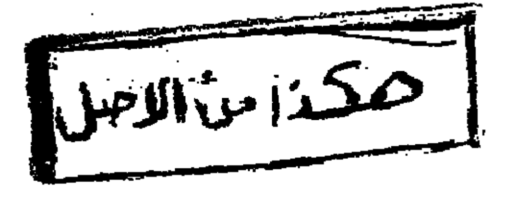
SICAV (sélection) 30/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	677 46	680 94
Action	179 37	174 57
Actions France	371 62	358 19
Action Invest.	321 12	306 56
Actions sélectives	479 27	481 95
Audificand	579 90	558 94
A.G.F. Actions (ex-CIP)	825 02	802 48
A.G.F. 5000	483 28	461 96
A.G.F. ECU	1051 49	1041 08
A.G.F. Interfonds	401 93	392 13
A.G.F. Invest	90 17	87 97
A.G.F. OBLIG.	1046 58	1043 38
A.G.F. Sécurité	10461 39	10461 39
Agfimo	542 53	529 30
Ahafi	213 85	206 12
A.L.T.O.	187 63	180 85
Ameri-Gan	4531 90	4326 40
America-Valor	652 26	622 88
Amplitude	450 86	437 73
Arbitrages court terme	5604 99	5593 79 ◆
Argonautes	327 28	318 98
Associa Première	23957 44	23957 44
Associc	1183 75	1183 75
Aurecic	1381	1340 78
Axa Europa	112 09	107 01
Axa Investissements	95 71	91 37
Bourse-Investiss.	376 51	359 44
Bred Associations	2682 89	2674 97
Bred International	78 26	76 73
Capital Plus	1701 97	1701 97
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	326 49	312 97
Cortal court terme	1285 24	1285 24
Cortal Intérêts trim.	1054 39	1034 22
Cortexa	813 05	776 18
Cadinter	433 55	420 92
Croissance France	223 28	213 65
Croissance Immobilière	526 04	502 19
Croissance Mercure	2458 49	2386 88
Croissance Prestige	297 86	284 36
Drouot-France	514 04	490 73
Drouot-Investiss.	846 30	807 92
Drouot-Sécurité	236 62	225 89
Drouot-Sélection	132 16	126 17
Ecuric	1195 49	1176 81
Ecureuil Privatisations	311 20	302 14
Eficoop Sicav	11485 02	11485 02
Elf-Valeurs	7144 68	6870 40
Energia	225 77	215 53
Eparcic	2851 91	2849 06
Eparcourt Sicav	4138 98	4128 66
Epargne Associations	24737 22	24700 17
Epargne-Capital	7981 49	7912 37
Epargne-Croiss.	1324 93	1289 47
Epargne-Industr.	616 07	588 13
Epargne-Inter	564 41	549 30
Epargne J	54335 32	54335 32
Epargne-Long-Terme	1634 87	1591 11
Epargne-Oblig.	190 06	184 97
Epargne-Quatre	1025 03	1025 03
Epargne-Unie	1041 33	994 11
Epargne-Valeur	372 82	362 84
Eparoblig	1205 47	1203 08
Epsilon	1002 15	992 23
Euroinvest Croissance	1055 20	1007 35
Eurinvest Rendement	1050 05	1002 43
Eurocic	9206 92	9069 87
Euro-Croissance	492 78	478 43
Eurodyn	943 70	912 87
Euro-Gan	3730 21	3561 08
Exafime Orient Sicav	504 37	489 68
Finord Placement	61465 81	61281 76
Finord Valorisation	13486 14	13221 71
Foncsicav (div. par 10)	11038 65	11038 65
Foncival	236 70	226 01
France-Gan	4742 86	4527 60
France-Garantie	279 73	279 17 •
France-Investiss.	384 81	367 36
France-Net	122 62	121 41
France-Obligations	438 81	434 47
Francic	318 25	308 98
France Pierre	93 95	91 21

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	888 97	863 08
Fructi-Associations	1363 93	1363 93
Fructicapi	310 23	305 65
Fructicourt	107871 12	107871 12
Fructidor	240 46	236 91
Fructifrance	626 88	610 61
Fructimmo	226 38	219 88
Fructivalor	421 62	411 24
Fructivar	83508 83	83298 58
Fructi ECU	570 86	562 42
Fructi-Première	11309 76	11142 64
Futuroblig	998 75	997 75
Gestilion	57972 76	57828 19
Gestion Amérique	287 62	274 58 ◆
Gest. France Europe	80 91	77 24 ◆
Gestion Orient	158 79	151 59 ◆
Gestion Sécuricourt	10821 19	10714 05 ◆
Gestion Sicavimmo	673 43	642 89 ◆
Gestion Uni-Japon	1404 39	1340 71 ◆
Gestion Associations	138 17	135 13
Gestion Indo-Suez	612 06	584 30 ◆
Gestion Immobil. Int.	545 59	520 85 ◆
Gestion Mobilière	569 98	544 13
Gestion Multi-Oblig.	392 55	374 75 ◆
Gest. Rendement	460 09	439 23 ◆
Gestion sécurité	373 60	356 66 ◆
Gest. Sél. France	603 17	575 82 ◆
Haussmann Associat.	1204 26	1204 26
Haussmann court terme	1224 18	1224 18
Haussmann Epargne	1393 08	1393 08
Haussmann Europe	1844 89	1778 01
Haussmann France	763 98	736 37
Haussmann Oblicroiss.	1237 83	1237 83
Haussmann Obligation	1439 76	1387 72
Horizon	1000 71	971 56
Interoblig.	11586 61	11121 74
Interselect France	387 17	366 61
Intervaleurs Indust.	496 16	473 66 ◆
Invest. net	14568 33	14539 25
Invest. Obligataire	18148 18	18111 96
Japacic	157 50	152 91
Jeune épargne	228 46	226 07
Laffitte-Amérique	231 28	220 79
Laffitte-crt-terme	58929 56	58929 56
Laffitte-Expansion	704 89	672 93
Laffitte-France	264 15	252 17
Laffitte-Immobilière	221 26	211 23
Laffitte-Japon	311 22	297 11
Laffitte-Oblig.	144 15	137 61
Laffitte-Placements	65230 49	65230 49
Laffitte-Rend.	205 80	196 28
Laffitte-Tokyo	1264 44	1207 10
Lion-Associations	11586 73	11586 73
Lion court terme	117357 42	117357 42
Lion-Institutionnels	23698 60	23639 50
Lionplus	723 88	716 72
Livret portefeuille	561 28	544 93
Médiannée	140 71	134 33
Minimax	26221 57	26221 57
Mobiplus	74661 10	74661 10
Mobiprime	61773 50	61773 50
Mondiale Investissem.	395 83	377 88
Monecic	5623	5623
Monedon	52352 52	52352 52
Moné J.	56051 21	56051 21
Monélaffite	273612 84	273612 84
Monevalor	63965 14	63965 14
Mutuelle Unie Sél.	134 67	128 56
Natio.-Assoc.	8271 40	8258 88
Natio.-Epargne	13741 58	13605 50
Natio.-Court terme	204262	204262
Natio.-Immobilier	945 89	920 57
Natio.-Inter.	1130 98	1100 71
Natio.-Obligations	532 63	518 37
Natio.-Patrimoine	1222 31	1189 60
Natio.-Placements	65382 18	65382 18
Natio.-Revenu	1020 58	1010 48
Natio.-Sécurité	11021 18	11021 18
Natio.-Valeurs	579 23	563 73
Nippon-Gan	4722 28	4608 14
Nord-Sud Développ.	1189 50	1187 13 ◆
Normat F.	12442 54	12198 57

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicic Régions	1036 66	1021 34
Oblicoop Sicav	1338 82	1312 37
Obligations Convert.	379 13	361 94
Oblifon	1111 23	1100 23 c
Optimavalor	514 72	491 38
Orvalor	5058 23	5058 23
Paramérique	499 14	476 51
Pareurope	701 66	669 84
Paribas Croissance	528 45	506 91
Paribas Epargne	15746 42	15714 99
Paribas France	79 97	77 64
Paribas Opportunités	90 46	87 83
Paribas Patrimoine	480 91	461 30
Paribas Revenu	93 28	92 36
Parnasse-Valor	1100 42	1098 32
Patrimoine-Retraite	1651 28	1618 90
Phenix Placements	249 79	248 55
Pierre Investiss.	643 30	614 13
Placement A	799	799
Placement crt-terme	72474 53	72474 53
Placement J	56519 87	56519 87
Placement Premier	54551 88	54551 88
Placements Rendement	10764 97	10764 97
Placements Sécurité	107493 84	107493 84
Planinter	788 33	769 10
Plénitude	104 21	101 17
Première Obligations	10726 79	10705 38
Prévoyance Ecureuil	......	......
Pro-Association	22098 17	22098 17
Province Investiss.	420 83	401 75
Quartz	102 31	99 79
Rentacic	160 27	157 90
Revenus Trimestriels	5454 01	5400 01
Revenu Vert	1125 23	1124 10
Rivoli Plus	1057 81	1009 84
St-Honoré Assoc.	13270 48	13204 47
St-Honoré Bio-aliment.	674 10	643 53
St-Honoré Pacifique	465 77	444 65
St-Honoré P.M.E.	383 96	366 55
St-Honoré Real	11598 45	11552 24
St-Honoré Rendement	11462 76	11405 73
St-Honoré Services	416 46	400 44
St-Honoré Technol.	647 54	618 18
St-Honoré Valor	12283 52	12186 03
Sécuricic	11208 60	11197 40
Sécuri Taux	10747 75	10747 75
Sélection Croissance	448 71	433 70
Sicaden (Cheden BP)	717 45	706 85
Sicav-Associations	1433 43	1431 28
S.F.I. fr. et étr.	545 61	529 72
Sicav 5000	293 81	286 95
S.I. Est	1107 49	1057 27
Silvafrance	450 57	438 61
Silvam	367 15	357 32
Silvarente	204 16	202 14
Silvinter	368 68	358 81
S.N.I.	1070 58	1039 40
Sogepargne	337 82	325 61
Sogeprenière	64652 96	62769 86
Sogerec	48951 04	48498 18
Sogevalor	78298 14	77445 39
Sogeval	901 11	860 25
Sojinter	1152 41	1100 15
Soleil Investiss.	425 77	406 46
Stratégie Actions	954 09	917 39
Stratégie Rendem.	1054 57	1031 06
Technocic	968 75	940 53
Techno-Gan	5405 98	5161 79
Tellica	5141 07	5090 17
U.A.P. Investiss.	348 72	338 12
Uni-Associations *	109 08	109 08
Unifrance	390 02	372 33
Unifoncier	1086 41	1037 15
Uni-Garantie	1314 88	1289 07
Unigestion	762 38	727 79
Uni-Régions	2385 12	2276 86
Univente	2132 79	2062 66
Univar	184 07	184 07
Univers-Actions	912 64	882 63
Univers-Obligations	1465 94	1417 74
Valorem	440 39	429 64
Valoblig	60742 05	60140 64
Valorg	1552 05	1550 50
Valrest	81713 34	81672 50

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



مكرر من الاصل

Le Monde

La préparation de l'élection présidentielle

Appels à la candidature de M. Mitterrand

« 1988 : la bonne année. Pour nous c'est lui. Vous aussi dites-le ! 1988 : François Mitterrand ». Sous ce titre et la signature de cinq cents élus locaux, *Libération* a publié dans son numéro du vendredi 31 décembre, sur une page entière de publicité, un appel à la candidature de M. Mitterrand à l'élection présidentielle. Parmi les signataires figurent MM. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et Henry Saby, président du groupe socialiste de l'Assemblée européenne.

D'autre part, plus de cinq cents signatures ont été recueillies dans les Pyrénées-Orientales, nous signale notre correspondant, par la coordination départementale constituée pour appeler également à la candidature de M. Mitterrand. Cette coordination a été mise en place autour de Mme Renée Soum, députée, et aux côtés des socialistes du département on note la présence de l'écrivain Claude Simon, prix Nobel de littérature en 1985, qui réside une partie de l'année à Salses.

Cette coordination a adressé au président de la République un message de vœux indiquant notamment : *« Nous avons le désir profond de dire que depuis toujours votre action plaide pour plus de solidarité et de fraternité, refuse l'injustice et les exclusions et garantit les libertés et les droits de chacun, donnant à notre pays un rayonnement incontestable dans le monde. En cette époque tourmentée et pour toutes ces raisons, la France a et aura besoin de vous. »*

Le cardinal Decourtray souhaite que la prochaine campagne électorale soit « digne »

Dans un message de Nouvel An, adressé mercredi 30 décembre aux fidèles de son diocèse, le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon et président de la conférence épiscopale française, souhaite que *« la prochaine campagne électorale soit digne, marquée par le respect des personnes, des réalités et des valeurs ».*

« Que tous aient la parole, y compris les sans-voix. » Et *« que nous progressions ensemble vers le seul vrai bonheur ! »*, a ajouté le cardinal qui, dans une interview au *Journal du Dimanche* du 27 décembre, trouvait que le débat politique en France *« volait vraiment trop bas, très bas ».*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 31 décembre

Effritement

L'effritement se poursuivait jeudi matin. Affichant - 0,10 % à l'ouverture, l'indicateur de tendance descendait jusqu'à - 0,75 % en séance. A la hausse figuraient Penhoët (+ 4,2 %), Galeries Lafayette (+ 3,7 %), Sodexho (+ 3,7 %), La Hénin (+ 2,9 %), Cofimeg (+ 2,4 %), Locindus (+ 2,2 %), Darty (+ 2,3 %), Casino ADP (+ 2 %), BHV (+ 2 %). En baisse on notait Maisons Phénix (- 9 %), Schneider (- 5,9 %).

Valeurs françaises

	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours
Accor	322	322	321 10
Agence Havas	409	410	410
Air Liquide (L')	498	499	495
Bancaire (Cie)	....	....	....
Bongrain	2200	2170	2050
Bouygues	910	910	900
B.S.N.	4402	4380	4350
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	673	676	676
Club Méditerranée	....	....	....
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1125	1128	1111
Michelin	180 90	182	178
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1580	1575	1576
Navig. Mixtes	710	710	710
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	414	414	410 50
Sanofi	....	....	....
Source Perrier	490	487 50	485
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	400	400	393

A B C D E F G

Revendiquée par une Organisation juive de combat

Une opération « commando » au siège du journal du Front national

Un commando d'une dizaine de personnes a envahi, le mercredi 30 décembre en début d'après-midi, les locaux de l'hebdomadaire du Front national, *National Hebdo*, dans le dix-septième arrondissement de Paris. Portant foulards et casques, ses membres ont renversé les bureaux, arraché les fils du téléphone et éparpillé les dossiers. L'action a duré moins de cinq minutes, selon la police. Des tracts, non signés, ont été retrouvés sur place. *« Nous ne ferons pas de « détail » avec Le Pen, un voyou antisémite déguisé en candidat aux élections présidentielles, qui nie la Shoah »*, indique le texte, qui conclut : *« La jeunesse juive n'acceptera plus la banalisation du génocide. Antisémites, tremblez ! »*

L'action a été revendiquée, dans l'après-midi auprès de l'AFP, au nom de l'Organisation juive de combat dans les lycées, une organisation inconnue jusque-là. Dans sa revendication, le groupe ajoute qu' *« il harcellera systématiquement le Front national et toutes les officines antisémites »* jusqu'à l'élection présidentielle.

La direction de *National Hebdo* a porté plainte pour dégradation volontaire de biens privés et la première division de la police judiciaire a été chargée de l'enquête. Dans un communiqué, M. Roland Gaucher, directeur du magazine, a, de son côté, affirmé que les membres du journal *« ne sont pas antisémites ». « Nous ne tremblons pas. Nous disons à l'ensemble des juifs de France que nous ne les confondons pas avec cette « jeunesse juive » ou pseudo-jeunesse juive, c'est-à-dire avec un ramassis de voyous. Nous avertissons cette bande que nous allons poursuivre notre action exactement dans la même ligne et que nous la combattrons sans merci »*, ajoute M. Gaucher, en estimant que le « raid » contre son journal a été *« facilité par le climat antisémite développé dans ce pays par un certain nombre de provocateurs ».*

Le directeur de la campagne de M. Jean-Marie Le Pen, M. Bruno Mégret, a affirmé pour sa part que le Front national *« ne tombera pas dans cette provocation et continuera d'affirmer sereinement ses options en faveur de l'identité de la France et de la fraternité entre les Français ».*

L'Arabie saoudite et la baisse des prix du pétrole

Ryad financera son déficit budgétaire en émettant des bons du Trésor

Afin de financer une partie de son déficit budgétaire, le gouvernement d'Arabie saoudite va émettre des bons du Trésor pour un montant de 30 milliards de ryals (8 milliards de dollars) en 1988, a annoncé mercredi 30 décembre le roi Fahd lors d'une intervention télévisée. Ce sera la première fois depuis le début des années 1960 que le royaume aura recours à l'emprunt pour combler son déficit, événement important dans un pays où subsiste, pour des raisons religieuses une forte aversion à la notion d'intérêt.

Depuis 1984, le déficit budgétaire de l'Etat – en moyenne chaque année de 13 milliards de dollars environ – avait été financé par les importantes réserves étrangères du royaume. Ces dernières seraient encore supérieures à 70 milliards de dollars, d'après des évaluations non officielles. Pour l'an prochain, le gouvernement saoudien a adopté un budget d'austérité, le royaume souffrant d'une forte chute de ses revenus pétroliers. Les dépenses seront en baisse de près de 17 %, alors que les recettes diminueront de 10 %. A cause de la situation dans le Golfe, les dépenses militaires – qui représentaient déjà 35,7 % du budget saoudien en 1987 – augmenteront encore en 1988.

Dans ces conditions, après un déficit de 52,7 milliards de ryals (14 milliards de dollars) le solde budgétaire devrait être ramené à 35,9 milliards (9,5 milliards de dollars). Alors qu'une partie minime de ce solde devrait à nouveau être financée par un recours aux réserves générales de l'Etat, l'essentiel devrait donc être assuré, en 1988, par des emprunts, sous la forme de bons du Trésor. Les autorités saoudiennes n'ont pas encore indiqué si ces titres seront accessibles aux investisseurs étrangers. Les experts estiment qu'ils ne seront sans doute vendus que dans le royaume. La loi islamique interdisant le paiement d'intérêt, les bons du Trésor saoudien seront certainement vendus à un prix inférieur à leur valeur nominale, de manière à assurer un rendement aux investisseurs.

Deux sondages

Les Sud-Coréens champions de l'optimisme

Londres *(AFP)*. – Les Sud-Coréens abordent 1988 avec le plus d'optimisme, contrairement aux Péruviens, peuple le plus pessimiste à l'égard de la nouvelle année, selon un sondage Gallup réalisé dans trente-sept pays, y compris l'URSS, et publié jeudi 31 décembre par le *Daily Telegraph*.

L'URSS figure dans la liste des vingt-quatre pays considérés comme « optimistes », au vingt et unième rang, selon ce sondage, qui est le premier à avoir été réalisé par l'Institut Gallup dans ce pays, précise le *Daily Telegraph*. Sur les cinq cents interviews effectuées par téléphone à Moscou, 22 % des personnes interrogées estiment que 1988 sera *« meilleure »* que 1987, 49 % ne prévoient pas de changement, et 15 % estiment qu'elle sera « pire ».

C'est en Corée du Sud que l'on trouve le fort pourcentage d'optimistes (58 %). Selon le classement effectué par Gallup, ce pays est suivi par la Suède, le Portugal, l'Afrique du Sud (population blanche), la Bolivie, Hongkong, l'Islande, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Uruguay, la Suisse, l'Espagne, le Luxembourg, le Canada, la RFA, le Japon, l'Italie, le Brésil, l'Argentine, la Norvège, l'URSS, les Philippines, les Pays-Bas et le Danemark.

Dans les pays classés comme « pessimistes » à l'orée de 1988, figurent la Turquie, suivie par le Chili, l'Australie, la Belgique, la France, la Grèce, le Mexique, l'Inde, l'Afrique du Sud (population noire), la Finlande, l'Autriche, le Costa-Rica, la République d'Irlande et le Pérou. Dans ce dernier pays, 54 % des personnes interrogées prévoient une année 1988 « pire » que 1987.

A l'exception de l'URSS, ce sondage a été effectué auprès d'échantillons représentatifs de mille personnes dans chacun des pays au cours du dernier trimestre 1987.

1987 ne laissera pas un grand souvenir aux Français

Si l'on en juge par le sondage de la SOFRES publié jeudi 31 décembre par *le Parisien Libéré*, 1987 ne laissera pas un grand souvenir aux Français. Selon cette enquête, réalisée du 23 au 29 décembre auprès d'un échantillon national de mille personnes, 42 % d'entre elles disent que l'année écoulée a été *« une année comme les autres »*, alors que pour 40 % elle a été *« plutôt mauvaise ».*

Les Français, dans leur majorité, retiennent surtout parmi les grands événements de politique étrangère l'accord Reagan-Gorbatchev sur le désarmement nucléaire, le krach boursier et les tensions dans le golfe Persique. Dans l'actualité française ils retiennent la libération d'une partie des otages retenus au Liban et l'arrestation des meneurs d'Action directe. Si on leur demande quels hommes politiques ont le plus *« marqué de points »* dans le courant de l'année, ils répondent, M. François Mitterrand à 53 %, devant MM. Jacques Chirac (37 %) et Charles Pzasqua (19 %). Ils en concluent que c'est M. Mitterrand qui a le plus de chances d'être élu président de la République en 1988. Si le second tour de l'élection opposait M. Mitterrand à M. Barre, 56 % des personnes interrogées pensent, sans tenir compte de leurs préférences personnelles, que le premier l'emporterait. Et elles sont 64 % à penser la même chose en cas d'un duel Mitterrand-Chirac.

La situation en Nouvelle-Calédonie

M. Pons : nous avons fait un geste

M. Bernard Pons commente, dans *l'Express* daté 1er-7 janvier, la décision prise de demander au ministère public de faire appel de l'ordonnance de mise en détention du numéro deux du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné en Nouvelle-Calédonie. Le ministre des DOM-TOM déclare notamment : *« Nous avons simplement estimé qu'il fallait faire un geste pour ne pas donner aux dirigeants du FLNKS une auréole de martyr qu'ils ne méritent pas. Ce n'est pas un précédent, mais un geste. Nous avons agi avec sang-froid et dans le respect des règles de la justice. Contrairement au président de la République qui (...) n'a pas hésité à faire pression sur la justice. Stupéfiant pour un président du Conseil supérieur de la magistrature ! Non, ce n'est pas un précédent, car nous mettons clairement des bornes. Nous n'accepterons jamais que le FLNKS se mette hors la loi. »*

Quatre plaintes après les incidents de Villiers-le-Bel

Quatre plaintes ont été déposées par les familles des jeunes gens blessés lors des affrontements avec la police, le 23 décembre, dans une cité de Villiers-le-Bel (Val-de-Marne) (*le Monde* du 31 décembre). Cinq personnes avaient été mordues par des chiens policiers, une adolescente avait eu le bras cassé, et deux policiers avaient été atteints au cours de ces incidents, dont l'origine reste floue.

Dans un tract diffusé le 30 décembre, plusieurs associations socio-culturelles de Villiers-le-Bel et SOS-Racisme dénoncent *« la chasse aux jeunes organisée ce soir-là pendant une heure à coups de matraques et de chiens policiers ». « Nous ne pensons pas que toute la police soit responsable*, ajoutent les signataires, *mais nous ne pouvons pas laisser passer de tels actes racistes et nous en appelons à la justice de notre pays ».*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

300 millions de francs pour la Chapelle-Darblay

Les actionnaires de la société financière Chapelle-Darblay réunis, le mercredi 30 décembre, en assemblée générale extraordinaire ont voté comme prévu une augmentation de capital de 300 millions de francs.

Celle-ci ne pourra toutefois être réalisée qu'après l'acceptation par le tribunal de commerce de Nanterre d'un « plan de continuation » que doivent présenter les groupes Pinault et Cascades, conjointement candidats à la reprise du numéro un français du papier. C'est le 8 janvier que le tribunal devrait donner ou non son aval.

L'augmentation de capital s'effectuera alors en deux temps : 200 millions de francs seront versés immédiatement. 100 millions seront débloqués dans les quarante-cinq jours suivant l'homologation du plan. En l'état actuel des choses, le tour de table de la Financière Chapelle-Darblay, holding du groupe papetier, comprend l'Etat (30 % du capital) et la Franco-Canadienne des papiers (28 %), qui réunit Pinault et Cascades ; lesquels ont racheté la part de Paribas. Quant aux actions de l'ancien PDG M. John, Kila (47 % du capital), elles sont placées sous la responsabilité d'un mandataire de justice.

Le « plan de continuation » proposé par les deux candidats à la reprise passe par une simplification juridique de groupe qui comprend une vingtaine de sociétés dont certaines sont des poids morts.

Pinault et Cascades envisagent pour 1988 une augmentation de la production sur les deux sites de Chapelle-Darblay (Saint-Etienne-du-Rouvray, Grand-Couronne).

Regroupement dans la construction navale japonaise

Trois importantes firmes de construction navale japonaises ont accepté de regrouper leurs activités en vue de survivre à la grave crise que connaît leur industrie, a affirmé, dans son édition du 30 décembre, le grand journal nippon *Asahi Shimbun*. Les trois firmes – Ishikawajima - Harima Heavy Industries (IHI), Kawasaki Heavy Industries (KHI) et Nippon Kokan KK (NKK) – sont tombées d'accord sur un plan de réduction de leurs capacités de production et sur différentes mesures de restructuration, qui doivent être applicables d'ici à mars 1988. Elles vont dans un premier temps mettre en commun leurs activités d'approvisionnement en matériel, de design et de recherche-développement, puis vont fusionner leurs divisions de construction navale en créant une nouvelle société, dont la capacité de production ne représentera plus que 50 % du total actuel. – *(AFP.)*

OPA de Grand Metropolitan sur Martell

Grand Metropolitan contre-attaque. Le groupe britannique vient de lancer avec le concours du Crédit commercial de France (CCF) une offre publique d'achat sur Martell, au prix de 2 675 F par action (le titre valait en Bourse 2 390 F le 30 décembre). Il feint ainsi d'ignorer l'accord conclu le 16 décembre par la famille Firino-Martell et le groupe canadien Seagram portant sur la cession de 41 % du capital (et 51 % des droits de vote) du numéro deux français du cognac.

Cet accord, conclu devant notaire, est présumé contraire aux dispositions législatives s'appliquant aux sociétés cotées en Bourse. Grand Metropolitan espère aussi qu'il sera annulé. Mais pour l'instant, le débat n'est pas tranché. La Chambre syndicale des agents de change, dont on attendait un communiqué sur cette question le 30 décembre, est restée silencieuse. Le Trésor et la Commission des opérations de Bourse ont conservé le même mutisme. Avec près de 11 % du capital acquis en Bourse et 41 % rachetés à la famille, Seagram garde donc la main. Il faudrait en effet que le nombre de titres apportés en réponse à l'OPA de Grand Metropolitan soit légèrement supérieur à 50 % du capital pour que la riposte britannique puisse réussir. Au 30 décembre, « Grand Met » détenait 19,9 % de Martell. Jouant sur les divisions internes des propriétaires, il indiquait dans un communiqué vouloir *« continuer à bénéficier des compétences de la famille dans la direction de la société ».*

Le numéro du « Monde » daté 31 décembre 1987 a été tiré à 452 393 exemplaires

Mort du danseur américain Patrick Bissell

L'un des premiers danseurs de l'American Ballet Theater, Patrick Bissell, a été retrouvé mort mardi 29 décembre dans son appartement à Hoboker (New-Jersey). Une autopsie devait être pratiquée pour déterminer les causes de son décès. Patrick Bissell, qui était âgé de trente ans, était l'un des plus brillants danseurs du monde, a estimé Mikhaïl Baryshnikov, le directeur de l'American Ballet Theater, dans un communiqué publié mercredi. Bissell, né au Texas, avait commencé à danser à l'âge de dix ans à Toledo (Ohio). Après des études à l'Académie de danse de Champagne (Illinois), l'école de danse de Caroline du Nord, il entre à l'American Ballet Theater. Il a également travaillé avec le Boston Ballet, tout en se produisant avec des troupes étrangères en Australie, au Canada, et dans plusieurs pays asiatiques.

● **Décès de la belle-mère de Bernard Laroche.** – Jeanine Bolle, la belle-mère de Bernard Laroche, assassiné par son cousin Jean-Marie Villemin, qui le tenait pour le meurtrier de son fils, Grégory, est décédée d'une crise cardiaque à l'hôpital de Nancy dans la nuit du 30 au 31 décembre. Elle avait cinquante-sept ans. Cette mort ne manquera pas d'être tenue par Marie-Ange Laroche, veuve de Bernard, pour un effet de la récente mise en liberté par la chambre d'accusation de Dijon, de Jean-Marie Villemin.

● **Le sort des otages d'Abou Nidal.** – Le Fatah-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, qui détient huit otages, dont deux petites Françaises qu'il a promis de libérer, a demandé, jeudi 31 décembre, le concours de M. Lucien Bitterlin, président de l'Association de solidarité franco-arabe, pour réaliser cette libération.

